

AGENDA DES REUNIONS DES 25 ET 26 FEVRIER 2008

LUNDI 25 FEVRIER 2008

- **9h00 : REUNION DU C.A. (1) DE LA FONDATION 2iE**
 - o Examen du projet de modification des statuts
 - o Examen du projet de règlement intérieur
 - o Examen des demandes d'adhésion des nouveaux membres
 - o Cooptation d'administrateurs
 - o Résolutions

- **11h30 : REUNION DE L'A.G.E. DE LA FONDATION 2iE**
 - o Examen du projet de modification des statuts et refonte des statuts

- **12h00 : REUNION DE L'A.G.O. (1) DE LA FONDATION 2iE**
 - o Agrément des Administrateurs cooptés
 - o Pouvoirs

- **12h30 : Déjeuner - Buffet**

- **14h00 : REUNION DU COMITE DES EXPERTS DU GROUPE EIER-ETSHER**
 - o Cérémonie d'ouverture
 - Mot de Bienvenue du Directeur Général
 - Message du Comité des Etudiants 2iE
 - Message des Délégués du Personnel 2iE
 - Intervention des Partenaires Techniques et Financiers
 - Discours d'Ouverture du Président du Conseil d'Administration
 - o Suspension de réunion
 - o Compte rendu d'activité 2005/2007
 - Principaux résultats obtenus
 - Les indicateurs
 - Offre de formation et démarche qualité
 - Organisation de la recherche et école doctorale
 - Lien avec les entreprises et employabilité
 - Développement des TIC et FOAD
 - Impact de l'action de 2iE sur le développement des Etats
 - Rapport de suivi du plan d'orientation stratégique
 - Rapport de suivi des décisions résolutions 2005-2007
 - Etat des contributions et dette des Etats
 - Etat de cessation des villas
 - Rapport du Commissaire aux Comptes
 - Adoption comptes 2007 et bilan de clôture du GEE
 - Quitus à la Commission Ad Hoc pour le travail accompli

- Plan d'orientation stratégique 2008-2012
 - Objectifs, résultats attendus et indicateurs de performances
 - Nouveau cadre juridique
 - Cadre environnemental
 - Cadre financier
 - Plan d'investissement 2008-2012
 - Modèle économique et financier
 - Suppression des contributions
 - Plan de financement consolidé
 - Adoption du Plan d'Orientation Stratégique 2008-2012
 - Adhésion du GEE à la Fondation 2iE
 - Décision de la dissolution de la SCI et du GIE
 - Décision de transfert du patrimoine et création du Collège des Etats
- Règlement intérieur du Collèges des Etats
 - Règles de fonctionnement
 - Règles d'adhésion des nouveaux Etats
 - Modalités de recouvrement des arriérés
 - Modalités de recouvrement des créances
 - Nouvelles règles de vote
 - Désignation des Administrateurs

Visite des Ministres et Chefs de Délégation sur les sites 2iE de Ouagadougou et de Kamboinsé

- **20H00 : Dîner Gala à l'Hôtel SOFITEL OUAGA 2000**

MARDI 26 FEVRIER 2008

- **9h00-12h00 : REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DU GROUPE EIER-ETSHER**
 - Cérémonie d'ouverture
 - Intervention des Partenaires Techniques et Financiers
 - Compte rendu d'activité du Président de la commission Ad'Hoc
 - Compte rendu du Comité des Experts
 - Rapport du Comité des Experts
 - Adoption du rapport du Comité des Experts
 - Désignation des Administrateurs et Président du Collège
- **10h00-12h00 : REUNION DU COLLEGE PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS**
 - Modalités de fonctionnement du collège
 - Désignation de ses représentants au CA et en AG
- **10h00-12h00 : REUNION DU COLLEGE PARTENAIRES SCIENTIFIQUES ET ACADEMIQUES**
 - Modalités de fonctionnement du collège
 - Désignation de ses représentants au CA et en AG

- **10h00-12h00 : REUNION DU COLLEGE DES PARTENAIRES DU SECTEUR PRIVE**
 - o Modalités de fonctionnement du collège
 - o Désignation de ses représentants au CA et en AG

- **12h00 : Visite de courtoisie des Ministres et Chefs de Délégation à Son Excellence Monsieur
le Premier Ministre du Gouvernement du Burkina Faso**

- **12h30 : Déjeuner - Buffet**

- **13h00 : REUNION DE L'AGO (2) DE LA FONDATION 2iE**
 - o Validation de la nomination des Présidents des Collèges et des Administrateurs issus des Collèges
 - o Pouvoirs

- **14h00 : REUNION DU CA (2) EN SEANCE PLENIERE DE LA FONDATION 2iE**
 - o Présentation des nouveaux Administrateurs
 - o Election du Président
 - o Présentation de la nouvelle gouvernance du 2iE
 - o Présentation des objectifs et de la stratégie du 2iE
 - o Adoption des comptes d'ouverture et du budget 2008
 - o Présentation de l'accord de siège
 - o Nomination du DG et durée de son mandat
 - o Nomination du DGA et durée de son mandat
 - o Mandats donnés au DG
 - o Création des trois nouveaux Comités (mission et désignation des présidents et secrétaires)
 - o Divers

Ramata BADOLO

De: Sanou [souleymane.sanou@2ie-edu.org]
Envoyé: jeudi 7 février 2008 11:10
À: 'valerie roth'; ramata.badolo@2ie-edu.org
Cc: 'bertrand ficini'; 'Amadou Hama MAIGA'; 'Kouassi KOUAME'
Objet: TR: copie invitation CA et AG de la Fondation 2iE

De : EDOU Capucine [mailto:capucine.edou@diplomatie.gouv.fr]
Envoyé : jeudi 7 février 2008 10:57
À : Sanou
Cc : valerie roth; bertrand ficini
Objet : RE: copie invitation CA et AG de la Fondation 2iE

Bonjour,

Merci de ce courrier.

Puis-je vous demander si mon hotel est pris en charge pour ces deux seuls jours ou pour l'ensemble de mon séjour (du 23 au 28/02)? Merci de m'en informer aussi rapidement que possible afin que je prenne les dispositions nécessaires.

Très cordialement,

Capucine Edou
Chargée de mission Afrique de l'ouest et Afrique de l'est
Sous direction de la coopération universitaire
et de la formation professionnelle

Tel : 33 1 43 17 84 09

De : Sanou [mailto:souleymane.sanou@2ie-edu.org]
Envoyé : mercredi 6 février 2008 19:46
À : EDOU Capucine
Cc : 'valerie roth'
Objet : TR: copie invitation CA et AG de la Fondation 2iE

Toutes mes excuses !
Courrier joint.

De : Sanou [mailto:souleymane.sanou@2ie-edu.org]
Envoyé : mercredi 6 février 2008 18:45
À : 'EDOU Capucine'
Cc : 'valerie roth'
Objet : RE: copie invitation CA et AG de la Fondation 2iE

Bonjour,

Bien vouloir trouver ci-joint une invitation.
Bonne réception.

Ramata BADOLO

De: Stephanie Kabore [stkabore@airfrance.fr] de la part de mail.corporate.oua@airfrance.fr
Envoyé: lundi 4 février 2008 18:00
À: ramata.badolo@2ie-edu.org
Objet: Réf. : Réservation Mlle EDOU

01 EDOU/CAPUC*

NO REBOOKING REQUIRED FOR LOWEST AVAILABLE FARE
 LAST TKT DTE 09FEB08 - SEE ADV PURCHASE

 AL FLGT BK T DATE TIME FARE BASIS NVB NVA BG
 PAR
 OUA AF 0730 T T 23FEB 1630 TL3AP14 23FEB23FEB PC
 PAR AF 0735 K K 01MAR 2330 KLPXT1 01MAR01MAR PC

EUR 1034.00 23FEB08PAR AF OUA585.43AF PAR930.96NUC
 XOF 678300 1516.39END ROE0.681549
 XOF 111600YQ XT XOF 3000BF XOF 200BF XOF 3000BF XOF
 XOF 27000ZJ 2500BF XOF 8900QX XOF 2700IZ XOF 4700FR
 XOF 31400XT XOF 6400FR
 XOF ~~848300~~ 13 - - -

-- TST RLR --

P/OUAAF0102/OUAAF0102 AA/SU 4FEB08/1758Z **Z88LRA**

1.EDOU/CAPUCINE MRS
 2 AF 730 T 23FEB 6 CDGOUA HK1 1530 2E 1630 2105 *1A/E*
 3 AF 735 K 01MAR 6 OUACDG HK1 2230 2330 0600+1 *1A/E*
 4 AP PAR NC 28/02
 5 AP OUA 50307116 EIER
 6 AP ENC
 7 TK OK04FEB/OUAAF0102
 8 SSR RQST AF HK1 CDGOUA/24GN,P1/S2
 9 SSR RQST AF HK1 OUACDG/30JN,P1/S3
 10 FE PAX NON ENDO/S2-3

DATE LIMITE D ACHAT 09FEB08

De : "Ramata BADOLO" <ramata.badolo@2ie-edu.org> le 04/02/2008 17:28

Veuillez répondre à <ramata.badolo@2ie-edu.org>

Pour : <mail.corporate.oua@airfrance.fr>
 cc :
 Objet : Réservation Mlle EDOU

Bonsoir Stéphanie,

Merci d'effectuer une réservation au nom de Mlle Capucine EDOU pour un Paris-Ouaga-Paris :

Paris-Ouaga le samedi 23/02/2008

07/02/2008

Ramata BADOLO

De: Sanou [souleymane.sanou@2ie-edu.org]
Envoyé: mardi 5 février 2008 15:52
À: 'valerie roth'; ramata.badolo@2ie-edu.org
Cc: 'Kouassi KOUAME'; 'Amadou Hama MAIGA'
Objet: TR: invitation CA et AG de la Fondation 2iE

Pour infos.

De : Michele GENDREAU-MASSALOUX [mailto:michele.gendreau-massaloux@um-elysee.fr]
Envoyé : mardi 5 février 2008 13:28
À : Sanou
Objet : RE: invitation CA et AG de la Fondation 2iE

Merci, Madame, de ces documents que j'intègre à mon dossier pour les réunions de la Fondation 2iE à Ouagadougou.
Avec de cordiales pensées,
MGM

De : Sanou [mailto:souleymane.sanou@2ie-edu.org]
Envoyé : mardi 5 février 2008 12:43
À : Michele GENDREAU-MASSALOUX
Cc : 'valerie roth'
Objet : invitation CA et AG de la Fondation 2iE
Importance : Haute

Bonjour Madame,

A la demande du DG, j'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint, en fichiers attachés, la lettre d'invitation au CA et AG du 2iE et les documents s'y rapportant.

Bonne réception.

Ramata BADOLO

De: Amadou Hama MAIGA [amadou.hama.maiga@2ie-edu.org]
Envoyé: mardi 5 février 2008 08:54
À: 'Sanou'; 'valerie roth'; ramata.badolo@2ie-edu.org; 'Kouassi KOUAME'
Objet: RE: Participation CRUFAOCI AG Conseil Administration Fondation 2iE

Madame Badolo,
 Merci de réserver sa place sur les vols demandés.
 AHMaiga

De : Sanou [mailto:souleymane.sanou@2ie-edu.org]
Envoyé : mardi 5 février 2008 08:05
À : 'valerie roth'; ramata.badolo@2ie-edu.org; 'Kouassi KOUAME'
Cc : 'Amadou Hama MAIGA'
Objet : TR: Participation CRUFAOCI AG Conseil Administration Fondation 2iE

De : 2iE [mailto:2ie@2ie-edu.org]
Envoyé : mardi 5 février 2008 07:58
À : 'Sanou'
Objet : TR: Participation CRUFAOCI AG Conseil Administration Fondation 2iE

De : ehouan ehilé [mailto:ehile_eh@yahoo.fr]
Envoyé : lundi 4 février 2008 14:52
À : 2ie@2ie-edu.org
Objet : Participation CRUFAOCI AG Conseil Administration Fondation 2iE

Monsieur le Directeur Général,
 Suite à notre conversation du 29 janvier dernier lors du séminaire sur l'ECOSANTE à l'Hotel IBIS d'Abidjan-Plateau, et en réponse à votre lettre d'invitation Réf: DGA/AHM/ad-000073 du 11 janvier 2008, j'ai le grand plaisir de vous donner mon accord pour la participation au Collège des Partenaires Scientifiques et Académiques en ma qualité de Président de la CRUFAOCI, et à participer effectivement à l'Assemblée Générale de la Fondation 2iE des 25 et 26 février 2008.

Plan de vol souhaité:

- arrivée à Ouaga: le dimanche 24 février 2008;
- départ de Ouaga: le jeudi 28 février 2008;

Eventuellement, compagnie souhaitée: Air Ivoire.

A nous revoir à très bientôt à Ouaga.

Meilleures salutations.

Prof Etienne Ehouan EHILE

Ne gardez plus qu'une seule adresse mail ! Copiez vos mails vers Yahoo! Mail

Ramata BADOLO

De: Sanou [souleymane.sanou@2ie-edu.org]
Envoyé: mercredi 6 février 2008 15:48
À: ramata.badolo@2ie-edu.org
Cc: 'valerie roth'; 'Amadou Hama MAIGA'; 'Kouassi KOUAME'
Objet: confirmation participation de la CPU
Importance: Haute

Bonjour tout le monde,

J'ai le plaisir de vous informer que nous avons la confirmation de la participation de la CPU qui sera représentée par Monsieur Jean-Luc NAHEL.
Son plan de vol souhaité est :

Départ Paris – Ouaga le 25 février 2008
Retour Ouaga – Paris le 26 au soir.

Bonne réception.

Eco

Ramata BADOLO

À : Jacqueline GUIBAL; Patricia Pol; jmazurelle@gmail.com

Objet: CA 2iE

Bonjour Mesdames et Monsieur,

Dans le cadre du Conseil d'Administration du 2ie, M. GINIES vous a adressé le mail ci-dessous vous demandant votre disponibilité à y prendre part.

Merci de me communiquer vos dates de voyages afin que je fasse vos réservations de billets dès maintenant.

Dans l'attente, je vous adresse mes meilleurs voeux pour l'année nouvelle.

Ramata BADOLO

De : Paul Ginies [mailto:paul.ginies@2ie-edu.org]

Envoyé : lundi 7 janvier 2008 19:08

À : 'Patricia Pol'; 'Jacqueline GUIBAL'; 'Frannie LEAUTIER'; 'Gilles BARBIER'; 'Jean Mazurelle'; 'Mamadou Jean-Charles TALL'

Objet : CA 2iE

Le conseil d'administration de la fondation 2iE et du groupe Eier-Etsher aura lieu les 25 et 26 février 2008, c'est un enjeu important, il pourrait être suivi (pourquoi pas le 27) d'une réunion du comité stratégique. Merci de me faire part de votre disponibilité.

Vous trouverez ci-joint un projet d'agenda ;

Cordialement

Paul GINIES

Directeur Général

2iE (ex Groupe EIER-ETSHER)

Institut International d'Ingénierie de l'eau et de l'environnement

Tél Portable: 226 70 20 04 05

Bureau : 226 50 30 20 53

Site Web: www.2ie-edu.org

Ramata BADOLO

À: jm.minkoulou@2ie-edu.org; patrick.duval@2ie-edu.org
Objet: RE: mission ouaga

-----Message d'origine-----

De : jm.minkoulou@2ie-edu.org [mailto:jm.minkoulou@2ie-edu.org] Envoyé : lundi 28 janvier 2008 09:27 À : patrick.duval@2ie-edu.org Cc : ramata.badolo@2ie-edu.org Objet : mission ouaga

Bonjour Patrick!

Merci bien pour les informations par rapport au téléphone; je viendrai donc avec mon portable pour que le service informatique puisse me le paramétrer; pour ce qui est du billet du PCA, j'ai fait toutes les réservations ce matin; il partira de Paris le 21 février par vol Air France et arrivera à Ouaga à 17:50; il repartira de Ouaga le 27 fév.par AF à 23:30 pour Paris. (booking REF:3DDP3A). J'ai réservé en BUSINESS; je pense bien que c'est ce qui est prévu; le billet revient à 2 610 100FCFA.
Bien vouloir me le confirmer.

Amitiés.

Jean Marie.

Ramata BADOLO

De: bertrand ficini [bertrand.ficini@2ie-edu.org]

Envoyé: lundi 28 janvier 2008 11:01

À: 'Ramata BADOLO'

Cc: 'Patrick DUVAL'; 'Paul Ginies'

Objet: Prise en charge de Mlle Capucine Edou

Bonjour,

Merci de préparer la prise en charge sur budget 2iE (impossible sur FSP) de Mlle Capucine Edou du MAE pour sa participation au CA. Arrivée le 23 (sinon 24) février et départ le samedi 1^{er} mars.

Bertrand Ficini
Conseiller du Directeur Général
2iE - Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
01 BP 594 Ouagadougou Burkina Faso
Tel port: +226 70 20 05 42
Fax: +226 50 31 27 24
www.2ie-edu.org

BAGAGNAN Oumarou

De: Fanta Chirstiane Bambara [fantachristy@yahoo.fr]
Envoyé: jeudi 7 février 2008 10:25
À: oumarou.bagagnan@2ie-edu.org
Objet: RESA SANGARE MR COO

-- TST RLR ---
RP/OUA262810/OUA262810 SN/SU 7FEB08/1022Z 29MSFV
1.SANGARE/OMAR MACHIOUD M MR

2 2J 316 H 23FEB 6 COOOUA HK1 2130 2200 *1A/E*
3 2J 314 H 27FEB 3 OUACOO HK1 1715 2100 *1A/E*
4 AP OUA 226 50303550 - STMB TOURS - A
5 TK OK07FEB/OUA262810
6 SSR OTHS 1A AUTO XX IF SSR TKNA/E/M/C NOT RCVD BY 1121/12FEB
/OUA LT

AL FLGT BK T DATE TIME FARE BASIS NVB NVA BG
COO
OUA 2J 0316 H H 23FEB 2130 HEE1M 23MAR 30
COO 2J 0314 H H 27FEB 1715 HEE1M 24FEB23MAR 30

XOF 165500 23FEB08COO 2J OUA185.09 2J COO185.09NUC
370.18END ROE447.066694
XOF 40000YR XT XOF 3000BF XOF 200BF XOF 3000BF XOF
XOF 18000ZJ 2000BF XOF 4500DX XOF 6500ZD XOF 2500BJ
XOF 33700XT XOF 2000JU XOF 10000BJ

TOTAL 257200 FCFA

Ne gardez plus qu'une seule adresse mail ! Copiez vos mails vers Yahoo! Mail
<http://mail.yahoo.fr>

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

REPUBLIQUE GABONAISE

Travail

CABINET DU MINISTRE

N° 000103 /MES/CAB



Libreville, le 14 FEV. 2008

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur

-)

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de
l'Hydraulique et de Ressources Halieutiques
du BURKINA FASO
Vice président du Conseil d'administration de l'EIER.
OUAGADOUGOU

Objet : Participation au conseil d'administration
du groupe EIER-ETSHER

Monsieur le Ministre d'Etat,

J'accuse bonne réception de votre lettre du 17 Janvier 2008, N/Réf/ DIR/
P.G/SS 000053 dans laquelle vous m'invitez à prendre part au conseil
d'administration du groupe EIER-ETSHER.

Je marque mon accord pour cette invitation et vous informe que je serai
accompagné de mon Conseiller qui agira en qualité d'expert et de mon Aide
de Camp.

Mon arrivée et celle de mon Aide de Camp sont prévues le lundi 25 février à
13h 50 par vol Air Ivoire.

Mon conseiller arriverait quant à lui le dimanche 24 février à 14h 30 par vol Air
Ivoire.

J'ai pris des dispositions pour préfinancer l'achat des billets.

Veuillez agréer Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de ma très haute
considération.

Retour : 28/02/08 à 17h00

Dieudonné PAMBO



MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE,
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

CABINET



Bamako, le 19 FEV. 2008

*Le Ministre des Enseignements Secondaire,
Supérieur et de la Recherche Scientifique*

A

**Monsieur l'Ambassadeur du
Mali au Burkina Faso.**

**S/C Monsieur le Ministre des
Affaires Etrangères et de la
Coopération Internationale**

Koulouba

N° 0204 /MESSRS-CAB

Excellence Monsieur l'Ambassadeur,

L'Institut International de l'Eau et l'Environnement 2IE (ex EIER/TSHER) organise son Conseil d'Administration dans ses locaux à Ouagadougou les 27 et 28 Février 2008. Ce Conseil se tiendra en deux étapes : la réunion des Experts et la Session ministérielle.

Notre pays est membre fondateur de cette institution de formation et de recherche.

Monsieur Mamadou Siné CAMARA Conseiller Technique y participera en qualité d'expert. Au niveau Ministériel, je vous saurais gré de bien vouloir nous représenter à cet important Conseil qui examinera un projet de révision institutionnelle.

Je vous prie de croire, Excellence Monsieur l'Ambassadeur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

[Signature]
Pr. Amadou TOURE



Billet d'avion à retirer à Air Burkina Beaudou

OPATB 2

07 PASSENGER TICKET AND BAGGAGE CHECK
BILLET DE PASSAGE ET RECU BAGAGES

ISSUE DATE / DATE D'EMISSION: 20 FEB 08
ISSUE TIME / HEURE D'EMISSION: 0004
ISSUE OFFICE / BUREAU D'EMISSION: /NSU

20 FEB 08 MCO PASSENGER RECEIPT

AIR BURKINA
STB TOURS 01 BP 1378 DURGADOU
CAMARA/MAMADOU MR
TO AIR BURKINA AT BAKKO
BE PTH OR TDU
A VALOIR POUR ENVOI PTA BKO-OUA-BKO

ISSUED IN EXCHANGE FOR: PTA BKO-OUA-BKO

FARE CALCULATION/COMPOSANTE TARIFAIRE
FFRE XOF17000 TRX XOF28000YR XOF18000ZJ XOF3000
BF XOF3000BF XOF2000BF XOF19000EB XOF15000IC XOF1000ML XOF2500RX TTL XOF261500 XOF1000

TOTAL XOF 271500

STOCK CONTROL NUMBER TX / N° DE CONTROLE DE STOCK TX: 95470658055495

DOCUMENT NUMBER/NUMERO DU DOCUMENT: 0 226 1925403817 2

DO NOT MARK OR WRITE IN THE WHITE AREA ABOVE
NE RIEN INSCRIRE DANS LA ZONE BLANCHE CI-DESSUS

PASSENGER COUPON/COUPON DU PASSAGER

MISCELLANEOUS CHARGES ORDER

THIS IS YOUR RECEIPT

NOT VALID FOR TRAVEL OR PAYMENT

2262 93-20994-4

Printed by Bartsch International, Munich-Ottobrunn, Germany

Ramata BADOLO

De: Hama YACOUBA [hama.yacouba@2ie-edu.org]
Envoyé: jeudi 21 février 2008 08:37
À: ramata.badolo@2ie-edu.org
Cc: 'Amadou Hama MAIGA'; 'Paul Ginies'
Objet: RE: Billets d'avion délégation nigérienne

Bonjour Madame Badolo,
 Les noms sont les suivants avec les orthographes exactes :

1. MAHAMAN MOUSSA, pour le Ministre
2. BACHIR MOUSSA pour l'expert

MOUSSA

20 73

44

Numéro de contact : 00227 20 73 35 41 (Secrétariat du Ministre)

Ils sont informés aussi qu'ils doivent demander la dérogation qui coûte 5000 F CFA au Niger et leur aussi le lieu du dépôt de la demande qui est même en face leurs bureaux.

Merci.

Hamma

P.S. : Informes moi dès que tu auras mis en place les billets

De : Ramata BADOLO [mailto:ramata.badolo@2ie-edu.org]
Envoyé : mardi 19 février 2008 17:56
À : 'Hama YACOUBA'
Cc : 'Amadou Hama MAIGA'; 'Paul Ginies'
Objet : Billets d'avion délégation nigérienne

Bonsoir M. YACOUBA,

Air France m'informe que des réservations seront pas faites au préalable. Les tarifs des billets nous ont été communiqués et nous devons juste communiquer les noms des personnes(orthographe exacte et numéro de téléphone) afin que Air France Niamey éditent leurs billets. En plus, il faudra faire une demande de dérogation à la Direction de l'Aviation à Niamey.

Merci de nous aider à obtenir ces renseignements pour la mise en place des billets qui devient urgente.

Cordialement.
 Ramata BADOLO

De : Amadou Hama MAIGA [mailto:amadou.hama.maiga@2ie-edu.org]
Envoyé : mardi 19 février 2008 11:40
À : ramata.badolo@2ie-edu.org
Objet : TR: Programme mission MDA

Pour info
 AHMaiga

De : Hama YACOUBA [mailto:hama.yacouba@2ie-edu.org]
Envoyé : mardi 19 février 2008 11:38
À : 'Moussa Amadou'

Cc : 'Amadou Hama MAIGA'
Objet : RE: Programme mission MDA

Bonjour Moussa,
Merci pour ce mail. Comme je te le disais au téléphone ce matin, peux-tu nous donner le nom et prénom du Ministre (bonne orthographe et c'est urgent) pour la mise ne place du billet.
Il y aura donc deux billets :
Un au nom du Ministre et un au nom de Bachirou Ousseini, expert, DG du génie Rural.

Merci et à bientôt.

Hamma YACOUBA

De : Moussa Amadou [mailto:m.amadou@yahoo.fr]
Envoyé : mardi 19 février 2008 11:33
À : hamma.yacouba@2ie-edu.org
Objet : Programme mission MDA

Bonjour Mr HAMMA,

Je te confirme que le Ministre du Développement Agricole confirme sa participation à la prochaine réunion du Conseil des Ministres du Groupe 2ie.
Nous vous proposons le plan de vol Air France suivant:
- Départ le 24 Février à 17 h 50 heure de Niamey et l'arrivée à Ouaga à la même heure
- Retour de Ouaga le 26 Février à 21 H 30
Je t'informe par ailleurs que nous allons envoyer une réponse officielle à votre correspondre qui l'invite à prendre part à cette importante rencontre.

Merci et bonne journée

MOUSSA Amadou

MOUSSA Amadou
Ingénieur du Génie Rural
Direction Générale du Génie Rural
BP 241 Niamey
Tél 227 20 73 21 48 Bureau
227 21 76 40 21 Dom
Cell 227 93 93 28 48
Email daera@intnet.ne
NIAMEY - NIGER

Ne gardez plus qu'une seule adresse mail ! Copiez vos mails vers Yahoo! Mail

Ramata BADOLO

De: jm.minkoulou@2ie-edu.org
Envoyé: jeudi 7 février 2008 10:03
À: patrick.duval@2ie-edu.org
Cc: ramata.badolo@2ie-edu.org
Objet: message urgent

Bonjour Patrick!

Juste deux ou trois petites choses:

- Quand est-ce que vous enverrez les billets du **Ministre Camerounais** et de son **représentant, M. Biloa**? Il ya un vol le dimanche Douala- Ouaga; on n'a pas besoin de **dépenser trop d'argent** pour vouloir faire passer **le Vice Premier Ministre Nkuete Jean** par Paris.

- Est-ce que tu peux me réserver encore une bonne chambre dans l'hotel de notre ami, là où tu restais avant de rejoindre ta nouvelle maison? ça me permettrait de faire de petites économies; mais si cela n'est plus possible je resterai au Splendid.

Bonne journée cher ami et à bientôt.

Amitiés,

Jean Marie.

Ramata BADOLO

De: Sanou [souleymane.sanou@2ie-edu.org]
Envoyé: mardi 5 février 2008 15:33
À: 'valerie roth'; ramata.badolo@2ie-edu.org
Cc: 'Amadou Hama MAIGA'; 'Kouassi KOUAME'
Objet: confirmation Congo brazzaville
Importance: Haute

Bonjour,

J'ai le plaisir de vous informer par la participation du Congo au CA et AG du 25 et 26 février courant. Le Ministre étant en mission, il sera représenté par :

Monsieur OSSIBI Jean, Conseiller du Ministre, Chargé des écoles inter Etats.

Il souhaite qu'on lui fasse parvenir son plan de vol pour information.

Mail : jeanossibi@yahoo.fr

XABJ VU 8015 C C 27FEB 1600 C 40

BZV VU 0850 C C 27FEB 2035 C 40

XAF 1543400 23FEB08BZV VU ABJ VU OUA M1726.14VU
X/ABJ

XOF 1543400 VU BZV M1726.14NUC3452.28END
ROE447.066694

XOF 18000ZJ XT XOF 200BF XOF 3000BF XOF 2000BF
XOF

XOF 3000BF 15000HS XOF 12300ZC XOF 1700CG XOF
4000RZ

XOF 78200XT XOF 27000RQ XOF 5000HZ XOF 2000CI XOF
6000

XOF 1642600

Fatim BORO / SANOU
Agent de comptoir billetterie.
STMB TOURS
sanoufatim@stmbtours.net
50 30 20 44/50 30 35 50 ●

Ne gardez plus qu'une seule adresse mail ! Copiez vos mails vers Yahoo! Mail

BAGAGNAN Oumarou

De: SANOU FATIM [fimans2@yahoo.fr]

Envoyé: mercredi 6 février 2008 15:18

À: BAGAGNAN Oumarou

Objet: résa

--- TST RLR ---

RP/OUA262810/OUA262810 SF/SU 6FEB08/1514Z 2NAUGD

1. **OSSIBI/JEAN MR**

2 VU 851 C 23FEB 6 BZVABJ HK1 0910 1245 *1A/E*

3 VU 814 C **24FEB 7** ABJOUA HK1 1300 **1430** *1A/E*

4 VU8015 C 27FEB 3 OUAABJ HK1 **1600** 1720 *1A/E*

5 VU 850 C 27FEB 3 ABJBZV HK1 2035 0210+1 *1A/E*

6 AP OUA 226 50303550 - STMB TOURS - A

7 AP OUA 2IE

8 TK OK06FEB/OUA262810

>FXP

FXP

01 OSSIBI/JEAN *

AL FLGT BK T DATE TIME FARE BASIS NVB NVA BG

BZV

ABJ VU 0851 C C 23FEB 0910 C 40

OUA VU 0814 C C 24FEB 1300 C 40

Adresses des Représentants du 2iE-Groupe EIER-ETSHER

<p>Monsieur Oumar Machioud M. SANGARE Directeur des Bourses et Secours Universitaires Représentant du 2iE – ex Groupe EIER-ETSHER Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique – 03 BP. 0408 COTONOU Tél. (229) 31 31 84 - Fax 31 42 05</p>
<p>Monsieur Augustin Omar ZONGO Directeur des Ecoles et Centres de Formation (DECF) Représentant du 2iE – ex Groupe EIER-ETSHER Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques – OUAGADOUGOU - Tél. (226) 50 32 45 76 ligne directe 50 32 45 73</p>
<p>Monsieur Gatien BILOA Inspecteur Général du Développement Rural Représentant du 2iE – ex Groupe EIER-ETSHER Secrétariat d'Etat à l'Agriculture et au Développement Rural BP. 5576 YAOUNDE Tél. (237) 223.94 98/982 36 30 - Fax. 223 38 76/ 222 50 91</p>
<p>M. le Directeur Général de l'Appui Agricole, Administratif et des Ressources Humaines Représentant du 2iE – ex Groupe EIER-ETSHER Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage BP. 786 BANGUI Tél. (236) 61 34 55 – Fax (236) 61 78 80 -</p>
<p>M. Jean OSSIBI Conseiller du Ministre de l'Enseignement Supérieur Chargé des Ecoles Inter-Etats Représentant du 2iE – ex Groupe EIER-ETSHER BP. 2682 BRAZZAVILLE Tél. 00242 551 14 22 Fax 81 03 30 ou 81 24 44</p>
<p>Monsieur Vali SIDIBE Directeur des Enseignements Supérieurs Représentante du 2iE – ex Groupe EIER-ETSHER Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique – BP. V 151 ABIDJAN Tél. (225) 20 22 12 54 – Fax 20 22 12 51 ou 20 33 54 60</p>
<p>Monsieur MAMFOUMBI Représentant du 2iE – ex Groupe EIER-ETSHER Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur BP. 2217 LIBREVILLE Tél. (241) 76 07 84 – Fax 76 39 09</p>

Madame Vicentia BOCO
Ministre de l'Enseignement
Supérieur et de la Formation Professionnelle
Cotonou – BENIN
03 BP 0408

Monsieur Salif DIALLO,
Ministre d'Etat,
Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
OUAGADOUGOU

Sa Majesté
Monsieur Abdoulaye ABOUBAKARY
Secrétaire d'Etat à l'Agriculture
Président du Conseil d'Administration
Yaoundé – CAMEROUN
BP 5576

Lieutenant-colonel Parfait-Anicet M'bay
Ministre de l'Agriculture et du développement rural
BP. 786 – **BANGUI**
CENTRAFRIQUE

Monsieur Henri OSSEBI
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
BP 2682 – **BRAZZAVILLE**
CONGO

Monsieur IBRAHIMA CISSE
Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
BP V 151 ABIDJAN - COTE D'IVOIRE

Monsieur Dieudonné PAMBO
Ministre de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur
LIBREVILLE – GABON
BP 2217

Monsieur Ousmane SOUARE
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
BP 2201 – **CONAKRY**
GUINEE

Monsieur Amadou TOURE
Ministre de l'Enseignement Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique
BP. 71 – **BAMAKO**
MALI

Monsieur Oumar Ould YALLI
Ministre de l'Hydraulique de l'Energie et des TIC
BP. 1493 – **NOUAKCHOTT**

Monsieur MOUSSA MAHAMANE
Ministre du Développement Agricole
BP. 12091 – **NIAMEY**
NIGER

Monsieur Adama SALL
Ministre de l'Hydraulique Rurale et du Réseau Hydrographique National
BP. 4005 – **DAKAR**
SENEGAL

Monsieur Haroun KABADI
Ministre d'Etat,
Ministre de l'Agriculture
BP. 441 – **N'DJAMENA**
TCHAD

Monsieur Kossi Messan Ewovor
Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage
et de la Pêche BP 341
LOME - TOGO

Représentation au Burkina Faso :

BENIN : Consulat Honoraire Ouagadougou Tél. :
Madame KOUINDE

COTE D'IVOIRE : Ambassade Ouagadougou Tél. : 50 31 36 25 Fax : 50 31 82 30
SEM Richard KODJO

MALI : Ambassade Ouagadougou : Tél. : 50 38 26 44 Fax 50 38 19 21
SEM Toumany SISSOKO

NIGER : Consulat Ouagadougou Tél. :
SEM

SENEGAL : Ambassade Ouagadougou Tél. : 50 31 21 66 ou 31 14 18 Fax 31 14 01
SEM Mamadou DEME

TCHAD : Ambassade Ouagadougou : Tél. :
SEM Mamahat Imam BRAHIM

Monsieur Bobo SOW
Directeur National de l'Enseignement Supérieur
Représentant du 2iE – ex Groupe EIER-ETSHER
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
BP. 2201 **CONAKRY**
Tél. (224) 45 19 50 – Fax 45 32 17

Monsieur Mamadou KEITA
Directeur National de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique
Représentant du 2iE – ex Groupe EIER-ETSHER
Ministère de l'Education Nationale
BP. 71 **BAMAKO**
Tél. (223) 222 87 20 - Fax 223 22 99

Monsieur Mohamed El Moctar Ould Mohamed
Directeur de l'Hydraulique et de l'Energie
Représentant du 2iE – ex Groupe EIER-ETSHER
Ministère de l'Hydraulique et de l'Energie
BP. 1493 **NOUAKCHOTT**
Tél. (222) 525 71 40 - Fax (222) 525 14 02

Monsieur BACHIR OUSSEINI
Directeur Général du Génie Rural
Représentant du 2iE – ex Groupe EIER-ETSHER
Ministère du Développement Agricole
BP. 241 **NIAMEY**
Tél. (227) 20 73 21 48 ou 20 73 30 44 – Fax 20 73 20 08

Madame Anta SECK
Directrice de la Gestion des Ressources en Eau
Représentante du 2iE – ex Groupe EIER-ETSHER
Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique Rurale et
de la Sécurité Alimentaire
BP. 4005 **DAKAR**
Tél. (221) 33 822 21 54 - Fax 33 8 22 95 81

Monsieur Abdoulaye Issa SENOUSI
Directeur de l'Enseignement Agricole, des Formations et de la Promotion Rurale
Représentant du 2iE – ex Groupe EIER-ETSHER
Ministère de l'Agriculture
BP. 624 - **N'DJAMENA**
Tél. (235) 52 28 98 – 52 55 32 – Fax 52 02 29

M. Wouro Aurélien TCHEMI TCHAMBI
Directeur de la Planification et des Ressources Humaines
Représentant du 2iE – ex Groupe EIER-ETSHER
Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
BP. 341 **LOME**
Tél. (228) 222 02 48 Fax (228) 221 10 62 Cél. 00228 947 81 18

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE

Ouagadougou du 25 au 26 février 2008

PLANNING DES DEPARTS

N°	NOM & PRENOM5	PROVENANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	CIE	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	CIE	OBSER- VATIONS
1	Mahaman MOUSSA	NIAMEY	Ministre	24/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga	26/02/2008	21h30	AF	Confirmé
2	Antoine GRASSIN	PARIS	MAE	24/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga	26/02/2008	21h30	AF	confirmé
3	Jean Luc NAHEL	PARIS	CPU	25/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	26/02/2008	21h30	AF	confirmé
4	Ousseini BACHIR	NIAMEY	Expert	24/02/2008	17h50	AF	Splendid Hôtel	26/02/2008	21h30	AF	Confirmé
5	Peter GLAUSE	PARIS	Juriste	25/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	26/02/2008	21h30	AF	confirmé
6	Moctar EL OULD MOHAMED MOHAMED	NOUAKCHOTT	Représentant	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	09H30	2J	Confirmé
7	Amari LATH	ABIDJAN	Commissaire aux cptes	20/02/2008	15h20	VU	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h00	VU	Confirmé
8	Edmée ABOUATTIER- MANSILLA	ABIDJAN	DG Ens. Sup	24/02/2008	14h15	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	2J	confirmé
9	Ibrahima CISSE	ABIDJAN	Ministre	23/02/2008	15h15	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	16h10	2J	confirmé
10	Vali SIDIBE	ABIDJAN	Représentant	24/02/2008	14h15	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	2J	confirmé
11	Bobo SOW	CONAKRY	Représentant	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	confirmé
12	Mamadou CAMARA	BAMAKO	Expert	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	Confirmé
13	Aurelien Wooro TCHEMI TCHEMI	LOME	Représentant	23/02/2008	22h00	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	17H15	2J	Confirmé
14	Ambroise MEDEGA	COTONOU	Expert	23/02/2008	22H00	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	17H15	2J	Confirmé

24/02/08

Ould Mohamed / Mohamed el Noctar → Ould Yally 04

15	Datcha BOUWASSI Kedessa	LOME	Réprésentant du Ministre	23/02/2008	22h00	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	17H15	2J	Confirmé
16	Dominique ASSIE	PARIS	AUF	24/02/2008	17h50	AF	H. SILMANDE	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
17	Vincent DOLLE	MONTPELLIER	CIHEAM-IAMM	24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
18	Alassane KANE	DAKAR	Ministre	24/02/2008	21h55	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	9h30	2J	confirmé
19	Gora NDIAYE	DAKAR	Expert	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	9h30	2J	confirmé
20	Abdoulaye GOURO S.	BOBO	CIRDES	24/02/2008	18h30	2J	H. Indépendance	27/02/2008	<i>24h00</i>	2J	Confirmé
21	Dieudonné PAMBO	LIBREVILLE	Ministre	25/02/2008	13H50	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17H00	VU	confirmé
22	Etienne EHILE EHOUAN	ABIDJAN	Président CRUFAOCI	24/02/2008	14h30	VU	H. Indépendance	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
23	Gatien BILOA	YAOUNDE	Représentant	24/02/2008	14h30	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
24	Jean Marie MINKOULOU	YAOUNDE	Représentant du DG auprès du PCA	21/02/2008	20h30	2J	H. Indépendance	28/02/2008	17h00	2J <i>VU</i>	confirmé
25	Jean OSSIBI	BRAZZAVILLE	Représentant du Ministre	24/02/2008	14h30	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
26	Monsieur BADGI	LIBREVILLE	Représentant	24/02/2008	13h50	VU	Splendid Hôtel	28/02/2008	17h00	VU	Confirmé
27	Capucine EDOU	PARIS	coopération universitaire et de la formation prof.	23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
28	Frannie LEAUTIER	TOULOUSE	Comité Stratégique	25/02/2008	21h05	AF	Sofitel Ouaga	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
29	Jacqueline GUIBAL	MONTPELLIER	Comité Stratégique	24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
30	Michèle GENDREAU MASSALOUX	PARIS	Mission Union pour la Méditerranée	25/02/2008	21h05	AF	Sofitel Ouaga	<i>28/02/08 23h30</i> 28/02/2008	21h30	AF	confirmé

31	Jean Charles TALL	DAKAR	Architecte	24/02/2008	21H55	2J	H. Indépendance	01/03/2008	20H00	2J	Confirmé
32	Gilles BARBIER	PARIS	Consultant	23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	01/03/2008	23h30	AF	confirmé
33	Isabelle POULIQUEN	MARSEILLE		26/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance	01/03/2008	23H40	AF	confirmé

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE

Ouagadougou du 25 au 26 février 2008

PLANNING DES ARRIVEES ET DES DEPARTS

N°	NOM & PRENOM5	PROVENANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	CIE	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	CIE	OBSER- VATIONS
1	Amari LATH	ABIDJAN	Commissaire aux cptes	20/02/2008	15h20	VU	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h00	VU	Confirmé
2	Jean Marie MINKOULOU	YAOUNDE	Représentant du DG auprès du PCA	21/02/2008	20h30	2J	H. Indépendance	28/02/2008	17h00	2J	confirmé
3	Ibrahima CISSE	ABIDJAN	Ministre	23/02/2008	15h15	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	16h10	2J	confirmé
4	Gilles BARBIER	PARIS	Consultant	23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	01/03/2008	23h30	AF	confirmé
5	Capucine EDOU	PARIS	coopération universitaire et de la formation prof.	23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
6	Aurelien Wooro TCHEMI TCHEMBI	LOME	Représentant	23/02/2008	22h00	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	17H15	2J	Confirmé
7	Datcha BOUWASSI Kedessa	LOME	Représentant du Ministre	23/02/2008	22h00	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	17H15	2J	Confirmé
8	Ambroise MEDEGA	COTONOU	Expert	23/02/2008	22H00	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	17H15	2J	Confirmé
9	Monsieur BADGI	LIBREVILLE	Représentant	24/02/2008	13h50	VU	Splendid Hôtel	28/02/2008	17h00	VU	Confirmé
10	Edmée ABOUATTIER- MANSILLA	ABIDJAN	DG Ens. Sup	24/02/2008	14h15	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	2J	confirmé
11	Vali SIDIBE	ABIDJAN	Représentant	24/02/2008	14h15	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	2J	confirmé
12	Etienne EHILE EHOUAN	ABIDJAN	Président CRUFAOCI	24/02/2008	14h30	VU	H. Indépendance	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
13	Gatien BILOA	YAOUNDE	Représentant	24/02/2008	14h30	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
14	Jean OSSIBI	BRAZZAVILLE	Représentant du Ministre	24/02/2008	14h30	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17h00	VU	confirmé

15	Bobo SOW	CONAKRY	Représentant	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	confirmé
16	Mamadou CAMARA	BAMAKO	Expert	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	Confirmé
17	Dominique ASSIE	PARIS	AUF	24/02/2008	17h50	AF	H. SILMANDE	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
18	Jacqueline GUIBAL	MONTPELLIER	Comité Stratégique	24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
19	Vincent DOLLE	MONTPELLIER	CIHEAM-IAMM	24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
20	Antoine GRASSIN	PARIS	MAE	24/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga	26/02/2008	21h30	AF	confirmé
21	Mahaman MOUSSA	NIAMEY	Ministre	24/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga	26/02/2008	21h30	AF	Confirmé
22	Ousseini BACHIR	NIAMEY	Expert	24/02/2008	17h50	AF	Splendid Hôtel	26/02/2008	21h30	AF	Confirmé
23	Abdoulaye GOURO S.	BOBO	CIRDES	24/02/2008	18h30	2J	H. Indépendance	27/02/2008		2J	Confirmé
24	DOUMBOUYA Koumandian	CONAKRY	Conseiller	24/02/2008	21h55	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	09H30	2J	confirmé
25	Alassane KANE	DAKAR	Ministre	24/02/2008	21h55	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	9h30	2J	confirmé
26	Gora NDIAYE	DAKAR	Expert	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	9h30	2J	confirmé
27	Oumar OULD YALLY	NOUAKCHOTT	Ministre	24/02/2008	21h55	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	09H30	2J	Confirmé
28	Moctar EL OULD MOHAMED MOHAMED	NOUAKCHOTT	Représentant	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	09H30	2J	Confirmé
29	Jean Charles TALL	DAKAR	Architecte	24/02/2008	21H55	2J	H. Indépendance	01/03/2008	20H00	2J	Confirmé
30	Dieudonné PAMBO	LIBREVILLE	Ministre	25/02/2008	13H50	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17H00	VU	confirmé

31	Frannie LEAUTIER	TOULOUSE	Comité Stratégique	25/02/2008	21h05	AF	Sofitel Ouaga	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
32	Michèle GENDREAU MASSALOUX	PARIS	Mission Union pour la Méditerranée	25/02/2008	21h05	AF	Sofitel Ouaga	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
33	Jean Luc NAHEL	PARIS	CPU	25/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	26/02/2008	21h30	AF	confirmé
34	Vicentia BOCCO	COTONOU	Ministre	25/02/2008	22h45	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	17H15	2J	Confirmé
35	Isabelle POULIQUEN	MARSEILLE		26/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance	01/02/2008	23H40	AF	confirmé

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE
 Ouagadougou du 25 au 26 février 2008
PLANNING DES ARRIVEES ET DES DEPARTS

*Mme BADOLO,
 Pour paiement demain matin 9H
 par Madame DIASSO à leurs
 Hôtels respectifs*

Neu


N°	NOM & PRENOMS	PROVENANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA			
1	Amari LATH	ABIDJAN	Commissaire aux cptes	20/02/2008	15h20	27/02/2008	16h00	NON		
2	Abdoulaye ABOUBAKARY	YAOUNDE	PCA	21/02/2008	17h50	27/02/2008	23h30	NON		
3	Jean Marie MINKOULOU	YAOUNDE	Représentant du DG auprès du PCA	21/02/2008	20h30	28/02/2008	17h00	NON		
4	CISSE Ibrahima	ABIDJAN	Ministre ou Représentant	23/02/2008	15h15	27/02/2008	16h10	4	60 000	240 000
5	Gilles BARBIER	PARIS	Consultant	23/02/2008	21h05	01/03/2008	23h30	NON		
6	Capucine EDOU	PARIS	coopération universitaire et de la formation prof.	23/02/2008	21h05	28/02/2008	21h30	NON		
7	TCHEMI TCHEMBI Wooro Aurelien	LOME	Représentant	23/02/2008	22h00	27/02/2008	17H15	4	40 000	160 000
8	MEDEGA Ambroise	COTONOU	Expert	23/02/2008	22H00	27/02/2008	17H15	4	40 000	160 000
9	MAMFOUMBI???	LIBREVILLE	Représentant	24/02/2008	13h50	28/02/2008	17h00	4.5	40 000	180 000
10	Edmée ABOUATTIER- MANSILLA	ABIDJAN	DG Ens. Sup	24/02/2008	14h15	27/02/2008	16h10	3	40 000	120 000
11	Vali SIDIBE	ABIDJAN	Représentant	24/02/2008	14h15	27/02/2008	16h10	3	40 000	120 000
12	Etienne EHILE EHOUAN	ABIDJAN	Président CRUFAOCI	24/02/2008	14h30	28/02/2008	17h00	4	60 000	240 000
13	NKUETE Jean	YAOUNDE	Vice-Premier Ministre	24/02/2008	14h30	28/02/2008	17h00	NON		
14	Gatien BILOA	YAOUNDE	Représentant	24/02/2008	14h30	28/02/2008	17h00	4	60 000	240 000

15	Jean OSSIBI	BRAZZAVILLE	Représentant du Ministre	24/02/2008	14h30	28/02/2008	17h00	4	60 000	240 000
16	Bobo SOW	CONAKRY	Représentant	24/02/2008	16h20	27/02/2008	16h40	3	40 000	120 000
17	El Hadj Ousmane SQUARE	CONAKRY	Ministre	24/02/2008	16h20	27/02/2008	16h40	3	60 000	180 000
18	CAMARA Mamadou	BAMAKO	Expert	24/02/2008	16h20	27/02/2008	16h40	3	40 000	120 000
19	Dominique ASSIE	PARIS	AUF	24/02/2008	17h50	27/02/2008	23h30	NON		
20	Jacqueline GUIBAL	MONTPELLIER	Comité Stratégique	24/02/2008	17h50	28/02/2008	21h30	NON		
21	ISABELLE POULIQUEN	MARSEILLE		24/02/2008	17h50	01/02/2008	23H40	NON		
22	Vincent DOLLE	MONTPELLIER	CIHEAM-IAMM	24/02/2008	17h50	27/02/2008	23h30	NON		
23	Antoine GRASSIN	PARIS	MAE	24/02/2008	17h50	26/02/2008	21h30	NON		
24	MOUSSA MOHAMANE	NIAMEY	Ministre	24/02/2008	17h50	26/02/2008	21h30	2.5	60 000	150 000
25	Alassane KANE	DAKAR	Ministre	24/02/2008	21h55	27/02/2008	9h30	3	60 000	180 000
26	Gora NDIAYE	DAKAR	Expert	24/02/2008	21h55	27/02/2008	9h30	3	40 000	120 000
27	OULD YALLY Oumar	MAURITANIE	Ministre	24/02/2008	21h55	27/02/2008	09H30	3	60 000	180 000
28	OULD MOHAMED MOHAMED EL Moctar	MAURITANIE	Représentant	24/02/2008	21h55	27/02/2008	09H30	3	40 000	120 000
29	Dieudonné PAMBO	LIBREVILLE	Ministre	25/02/2008	13H50	28/02/2008	17H00	3.5	60 000	210 000
30	Frannie LEAUTIER	TOULOUSE	Comité Stratégique	25/02/2008	21h05	28/02/2008	21h30	3.5	60 000	210 000

31	Michèle GENDREAU MASSALOUX	PARIS	Mission Union pour la Méditerranée	25/02/2008	21h05	28/02/2008	21h30	3.5	60 000	210 000
32	Jean Luc NAHEL	PARIS	CPU	25/02/2008	21h05	26/02/2008	21h30	3.5	60 000	210 000
33	BOCCO Vicentia	COTONOU	Ministre	25/02/2008	22h45	27/02/2008	17H15	2.5	60 000	150 000
34	GOURO S. Abdoulaye	BOBO	CIRDES	24/02/02008	VOIE TEREST.	27/02/2008	VOIE TEREST.	3	40 000	120 000
	MOUSSEINI DAMHAUG Torbjorn	NIAMEY	Représentant BAD	24/02/2008	17H50	26/02/2008	21H30	2.5 non	40 000	100 000
									4 080 000	

25/02/2008

Bons de commande à récupérer
à Sofitel Ouaga 2000

- ① M. Abdoulaye ABOURBARKARY (PCN)
- ② M. Oumar Oued YALLY (Naurtany)
- ③ M^{re} Vicentia BOCCO (BENIN)
- ④ M. Ebrahima Cissé (RCI)
- ⑤ M. BOUTBOUYA Koumandian (Guinée)
- ⑥ M. Alassane JANE (Sénégal)
- ⑦ M.

Guinea

--- TST RLR ---

RP/DUA262810/DUA262810

SN/SU

7FEB08/0850Z

267D9F

1. SQUARE/EL HAHJ OUSMANE MR
- 2 2J 280 C 24FEB 7 CKYBKD HK1 0905 1025 *1A/
- 3 2J 301 C 24FEB 7 BK00UA HK1 1500 1620 *1A/
- 4 2J 301 C 27FEB 3 DUABKO HK1 1640 1800 *1A/E*
- 5 2J 281 C 28FEB 4 BKOCKY HK1 1950 2110 *1A/
- 6 AP OUA 226 50303550 - STMB TOURS - A
- 7 TK OK07FEB/DUA262810
- 8 SSR DTHS 1A AUTO XX IF SSR TKNA/E/M/C NOT RCVD BY 0817/12FEB /OUA LT
- 9 SSR DTHS 1A AUTO XX IF SSR TKNA/E/M/C NOT RCVD BY 0905/19FEB /OUA LT

P/S	NAME	TOTAL
1	SQUARE/EL HAHJ OUSMANE+	XOF 911200

FOP 10.000 Frais d'engagement

A. Doumbouya Koumandian

23/02/08	Conakry - Dakar	VT	6.40	7.55
24/02/08	Dakar - Ouaga	2J	15.05	21.55
27/02/08	Ouaga - Dakar	2J	9.30	12.20
27/02/08	Dakar - Conakry	VT	19.50	21.05

Karif :
 609 300
 + 377 900

 987 200
 10 000

 997 200

164.100
473.300



 **agipa**
MULTI-USAGES
C O P I L A S E R



 **agipa**
MULTI-USAGES
C O P I L A S E R



Ministère de l'Education Nationale
et de la Recherche Scientifique



RÉPUBLIQUE de GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité

N° 006 474 M.E.N.K.S/CAB/200...

Conakry le 06 FEV 2008

Le Ministre

A Monsieur le Président du Conseil d'Administration
de l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et
de l'Environnement rue de la Science-01BP 594
Ouagadougou 01- Burkina Faso

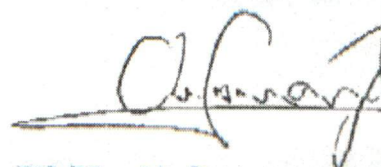

Monsieur,

Je voudrais vous remercier de l'invitation que vous avez bien voulu m'envoyer pour participer au Conseil d'Administration du Groupe EIER-ETSHER qui se tiendra à Ouagadougou les 25 et 26 Février 2008.

Je voudrais vous confirmer la participation de la Guinée à cette rencontre. La délégation guinéenne sera composée de :

1. **El Hadj Ousmane SQUARE** - Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique
2. **Bobo SOW** Conseiller au Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



El Hadj Ousmane SQUARE

EIER-ETSHER
Enregistré à l'Arriv
le 06 FEB 2008 *AAA*

**GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
FACILITE AFRICAINE DE L'EAU**

13 Avenue du Ghana
B.P. 323
1002 Tunis Belvédère
Tunisie
Téléphone: (216) 71 10 2139
Fax : (216) 71 103 744



Ref : AWF/LTR/TD/20/02/2008

Date : 21 FEV. 2008

Web Site : www.afdb.org/awf

COORDINATEUR

Mr. Paul GINIES

Directeur Général 2iE
Ouagadougou
Burkina Faso
E-mail : paul.ginies@2ie-edu-ord
bertrand.ficini@2-edu.org

Objet : Invitation à l'occasion de les tenues du Groupe EIER-ETSHER du 25 au 27 février 2008 à Ouagadougou

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre invitation relative au Comité des experts, au Conseil des Ministres du Groupe EIER-ETSHER et à la réunion du Comité de Pilotage du Projet 2iE/AIST et je vous en remercie.

J'ai le plaisir de vous informer que M. Torbjorn Damhaug, Spécialiste Principal GIRE de la Facilité Africaine de l'Eau (FAE) assisterai aux réunions au nom de la Facilité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de ma parfaite considération.

Abdirahman BEILEH

Marche J. Claude (SOFITEL)

21

H5990 accord, en

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE
Ouagadougou du 25 au 26 février 2008
PLANNING DES ARRIVEES ET DES DEPARTS

N°	NOM & PRENOMS	PROVENANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	CIE	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	CIE	OBSER-VATIONS
2	OK BC Ibrahima CISSE	ABIDJAN	Ministre ou Représentant	23/02/2008	15h15	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	16h10	2J	confirmé
3	OK BC à refaire PCA Abdoulaye ABOUBAKARY	YAOUNDE	PCA	21/02/08 23/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
4	BC à faire Datcha BOUWASSI Kedessa	LOME	Représentant du Ministre	23/02/2008	22h00	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	17H15	2J	Confirmé
5	OK BC Jean NKUETE	YAOUNDE	Vice-Premier Ministre	24/02/2008	14h30	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
6	OK BC Jean OSSIBI	BRAZZAVILLE	Représentant du Ministre	24/02/2008	14h30	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
7	PARIS Antoine GRASSIN	PARIS	MAE	24/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga	26/02/2008	21h30	AF	confirmé
8	BC à faire Mahaman MOUSSA	NIAMEY	Ministre	24/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga	26/02/2008	21h30	AF	Confirmé
9	remplace N. Soukore DOUMBOUYA Koumandian	CONAKRY	Conseiller	24/02/2008	21h55	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	09H30	2J	confirmé
10	BC faire Alassane KANE	DAKAR	Ministre	24/02/2008	21h55	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	9h30	2J	confirmé
11	BC à faire Oumar OULD YALLY	NOUAKCHOTT	Ministre	24/02/2008	21h55	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	09H30	2J	Confirmé

N°	NOM & PRENOM5	PROVENANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	CIE	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	CIE	OBSER-VATIONS
12	Dieudonné PAMBO	LIBREVILLE	Ministre	25/02/2008	13H50	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17H00	VU	confirmé
1	Jean Luc NAHEL	PARIS	CPU	25/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	26/02/2008	21h30	AF	confirmé
13	Frannie LEAUTIER	TOULOUSE	Comité Stratégique	25/02/2008	21h05	AF	Sofitel Ouaga	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
14	Michèle GENDREAU MASSALOUX	PARIS	Mission Union pour la Méditerranée	25/02/2008	21h05	AF	Sofitel Ouaga	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
15	Vicentia BOCCO	COTONOU	Ministre	25/02/2008	22h45	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	17H15	2J	Confirmé

Be à faire

*prise en charge
TAE*

per

Be OK

Be OK

Be à faire

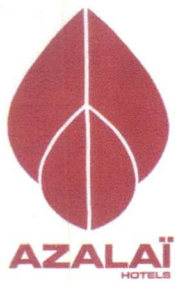
Conseil d'Administration de la Fondation 2IE

Ouagadougou du 25 au 26 février 2008

Deuxième version

PLANNING DES ARRIVEES ET DES DEPARTS

NOM & PRENOM5	PROVENANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	CIE	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	CIE	OBSER-VATIONS
Jean Marie MINKOULOU	YAOUNDE	Représentant du DG auprès du PCA	21/02/2008	20h30	2J	H. Indépendance	28/02/2008	17h00	2J	confirmé
Gilles BARBIER	PARIS	Consultant	23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	01/03/2008	23h30	AF	confirmé
Capucine EDOU	PARIS	coopération universitaire et de la formation prof.	23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
Etienne EHILE EHOUAN	ABIDJAN	Président CRUFAOCI	24/02/2008	14h30	VU	H. Indépendance	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
Dominique ASSIE	PARIS	AUF	24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance Silmandé * Résa seulement	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
Jacqueline GUIBAL	MONTPELLIER		24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance				
Patricia POL	PARIS		24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance				
Jean Charles TALL	DAKAR	Architecte	24/02/2008	21h55	2J	H. Indépendance	01/03/2008	20h00	V7	confirmé
Jean Luc NAHEL	PARIS	CPU	25/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	26/02/2008	21h30	AF	confirmé



SOCIETE BURKINABE DE PROMOTION HOTELIERE SBPH - SA

HOTEL INDEPENDANCE

Ouagadougou, le 09 février 2008

Doit : **EIER**

FACTURE PRO FORMA

Concerne frais de séjour des personnalités suivantes : BARBIER Gilles, MINKOULOU Jean Marie, EDOU Capucine, ASSIE Dominique, LEAUTIER Frannie, GENDREAU MASSALOUX Michèle et NAHEL Jean Luc arrivée prévue à partir du 21 février 2008 soit un total de 29 nuitées.

Désignation	Nbre de nuitée	Prix Unitaire	Montant Total
Chambre	29	39 619	1 148 951
T V A	29	7 131	206 799
Taxe de Développement Touristique (TDT)	29	1 000	29 000
Taxe de Développement Communale (CDC)	07 chambres	1 500	10 500
Montant total			1 395 250

Arrêté la présente facture pro forma à la somme de **Un Million Trois Cent Quatre Vingt
Quinze Mille Deux Cent Cinquante Francs CFA. /.**

TRAORE Serge Auguste


Chef de Réception



Société Anonyme à Conseil d'Administration au Capital de 500 millions de F CFA
Siège social - Avenue du Président Aboubacar Sangoulé LAMIZANA - Secteur N° 4
01 BP 127 Ouagadougou 01 - BURKINA FASO
Tél. : (226) 50 30 60 63/64 - Fax : (226) 50 30 67 67
E-Mail : independance@azalaihotels.com - Site Web : <http://www.online.net>
RC : N° BF OUA 2004 B 2589 - Régime d'imposition : RN - Division Fiscale : DGE/K1
IFU : N° 00000622E - Agrément : N° 93/2005
Compte : BOA N° 01267360014 Siège Ouagadougou

7/02/2008

212 / groupe BIER-STATISTE

Fax 50 31 24 24

tel. 50 49 28 00

Hôtel Euro'pennance

Fax 50 30 67 67

l'attention de M.

Tironez seige.

22

11

- Merci d'effectuer des réservations de chambres

(prise en charge chambres uniquement) pour

les personnes dont la liste est ci-jointe.

Vous voudrez bien ne faire parvenir une

facture professionnelle correspondante (pour B

ceux qui ont confirmé.

Centrale nuit

1 rue Badois

tel. 50 49 28 18

NUMERO DE FAX : 0022650312724
NOM : 2IE

NOM/NUMERO : 50306767
PAGE : 2
DEBUT : 07-FEV-2008 15:52 JEU
DUREE : 00'20"
MODE : STAND. ECM
RESULTATS : [O.K]

- Nous d'effectuer des réservations de chambre
(prise en charge chambres uniquement) pour
les personnes dont la liste est ci-jointe.
Vous voyez bien ne faire parvenir une
feuille propre correspondante (pour B
ceux qui ont confirmé.
Cordialement

Michel Badojo
Fax 50 30 67 67
M. Hattoum de M.
Traverse Serge.

2IE/Anoupe BIER-ESTATE
Fax 50 31 24 24
Tel. 50 49 28 00

A

B

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE
Ouagadougou du 25 au 26 février 2008

PERSONNALITES A HEBERGER A L'HOTEL INDEPENDANCE

NOM & PRENOMS	PROVE-NANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	CIE	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	CIE	OBSER-VATIONS
Jean Marie MINKOULOU	YAOUNDE		21/02/2008	20h30	2J	H. Indépendance	28/02/2008	17h00	2J	confirmé
Gilles BARBIER	PARIS		23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	01/03/2008	23h30	AF	confirmé
Capucine EDOU	PARIS		23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
X Dominique ASSIE	PARIS		24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
Jacqueline GUIBAL	MONTPELLIER		24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance				Date de retour à communiquer
Patricia POL	PARIS		24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance				Date de retour à communiquer
X Frannie LEAUTIER	TOULOUSE		25/02/2008	21h55	AF	H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
X Michèle GENDREAU MASSALOUX	PARIS		25/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
Jean Luc NAHEL	PARIS		25/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	26/02/2008	21h30	AF	confirmé

A. Jean-Charles Fall 24/02 21h55
01/03/ 20h00

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE

Ouagadougou du 25 au 26 février 2008

PLANNING DES DEPARTS

N°	NOM & PRENOM5	PROVENANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	CIE	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	CIE	OBSER- VATIONS
1	Mahaman MOUSSA	NIAMEY	Ministre	24/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga	26/02/2008	21h30	AF	Confirmé
2	Antoine GRASSIN	PARIS	MAE	24/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga	26/02/2008	21h30	AF	confirmé
3	Jean Luc NAHEL	PARIS	CPU	25/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	26/02/2008	21h30	AF	confirmé
4	Ousseini BACHIR	NIAMEY	Expert	24/02/2008	17h50	AF	Splendid Hôtel	26/02/2008	21h30	AF	Confirmé
5	Peter GLAUSE	PARIS	Juriste	25/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	26/02/2008	21h30	AF	confirmé
6	Moctar EL OULD MOHAMED MOHAMED	NOUAKCHOTT	Représentant	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	09H30	2J	Confirmé
7	Amari LATH	ABIDJAN	Commissaire aux cptes	20/02/2008	15h20	VU	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h00	VU	Confirmé
8	Edmée ABOUATTIER- MANSILLA	ABIDJAN	DG Ens. Sup	24/02/2008	14h15	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	2J	confirmé
9	Ibrahima CISSE	ABIDJAN	Ministre	23/02/2008	15h15	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	16h10	2J	confirmé
10	Vali SIDIBE	ABIDJAN	Représentant	24/02/2008	14h15	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	2J	confirmé
11	Bobo SOW	CONAKRY	Représentant	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	confirmé
12	Mamadou CAMARA	BAMAKO	Expert	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	Confirmé
13	Aurelien Wooro TCHEMI TCHEMBI	LOME	Représentant	23/02/2008	22h00	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	17H15	2J	Confirmé
14	Ambroise MEDEGA	COTONOU	Expert	23/02/2008	22H00	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	17H15	2J	Confirmé

15	Datcha BOUWASSI Kedessa	LOME	Réprésentant du Ministre	23/02/2008	22h00	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	17H15	2J	Confirmé
16	Dominique ASSIE	PARIS	AUF	24/02/2008	17h50	AF	H. SILMANDE	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
17	Vincent DOLLE	MONTPELLIER	CIHEAM-IAMM	24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
18	Alassane KANE	DAKAR	Ministre	24/02/2008	21h55	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	9h30	2J	confirmé
19	Gora NDIAYE	DAKAR	Expert	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	9h30	2J	confirmé
20	Abdoulaye GOURO S.	BOBO	CIRDES	24/02/2008	18h30	2J	H. Indépendance	27/02/2008		2J	Confirmé
21	Dieudonné PAMBO	LIBREVILLE	Ministre	25/02/2008	13H50	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17H00	VU	confirmé
22	Etienne EHILE EHOUAN	ABIDJAN	Président CRUFAOCI	24/02/2008	14h30	VU	H. Indépendance	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
23	Gatien BILOA	YAOUNDE	Représentant	24/02/2008	14h30	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008 29/02/08	17h00	VU	confirmé
24	Jean Marie MINKOULOU	YAOUNDE	Représentant du DG auprès du PCA	21/02/2008	20h30	2J	H. Indépendance	28/02/2008	17h00	2J	confirmé
25	Jean OSSIBI	BRAZZAVILLE	Représentant du Ministre	24/02/2008	14h30	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
26	Monsieur BADGI	LIBREVILLE	Représentant	24/02/2008	13h50	VU	Splendid Hôtel	28/02/2008	17h00	VU	Confirmé
27	Capucine EDOU	PARIS	coopération universitaire et de la formation prof.	23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
28	Frannie LEAUTIER	TOULOUSE	Comité Stratégique	25/02/2008	21h05	AF	Sofitel Ouaga	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
29	Jacqueline GUIBAL	MONTPELLIER	Comité Stratégique	24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
30	Michèle GENDREAU MASSALOUX	PARIS	Mission Union pour la Méditerranée	25/02/2008	21h05	AF	Sofitel Ouaga	28/02/2008	21h30	AF	confirmé

31	Jean Charles TALL	DAKAR	Architecte	24/02/2008	21H55	2J	H. Indépendance	01/03/2008	20H00	2J	Confirmé
32	Gilles BARBIER	PARIS	Consultant	23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	01/03/2008	23h30	AF	confirmé
33	Isabelle POULIQUEN	MARSEILLE		26/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance	01/03/2008	23H40	AF	confirmé



GRUPE DES ECOLES
EIER - ETSHER

Mme BADOLO

Hôtel Indépendance

Ouaga, le 24/02/08

Messieurs,

Merci de faire une réservation pour 2 personnes qui arrivent aujourd'hui :

Monsieur Vali SIDIBE

Madame Edmée ABOUATTIER - RANSILLA.

Départ prévu le 27/02/08

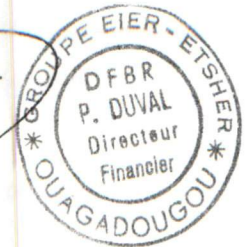
Preise en charge des chambres seules par le Groupe EIER. ETSHER.

Cette réservation vous sera confirmée demain par Madame BADOLO.

Merci de prendre en charge les chambres de

- Antoine GRASSIN
- Capucine EDOW

Patrick DUVAL



Bénin • Burkina Faso • Cameroun • Centrafrique • Congo • Côte d'Ivoire • Gabon • Guinée • Mali • Mauritanie • Niger • Sénégal • Tchad • Togo

EIER

01 B.P. 594 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Tél. : (226) 30 20 53 - 30 71 16/17
E-mail : eier@eier.org

GRUPE DES ECOLES EIER - ETSHER

01 B.P. 594 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Tél. : (226) 30 20 53 - 30 71 16/17 - Fax : (226) 31 27 24
Web : www.eieretsher.org

ETSHER

01 B.P. 594 Ouagadougou 01 - Burkina Faso
Tél. : (226) 31 92 03/04/18/25 - Fax : (226) 31 92 34
E-mail : etsher@etsher.org

FICHE D'ENGAGEMENT DE DEPENSE N° 12513

Exercice budgétaire : 2008	Année scolaire	Réf. Dpt ou Sce
Emetteur R. BAMBLO	Fonction c.s. fact. Regl. Recouv.	Signature
Convention 2iE		Rubrique / Ligne

Nature de la dépense	Qté	P.U	Montant
Conseil d'Administration du 2iE du 25 au 26/02/08			
—			
Penalité pour réémission duplicata billet A. Mamadou CATANA Représentant du Mali (billet d'avion perdu)			30 000
(A justifiée)			

TOTAL GENERAL (A) 30.000

Mode et date de règlement

Disponibilité budgétaire Antérieure (B)	Disponibilité budgétaire Après engagement (B - A)
---	---

Contrôle	Service ou Département	Nom	Date	Signature
Responsable budgétaire				
Contrôle interne	A.E	H. TCHIEGNONS		
DFBR	DFBR	P. DUVAL		
Directeur Général				

Washington, D.C. - 02. Inst

Amesbury, Mass

Je n'ai pu te parler, mais

l'information pr' avant de partir

de l'agence, j'ai pu te voir

de l'agence et j'ai pu te voir
à 12h 15 (c'est d'ailleurs, j'ai

espérer que cette journée sera payée

Une me remercie

Jeau 058721

Représentant du Congo

~~Amesbury~~

Vin Hoki Softel

CH. 811

DE

IE/ Groupe EIER-ETSIER

Tel. 50 49 28 18

Ave Badolo

n

Splendid Hotel

Fax 50 31 24 54

n Vallentian de N. Yves

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint la dernière version
de la liste des personnalités à héberger dans votre
hôtel.

Merci de me faire parvenir, le plus rapidement
possible, une facture proforma afin que nous
puissions vous déposer un bon de commande.

Bonne réception.

Cordialement,

Ave Badolo

tel. 70 22 47 71

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE
Ouagadougou du 25 au 26 février 2008
PLANNING DES ARRIVEES ET DES DEPARTS

N°	NOM & PRENOM5	PROVENANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	CIE	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	CIE	OBSER-VATIONS
1	Aurelien Woro TCHEMI TCHEMI	LOME	Représentant	23/02/2008	22h00	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	17H15	2J	4 Confirmé
2	Ambroise MEDEGA (remplace M. SANGARE Machioud)	COTONOU	Expert	23/02/2008	22H00	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	17H15	2J	4 Confirmé
3	Monsieur BADGI (remplace M. MAMFOUBI)	LIBREVILLE	Représentant	24/02/2008	13h50	VU	Splendid Hôtel	28/02/2008	17h00	VU	4 Confirmé
4	Edmée ABOUATTIER- MANSILLA	ABIDJAN	DG Ens. Sup	24/02/2008	14h15	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	2J	confirmé
5	Valt SIDIBE	ABIDJAN	Représentant	24/02/2008	14h15	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	2J	confirmé
6	Gatien BILOA	YAOUNDE	Représentant	24/02/2008	14h30	VU	Splendid Hôtel	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
7	Bobo SOW	CONAKRY	Représentant	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	3 confirmé
8	Mamadou CAMARA (remplace M. KEITA Mamadou)	BAMAHO	Expert	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	3 Confirmé
9	Ousseini BACHIR	NIAMEY	Expert	24/02/2008	17h50	AF	Splendid Hôtel	26/02/2008	21h30	AF	2 Confirmé
10	Gora NDIAYE (remplace Mme SECK Anta)	DAKAR	Expert	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	9h30	2J	3 confirmé
11	Moctar EL OULD MOHAMED MOHAMED	NOUAKCHOTT	Représentant	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	09H30	2J	3 Confirmé

26

NUMERO DE FAX : 0022650312724
 NOM : 2IE

NOM/NUMERO : 50312454
 PAGE : 2
 DEBUT : 22-FEV-2008 08:30 VEN
 DUREE : 01'08"
 MODE : STAND. ECM
 RESULTATS : [O.K]

DE

2IE/Groupe GIEE-ESTHER

Tel. 50 49 28 18

Ave Bardo

n

Splendial Hotel

Fax 50 31 24 54

n l'attention de M. Yves

Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint la dernière version
 de la liste des personnalités à héberger dans votre
 hôtel.

Merci de me faire parvenir, le plus rapidement
 possible, une facture proforma afin que nous
 puissions vous déposer un bon de commande.

Bonne réception.

Cordialement,

Ave Bardo

tel 70 22 47 71

SOFITEL OUAGA 2000

(LIBYA HOTEL)

Avenue Pascal Zairé

01 BP 1603 Ouagadougou 01 BF

Tel +226 50 37 49 02/03

Fax +226 50 37 49 01/08

H5990@accor.com

www.sofitel.com

RELATIONS CLIENTÈLE - GUEST RELATIONS

Tel + 33 (0)1 69 36 79 66



SOFITEL
ACCOR HOTELS & RESORTS

A l'attention de : **ABDOULAYE ABOUBACAR**

N° Fax :

N° Téléphone:

De : **DRABU AIDA**Objet : **Confirmation de Réservation**

Date : Ouagadougou, le February 7, 2008

Réf. : MD/AIDA 24115

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000 et c'est avec plaisir que nous vous confirmons votre réservation pour un séjour de 6 nuits,

Arrivée le : 21/02/08

Départ le : 27/02/08

1 chambre de type SQCZ au tarif journalier de 13.000 FCFA la chambre pour 1 personne.

Le petit-déjeuner continental en chambre ou en buffet au restaurant est à 9.000 FCFA par personne et par jour.

La taxe de séjour est de 2.500 FCFA par jour et par personne.

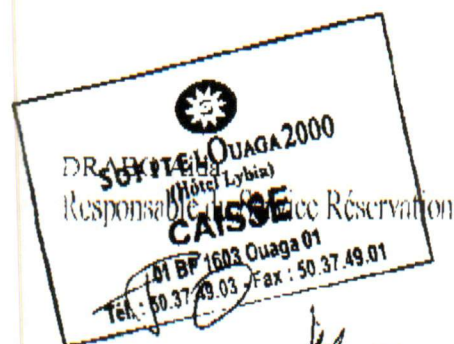
La taxe touristique est de 1.000 FCFA par le séjour.

Votre réservation N° 24115 est garantie jusqu'à 19 heures (heure locale). Pour toute arrivée après 19 heures, veuillez nous faire parvenir, dès que possible, un numéro de carte de crédit, sa date d'expiration ainsi que le nom du porteur ou une confirmation écrite sous forme de prise en charge.

En cas de non annulation après 19 heures, le jour de l'arrivée, l'hôtel se réserve le droit de disposer de la chambre et de facturer au client une somme égale à la première nuit.

Nous vous conseillons notre carte de fidélité intitulée "Accor Favourite Guest" qui vous donne droit à une réduction de 20% en semaine et de 30% le week end. Cette carte ne vous coûtera que 130 euros/an et vous permettra de gagner des points transformables en chèque endecaux.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000, et vous assurant d'ores et déjà de nos meilleures amitiés, nous vous prions d'accepter, l'expression de nos salutations les meilleures.



LAAICO-Burkina

Société Anonyme

au capital de 31.570.080.000 FCFA

R.C : BF OUA 2005 B 859

Régime du réel normal

Division fiscale : DGE

IFU N° 00005674R

BSIC N° 02 009 70 000 12 -97- Ouagadougou

SGBR N° 11 535 100 401 83 - Ouagadougou

LA CONSULTATION ET L'ORGANISATION

<<LACORG>>

PRESTATION DE SERVICE D'ORGANISATION

Service Clé en Main

Burkina Faso
Unité- Progrès -Justice



01 BP 1784 Ouagadougou 01- Tél.:50 35 34 79 / Cél.: 70 23 88 21

Ouagadougou le 12/02/08

FACTURE N° 0015/02/0/08

DOIT : 2iE/CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES MINISTRES DE LA FONDATION 2iE

Désignation / Prestation		Coût de la Prestation
TRANSPORT		3 200 000
SECURITE	Forfait	500 000
ACCUEIL		700 000
AEROPORT		350 000
Assistance à l'organisation : Accueil des participants Organisation des cérémonies officielles, Management protocolaire de l'ensemble du programme et des scenarii des conseils	Forfait FCFA	500 000
TOTAL		5 250 000

Arrêté la présente facture à la somme de : Cinq millions deux cent cinquante mille (5 250 000) FCFA

Saïd Yaguibou
Le Gérant
Consultant Management
Protocolaire et Prestation de
Service d'Organisation
Tél 70 23 88 21 BF.

Saïd YAGUIBOU

DISPONIBILITE

EXPERIENCE

SATISFACTION

LA CONSULTATION ET L'ORGANISATION

<<LACORE>>

PRESTATION DE SERVICE D'ORGANISATION

Service Clé en Main

Burkina Faso
Unité- Progrès -Justice

01 BP 1784 Ouagadougou 01- Tél.:50 35 34 79 / Cél.: 70 23 88 21

Ouagadougou le 12/02/08

FACTURE N° 0015/02/0/08

DOIT : 2iE/CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES MINISTRES DE LA FONDATION 2iE

Désignation / Prestation		Coût de la Prestation
TRANSPORT		3 200 000
SECURITE	Forfait	500 000
ACCUEIL		700 000
AEROPORT		350 000
Assistance à l'organisation : Accueil des participants Organisation des cérémonies officielles, Management protocolaire de l'ensemble du programme et des scenarii des conseils	Forfait FCFA	500 000
TOTAL		5 250 000

Arrêté la présente facture à la somme de : Cinq millions deux cent cinquante mille (5 250 000) FCFA

Saïd Yaguibou
Le Gerant
Consultant Management
Protocolaire et Prestation de
Service d'Organisation
Tél: 70 23 88 21 BF.
Saïd YAGUIBOU

DISPONIBILITE

EXPERIENCE

SATISFACTION

LA CONSULTATION ET L'ORGANISATION

«LACORG»

PRESTATION DE SERVICE D'ORGANISATION

Service Clé en Main

Burkina Faso
Unité- Progrès -Justice



01 BP 1784 Ouagadougou 01- Tél.:50 35 34 79 / Cél.: 70 23 88 21

Ouagadougou le 12/02/08

FACTURE N° 0015/02/0/08

DOIT : 2iE/CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES MINISTRES DE LA FONDATION 2iE

Désignation / Prestation		Coût de la Prestation
TRANSPORT		3 200 000
SECURITE	Forfait	500 000
ACCUEIL		700 000
AEROPORT		350 000
Assistance à l'organisation : Accueil des participants Organisation des cérémonies officielles, Management protocolaire de l'ensemble du programme et des scenarii des conseils	Forfait FCFA	500 000
TOTAL		5 250 000

Arrêté la présente facture à la somme de : Cinq millions deux cent cinquante mille (5 250 000) FCFA

Saïd Yaguibou
Le Gérant
Consultant Management
Protocolaire et Prestation de
Service d'Organisation
Tél 70 23 88 21 BF.

Saïd YAGUIBOU

DISPONIBILITE

EXPERIENCE

SATISFACTION

Groupe 2ie
EIER-ESTHER

Comité d'Organisation des
Conseils d'Administration et
Des Ministres de la Fondation 2iE
25-26 Février 2008

Commission Accueil – Protocole – Transport

BUDGET PREVISIONNEL

N° d'ordre	Désignation		Montant en FCFA
1	<u>TRANSPORT</u>	Location de seize (16) Véhicules Ministériels du 24 au 27 Février 30 000 x 16 x 4 jrs	1 920 000
		Carburant (15 000/ véhicule/jr) 15 000 x 16 x 4jrs	960 000
		Perdiems des chauffeurs (5000/jr/chauffeur) 5 000 x 16 x 4jrs	320 000
2	<u>SECURITE</u>	Dispositif sécuritaire dans les hôtels et aux lieux des conseils (siège du groupe 2iE) Forfait	500 000
3	<u>ACCUEIL</u>	Hôtesses d'accueils (10 hôteses pendant 5 jours) 10 000 x 10 x 5	500 000
		Auxiliaires de protocole (02) Forfait : 100 000 x 2	200 000
4	<u>AEROPORT</u>	Police Spéciale/ Salon Ministériel (Forfait)	100 000
		Brigade Territoriale Gendarmerie Aéroport (Forfait)	100 000
		Bagagistes (Forfait)	150 000

5	<u>PRESTATION DE SERVICE D'ORGANISATION</u>	Assistance à l'organisation : Accueil des participants, organisation des cérémonies officielles, management protocolaire de l'ensemble des programmes et des scenarii des conseils. Forfait	500 000
TOTAL			5 250 000

Arrête le présent budget a la somme de *cinq millions deux cent cinquante mille (5 250 000) Francs CFA*

Le Responsable



Saïd YAGUIBOU

SOFITEL OUAGA 2000

N° Facture	Prénom	Nom	Date Arrivée	Date retour	Nombre Nuitées	Montant HT Facture Définitive	Montant HT Facture Proforma (nouvelle)	Montant HT Facture Proforma (ancienne)	Différence
11370 / 2	GATIEN	BILOA	24/02/2008	28/02/2008	4	435 653	436 823	436 823	-1 170
11371 / 2	KEDESSA	BOUWASSI	23/02/2008	27/02/2008	4	435 653	436 823	436 823	-1 170
11372 / 2	JEAN	OSSIBI	24/02/2008	28/02/2008	4	435 653	435 653	436 823	-1 170
11373 / 2	MICHELE	G. MASSALOUX	25/02/2008	28/02/2008	3	327 364	327 364	328 354	-990
11374 / 2	FRANNIE	LEAUTIER	25/02/2008	28/02/2008	3	327 364	327 364	328 354	-990
11375 / 2	DIEUNNE	PAMBO	25/02/2008	28/02/2008	3	327 364	327 364	328 354	-990
11376 / 2	EL MOCTAR OULD	MOHAMED	24/02/2008	27/02/2008	3	327 364	327 364	328 354	-990
11377 / 2	MOUSSA	MAHAMAN	24/02/2008	26/02/2008	2	219 076	219 076	219 886	-810
11378 / 2	ANTOINE	GRASSIN	24/02/2008	26/02/2008	2	219 076	219 076	219 886	-810
11378 / 2	JEAN LOUIS	LOEMBE	25/02/2008	28/02/2008	3	195 669	195 669	196 659	-990

MOIS DE AVRIL 2008

CASES DE PASSAGE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Ch n° 1																															
Ch n° 2																															
Ch n° 3	HUBERT/DESA/ Départ à 2h40)																														
Ch n° 4																															

VILLA EX-GAUTHIER

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Ch n° 1	Mlle SARA PIAVOSKY/Américaine/Chercheuse																														
Ch n° 2																															
Ch n° 3																															

VILLA EX-TRAORE Bakary

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
Ch n° 1	BARAQUIN Y./DG/(20h15)					Pr. Jean Pierre CALISTE/SMQ/																														
Ch n° 2	A. REPETTI/GVEA																																			
Ch n° 3	SAUVAT N./DESA(23H40)																																			

DIR/PG/SS

ATTESTATION

Je soussigné Paul GINIES, Directeur Général, agissant au nom et pour le compte du ZiE sis 01 BP 594 Ouagadougou 01 Burkina Faso, certifie que :

- Capucine EDOU
- Jacqueline GUIBAL
- Patricia POL
- Frannie LEAUTIER
- Michèle GENDREAU MASSALOUX
- Jean-Luc NAHEL
- Dominique ASSIE
- Antoine GRASSIN

de nationalité française, sont invités au ZiE (Groupe EIER-ETSHER) dans le cadre de la réunion du Conseil des Ministres du Groupe EIER-ETSHER et de celle du Conseil d'Administration de la Fondation ZiE prévues les 25 et 26 février 2008.

A ce titre, ils bénéficient des dispositions de l'article 4 de l'Accord de Siège signé le 6 mars 1998 entre le Gouvernement du Burkina Faso et les Écoles Inter-Etats, accordant la gratuité du visa.

Le visa leur sera délivré à leur arrivée à l'aéroport international de Ouagadougou.

Fait à Ouagadougou, le 8 février 2008, pour servir et valoir ce que de droit.

Le Directeur Général du ZiE


Paul GINIES



Groupe 2ie
EIER-ESTHER

Comité d'Organisation des
Conseils d'Administration et
Des Ministres de la Fondation 2iE
25-26 Février 2008

Commission Accueil – Protocole – Transport

BUDGET PREVISIONNEL

N° d'ordre		Désignation	Montant en FCFA
1	<u>TRANSPORT</u>	Location de seize (16) Véhicules Ministériels du 24 au 27 Février 30 000 x 16 x 4 jrs	1 920 000
		Carburant (15 000/ véhicule/jr) 15 000 x 16 x 4jrs	960 000
		Perdiems des chauffeurs (5000/jr/chauffeur) 5 000 x 16 x 4jrs	320 000
2	<u>SECURITE</u>	Dispositif sécuritaire dans les hôtels et aux lieux des conseils (siège du groupe 2iE) Forfait	200 000
3	<u>ACCUEIL</u>	Hôtesses d'accueils (2 pendant 5 jours) (5 pendant 5 jours)	240 000
		Auxiliaire de protocole Forfait :	100 000
4	<u>AEROPORT</u>	Accueil des officiels au Salon Ministériel	170 000

AVC

AVC

50% AVC

AVC

5	<u>PRESTATION DE SERVICE D'ORGANISATION</u>	Assistance à l'organisation : Accueil des participants, organisation des cérémonies officielles, management protocolaire de l'ensemble des programmes et des scenarii des conseils. Forfait	250 000
TOTAL		4 160 000	

) Avc 50^{0/10}

Arrête le présent budget a la somme de quatre millions cent soixante mille (4 160 000) Francs CFA

Le Responsable



Saïd YAGUIBOU

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE

Ouagadougou du 25 au 26 février 2008

PLANNING D'ARRIVEE ET DE DEPART

NOM & PRENOMS	PROVENANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	CIE	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	CIE	OBSER-VATIONS
Amari LATH	ABIDJAN	Com aux cptes	20/02/2008	15h20	VU	Splendid	27/02/2008	16h00	VU	Confirmé
Abdoulaye ABOUBAKARY	YAOUNDE	PCA	21/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
Jean Marie MINKOULOU	YAOUNDE	Représentant du DG auprès du PCA	21/02/2008	20h30	2J	H. Indépendance	28/02/2008	17h00	2J	confirmé
MAMFOUBI	LIBREVILLE	Représentant	23/02/2008	15h15	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	2J	
	LIBREVILLE	Ministre ou Représentant	23/02/2008	15h15	2J		27/02/2008	16h10	2J	
Gilles BARBIER	PARIS	Consultant	23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	01/03/2008	23h30	AF	confirmé
SANGARE Oumar Machioud	COTONOU	Représentant	23/02/2008	22h00	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	17H15	2J	
	COTONOU	Ministre ou Représentant	23/02/2008	22h00	2J		27/02/2008	17H15	2J	
Capucine EDOU	PARIS	Sous direction de la coopération universitaire et de la formation prof.	23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
Ousseini BACHIR	NIAMEY	Représentant	24/02/2008	9h15	2J	Splendid Hôtel	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
	NIAMEY	Ministre ou Représentant	24/02/2008	9h15	2J		28/02/2008	17h00	VU	confirmé
Etienne EHILE EHOUAN	ABIDJAN	Président CRUFAOCI	24/02/2008	14h30	VU	Splendid Hôtel	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
Vali SIDIBE	ABIDJAN	Représentant	24/02/2008	14h30	VU	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h00	VU	
	ABIDJAN	Ministre	24/02/2008	14h30	VU		28/02/2008	17h00	VU	

NKUETE Jean	YAOUNDE	Vice-Président	24/02/2008	14h30	VU		28/02/2008	17h00	VU	confirmé
Gatien BILOA	YAOUNDE	Représentant	24/02/2008	14h30	VU	Splendid Hôtel	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
Jean OSSIBI	BRAZZAVILLE	Représentant du Ministre	24/02/2008	14h30	VU		28/02/2008	17h00	VU	confirmé
Dominique ASSIE	PARIS	AUF	24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
Jacqueline GUIBAL	MONTPELLIER		24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance				
Patricia POL	PARIS		24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance				
Bobo SOW	CONAKRY	Représentant	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	confirmé
EI Hadj Ousmane SQUARE	CONAKRY	Ministre	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	confirmé
Mamadou KEITA	BAMAKO	Représentant	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	
	BAMAKO	Ministre	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	
Jean Charles TALL	DAKAR	Architecte	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	01/03/2008	20h00	V7	confirmé
Anta SECK	DAKAR	Représentant	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	9h30	2J	
	DAKAR	Ministre	24/02/2008	21h55	2J		27/02/2008	9h30	2J	
OULD MOHAMED Mohamed EI Mouta	NOUAKCHOTT	Représentant	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	9h30	2J	
	NOUAKCHOTT	Ministre	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	9h30	2J	
Frannie LEAUTIER	TOULOUSE		25/02/2008	21h55	AF	H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé

ou
Cours

4

4

4

4

4

etc

etc

Michèle GENDREAU MASSALOUX	PARIS	Mission Union pour la Méditerranée	25/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
Jean Luc NAHEL	PARIS	CPU	25/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	26/02/2008	21h30	AF	confirmé

675

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE
Ouagadougou du 25 au 26 février 2008
PLANNING DES ARRIVEES ET DES DEPARTS

NOM & PRENOM5	PROVENANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	CIE	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	CIE	OBSER-VATIONS
Amari LATH	ABIDJAN	Commissaire aux cptes	20/02/2008	15h20	VU	Splendid <i>OK</i>	27/02/2008	16h00	VU	Confirmé
Abdoulaye ABOUBAKARY	YAOUNDE	PCA	21/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga <i>OK</i>	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
Jean Marie MINKOULOU	YAOUNDE	Représentant du DG auprès du PCA	21/02/2008	20h30	2J	H. Indépendance <i>OK</i>	28/02/2008	17h00	2J	confirmé
MAMFOUBI	LIBREVILLE	Représentant	23/02/2008	15h15	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	2J	
	LIBREVILLE	Ministre ou Représentant	23/02/2008	15h15	2J	<i>SOFITEL</i>	27/02/2008	16h10	2J	
Gilles BARBIER	PARIS	Consultant	23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance <i>OK</i>	01/03/2008	23h30	AF	confirmé
SANGARE Oumar Machioud	COTONOU	Représentant	23/02/2008	22h00	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	17H15	2J	
	COTONOU	Ministre ou Représentant	23/02/2008	22h00	2J	<i>SOFITEL</i>	27/02/2008	17H15	2J	
Capucine EDOU	PARIS	Sous direction de la coopération universitaire et de la formation prof.	23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance <i>OK</i>	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
Ousseini BACHIR	NIAMEY	Représentant	24/02/2008	9h15	2J	Splendid Hôtel	28/02/2008	21h30	AF	
	NIAMEY	Ministre ou Représentant	24/02/2008	9h15	2J	<i>SOFITEL</i>	28/02/2008	21h30	AF	
Etienne EHILE EHOUAN	ABIDJAN	Président CRUFAOCI	24/02/2008	14h30	VU	<i>H. Ind.</i> Splendid Hôtel	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
Vali SIDIBE	ABIDJAN	Représentant	24/02/2008	14h15	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	2J	
	ABIDJAN	Ministre ou Représentant	24/02/2008	14h15	2J	<i>SOFITEL</i>	28/02/2008	16h10	2J	

NKUETE Jean	YAOUNDE	Vice-Premier Ministre	24/02/2008	14h30	VU	SOPITEL	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
Gatien BILOA	YAOUNDE	Représentant	24/02/2008	14h30	VU	Splendid Hôtel	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
Jean OSSIBI	BRAZZAVILLE	Représentant du Ministre	24/02/2008	14h30	VU	SOPITEL	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
Dominique ASSIE	PARIS	AUF	24/02/2008	17h50	AF	Sirhand?? H. Indépendance	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
Jacqueline GUIBAL	MONTPELLIER		24/02/2008	17h50	AF	Vera. reuley H. Indépendance				
Patricia POL	PARIS		24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance				
Bobo SOW	CONAKRY	Représentant	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	confirmé
El Hadj Ousmane SOUARE	CONAKRY	Ministre	24/02/2008	16h20	2J	SOPITEL Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	confirmé
Mamadou KEITA	BAMAKO	Représentant	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	
	BAMAKO	Ministre ou Représentant	24/02/2008	16h20	2J	SOPITEL Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	
Jean Charles TALL	DAKAR	Architecte	24/02/2008	21h55	2J	H. Indépend. Splendid Hôtel	01/03/2008	20h00	V7	confirmé
Anta SECK	DAKAR	Représentant	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	9h30	2J	
	DAKAR	Ministre ou Représentant	24/02/2008	21h55	2J	SOPITEL	27/02/2008	9h30	2j	
OULD MOHAMED Mohamed El Mocha	NOUAKCHOTT	Représentant	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	9h30	2J	
	NOUAKCHOTT	Ministre ou Représentant	24/02/2008	21h55	2J	SOPITEL Splendid Hôtel	27/02/2008	9h30	2J	
Frannie LEAUTIER	TOULOUSE		25/02/2008	21h55	AF	SOPITEL H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE


Ouagadougou du 25 au 26 février 2008

PERSONNALITES A HEBERGER AU SOFITEL OUAGA 2000

NOM & PRENOM5	PROVENANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	CIE	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	CIE	OBSER- VATIONS
Abdoulaye ABOUBAKARY	YAOUNDE	PCA	21/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
CISSE Ibrahima	ABIDJAN	Ministre ou Représentant	23/02/2008	15h15	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	16h10	2J	confirmé
NKUETE Jean	YAOUNDE	Vice-Premier Ministre	24/02/2008	14h30	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
Jean OSSIBI	BRAZZAVILLE	Représentant du Ministre	24/02/2008	14h30	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
El Hadj Ousmane SOUARE	CONAKRY	Ministre	24/02/2008	16h20	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	16h40	2J	confirmé
Frannie LEAUTIER	TOULOUSE	Comité Stratégique	25/02/2008	21h55	AF	Sofitel Ouaga	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
Michèle GENDREAU MASSALOUX	PARIS	Mission Union pour la Méditerranée	25/02/2008	21h05	AF	Sofitel Ouaga	28/02/2008	21h30	AF	confirmé

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE
Ouagadougou du 25 au 26 février 2008
PLANNING DES ARRIVEES ET DES DEPARTS

Mme BADOLO,
Pour paiement demain matin 9H
par Madame DIASSO à leurs
Hôtels respectifs
Merci



N°	NOM & PRENOMS	PROVENANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA			
1	Amari LATH	ABIDJAN	Commissaire aux cptes	20/02/2008	15h20	27/02/2008	16h00	NON		
2	Abdoulaye ABOUBAKARY	YAOUNDE	PCA	21/02/2008	17h50	27/02/2008	23h30	NON		
3	Jean Marie MINKOULOU	YAOUNDE	Représentant du DG auprès du PCA	21/02/2008	20h30	28/02/2008	17h00	NON		
4	CISSE Ibrahima	ABIDJAN	Ministre ou Représentant	23/02/2008	15h15	27/02/2008	16h10	4	60 000	240 000
5	Gilles BARBIER	PARIS	Consultant	23/02/2008	21h05	01/03/2008	23h30	NON		
6	Capucine EDOU	PARIS	coopération universitaire et de la formation prof.	23/02/2008	21h05	28/02/2008	21h30	NON		
7	TCHEMI TCHEMBI Wooro Aurelien	LOME	Réprésentant	23/02/2008	22h00	27/02/2008	17H15	4	40 000	160 000
8	MEDEGA Ambroise	COTONOU	Expert	23/02/2008	22H00	27/02/2008	17H15	4	40 000	160 000
9	MAMFOUMBI??? BADOLO	LIBREVILLE	Réprésentant	24/02/2008	13h50	28/02/2008	17h00	4.5	40 000	180 000
10	Edmée ABOUATTIER-MANSILLA	ABIDJAN	DG Ens. Sup	24/02/2008	14h15	27/02/2008	16h10	3	40 000	120 000
11	Vali SIDIBE	ABIDJAN	Représentant	24/02/2008	14h15	27/02/2008	16h10	3	40 000	120 000
12	Etienne EHILE EHOUAN	ABIDJAN	Président CRUFAOCI	24/02/2008	14h30	28/02/2008	17h00	4	60 000	240 000
13	NKUETE Jean	YAOUNDE	Vice-Premier Ministre	24/02/2008	14h30	28/02/2008	17h00	NON		
14	Gatien BILOA	YAOUNDE	Représentant	24/02/2008	14h30	28/02/2008	17h00	4	60 000	240 000

15	Jean OSSIBI	BRAZZAVILLE	Représentant du Ministre	24/02/2008	14h30	28/02/2008	17h00	4	60 000	240 000
16	Bobo SOW	CONAKRY	Représentant	24/02/2008	16h20	27/02/2008	16h40	3	40 000	120 000
17	<i>Docubouya Koumandia</i> El Hadj Ousmane SQUARE	CONAKRY	Ministre	24/02/2008	16h20	27/02/2008	16h40	3	60 000	180 000
18	CAMARA Mamadou	BAMA KO	Expert	24/02/2008	16h20	27/02/2008	16h40	3	40 000	120 000
19	Dominique ASSIE	PARIS	AUF	24/02/2008	17h50	27/02/2008	23h30	NON		
20	Jacqueline GUIBAL	MONTPELLIER	Comité Stratégique	24/02/2008	17h50	28/02/2008	21h30	NON		
21	ISABELLE POULIQUEN	MARSEILLE		24/02/2008	17h50	01/02/2008	23H40	NON		
22	Vincent DOLLE	MONTPELLIER	CIHEAM-IAMM	24/02/2008	17h50	27/02/2008	23h30	NON		
23	Antoine GRASSIN	PARIS	MAE	24/02/2008	17h50	26/02/2008	21h30	NON		
24	MOUSSA MOHAMANE	NIAMEY	Ministre	24/02/2008	17h50	26/02/2008	21h30	2.5	60 000	150 000
25	Alassane KANE	DAKAR	Ministre	24/02/2008	21h55	27/02/2008	9h30	3	60 000	180 000
26	Gora NDIAYE	DAKAR	Expert	24/02/2008	21h55	27/02/2008	9h30	3	40 000	120 000
27	OULD YALLY Oumar	MAURITANIE	Ministre	24/02/2008	21h55	27/02/2008	09H30	3	60 000	180 000
28	OULD MOHAMED MOHAMED EL Moctar	MAURITANIE	Représentant	24/02/2008	21h55	27/02/2008	09H30	3	40 000	120 000
29	Dieudonné PAMBO	LIBREVILLE	Ministre	25/02/2008	13H50	28/02/2008	17H00	3.5	60 000	210 000
30	Frannie LEAUTIER	TOULOUSE	Comité Stratégique	25/02/2008	21h05	28/02/2008	21h30	3.5	60 000	210 000

31	Michèle GENDREAU MASSALOUX	PARIS	Mission Union pour la Méditerranée	25/02/2008	21h05	28/02/2008	21h30	3.5	60 000	210 000
32	Jean Luc NAHEL	PARIS	CPU	25/02/2008	21h05	26/02/2008	21h30	3.5	60 000	210 000
33	BOCCO Vicentia	COTONOU	Ministre	25/02/2008	22h45	27/02/2008	17H15	2.5	60 000	150 000
34	GOURO S. Abdoulaye	BOBO	CIRDES	24/02/02008	VOIE TEREST.	27/02/2008	VOIE TEREST.	3	40 000	120 000
	MOUSSEINI <i>Bachir</i> DAMHAUG Torbjorn	NIAMEY	Représentant BAD	24/02/2008	17H50	26/02/2008	21H30	2.5 non	40 000	100 000
										4 080 000

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE
Ouagadougou du 25 au 26 février 2008
PLANNING DES ARRIVEES ET DES DEPARTS

N°	NOM & PRENOM5	PROVENANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	NBRE NUITEES	MONTANT	TOTAL
1	Ibrahima CISSE	ABIDJAN	Ministre	23/02/2008	15h15	Sofitel Ouaga	27/02/2008	16h10	4	60 000	240 000
2	Aurelien Wooro TCHEMI TCHEMBI	LOME	Représentant	23/02/2008	22h00	Splendid Hôtel	27/02/2008	17H15	4	40 000	160 000
3	Datcha BOUWASSI Kedessa	LOME	Représentant du Ministre	23/02/2008	22h00	Sofitel Ouaga	27/02/2008	17H15	4,5	60 000 40 000	180 000
4	Ambroise MEDEGA	COTONOU	Expert	23/02/2008	22H00	Splendid Hôtel	27/02/2008	17H15	4	40 000	160 000
5	Monsieur BADGI	LIBREVILLE	Représentant	24/02/2008	13h50	Splendid Hôtel	28/02/2008	17h00	4,5	40 000	180 000
6	Edmée ABOUATTIER- MANSILLA	ABIDJAN	DG Ens. Sup	24/02/2008	14h15	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	3	40 000	120 000
7	Vali SIDIBE	ABIDJAN	Représentant	24/02/2008	14h15	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	3	40 000	120 000
8	Etienne EHILE EHOUAN	ABIDJAN	Président CRUFAOCI	24/02/2008	14h30	H. Indépendance	28/02/2008	17h00	4	60 000	240 000
9	Gatien BILOA	YAOUNDE	Représentant	24/02/2008	14h30	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17h00	4	60 000	240 000
10	Jean OSSIBI	BRAZZAVILLE	Représentant du Ministre	24/02/2008	14h30	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17h00	4	60 000	240 000
11	Bobo SOW	CONAKRY	Représentant	24/02/2008	16h20	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	3	40 000	120 000
12	Koumandian DOUMBOUYA	CONAKRY	Représentant du Ministre	24/02/2008	21h55	Sofitel Ouaga	27/02/2008	9h30	3	60 000	180 000
13	Mamadou CAMARA	BAMAKO	Expert	24/02/2008	16h20	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	3	40 000	120 000
14	Mahaman MOUSSA	NIAMEY	Ministre	24/02/2008	17h50	Sofitel Ouaga	26/02/2008	21h30	2,5	60 000	150 000

15	Ousseini BACHIR	NIAMEY	Expert	24/02/2008	17h50	Splendid Hôtel	26/02/2008	21h30	2,5	40 000	100 000
16	Abdoulaye GOURO S.	BOBO	CIRDES	24/02/2008	18h30	H. Indépendance	27/02/2008		3	40 000	120 000
17	Alassane KANE	DAKAR	Ministre	24/02/2008	21h55	Sofitel Ouaga	27/02/2008	9h30	3	60 000	180 000
18	Gora NDIAYE	DAKAR	Expert	24/02/2008	21h55	Splendid Hôtel	27/02/2008	9h30	3	40 000	120 000
19	Oumar OULD YALLY	NOUAKCHOTT	Ministre	24/02/2008	21h55	Sofitel Ouaga	27/02/2008	09H30	3	60 000	180 000
20	Moctar EL OULD MOHAMED MOHAMED	NOUAKCHOTT	Représentant	24/02/2008	21h55	Splendid Hôtel	27/02/2008	09H30	3	40 000	120 000
21	Jean Charles TALL	DAKAR	Architecte	24/02/2008	21H55	H. Indépendance	01/03/2008	20H00	<i>Instance</i>		0
22	Dieudonné PAMBO	LIBREVILLE	Ministre	25/02/2008	13H50	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17H00	3,5	60 000	210 000
23	Frannie LEAUTIER	TOULOUSE	Comité Stratégique	25/02/2008	21h05	Sofitel Ouaga	28/02/2008	21h30	3,5	60 000	210 000
24	Michèle GENDREAU MASSALOUX	PARIS	Mission Union pour la Méditerranée	25/02/2008	21h05	Sofitel Ouaga	28/02/2008	21h30	3,5	60 000	210 000
25	Jean Luc NAHEL	PARIS	CPU	25/02/2008	21h05	H. Indépendance	26/02/2008	21h30	3,5	60 000	210 000
26	Vicentia BOCCO	COTONOU	Ministre	25/02/2008	22h45	Sofitel Ouaga	27/02/2008	17H15	2,5	60 000	150 000
										4 080 000	

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE

Ouagadougou du 25 au 26 février 2008

ETAT DE PERDIEM

N°	NOM & PRENOM5	PROVENANC E	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	NBRE NUITEES	MONTANT	TOTAL	Emargement
20	Moctar EL OULD MOHAMED MOHAMED	NOUAKCHOT	Représentant	24/02/2008	21h55	Splendid Hôtel	27/02/2008	09H30	3	40 000	120 000	

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE

Ouagadougou du 25 au 26 février 2008

ETAT DE PERDIEM

N°	NOM & PRENOM5	PROVENANC E	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	NBRE NUITEES	MONTANT	TOTAL	Emargement
19	Oumar OULD YALLY	NOUAKCHOT	Ministre	24/02/2008	21h55	Sofitel Ouaga	27/02/2008	09H30	3	60 000	180 000	

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE

Ouagadougou du 25 au 26 février 2008

PLANNING DES ARRIVEES ET DES DEPARTS

NOM & PRENOMS	PROVENANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	CIE	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	CIE	OBSER- VATIONS
an Marie MINKOULOU	YAOUNDE	Représentant du DG auprès du PCA	21/02/2008	20h30	2J	H. Indépendance	28/02/2008	17h00	2J	confirmé
les BARBIER	PARIS	Consultant	23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	01/03/2008	23h30	AF	confirmé
Lucienne EDOU	PARIS	coopération universitaire et de la formation prof.	23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
Genevieve EHILE EHOUAN	ABIDJAN	Président CRUFAOCI	24/02/2008	14h30	VU	H. Indépendance	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
Lucyline GUIBAL	MONTPELLIER	Comité Stratégique	24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance	28/02/088	21h30	AF	confirmé
Genevieve POULIQUEN	PARIS		24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
Jean Charles TALL	DAKAR	Architecte	24/02/2008	21h55	2J	H. Indépendance	01/03/2008	20h00	V7	confirmé
Prof. GOURO	BOBO	CIRDES	24/02/2008	VOIE TERREST.		H. Indépendance	27/02/2008			confirmé
Jean Luc NAHEL	PARIS	CPU	25/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	26/02/2008	21h30	AF	confirmé

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE
Ouagadougou du 25 au 26 février 2008
TABLEAU DE SUIVI DE LA PREPARATION

- mercredi 20/02
à 9h00

VOLETS	Responsable	ACTIVITES	ETAPES	SITUATION AU 13/02/2008
Confirmation des Pays	M. KOUAME	Relancer au téléphone les autorités des pays membres afin d'obtenir les confirmations de participation	Confirmation de 4 pays reçues (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée) <i>Tchad (Ambassadeur par SF)</i>	M. KOUAME relance les pays svts : Benin , Centrafrique , Gabon , Tchad et Togo <i>M. Couindo pour le Mali M. GINIES et M. MAIGA vont en mission respectivement en Mauritanie et au Sénégal M. Tchegnanhi pour le Sénégal M. Antkoulou pour le Gabon M. Hamma YACOUBA est présentement au Niger</i>
BILLETS D'AVION <i>PAR</i>	R. BADOLO <i>Prevoir en fin de mission A niveau 24/0 Départ 24/1 Accueil M. Maiga</i>	Réservation et mise en place des billets d'avion	Billets déjà mis en place pour les pays membres : Cameroun : ABOUBAKARY, MINKOULOU, NKUETE, BILOA, Congo : OSSIBI, RCI : CISSE, ABOUATTIER, SIDIBE, Guinée : SOUARE, SOW	Reste à mettre en place : BENIN, CENTRAFRIQUE, GABON, MAURITANIE, SENEGAL, TCHAD, TOGO <i>Mali 24 au 28/02</i>
			Billets déjà mis en place pour les Partenaires et invités : BARBIER, EDOU, TALL, LEAUTIER, GENDREAU-MASSALOUX, NAHEL, EHILE, LATH	Reste à mettre en place : Billets Mme GUIBAL et POL (dates de voyage attendues)
			Confirmation d'invités non pris en charge par 2IE : M. Jean Dominique ASSIE <i>Vincent Dole</i>	Réservation d'hôtel à effectuer. L'AUF confirme sa réservation par 2IE <i>Réservation d'hôtel</i>
HEBERGEMENT	R. BADOLO	Réservations d'hôtels et commande	3 hôtels retenus pour l'hébergement des personnalités :	Réservations effectuées pour confirmations reçues
			SOFITEL OUAGA 2000 : pour PCA, Ministres et autres personnalités de marque -	Réservations effectuées - Bon de commande à établir
			Hôtel Indépendance pour les personnalités venant d'Europe et Autres	Réservations effectuées pour confirmations reçues
			Splendid Hôtel pour tous les experts	Réservations effectuées pour confirmations reçues
ACCUEIL, PROTOCOLE, TRANSPORT	S. YAGUIBOU	Accueil à l'aéroport des personnalités	<u>Transport</u> : Location de 16 véhicules ministériels du 24 au 27/02/08	Un contrat sera signé avec M. YAGUIBOU pour toutes les prestations protocolaires et sera notre unique interlocuteur.
		et assurer leur transport	Carburant	
			Perdiem chauffeurs	

			Sécurité : Dispositif sécuritaire dans les hôtels et au 2IE	Proposition de prix de M. YAGUIBOU reçue.
			Accueil : Mise à disposition d'hôteses et auxiliaires de protocole	Contrat à rédiger.
			Protocole aéroport : - Police spéciale/salon ministériel - Brigade territoriale Gendarmerie Aéroport - Bagagistes	Tous les courriers adressés aux Autorités ont été rédigés et dispatchés .
			Prestations de service d'organisation et assistance à l'organisation	A vérifier par M. Yaguibou
B. ZONGO	Mise à disposition de bus et véhicules légers		1 bus pour les participants de l'hôtel Indépendance	Tous les véhicules du 2IE doivent être
	pour le ramassage dans les hôtels		1 bus pour les participants de Splendid hôtel	sérigraphiés avec logo 2IE
			14 véhicules ministériels assureront le transport des Ministres au Sofitel Ouaga 2000	A fournir par Yaguibou
		Prévoir un véhicule de liaison	1 véhicule ministériel affecté à M. Antoine GRASSIN	A fournir par Yaguibou
		3 Pannoneux d'accueil	1 véhicule ministériel affecté à Mme GENDREAU-MASSALOUX	A fournir par Yaguibou
			1 véhicule PRADO affecté à Mme LEAUTIER	Disponible
SALLES	J. NEBIE	Mises à disposition des salles	Salle Raibaud + 3 salles FPU	ok pour salles
	I. DARANKOUM	Nettoyage, équipement, disposition, décoration	Nouvelles nappes de table commandées	En attente de livraison (Mme ALLEGRE)
	M. Guindo	couloir d'entrée avec la buvette	Vérification de la propreté des rideaux et des murs	Refaire la peinture au besoin
		renouveler les portes	Disposition dans la salle	Prévoir le mardi 26/02/2008 des fauteuils directeurs pour les Ministres
		+ ou 2 plantes à l'entrée	Décoration de la salle	A coordonner avec Mme LALLEMENT
		P	Veiller à la propreté des toilettes	Prévoir quelques produits d'entretien (papier hygiénique, savon, déodorisant)

Africa no
BBS

Densité volon
Agence

Impliquer DCP17 → N. Thanoz pour
la relève

Interview :

supports de communication

- Affiches voiture
- Décoration → Lallemand
- Hôtels → N. Yagubov
- sacs Tan Hiz → (30 000 X —)
- Assistance

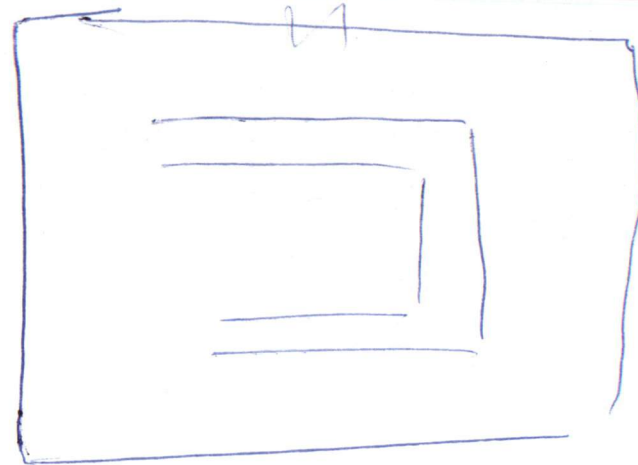
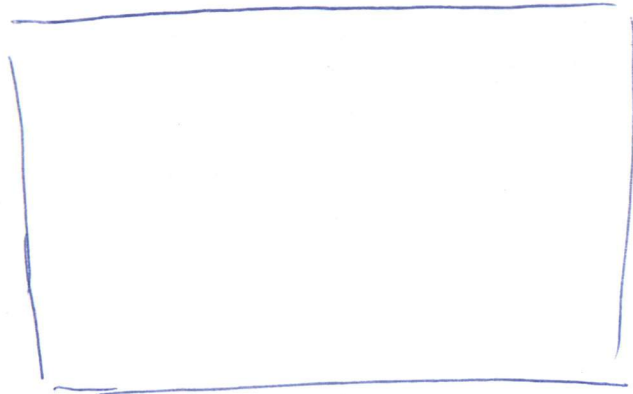
			Veiller à la signalisation des salles retenues pour le conseil par des panneaux	Disposition à prendre
SECRETARIAT	A. DAYAMBA	Assurer le secrétariat du Conseil <i>en relation avec Roth</i>	Communiquer la liste des fournitures pour les dossiers des participants et autres besoins en fourniture de secrétariat	Liste reçue
	I. COMPAORE	<i>le devant des papiers</i> <i>le</i> <i>le</i> <i>le</i> <i>le</i> Jeu, vend.	Prévoir les chevalets	Demander liste des participants à l'Assistant du DG
			Constituer les dossiers participants	Documents seront fournis par l'Assistant du DG <i>Mme ROTH</i>
DRAPEAUX	J. BASSOLET	Changer les drapeaux actuels par des nouveaux <i>sous la supervision de N. Guindo</i>	Renouveler les drapeaux des pays et des partenaires (23)	Commander 2 jeux de drapeaux pour Ouaga et Kamboinsé (en cours)
SONORISATION			Renouveler aussi les petits drapeaux	Commander à effectuer auprès du Ministère des Affaires Etrangères. Veiller aussi commander les porte-drapeaux manquants.
			Assurer la sonorisation de la Salle Raibaud	<i>Jeux de piles</i> <i>recours de micro</i> Disposition à prendre
INFORMATIQUE	P. ZONGO	Assurer le fonctionnement des outils informatique	Mettre à disposition un ordinateur portable fonctionnel et vérifier fonctionnalité des vidéo-projecteurs	<i>quelqu'un du service inf</i> <i>en salle.</i> <i>projeteur lundi matin</i>
COMMUNICATION	AG. PARTNERS	Assurer la couverture médiatique <i>- Maquettes Coup.</i> <i>- TVS publinéputé de 300 000 F</i> <i>- Africable 2000 000</i> <i>Africa n°1</i> <i>BBS</i>	En fonction des directives du DG, assurer les prestations qui peuvent être :	<i>Etait en salle Kaithe</i> <i>allocation en salle par collage</i> AG PARTENERS a été invité à la réunion <i>salle - en fond de la salle</i> <i>ordin. + vidéo-projecteur</i> du jeudi 14/02/08
			Confection de banderoles	
			Couverture presse locale (<i>Sidwaya + observat</i>) <i>Télévision</i>	
			Contact avec télévisions de certains pays (AFRICABLE ??)	
Restauration	V. ROTH	Effectuer les commandes de pauses-café,	Pour le lundi 25/02/08 : eau, café/thé, boissons en permanence en salle - déjeuner (buffet) pour environ 20 personnes	proforma en cours
	R. BADOLO	déjeuners et diner	Diner le lundi 25/02/08 au Sofitel Ouaga 2000 (70pers)	proforma en cours
			Cartes d'invitation à prévoir (sous le Patronnage du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agr....)	<i>A faire approfondir</i> A faire par l'Assistant du DG
			Pour le mardi 26/02/08 : eau, café/thé, boissons en permanence en salle. Déjeuner (buffet amélioré) servi en salle	proforma en cours <i>40 pers.</i>

Pour le personnel du 2IE mobilisé pour le CA prévoir une
restauration chez GEGA (20 repas le 25/02 et 26/02/08

proforma en cours

repas

lundi

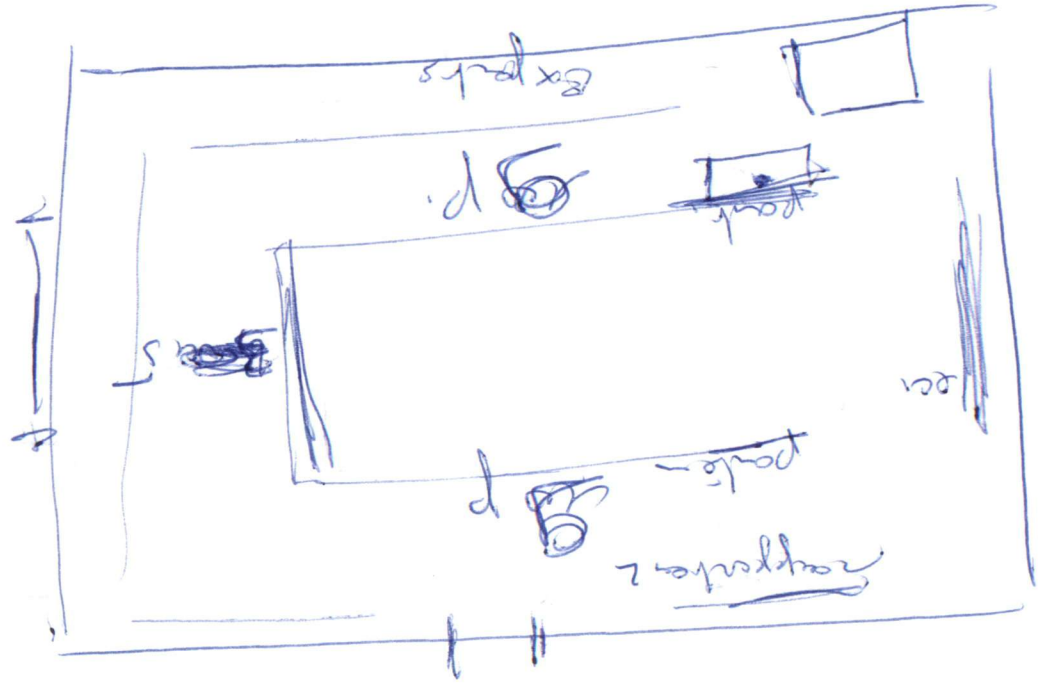


soit rai band \Rightarrow lundi matin
ou une autre selle

quelques mètres tables mais bien pro pro

140
16
25

16	→ 6	u	charf. munit.
5	→ 5	u	Mts
3		u	equipe generale
1	→ 1	u	Phu Feng
1	→ 2	u	Bassollet
3	→ 3		Secretariat
			(day. camp. food)
2	→ 2		organizat
			(mt. goods)
1	→ 1		course



Research -
 ca - 1 Marking
 - • Pensions
 3
 Foder

condemno

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE

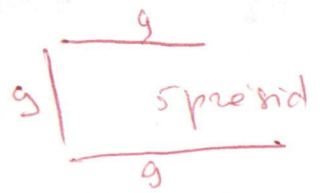
Ouagadougou du 25 au 26 février 2008

TABLEAU DE SUIVI DE LA PREPARATION

VOLETS	Responsable	ACTIVITES	ETAPES	SITUATION AU 19/02/2008
Confirmation des Pays	M. KOUAME	Relancer au téléphone les autorités des pays membres afin d'obtenir les confirmations de participation	Confirmation de 4 pays reçues (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée)	
	M. MAIGA		C'est l'Ambassadeur du Tchad au Burkina qui représentera son pays	Confirmations reçues le 18/02/08 Sénégal : M. Alassane KANE (Directeur de Cabinet) et M. Gora NDIAYE (Expert) Mauritanie : M. OULD YALLY OUMAR (Ministre), M. MOHAMED EL MOCTAR OULD MOHAMED (Représentant) Benin : M. ... MALI : M. Mamadou CAMARA (Expert) GABON : M. Dieudonné PAMBOU (Ministre), et son Conseiller dont le nom n'a pas été communiqué TOGO : M. TCHEMI TCHAMBI Wouro Aurelien (Représentant) NIGER : M. MOUSSA MAHAMANE (Ministre) et M. BACHIR OUSSEINI (Représentant) Reste la Centrafrique : Rien à faire
BILLETS D'AVION	R. BADOLO	Réservation et mise en place des billets d'avion	Billets déjà mis en place pour les pays membres : Cameroun : ABOUBAKARY, MINKOULOU, NKUETE, BILOA, Congo : OSSIBI, RCI : CISSE, ABOUATTIER, SIDIBE, Guinée : SOUARE, SOW	Les billets d'avion des pays dont les confirmations viennent de nous parvenir sont en cours d'émission.
			Billets déjà mis en place pour les Partenaires et invités : BARBIER, EDOU, TALL, LEAUTIER, GENDREAU-MASSALOUX, NAHEL, EHILE, LATH	Billet Mme GUIBAL mis en place le 19/02/08. Billet Mme POULIQUEN Isabelle sera mis en place demain 20/02, Mme POL Patricia n'a pas donné signe de vie. (Plus de mise en place)
			Confirmation d'invités non pris en charge par 2IE : M. Jean Dominique ASSIE et M. Vincent DOLLE	Réservation d'hôtel effectuée par l'AUF pour M. ASSIE (Silmandé) et Indépendance pour M. DOLLE.
			Confirmation d'invités non pris en charge par 2IE : M. Vincent DOLLE	Les noms de ces personnes figurent sur le planning pour l'accueil à l'aéroport.

*Mandat
Togo
→ EHILE
Congo
Togo
Mauritanie
Nali
Sénégal M. BADI →*

HEBERGEMENT	R. BADOLO	Réservations d'hôtels et commande	3 hôtels retenus pour l'hébergement des personnalités :	Toutes les réservations ont été effectuées. Bon de commande à faire parvenir pour les pays suivants : Benin, Gabon, Mauritanie et Niger	
			SOFITEL OUAGA 2000 : pour PCA, Ministres et autres personnalités de marque -		
			Hôtel Indépendance pour les personnalités venant d'Europe et Autres		Réservations effectuées - Bon de commande à établir
			Splendid Hôtel pour tous les experts		Réservations effectuées - Bon de commande à établir
ACCUEIL, PROTOCOLE, TRANSPORT	S. YAGUIBOU	Accueil à l'aéroport des personnalités	<u>Transport</u> : Location de 16 véhicules ministériels du 24 au 27/02/08	Un contrat signé avec M. YAGUIBOU pour toutes les prestations protocolaires. Il sera notre unique interlocuteur. Les véhicules seront disponibles le 24/02. M. YAGUIBOU en mission à Banfora prévoit d'accueillir le PCA à l'aéroport le jeudi 21/02. Avance à débloquer dès le jeudi 21/02. Tous les courriers adressés aux Autorités ont été rédigés. M. YAGUIBOU vérifiera si ces courriers ont été dispatchés.	
		et assurer leur transport	Carburant		
			Perdiem chauffeurs		
			Sécurité : Dispositif sécuritaire dans les hôtels et au 2IE		
			Accueil : Mise à disposition d'hôtesse et auxiliaires de protocole		
			Protocole aéroport : - Police spéciale/salon ministériel - Brigade territoriale Gendarmerie Aéroport - Bagagistes		
			Prestations de service d'organisation et assistance à l'organisation		
	B. ZONGO	Mise à disposition de bus et véhicules légers	1 bus pour les participants de l'hôtel Indépendance	2 bus climatisés avec logo 2IE disponibles pour assurer le transport des participants des hôtels au 2IE	
		pour le ramassage dans les hôtels	1 bus pour les participants de Splendid hôtel		
			14 véhicules ministériels assureront le transport des Ministres au Sofitel Ouaga 2000	A fournir par Yaguibou	
			1 véhicule ministériel affecté à M. Antoine GRASSIN	A fournir par Yaguibou	
		1 véhicule ministériel affecté à Mme GENDREAU-MASSALOUX	A fournir par Yaguibou		



			1 véhicule PRADO affecté à Mme LEAUTIER	Disponible
			Prévoir 1 véhicule de liaison	Disponible
ACCUEIL PCA	M. MAIGA	Accueillir le PCA, M. Abdoulaye ABOUBAKARY	Date d'arrivée : Jeudi 21/02/2008 à 17h50 (vol Air France) Date de retour : mardi 27/02/2008 à 23h30 - Hébergement prévu au SOFITEL OUAGA2000	M. MAIGA pour accueil.
	ZONGO	Mise à disposition d'un véhicule	Prévoir un véhicule qui sera mis à sa disposition en attendant la disponibilité du véhicule ministériel prévue pour le 24/02/08	A fournir par Garage/ZONGO (prévoir la PRADO)
SALLES	J. NEBIE	Mises à disposition des salles	Salle Raibaud + 3 salles FPU	ok salles B2.3 , B2.4 et B2.5 (pbm d'écran dans les 2 premières salles)
	I. DARANKOUM	Nettoyage, équipement, disposition, décoration	Nouvelles nappes de table commandées	En attente de livraison (Mme ALLEGRE) prévue vendredi matin.
		Nettoyage des salles	Vérification de la propreté des rideaux et des murs	Lavage des murs par Mme BAMOGO (gratuit) à partir de demain jeudi. Nappes au pressing, rideaux au pressing pour cet après-midi.
		Disposition dans la salle	Disposition dans la salle	Prévoir le mardi 26/02/2008 des fauteuils directeurs pour les Ministres - Ces fauteuils seront fournis par M. YAGUIBOU.
		Décoration de la salle	Décoration de la salle	Mme LALLEMENT coordonne cette activité.
		Veiller à la propreté des toilettes	Veiller à la propreté des toilettes	Dispositions prises pour propreté des toilettes (achat porte-savon, fixation prévue pour demain jeudi. Serviettes en confection chez le tailleur + étagère. (produits d'entretien disponibles) Mobilisation de 3 agents qui y veilleront en permanence.
		Veiller à la signalisation des salles retenues pour le conseil par des panneaux	Veiller à la signalisation des salles retenues pour le conseil par des panneaux	Disposition prises
		Aménagements alentours de la salle Raibaud sous la supervision de M. GUINDO	Aménager le couloir d'entrée côté buvette comme entrée principale et verrouiller les autres portes.	Disposition en cours
			Voir éclairage car couloir un peu sombre. Embellir par quelques plantes	En cours. Peinture faite et embellissement en cours
Embellissement	Mme LALLEMENT et DARANKOUM	Aménager et embellir la cour et les salles du CA		Pots et fleurs déjà achetés. Mise en place en cours.
SECRETARIAT	A. DAYAMBA	Assurer le secrétariat du Conseil en collaboration avec Mme ROTH	Communiquer la liste des fournitures pour les dossiers des participants et autres besoins en fourniture de secrétariat	Liste reçue

15/02 matin salle B
salle à débarras

l'après-midi 2
(présidium = 3 pers)

14
6
—
20
30

Prévoir une de
après pour le pers.

Réunion Experts

- Recherche épilée par des bases \Rightarrow Résultats obtenus
 - Les comités ad hoc adde quitus
 - Les délégués peuvent intervenir
- ↓
le pers. peut s'exprimer
- Proposer un nouveau plan d'orientation stratégique
 - Objectifs jusqu'en 2012

	I. COMPAORE	(le bureau de M. DAYAMBA servira de secrétariat. L'ordinateur de Mme COMPAORE y sera transféré	Prévoir les chevalets	OK fait
			Constituer les dossiers participants (Etre disponible à partir de jeudi 21/02/08 <i>vendredi 22/02/08</i> pour la préparation des dossiers)	
			Organiser les hôteses pour les remises de documents en salle (liaison salles - secrétariat)	Documents seront fournis par Mme ROTH qui coordonne cette activité.
DRAPEAUX	J. BASSOLET	Changer les drapeaux actuels par des nouveaux sous la supervision de M. GUINDO	Renouveler les drapeaux des pays et des partenaires (23)	Commande faite. Livraison attendue pour aujourd'hui.
SONORISATION			Renouveler aussi les petits drapeaux	
			Assurer la sonorisation de la Salle Raibaud	Disposition à prendre (prévoir un jeu de piles et un micro secours pour éviter tt désagrément) - Avoir une personne en permanence en salle.
INFORMATIQUE	P. ZONGO	Mettre à disposition des outils informatiques et assurer leurs fonctionnements	Mettre à disposition dans la salle de travaux un ordinateur portable fonctionnel et vérifier la fonctionnalité des vidéo-projecteurs	Dispositions prises pour fournir ordinateurs portables (5) et vidéo-projecteurs
			lundi 25/02/08, salle réunion enseignants, mardi 26/02/08, Salle Raibaud + 3 salles FPU pour trvx en commission. Mettre une personne en permanence dans la salle pour assistance	
		<i>Prévoir une salle B2.6 Prévoir signalisation salle consultat internet</i>	Pour le Secrétariat, transférer ordinateur Mme COMPAORE Irène chez Mme DAYAMBA	<i>B2.5 salle R.</i> Prévoir éventuellement une imprimante en couleur
COMMUNICATION	AG. PARTNERS	Assurer les prestations suivantes :	Couverture presse locale (Sidwaya, Observateur) et Télévision nationale	Impliquer de DCPM, M. THANOU pour mobiliser la télévision
		<i>Prévoir qq interview au moment de la suspension</i>	Couverture médiatique panafricaine (TV5, Africable, Africa n° 1, BBC, Deutch V.....)	
			Réaliser quelques interview	
			Fournir assistance pour : Décoration salle, organisation hôteses, confection de badges...	
			Fournir des supports de communication (affiches, sacs Tan Aliz...)	
Groupe de contact	Y. AZOUMAH ???	Aider à accueillir les participants et dans l'organisation logistique	Mobiliser les étudiants pour l'accueil des participants et dans l'organisation logistique	<i>Passer voir DG à 15h</i> A étudier
Restauration	V. ROTH	Effectuer les commandes de pauses-café, déjeuners et diner	Pour le lundi 25/02/08 : eau, café/thé, boissons en permanence en salle - déjeuner (buffet) pour environ 20 personnes	OK en cours avec Diwan Al Moctar

R. BADOLO		Diner le lundi 25/02/08 au Sofitel Ouaga 2000 (70pers)	ok en cours (menu à valider)
	120 cartes	Cartes d'invitation à prévoir (sous le Patronnage du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique....)	Cartes d'invitation livrées. Reste à faire
	120 cartes	Pour le mardi 26/02/08 : eau, café/thé, boissons en permanence en salle. Déjeuner (buffet amélioré) servi en salle	proforma en cours
		Pour le personnel du 2IE mobilisé pour le CA prévoir une restauration chez GEGA (25 repas le 25/02 et 40 repas le 26/02/08)	Commande en cours

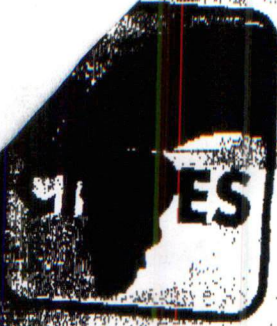
Ann. Bayamba → directeurs d'activités + 3 conseillers
 16h pour liste des invités
 ambassadeurs des pays membres
 directeurs de

Avoir la liste des entreprises (voir Senoussi)

Autorités du Burkina
 liste des collèges

Diner 24/02 chez DG → DG, DGA, Boubier
 Basile Guisson

Planning à isolé ⇒ ministres
 Grassin
 Nahel
 Beartier
 Boudreau



*billet remboursé
à ho-wo REFK*

Le Directeur général

A

Monsieur le Directeur général de la
Fondation ZiE
OUAGADOUGOU
Burkina Faso

Bobo-Dioulasso, le 19 février 2008

Vos Réf. : DIR/PG/VR/000099

Nos Réf. : 172/ADM/DG/OSM

Objet : réponse à votre lettre d'invitation citée en références.

Monsieur le Directeur général,

J'accuse réception de votre lettre du 12 février 2008 m'invitant aux réunions du comité des experts, du collège des partenaires scientifiques et académiques, à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration de la Fondation ZiE et vous en remercie.

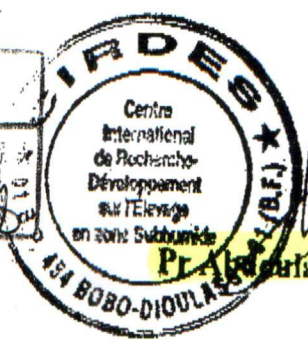
Par la présente, j'ai l'honneur et le plaisir de vous annoncer que j'accepte cette invitation et envisage d'arriver le dimanche 24 février à 18 h 30 mn par Air Burkina, vol 2J 111.

Vous remerciant une fois de plus pour votre coopération, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

RECEVU

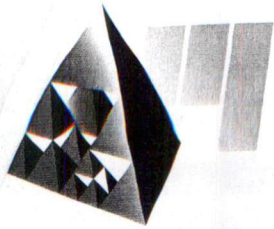
Enregistré à l'ordre

le 20 FEB 2008 S/No 178



[Signature]

Pr. Aboulaye S. GOURO



Campus Européen des
Universités du Québec

NR/ALM/VM0811

Le Directeur Général

Le Mans, le 12 février 2008

À Monsieur Paul GINIÈS
Fondation 2iE
Rue de la Science
01BP594
Ouagadougou 01

Monsieur Le Directeur Général, Cher Collègue,

Tout d'abord je tiens à vous remercier pour l'invitation de l'ISMANS à faire partie du collège des partenaires académiques et scientifiques de la Fondation 2iE.

Prenant en compte les collaborations scientifiques et pédagogiques que nos deux institutions développent depuis 3 ans, ainsi que les projets futurs communs tant au niveau de la recherche que de la formation, le Conseil d'Administration de l'ISMANS a donné un avis favorable à la participation de l'ISMANS.

L'ISMANS participera, dans la limite de ses moyens humains et matériels aux travaux du Conseil d'Administration de la Fondation 2iE et à la réalisation de toutes missions spécifiques qui lui seraient confiées au titre de sa participation à cette instance.

Veuillez agréer, Monsieur Le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.


Alain LE MÉHAUTÉ

ISMANS

INSTITUT SUPÉRIEUR
DES MATÉRIAUX ET
MÉCANIQUES AVANCÉS

Membre de la Conférence
des Grandes Écoles
École d'Ingénieurs Consulaire
habilitée par la CTI

44, Avenue F.A. Bartholdi
72000 LE MANS

Tél. : 33 (0)2 43 21 40 00
Fax : 33 (0)2 43 21 40 39

www.ismans.fr
ismans@ismans.fr

EIER - ETSHER

Enregistré à l'Arrivée
le 20 FEB 2008 C/N 187



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DU MANS ET DE LA SARTHE

Ramata BADOLO

De: valerie roth [valerie.roth@2ie-edu.org]
Envoyé: mardi 12 février 2008 15:48
À: ramata.badolo@2ie-edu.org
Cc: 'Philippe GIRARD'
Objet: TR: Déplacement Ouagadougou
Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Rouge

Madame BADOLO,

Mail de confirmation d'arrivée pour une réservation de chambre.

Merci

Valérie Roth
 Service Audit Interne
 Marchés et Approvisionnements
 Poste 1402

De : Philippe GIRARD [mailto:philippe.girard@2ie-edu.org]
Envoyé : mardi 12 février 2008 14:44
À : 'Paul Ginies'
Cc : 'valerie roth'
Objet : TR: Déplacement Ouagadougou

Je ne sais pas trop qui je dois prévenir pour ces questions d'intendance !

De : Vincent DOLLE [mailto:dolle@iamm.fr]
Envoyé : mardi 12 février 2008 13:36
À : Philippe GIRARD
Objet : Déplacement Ouagadougou

Bien reçu, merci. Cette lettre sera utile pour l'obtention du visa à l'arrivée.

Ci-dessous mes coordonnées de vols.

Merci de me réserver une chambre du 24 février 2008 au soir au 27 février 2008 au soir (départ à 23h30).

Bien cordialement.

Vincent Dollé
 Directeur du CIHEAM-IAMM
 3191, route de Mende
 34093 MONTPELLIER CEDEX 5

Tél. (+33) 4 67 04 60 10
 Fax (+33) 4 67 04 60 75

COMPAGNIE EMETTRICE : AIR FRANCE
 NUMERO DE BILLET : ETKT 057 4638061113
 REFERENCE DU DOSSIER: AMADEUS: 2W95CH, AIRLINE: AF/25NHCH

14/02/2008

DE /A	VOL	CL	DATE	DEP	BASE	TARIF	NVAV	NVAP	BF
MONTPELLIER PARIS CDG TERMINAL:2D	AF 7681 B		24FEB	0655	BWEEK7		24FEB	24FEB	PC
						HEURE D'ARRIVEE: 0825			
						HEURE LIMITE D ENREGISTREMENT:0625			
PARIS CDG TERMINAL:2C OUAGADOUGOU	AF 0732 B		24FEB	1110	BWEEK7		24FEB	24FEB	PC
						HEURE D'ARRIVEE: 1750			
						HEURE LIMITE D ENREGISTREMENT:1010			
OUAGADOUGOU PARIS CDG TERMINAL:2E	AF 0735 B		27FEB	2330	BWEEK7		27FEB	27FEB	PC
						HEURE D'ARRIVEE: 0600			
						HEURE LIMITE D ENREGISTREMENT:2230			
PARIS CDG TERMINAL:2D MONTPELLIER	AF 7688 B		28FEB	0730	BWEEK7		28FEB	28FEB	PC
						HEURE D'ARRIVEE: 0855			
						HEURE LIMITE D ENREGISTREMENT:0700			

Ramata BADOLO

De: Sanou [souleymane.sanou@2ie-edu.org]
Envoyé: mercredi 13 février 2008 07:48
À: ramata.badolo@2ie-edu.org; 'valerie roth'
Objet: TR: TR: Déplacement Ouagadougou

-----Message d'origine-----

De : paul.ginies@2ie-edu.org [mailto:paul.ginies@2ie-edu.org] Envoyé : mardi 12 février 2008 20:10 À : Philippe GIRARD Cc : souleymane.sanou@2ie-edu.org Objet : Re: TR: Déplacement Ouagadougou

>c'est ok Souleymane s'en occupe

Je ne sais pas trop qui je dois prévenir pour ces questions d'intendance
> !

> De : Vincent DOLLE [mailto:dolle@iamm.fr] Envoyé : mardi 12 février
> 2008 13:36 À : Philippe GIRARD Objet : Déplacement Ouagadougou

> Bien reçu, merci. Cette lettre sera utile pour l'obtention du visa à
> l'arrivée.

> Ci-dessous mes coordonnées de vols.

> Merci de me réserver une chambre du 24 février 2008 au soir au 27
> février
> 2008 au soir (départ à 23h30).

> Bien cordialement.

> Vincent Dollé
> Directeur du CIHEAM-IAMM
> 3191, route de Mende
> 34093 MONTPELLIER CEDEX 5

> Tél. (+33) 4 67 04 60 10
> Fax (+33) 4 67 04 60 75

> COMPAGNIE EMETTRICE : AIR FRANCE
> NUMERO DE BILLET : ETKT 057 4638061113
> REFERENCE DU DOSSIER: AMADEUS: 2W95CH, AIRLINE: AF/25NHCH
> DE /A VOL CL DATE DEP BASE TARIF NVAV NVAP BAG ST
> MONTPELLIER AF 7681 B 24FEB 0655 BWEEK7 24FEB 24FEB PC OK
> PARIS CDG HEURE D'ARRIVEE: 0825
> TERMINAL:2D HEURE LIMITE D ENREGISTREMENT:0625
> PARIS CDG AF 0732 B 24FEB 1110 BWEEK7 24FEB 24FEB PC OK
> TERMINAL:2C
> OUAGADOUGOU HEURE D'ARRIVEE: 1750
> HEURE LIMITE D ENREGISTREMENT:1010

--- TST RLR ---

RP/DUA262810/DUA262810

FB/SU 19FEB08/1559Z 2VR8XB

1. BOCCO/VICENTIA MRS

2 2J 310 C 25FEB 1 C000UA HK1

2100 2245 *1A/E*

3 2J 314 C 27FEB 3 0UAC00 HK1

1715 2100 *1A/E*

4 AP DUA 226 50303550 - STMB TOURS - A

5 AP DUA 21E

6 TK OK19FEB/DUA262810

7 SSR DTHS 1A AUTO XX IF SSR TKNA/E/M/C NOT RCVD BY 1027/21FEB
/DUA LT

TST00001 DUA262810 SN/19FEB I O

OD C00C00 SI

T-

FXP

1. BOCCO/VICENTIA MRS

1 C00 2J 310 C 25FEB 2100 OK CRT

40K

2 0 DUA 2J 314 C 27FEB 1715 OK CRT

40K

C00

FARE F XDF 339600

TX001 X XDF 40000YRVA TX002 X XDF

18000ZJAE TX003 X XDF

3000BFDE

TX004 X XDF 200BFDD TX005 X XDF

3000BFSE TX006 X XDF

2000BFVE

TX007 X XDF 4500DXDE TX008 X XDF

6500ZDDP TX009 X XDF

2500BJSE

TX010 X XDF 4000JUSD TX011 X XDF

10000BJTD

TOTAL XDF 433300

C00 2J DUA379.80 2J C00379.80NUC759.60END ROE447.066694

8. FE NON ENDORSEMENT

000 21 00185.09 21 00185.09NUCC370.18END R0E447.066694

TX010 X XDF 2000JUSD TX011 X XDF 10000BJTD 257200
 TX007 X XDF 4500DXDE TX008 X XDF 6500ZDDP TX009 X XDF 2500BJSE

TX004 X XDF 200BFDD TX005 X XDF 300BFSE TX006 X XDF 200BFVE
 TX001 X XDF 4000YRVA TX002 X XDF 1800ZJAE TX003 X XDF 300BFDE
 FARE F XDF 165500

1. MEDEGA/AMBRDISE MR
 1 000 21 316 H 23FEB 2130 OK HEIIM 23MAR 30K
 2 0 00A 21 314 H 27FEB 1715 OK HEIIM 24FEB23MAR 30K

FXB
 T-
 TST0001 00A262810 SN/19FEB 1 0 DD C00C00 S1

8 FE PAX NON ENDORSEMENT/52-3
 /00A LT
 7 SSR 0THS 1A AUTO XX IF SSR TKNA/E/M/C NOT RCVD BY 1045/20FEB

6 TK 0K19FEB/00A262810
 5 AP 00A 21E
 4 AP 00A 226 50303550 - STMB TOURS - R
 3 21 314 H 27FEB 3 00AC00 HK1 1715 2100 *1A/E*
 2 21 316 H 23FEB 6 0000A HK1 2130 2200 *1A/E*

1. MEDEGA/AMBRDISE MR
 RP/00A262810/00A262810 FB/SU 19FEB08/1559Z 2VSVRD
 --- TST RLR ---

19FEB08/1559Z

2WVFFK

--- TST RLR ---

RP/DUA262810/DUA262810

- 1. CAMARA/MAMADOU MR
- 2 2J 301 Y 24FEB 7 BKDDUA HK1
- 3 2J 301 Y 27FEB 3 QUABKO HK1

FB/SU 19FEB08/1559Z

2VTAS7

- 4 AP DUA 226 50303550 - STMB TOURS - A
- 5 AP DUA 21E
- 6 TK OK19FEB/DUA262810

1500 1620

*1A/

1640 1800

1A/E

7 SSR OTHS 1A AUTO XX IF SSR TKNA/E/M/C NOT RCVD BY 0952/20FEB

T /DUA LT
 P/S NAME
 1 .1 CAMARA/MAMADOU MR

TOTAL
XOF

260700

FOP

Handwritten: 10000

SEGMENTS
2-3

DELETED TSTS
 1 A CAMARA/MAMADOU MR

XOF

260700

TOTAL XOF **609300**

DKR 2J DUA559.20 2J DKR559.20NUC1118.40END ROE447.066694

- 9. FE *M*****21E
- 10. FP CHECK
- 11. FV 2J

ELECTRONIC TICKET
PASSENGER ITINERARY RECEIPT

Location of the

STMB TOURS DATE: 12 FEBRUARY 2008
AV KWAME NKUMAH RDC SPLEN AGENT: 0004
01 BP 1374 NAME: OSSIBI/JEAN MR
OUAGADOUGOU
IATA : 932 09944
TELEPHONE: 226 50303550

ISSUING AIRLINE : AIR IVOIRE
TICKET NUMBER : ETKT 943 4683846981
FORM OF IDENTIFICATION : PASSPORT PASSPORT
BOOKING REF : AMADEUS: 2NAUGD, AIRLINE: AF/J3GJ77
FROM /TO FLIGHT CL DATE DEP FARE BASIS NVB NVA BAG ST

BRAZZAVILLE VU 0851 C 23FEB 0910 C 40K OK
ABIDJAN ARRIVAL TIME: 1245

ABIDJAN VU 0814 C 24FEB 1300 C 40K OK
OUAGADOUGOU ARRIVAL TIME: 1430

OUAGADOUGOU VU 8015 C 27FEB 1600 C 40K OK
ABIDJAN ARRIVAL TIME: 1720

ABIDJAN VU 0850 C 27FEB 2035 C 40K OK
BRAZZAVILLE ARRIVAL TIME: 0210

AT CHECK-IN, PLEASE SHOW A PICTURE IDENTIFICATION AND THE DOCUMENT YOU
GAVE FOR REFERENCE AT RESERVATION TIME

EXCHANGE RATE : 1.000000
PAYMENT : CHECK

FARE CALCULATION : BZV VU ABJ VU OUA M1726.14VU X/ABJ VU BZV
M1726.14NUC3452.28END
ROE447.066694XT200BF3000BF2000BF15000HS12300ZC1700CG
4000RZ27000RQ5000HZ2000CI6000CI

AIR FARE : XAF 1543400
EQUIV FARE PAID : XOF 1543400
TAX : XOF 18000ZJ 3000BF 78200XT
TOTAL : XOF 1642600

NOTICE

CARRIAGE AND OTHER SERVICES PROVIDED BY THE CARRIER ARE

SUBJECT TO CONDITIONS OF CARRIAGE, WHICH ARE HEREBY INCORPORATED BY REFERENCE. THESE CONDITIONS MAY BE OBTAINED FROM THE ISSUING CARRIER.

THE ITINERARY/RECEIPT CONSTITUTES THE 'PASSENGER TICKET' FOR THE PURPOSES OF ARTICLE 3 OF THE WARSAW CONVENTION, EXCEPT WHERE THE CARRIER DELIVERS TO THE PASSENGER ANOTHER DOCUMENT COMPLYING WITH THE REQUIREMENTS OF ARTICLE 3.

NOTICE

IF THE PASSENGER'S JOURNEY INVOLVES AN ULTIMATE DESTINATION OR STOP IN A COUNTRY OTHER THAN THE COUNTRY OF DEPARTURE THE WARSAW CONVENTION MAY BE APPLICABLE AND THE CONVENTION GOVERNS AND IN MOST CASES LIMITS THE LIABILITY OF CARRIERS FOR DEATH OR PERSONAL INJURY AND IN RESPECT OF LOSS OF OR DAMAGE TO BAGGAGE. SEE ALSO NOTICES HEADED 'ADVICE TO INTERNATIONAL PASSENGERS ON LIMITATION OF LIABILITY' AND 'NOTICE OF BAGGAGE LIABILITY LIMITATIONS'.

Remplacé par
 N. ~~Yane Alassane~~

ADAMA FALL

Personnes: 1

Page : 1 - FATOUMATA

Numéro de Chambre:

Arrivée: 24/02/08

Départ: 27/02/08

FACTURE PROFORMA 2061 /1

Heure :

Heure : 09:59:03

Sofitel Ouaga 2000, 18/02/08

DATE	LIBELLE	Débit	Crédit
24/02	Taxe de séjour	2 950	
24/02	Taxe de promotion touris	1 180	
25/02	Taxe de promotion touris	1 180	
26/02	Taxe de promotion touris	1 180	

Total Fa cture: 6 490

TVA EXCLUSE

6 490 XOF

SOFITEL OUAGA 2000

(LIBYA HOTEL)

Avenue Pascal Zagré
01 BP 1603 Ouagadougou 01 - BF
Tel +226 50 37 49 02/03
Fax +226 50 37 49 01/08
HS990@accor.com
www.sofitel.com

RELACTIONS CLIENTÈLE - GUEST RELATIONS

Tel + 33 (0)1 69 36 79 66



SOFITEL
ACCOR HOTELS & RESORTS

A l'attention de : **ADAMA FALL**

N° Fax :

N° Téléphone:

De : **BAADHIO Fatoumata**

Objet : **Confirmation de Réservation**

Date : Ouagadougou, le February 18, 2008

Réf. : MD/FATOUMATA 24625

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000 et c'est avec plaisir que nous vous confirmons votre réservation pour un séjour de 3 nuits,

Arrivée le : 24/02/08

Départ le : 27/02/08

1 chambre de type SQCZ au tarif journalier de 126600 FCFA la chambre pour 1 personne.

Le petit-déjeuner continental en chambre ou en buffet au restaurant est à 9.000 FCFA par personne et par jour.

La taxe de séjour est de 2.950 FCFA par jour et par personne.

La taxe touristique est de 1.180 FCFA pour le séjour

Votre réservation N° 24625 est garantie jusqu'à 19 heures (heure locale). Pour toute arrivée après 19 heures, veuillez nous faire parvenir dès que possible, un numéro de carte de crédit, sa date d'expiration ainsi que le nom du porteur ou une confirmation écrite sous forme de prise en charge.

En cas de non annulation après 19 heures, le jour de l'arrivée, l'hôtel se réserve le droit de disposer de la chambre et de facturer au client une indemnité égale à la première nuit.

Nous vous conseillons notre carte de fidélité multimarques "Accor Favourite Guest" qui vous donne droit à une réduction de 20% en semaine et 50% le week end. Cette carte ne vous coûtera que 130 euros/an et vous permettra de gagner des points transformables en chèque cadeaux.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000, et vous assurant d'ores et déjà de nos meilleurs soins, nous vous prions d'accepter, l'expression de nos salutations les meilleures.

BAADHIO Fatoumata
Responsable du Service Réservation

LAAICO-Burkina
Société Anonyme
au capital de 31.570.080.000 FCFA
R.C : BF OUA 2005 B 859
Régime du réel normal
Division fiscale : DGE
IFU N° 00005674R
BSIC N° 02 009 70 000 12 -97- Ouagadougou
SGBB N° 11 535 100 401-83 - Ouagadougou

Ramata BADOLO

De: Jeanne NEBIE [jeanne.nebie@2ie-edu.org]
Envoyé: lundi 18 février 2008 10:22
À: ramata.badolo@2ie-edu.org
Cc: 'Idrissa DARANKOUM'; 'Justin BASSOLE'; 'Laurence LALLEMENT'; razack.sanoussi@2ie-edu.org
Objet: RE: Salles pour CA

Il s'agit des salles suivantes :

B2.3, B2.4 et B2.5.

Reste à peindre.

Je vous informe que pour le moment ces salles sont utilisées et seront libérées le vendredi prochain pour les travaux du 25 au 26 février 2008.

Bonne réception

Jeanne NEBIE

De : Ramata BADOLO [mailto:ramata.badolo@2ie-edu.org]
Envoyé : lundi 18 février 2008 09:41
À : 'Jeanne NEBIE'
Cc : Idrissa DARANKOUM; Justin BASSOLE; 'Laurence LALLEMENT'; razack.sanoussi@2ie-edu.org
Objet : Salles pour CA

Bonjour Mme NEBIE,

Pour les travaux de CA, je confirme bien ma demande de 3 salles FPU ; contrairement à ce qui a été dit à BASSOLE qui a fait repeindre seulement 2 salles. La peinture sera refaite dans les trois (3) salles.

Merci de communiquer par mail les références de ces 3 salles.

Cordialement.


Ramata BADOLO

*Chef de Service Facturation,
Règlement et Recouvrement
2iE - Groupe EIER-ETSHER
01 BP 594 OUAGADOUGOU 01
Tél. (226) 50 49 28 18
Tél. port. (226) 70 22 47 71
Email : ramata.badolo@2ie-edu.org*

Bordereau de transmission du courrier arrivé
2iE - Groupe EIER-ETSHER

Réf. Courrier : 178

Date : 20 FEB 2008

Visa du DG 

Destinataire principal :

DG
DFBR
GVEA
UVIST
Vol. HYCOS

DGA
DESA
SMDD
S.Info
Sam. Y.

AUDIT
DIASP
ISM
B. FIC
Autres :

V. ROTH
DFCD
GEI
P. GIR

Réponse à la signature du DG

Ampliataires :

DG
DFBR
GVEA
UVIST
Vol. HYCOS
Autres :

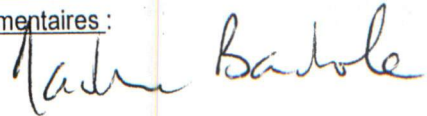
DGA
DESA
SMDD
S.Info
Sam. Y.

Copie de la réponse au DG

AUDIT
DIASP
ISM
B. FIC

V. ROTH
DFCD
GEI
Ph. GIR

Commentaires :





Le Directeur général

A

Monsieur le Directeur général de la
Fondation 2iE
OUAGADOUGOU
Burkina Faso

Bobo-Dioulasso, le 19 février 2008

Vos Réf. : DIR/PG/VR/000099

Nos Réf. : 172/ADM/DG/OSM

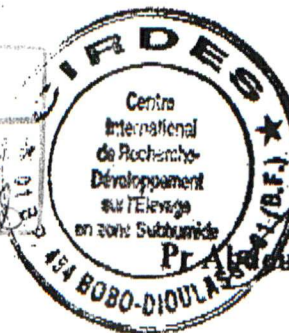
Objet : réponse à votre lettre d'invitation citée en références.

Monsieur le Directeur général,

J'accuse réception de votre lettre du 12 février 2008 m'invitant aux réunions du comité des experts, du collège des partenaires scientifiques et académiques, à l'Assemblée générale et au Conseil d'administration de la Fondation 2iE et vous en remercie.

Par la présente, j'ai l'honneur et le plaisir de vous annoncer que j'accepte cette invitation et envisage d'arriver le dimanche 24 février à 18 h 30 mn par Air Burkina, vol 2J 111.

Vous remerciant une fois de plus pour votre coopération, veuillez recevoir, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.



Pr. Moulaye S. GOURO

Bordereau de transmission du courrier arrivé
2iE - Groupe EIER-ETSHER

Réf. Courrier : 189

Date : 20 FEB 2011

Visa du DG 

Destinataire principal :

- | | | | |
|--|----------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| DG <input type="checkbox"/> | DGA <input type="checkbox"/> | AUDIT <input type="checkbox"/> | V. ROTH <input type="checkbox"/> |
| DFBR <input checked="" type="checkbox"/> | DESA <input type="checkbox"/> | DIASP <input type="checkbox"/> | DFCD <input type="checkbox"/> |
| GVEA <input type="checkbox"/> | SMDD <input type="checkbox"/> | ISM <input type="checkbox"/> | GEI <input type="checkbox"/> |
| UVIST <input type="checkbox"/> | S.Info <input type="checkbox"/> | B. FIC <input type="checkbox"/> | P. GIR <input type="checkbox"/> |
| Vol. HYCOS <input type="checkbox"/> | Sam. Y. <input type="checkbox"/> | Autres : | |

Réponse à la signature du DG

Copie de la réponse au DG

Ampliataires :

- | | | | |
|-------------------------------------|---|---------------------------------|---|
| DG <input type="checkbox"/> | DGA <input checked="" type="checkbox"/> | AUDIT <input type="checkbox"/> | V. ROTH <input checked="" type="checkbox"/> |
| DFBR <input type="checkbox"/> | DESA <input type="checkbox"/> | DIASP <input type="checkbox"/> | DFCD <input type="checkbox"/> |
| GVEA <input type="checkbox"/> | SMDD <input type="checkbox"/> | ISM <input type="checkbox"/> | GEI <input type="checkbox"/> |
| UVIST <input type="checkbox"/> | S.Info <input type="checkbox"/> | B. FIC <input type="checkbox"/> | Ph. GIR <input type="checkbox"/> |
| Vol. HYCOS <input type="checkbox"/> | Sam. Y. <input type="checkbox"/> | | |

Autres :

Commentaires :

Notre B.A. 2011

**MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

Conakry, le 20 FEB. 2008 200...

N° 014075 M.E.N.R.S/CAB/200...

Le Ministre

A Monsieur le Directeur Général
du 2iE à Ouagadougou, Burkina Faso

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse réception de la lettre d'invitation et des documents de voyage sur Ouagadougou pour les conseils des Ministres du Groupe EIER - ESTHER et Conseil d'Administration du 2iE prévus les 25 et 26 Février 2008.

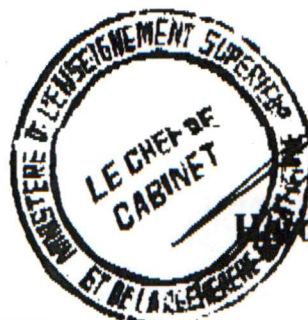
J'ai bien voulu être présent à ces importantes rencontres qui traitent de nos intérêts communs ; malheureusement, mon calendrier très chargé à la dernière minute, ne me permet pas de faire le déplacement. Je désigne Dr Koumandian DOUMBOUYA, Conseiller Chargé de la Recherche pour me représenter et vous prie de changer le billet et porter son nom.

Je vous présente toutes mes excuses et vous assure de ma profonde reconnaissance.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de considération distinguée.

P. Le Ministre.P.O.
Le Chef de Cabinet

EIER - ESTHER
Enregistré à l'Arrivée
le 20 FEB 2008



[Signature]
Koumandian BERETE



Suivi de cet envoi via le site internet de DHL : <http://www.dhl.com>

Lettre de Transport Aérien
(Non négociable)

607 7707 311

ORIGINE

DESTINATION

OUI

C K Y

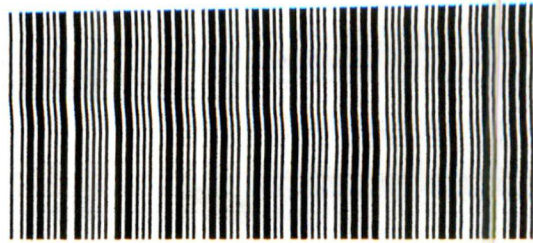
1 Numéro de compte payeur et détails de l'assurance

Payable à Expéditeur Destinataire Autre Espèces Cheque Carte de crédit

Numéro du compte _____

Assurance de l'envoi (voir au verso)

OUI, valeur assurée (en devise locale) Toutes les options de paiement ne sont pas disponibles dans tous les pays.



2 De (Expéditeur)

Numéro de compte _____ Contact _____

Références de l'expéditeur (jusqu'à 32 caractères mais seuls les 12 premiers figureront sur la facture)

Nom de la société
ZIE-ETHER

Adresse
OUI-IGI BF

Code postal (obligatoire) _____ Téléphone, télécopie ou e-mail (obligatoire)
26-50336490

3 A (Destinataire)

Nom de la société

Adresse de livraison DHL ne peut pas livrer à une boîte postale
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

NATIONALE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
BP: 4301
COHAKRY

Code postal (obligatoire) _____ Pays **GUINÉE**

Personne à contacter **SOU BOBO**
Téléphone, télécopie ou e-mail (obligatoire) **24-304119**

4 Détails de l'envoi

Nombre total de colis	Poids total	Nombre de pièces	Dimensions en cm		
			Long.	Larg.	Haut.
1	0.5 kg	@	x	x	x
		@	x	x	x
		@	x	x	x
		@	x	x	x

5 Description complète du contenu

Préciser le contenu et la quantité

BILLETS UNION (?)

6 Envois seulement taxables (WPX) (Formalité douanière)

Joindre l'original et 4 copies de la facture proforma ou commerciale

N° d'identification TVA de l'expéditeur _____ N° d'identification TVA du destinataire _____

Valeur déclarée pour les douanes (comme indiquée sur la facture commerciale ou proforma) _____ Code article, si applicable _____

REGIME D'EXPORTATION Permanente Reparation/retour Temporaire

Paieement des droits de douane. Si laissé en blanc, le destinataire paye les droits et taxes.

Destinataire Expéditeur Autre _____ Préciser le n° de compte _____

7 Autorisation de l'expéditeur (signature obligatoire)

Je/nous reconnais(sons) que les Conditions Générales de DHL, qui sont seules applicables au présent contrat entre moi/nous et DHL, limitent et/ou excluent la responsabilité de DHL pour perte, dommage ou retard. La Convention de Varsovie peut aussi être applicable (voir au verso). Je/nous reconnais(sons) que cet envoi ne contient ni liquidités, ni marchandise dangereuse (voir au verso).

Signature **SOU BOBO** Date / /

8 Produits et services

DHL Express

Colis Taxable Document non taxable (DOX) Prioritaire

Enveloppe Express (<200g) Standard Autre

Autres Produits

Domestic Autre

Autre _____

Services complémentaires des frais supplémentaires peuvent s'appliquer

Livraison le samedi Enlèvement spécial _____

Notification de livraison

Autre _____

Toutes les options des services ou produits ne sont pas disponibles dans tous les pays.

POIDS VOLUMÉTRIQUE/POIDS FACTURÉ

kg _____ gr _____

FRAIS services

Autre _____

Assurance _____

TVA _____

DEVISE	TOTAL

N° D'ÉTIQUETTE TRANSPORT COLLECT _____

DETAILS DE PAIEMENT
(chèque, numéro de carte de crédit)

No. : _____

Type _____ Expiration _____

ENLEVÉ PAR

N° de la route **5111**

Heure **10h40** Date **15-02-08**

PT07/06 F15 AF MP

SAWOU => M^{me} BAMBLO

ciné le 18/02/08

à 14h19

reçu par Sou Bobo

Exemplaire pour l'expéditeur




Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
International Institute for Water and Environmental Engineering

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale
et de la Recherche Scientifique
BP 2201 Conakry
République de Guinée

Ouagadougou, le 14 février 2008

DIR/PG/SS 000104

BORDEAU D'ENVOI

OBJET	NOMBRE DE PIECES	OBSERVATIONS
<p>Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, les billets d'avion pour les conseil des ministres du Groupe EIER-ETSHER et conseil d'Administration du 2iE prévus les 25 et 26 février 2008.</p> <p>Bonne réception.</p>	02	<p>Pour attribution</p> <p>Le Directeur Général</p> <p>Paul GINIES</p> 

Fondation 2iE - rue de la Science - 01 BP 594 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso

IFU 00007748B

Tél.: (226) 50 30 20 53 / 50 30 71 16 / 17 - Fax : (226) 50 31 27 24

Web : www.2ie-edu.org E-mail : 2ie@2ie-edu.org



African Water Association
Association Africaine de l'Eau
Comité du Sénégal

Dakar, le 15 février 2008

Monsieur Paul GINIES
Directeur Général de 2iE
01 BP 594
Abidjan

Objet : Collège des Partenaires du Secteur Privé, Assemblée
Générale et Conseil d'Administration de la Fondation 2iE

Monsieur le Directeur Général,

Par lettre du 30 janvier 2008, vous avez invité l'AAE à devenir membre actif du Collège des Partenaires du Secteur Privé de la Fondation 2iE. Je vous donne notre accord et vous remercie, au nom de tous les membres de l'association, pour la confiance que vous nous témoignez ainsi.

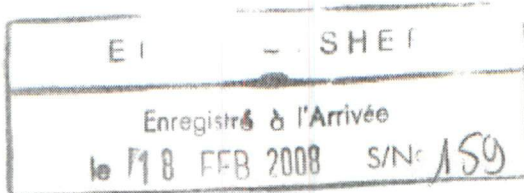
Je vous informe par ailleurs que, compte tenu du fait que l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration de la Fondation 2iE se dérouleront le 26 février à Ouagadougou au même moment où se tient le Congrès de l'AAE à Cotonou, nous y serons représentés par une personne désignée par M. Harouna OUIBIGA, vice Président de l'AAE et Directeur Général de l'ONEA.

Nous vous en souhaitons une bonne réception.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Exécutif, l'expression de mes sentiments distingués.

Mamadou DIA

Président de l'AAE



SOFITEL OUAGA 2000

(LIBYA HOTEL)

Avenue Pascal Zagré

01 BP 1603 Ouagadougou 01 - BF

Tel +226 50 37 49 02/03

Fax +226 50 37 49 01/08

H5990@accor.com

www.sofitel.com

RELATIONS CLIENTÈLE - GUEST RELATIONS

Tel + 33 (0)1 69 36 79 66



SOFITEL
ACCOR HOTELS & RESORTS

A l'attention de : ANTOINE GRASSIN

N° Fax :

N° Téléphone:

De : SOUGUE Sabine

Objet : **Confirmation de Réservation**

Date : Ouagadougou, le February 12, 2008

Réf. : MD/SABINE 24332

Monsieur,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000 et c'est avec plaisir que nous vous confirmons votre réservation pour un séjour de 2 nuits,

Arrivée le : 24/02/08

Prise en charge

1 chambre de type SC (Sofitel Comfort) à 120.000 FCFA la chambre pour 1 personne.

NAE

Le petit-déjeuner contiendra un café et un jus de fruit. Le restaurant est à 9.000 FCFA par personne et par jour.

La taxe de séjour est de 1.180 FCFA par jour et par personne.

La taxe touristique est de 1.180 FCFA pour le séjour.

Votre réservation N° 24332 est garantie jusqu'à 19 heures (heure locale). Pour toute arrivée après 19 heures, veuillez nous faire parvenir dès que possible, un numéro de carte de crédit, sa date d'expiration ainsi que le nom du porteur ou une confirmation écrite sous forme de prise en charge.

En cas de non annulation après 19 heures, le jour de l'arrivée, l'hôtel se réserve le droit de disposer de la chambre et de facturer au client une indemnité égale à la première nuit.

Nous vous conseillons notre carte de fidélité multimarques "Accor Favourite Guest" qui vous donne droit à une réduction de 20% en semaine et 50% le week end. Cette carte ne vous coûtera que 130 euros/an et vous permettra de gagner des points transformables en chèque cadeaux.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000, et vous assurant d'ores et déjà de nos meilleurs soins, nous vous prions d'accepter, l'expression de nos salutations les meilleures.

SOUGUE Sabine
Responsable du Service Réservation

LAAICO-Burkina

Société Anonyme

au capital de 31.570.080.000 FCFA

R.C : BF OUA 2005 B 859

Régime du réel normal

Division fiscale : DGE

IFU N° 00005674R

BSIC N° 02 009 70 000 12 -97- Ouagadougou

SGBB N° 11 535 100 401-83 - Ouagadougou

A

l'attention
de

M^{me} Badolo

Ce passe annule
le précédent passe.

Merci

Sabine S.

FS-1116MFP Transmettre rapport

HEURE : 02/12/2008 19:38:29
NOM : SOFITEL_OUAGA_2000
FAX : 0022650374901

Date, Heure
Identification
Durée
Page
Mode

02/12/2008 19:37:09
50312724
01:12
5
ECM
STANDARD
MMR
0:OK

Résultat

SOFITEL OUAGA 2000

A l'attention de : EL HADJ OUSMANE SOUARE

N° Fax :
N° Téléphone:

(LIBYA HOTEL)
Avenue Pascal Zegré
01 BP 1603 Ouagadougou 01 - BF
Tel +226 50 37 49 02/03
Fax +226 50 37 49 01/08
HS990@accor.com
www.sofitel.com

RELATIONS CLIENTÈLE - GUEST RELATIONS
Tel + 33 (0)1 69 26 79 66


SOFITEL
ACCOR HOTELS & RESORTS

De : SOUGUE Sabine
Objet : **Confirmation de Réserve**
Date : Ouagadougou, le February 12, 2008
Réf. : MD/SABINE 24322

Dear Sirs SOUARE,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000 et c'est avec plaisir que nous vous confirmons votre réservation pour un séjour de 3 nuits,

Arrivée le : 24/02/08

Départ le : 27/02/08

1 chambre de type SQCZ au tarif journalier de 126600 FCFA la chambre pour 1 personne.

Le petit-déjeuner continental en chambre ou en buffet au restaurant est à 9.000 FCFA par personne et par jour.
La taxe de séjour est de 2.950 FCFA par jour et par personne.
La taxe touristique est de 1.180 FCFA pour le séjour

Votre réservation N° 24322 est garantie jusqu'à 19 heures (heure locale). Pour toute arrivée après 19 heures, veuillez nous faire parvenir dès que possible un numéro de carte de crédit, sa date d'expiration ainsi que le nom du porteur ou une confirmation écrite sous forme de prise en charge.

En cas de non annulation après 19 heures, le jour de l'arrivée, l'hôtel se réserve le droit de disposer de la chambre et de facturer au client une indemnité égale à la première nuit.

Nous vous conseillons notre carte de fidélité multimarques "Accor Favorite Guest" qui vous donne droit à une réduction de 20% en semaine et 50% le week end. Cette carte ne vous coûtera que 130 euros/an et vous permettra de gagner des points transformables en chèque cadeaux.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000, et vous assurant d'ores et déjà de nos meilleurs soins, nous vous prions d'accepter, l'expression de nos salutations les meilleures.

SOUGUE Sabine
Responsable du Service Réserve



LAAICO-Burkina
Société Anonyme
au capital de 31.570.080.000 FCFA
R.C : BF OUA 2005 B 859
Régime du réel normal
Division fiscale : DGE
IFU N° 00005674R
BSIC N° 02 009 70 000 12 97 Ouagadougou
SGBB N° 11 535 100 401-83 - Ouagadougou

FS-1116MFP Transmettre rapport

HEURE : 02/12/2008 19:41:31
 NOM : SOFITEL_OUAGA_2000
 FAX : 0022650374901

Date,Heure 02/12/2008 19:40:52
 Identification 50312724
 Durée 00:31
 Page 4
 Mode ECM
 STANDARD
 MMR
 Résultat 0:OK

SOFITEL OUAGA 2000

(LIBYA HOTEL)
 Avenue Pascal Zagré
 01 BP 1603 Ouagadougou 01 - BF
 Tel +226 50 37 49 02/03
 Fax +226 50 37 49 01/08
 HS990@accor.com
 www.sofitel.com

RELATIONS CLIENTÈLE GUEST RELATION
 Tel + 33 (0)1 69 36 79 66

BIER ETSHER
 OUAGADOUGOU
 BURKINA FASO


SOFITEL
 MICHELE BEIDREAU MASSALOUX
 ACCOR HOTELS & RESORTS
 Personnes: 1

Page : 1 - SABINE

Numéro de Chambre:
 Arrivée: 25/02/08
 Départ: 28/02/08

FACTURE PROFORMA 2013 /2
 Heure :
 Heure : 18:59:14

Sofitel Ouaga 2000, 12/02/08

DATE	LIBILLE	Débit	Crédit
25/02	Hébergement	126 600	
25/02	Taxe de séjour	2 950	
25/02	Taxe de promotion tourist	1 180	
26/02	Hébergement	126 600	
26/02	Taxe de promotion tourist	1 180	
27/02	Hébergement	126 600	

LAAICO-Burkina
 Société Anonyme
 au capital de 31.570.080.000 FCFA
 R.C. : BF OUA 2005 B 859
 Régime du réel normal
 Division fiscale : DGE
 IFU N° 00005674R
 BSIC N° 02 009 70 000 12 97 Ouagadougou
 SGBS N° 11 525 100 401-83 - Ouagadougou

HEURE : 02/12/2008 19:43:44
 NOM : SOFITEL_OUAGA_2000
 FAX : 0022650374901

Date,Heure
 Identification
 Durée
 Page
 Mode

02/12/2008 19:43:01

50312724

00:35

4

ECM

STANDARD

MMR

Résultat

0:OK

SOFITEL OUAGA 2000

(LIBYA HOTEL)
 Avenue Pascal Zagré
 01 BP 1603 Ouagadougou 01 - BF
 Tel +226 50 37 49 02/03
 Fax +226 50 37 49 01/08
 HS990@accor.com
 www.sofitel.com

RELATIONS CLIENTELE - GUEST RELATION
 Tel + 33 (0)1 69 36 79 66

EIER ETSHER
 OUAGADOUGOU
 BURKINA FASO



Page : 2 - SABINE

Numéro de Chambre:
 Arrivée: 24/02/08
 Départ: 28/02/08

FACTURE PROFORMA 2021 /2
 Heure :
 Heure : 19:08:01

Sofitel Ouaga 2000, 12/02/08

DATE	LIBELLE	Débit	Crédit
27/02	Taxe de promotion tourist	1 180	

Total Fa cture:514 070

TVA INCLUS	506 400 XOF
TVA EXCLUS	7 670 XOF
SOUS TOTAL	436 823 XOF
TOTAL TVA 18.00%	77 247 XOF (506 410 XOF)

LAAICO-Burkina
 Société Anonyme
 au capital de 31 570 080 000 FCFA
 R.C : BF OUA 2005 B 859
 Régime du réel normal
 Division fiscale : DGE
 ICI N° 00005674R
 BSIC N° 02 009 70 000 12 -9/- Ouagadougou
 SGBB N° 11 535 100 401-83 - Ouagadougou

FS-1116MFP Transmettre rapport

HEURE : 02/12/2008 19:35:05
NOM : SOFITEL_OUAGA_2000
FAX : 0022650374901

Date,Heure
Identification
Durée
Page
Mode

02/12/2008 19:34:21
50312724
00:35
3
ECM
STANDARD
MMR
0:OK

Résultat

A
l'attention
de
M^{me} Badoto
Le fax annule
le précédent fax.
Merci
Sabine S

FS-1116MFP Transmettre rapport

HEURE : 02/12/2008 19:47:37
 NOM : SOFITEL_OUAGA_2000
 FAX : 0022650374901

Date,Heure 02/12/2008 19:46:22
 Identification 50312724
 Durée 01:07
 Page 8
 Mode ECM
 STANDARD
 MMR
 Résultat 0:OK

SOFITEL OUAGA 2000

(LIBYA HOTEL)
 Avenue Pascal Zagré
 01 BP 1603 Ouagadougou 01 - BF
 Tel +226 50 37 49 02/03
 Fax +226 50 37 49 01/08
 H5990@accor.com
 www.sofitel.com

RELATIONS CLIENTÈLE - GUEST RELATION
 Tel + 33 (0)1 69 26 79 66

EIER ETSHER
 OUAGADOUGOU
 BURKINA FASO



Page : 1 - SABINE

Numéro de Clambre:
 Arrivée: 25/02/08
 Départ: 28/02/08

FACTURE PROFORMA 2015 /2
 Heure :
 Heure : 19:00:05

Sofitel Ouaga 2000, 12/02/08

DATE	LIBELLE	Débit	Crédit
25/02	Hébergement	126 600	
25/02	Taxe de séjour	2 950	
25/02	Taxe de promotion tourist	1 180	
26/02	Hébergement	126 600	
26/02	Taxe de promotion tourist	1 180	
27/02	Hébergement	126 600	

LAAICO-Burkina
 Société Anonyme
 Au capital de 31.570.080.000 FCF
 R.C : BF OUA 2005 B 859
 Régime du réel normal
 Division fiscale : DGE
 IFU N° 00005674R
 BSIC N° 02 009 70 000 12 -97- Ouagadougou
 SGBB N° 11 535 100 401-83 - Ouagadougou

Ramata BADOLO

De: Patricia OUEDRAOGO [patricia.ouedraogo@2ie-edu.org]
Envoyé: lundi 11 février 2008 09:33
À: 'Souleymane SANOU'
Cc: ramata.badolo@2ie-edu.org; valerie.roth@2ie-edu.org
Objet: TR: Participants au Conseil d'Administration du 2iE

Patricia Eliane OUEDRAOGO / BANADI*Secrétaire de Direction**Direction des Etudes et des Services Académiques**2iE (Groupe EIER-ETSHER)**01 BP 594 OUAGADOUGOU 01**BURKINA FASO**Standard : (226) 50 49 28 00**Ligne directe : (226) 50 49 28 21**Fax : (226) 50 31 27 24*

De : Edmée ABOUATTIER [mailto:edmeabouattier@hotmail.com]

Envoyé : lundi 11 février 2008 09:23

À : Patricia OUEDRAOGO

Objet : RE: Participants au Conseil d'Administration du 2iE

Veillez recevoir la liste de la délégation de Cote d'Ivoire et les dates d'arrivée et départ pour le Conseil d'Administration du 2iE (Groupe EIER-ETSHER) :

M. CISSE Ibrahima, Ministre de l'Ens. Sup. et de la Rech. Sc.: 23 au 27 février 2008.

Mme le Professeur Edmée ABOUATTIER-MANSILLA, Directeur Général de l'Ens. Sup.

Du 24 au 27 Février

M. le Professeur Valy SIDIBE, Directeur de l'Ens. Sup. Public du 24 au 27 février 2008

Bonne réception et meilleures salutations.

Prof. Abouattier

Découvrez Windows Live Spaces et créez votre site Web perso en quelques clics ! [Essayez !](#)

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE

Ouagadougou du 25 au 26 février 2008

TABLEAU DE SUIVI DE LA PREPARATION

VOLETS	Responsable	ACTIVITES	ETAPES	SITUATION AU 14/02/2008
Confirmation des Pays	M. KOUAME	Relancer au téléphone les autorités des pays membres afin d'obtenir les confirmations de participation	Confirmation de 4 pays reçues (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée)	M. KOUAME relance les pays svts : Benin, Centrafrique, Gabon, Tchad et Togo.
			C'est l'Ambassadeur du Tchad au Burkina qui représentera son pays	Relancer le Benin en collaboration avec M. TCHEGNONSI et le TOGO avec les enseignants et cadres togolais.
			Total - 5 confirmations	M. GINIES et M. MAIGA vont en mission respectivement en Mauritanie et au Sénégal (14 au 19 et 13 au 16/02/08)
				M. Hamma YACOUBA est présentement au Niger (rentre lundi 18/02)
				M. GUINDO relance le Mali
BILLETS D'AVION	R. BADOLO	Réservation et mise en place des billets d'avion	Billets déjà mis en place pour les pays membres : Cameroun : ABOUBAKARY, MINKOULOU, NKUETE, BILOA, Congo : OSSIBI, RCI : CISSE, ABOUATTIER, SIDIBE, Guinée : SQUARE, SOW	Reste à mettre en place : BENIN, CENTRAFRIQUE, GABON, MAURITANIE, SENEGAL, TCHAD, TOGO
			Billets déjà mis en place pour les Partenaires et invités : BARBIER, EDOU, TALL, LEAUTIER, GENDREAU-MASSALOUX, NAHEL, EHILE, LATH	Reste à mettre en place : Billets Mme GUIBAL et POL (dates de voyage attendues)
			Confirmation d'invités non pris en charge par 2IE : M. Jean Dominique ASSIE	Réservation d'hôtel à effectuer. L'AUF confirme sa réservation par 2IE
			Confirmation d'invités non pris en charge par 2IE : M. Vincent DOLLE	Réservation d'hôtel à effectuer (hôtel Indépendance)
HEBERGEMENT	R. BADOLO	Réservations d'hôtels et commande	3 hôtels retenus pour l'hébergement des personnalités :	
			SOFITEL OUAGA 2000 : pour PCA, Ministres et autres personnalités de marque -	Réservations effectuées pour confirmations reçues
			Hôtel Indépendance pour les personnalités venant d'Europe et Autres	Réservations effectuées - Bon de commande à établir

			Splendid Hôtel pour tous les experts	Réservations effectuées pour confirmations reçues	
ACCUEIL, PROTOCOLE, TRANSPORT	S. YAGUIBOU	Accueil à l'aéroport des personnalités	<u>Transport</u> : Location de 16 véhicules ministériels du 24 au 27/02/08	<p>Un contrat sera signé avec M. YAGUIBOU</p> <p>pour toutes les prestations protocolaires</p> <p>et sera notre unique interlocuteur.</p> <p>Proposition de prix de M. YAGUIBOU reçue.</p> <p>Contrat en signature.</p> <p>Tous les courriers adressés aux Autorités ont été rédigés. M. YAGUIBOU vérifiera si ces courriers ont été dispatchés.</p>	
		et assurer leur transport	Carburant		
		Perdiem chauffeurs			
		Sécurité : Dispositif sécuritaire dans les hôtels et au 2IE			
		Accueil : Mise à disposition d'hôteses et auxiliaires de protocole			
		Protocole aéroport : - Police spéciale/salon ministériel - Brigade territoriale Gendarmerie Aéroport - Bagagistes			
		Prestations de service d'organisation et assistance à l'organisation			
	B. ZONGO	Mise à disposition de bus et véhicules légers	1 bus pour les participants de l'hôtel Indépendance		Tous les véhicules du 2IE doivent être
		pour le ramassage dans les hôtels	1 bus pour les participants de Splendid hôtel		sérigraphiés avec logo 2IE
			14 véhicules ministériels assureront le transport des Ministres au Sofitel Ouaga 2000		A fournir par Yaguibou
			1 véhicule ministériel affecté à M. Antoine GRASSIN		A fournir par Yaguibou
			1 véhicule ministériel affecté à Mme GENDREAU-MASSALOUX		A fournir par Yaguibou
			1 véhicule PRADO affecté à Mme LEAUTIER		Disponible
			Prévoir 1 véhicule de liaison		Disponible
ACCUEIL PCA	M. MAIGA	Accueillir le PCA, M. Abdoulaye ABOUBAKARY	Date d'arrivée : Jeudi 21/02/2008 à 17h50 (vol Air France) Date de retour : mardi 27/02/2008 à 23h30 - Hébergement prévu au SOFITEL OUAGA2000	M. MAIGA pour accueil	

	ZONGO	Mise à disposition d'un véhicule	Prévoir un véhicule qui sera mis à sa disposition en attendant la disponibilité du véhicule ministériel prévue pour le 24/02/08	A fournir par Garage/ZONGO
SALLES	J. NEBIE	Mises à disposition des salles	Salle Raibaud + 3 salles FPU	ok pour salles
	I. DARANKOUM	Nettoyage, équipement, disposition, décoration	Nouvelles nappes de table commandées	En attente de livraison (Mme ALLEGRE)
			Vérification de la propreté des rideaux et des murs	Refaire la peinture au besoin
			Disposition dans la salle	Prévoir le mardi 26/02/2008 des fauteuils directeurs pour les Ministres
			Décoration de la salle	A coordonner avec Mme LALLEMENT
			Veiller à la propreté des toilettes	Prévoir quelques produits d'entretien (papier hygiénique, savon, déodorisant) et mobiliser un agent qui y veillera en permanence
			Veiller à la signalisation des salles retenues pour le conseil par des panneaux	Disposition à prendre
		Aménagements alentours de la salle Raibaud sous la supervision de M. GUINDO	Aménager le couloir d'entrée côté buvette comme entrée principale et verrouiller les autres portes.	Disposition à prendre
			Voir éclairage car couloir un peu sombre. Embellir par quelques plantes	Disposition à prendre
SECRETARIAT	A. DAYAMBA	Assurer le secrétariat du Conseil en collaboration avec Mme ROTH (le bureau de M. DAYAMBA servira de secrétariat. L'ordinateur de Mme COMPAORE y sera transféré)	Communiquer la liste des fournitures pour les dossiers des participants et autres besoins en fourniture de secrétariat	Liste reçue
	I. COMPAORE		Prévoir les chevalets	Demander liste des participants à l'Assitant du DG
			Constituer les dossiers participants (Etre disponible à partir de jeudi 21/02/08 pour la préparation des dossiers)	Documents seront fournis par Mme ROTH
			Organiser les hôteses pour les remises de documents en salle (liaison salles - secrétariat)	
DRAPEAUX	J. BASSOLET	Changer les drapeaux actuels par des nouveaux sous la supervision de M. GUINDO	Renouveler les drapeaux des pays et des partenaires (23)	Commander 2 jeux de drapeaux pour Ouaga et Kamboisé (en cours)
SONORISATION			Renouveler aussi les petits drapeaux	Commander à effectuer auprès du Ministère des Affaires Etrangères. Veiller aussi commander les porte-drapeaux manquants.

			Assurer la sonorisation de la Salle Raibaud	Disposition à prendre (prévoir un jeu de piles et un micro secours pour éviter tt désagrément) - Avoir une personne en permanence en salle.
INFORMATIQUE	P. ZONGO	Mettre à disposition des outils informatiques et assurer leurs fonctionnements	Mettre à disposition dans la salle de travaux un ordinateur portable fonctionnel et vérifier la fonctionnalité des vidéo-projecteurs	Dispositions à prendre pour fournir ordinateurs portables et vidéo-projecteurs
			lundi 25/02/08, salle réunion enseignants, mardi 26/02/08, Salle Raibaud + 3 salles FPU pour trvx en commission. Mettre une personne en permanence dans la salle pour assistance	
			Pour le Secrétariat, transférer ordinateur Mme COMPAORE Irène chez Mme DAYAMBA	Prévoir éventuellement une imprimante en couleur
COMMUNICATION	AG. PARTNERS	Assurer les prestations suivantes :	Couverture presse locale (Sidwaya, Observateur) et Télévision nationale	Impliquer de DCPM, M. THANOU pour mobiliser la télévision
			Couverture médiatique panafricaine (TV5, Africable, Africa n° 1, BBC, Deutch V.....)	
			Réaliser quelques interview	
			Fournir assistance pour : Décoration salle, organisation hôtesses, confection de badges...)	
			Fournir des supports de communication (affiches, sacs Tan Aliz...)	
Groupe de contact	Y. AZOUMAH ???	Aider à accueillir les participants et dans l'organisation logistique	Mobiliser les étudiants pour l'accueil des participants et dans l'organisation logistique	A étudier
Restauration	V. ROTH	Effectuer les commandes de pauses-café, déjeuners et dîner	Pour le lundi 25/02/08 : eau, café/thé, boissons en permanence en salle - déjeuner (buffet) pour environ 20 personnes	proforma en cours
	R. BADOLO		Dîner le lundi 25/02/08 au Sofitel Ouaga 2000 (70pers)	proforma en cours
			Cartes d'invitation à prévoir (sous le Patronnage du Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique....)	En cours. Maquette validé ce jour. Commande à lancer
			Pour le mardi 26/02/08 : eau, café/thé, boissons en permanence en salle. Déjeuner (buffet amélioré) servi en salle	proforma en cours
			Pour le personnel du 2IE mobilisé pour le CA prévoir une restauration chez GEGA (25 repas le 25/02 et 40 repas le 26/02/08)	proforma en cours

Ramata BADOLO

De: bertrand ficini [bertrand.ficini@2ie-edu.org]
Envoyé: jeudi 14 février 2008 11:57
À: ramata.badolo@2ie-edu.org; 'valerie roth'
Cc: 'Paul Ginies'; patrick.duval@2ie-edu.org; 'Amadou Hama MAIGA'; 'Sanou'
Objet: RE: Tableau de suivi préparation CA

On pourrait ajouter une rubrique dont les responsables seraient le **groupe de contact** et les exécutants seraient les étudiants. Ces étudiants pourraient nous aider sur l'accueil des participants et certains aspects logistiques.

Bertrand

De : Ramata BADOLO [mailto:ramata.badolo@2ie-edu.org]
Envoyé : mercredi 13 février 2008 19:12
À : 'valerie roth'
Cc : 'Paul Ginies'; patrick.duval@2ie-edu.org; 'bertrand ficini'; 'Amadou Hama MAIGA'; 'Sanou'
Objet : Tableau de suivi préparation CA

Mme ROTH,

Merci de trouver ci-joint le tableau de suivi des activités de préparation du CA comme l'a demandé le DG.

Pour amendement.

Cordialement.

Ramata BADOLO

Chef de Service Facturation,

Règlement et Recouvrement

2iE - Groupe EIER-ETSHER

01 BP 594 OUAGADOUGOU 01

Tél. (226) 50 49 28 18

Tél. port. (226) 70 22 47 71

Email : ramata.badolo@2ie-edu.org

<<...>>

Ramata BADOLO

De: Ramata BADOLO [ramata.badolo@2ie-edu.org]

Envoyé: jeudi 14 février 2008 12:36

À: 'philippe.zongo'

Cc: 'Jeanne NEBIE'

Objet: RE: Secrétariat du CA

Suivi: Destinataire Lire

'philippe.zongo'

'Jeanne NEBIE' Lu : 14/02/2008 13:49

Bonjour,

La réunion de tout à l'heure me permet d'exprimer les besoins suivants pour le CA :

- mettre à disposition dans les salles réservées, un ordinateur portable pour des projections.
- vérifier la fonctionnalité des vidéo-projecteurs
- avoir une personne en permanence en salle pour une assistance

Le lundi 25/02, les travaux se dérouleront en salle des prof. ou une des salles FPU
Le mardi 26/02, le Conseil de Ministres se déroulera en Salle Raibaud + 3 autres salles (FPU) pour les travaux en commission
Toutes ces salles devront être équipées de vidéo-projecteurs.

En ce qui concerne le Secrétariat, le bureau de Mme DAYAMBA servira de secrétariat. L'ordinateur de Mme COMPAORE Irène sera transféré chez Mme DAYAMBA et nécessitera des branchements. Prévoir éventuellement une imprimante en couleur.

Voilà pour l'instant, une réunion élargie est prévue pour mercredi 20/02/2008 à 9h. Le lieu sera communiqué ultérieurement.

Cordialement.
R. BADOLO

De : philippe.zongo [mailto:philippe.zongo@2ie-edu.org]

Envoyé : jeudi 14 février 2008 08:15

À : ramata.badolo@2ie-edu.org

Objet : Secrétariat du CA

Bonjour,

Auriez-vous quelques informations concernant l'organisation du secrétariat du CA ? Les membres, les matériels demandés ?

Ou à défaut, pourriez-vous m'indiquer à qui je puis m'adresser ?

Merci d'avance.

Philippe Zongo
SINF
Poste 496

SOFITEL OUAGA 2000

(LIBYA HOTEL)

Avenue Pascal Zagré

01 BP 1603 Ouagadougou 01 - BF

Tel +226 50 37 49 02/03

Fax +226 50 37 49 01/08

H5990@accor.com

www.sofitel.com



SOFITEL

ACCOR HOTELS & RESORTS

A l'attention de : MICHELE GENDREAU MASSALOUX

RELATIONS CLIENTS / GUEST RELATIONS

Tel + 33 (0)1 69 38 28 46

De : SOUGUE Sabine

Confirmation de Réservation

Date : Ouagadougou, le February 12, 2008

N° 24324 / D/SABINE 24324

SOFITEL

ACCOR HOTEL SERVICES

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000 et c'est avec plaisir que nous vous confirmons votre réservation pour un séjour de 3 nuits,

Arrivée le : 25/02/08

Départ le : 28/02/08

1 chambre de type SQCZ au tarif journalier de 126600 FCFA la chambre pour 1 personne.

Le petit-déjeuner continental en chambre ou en buffet au restaurant est à 9.000 FCFA par personne et par jour.

La taxe de séjour est de 2.500 FCFA par jour et par personne.

La taxe touristique est de 1.000 FCFA pour le séjour

Votre réservation N° 24324 est garantie jusqu'à 19 heures (heure locale). Pour toute arrivée après 19 heures, veuillez nous faire parvenir dès que possible, un numéro de carte de crédit, sa date d'expiration ainsi que le nom du porteur ou une confirmation écrite sous forme de prise en charge.

En cas de non annulation après 19 heures, le jour de l'arrivée, l'hôtel se réserve le droit de disposer de la chambre et de facturer au client une indemnité égale à la première nuit.

Nous vous conseillons notre carte de fidélité multimarques "Accor Favourite Guest" qui vous donne droit à une réduction de 20% en semaine et 50% le week end. Cette carte ne vous coutera que 130 euros/an et vous permettra de gagner des points transformables en chèque cadeaux.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000, et vous assurant d'ores et déjà de nos meilleurs soins, nous vous prions d'accepter, l'expression de nos salutations les meilleures.

SOUGUE Sabine

Responsable du Service Réservation

LAAICO-Burkina

Société Anonyme

au capital de 31.570.080.000 FCFA

R.C : BF OUA 2005 B 859

Régime du réel normal

Division fiscale : DGE

IFU N° 00005674R

BSIC N° 02 009 70 000 12 -97- Ouagadougou

SGBB N° 11 535 100 401-83 - Ouagadougou

SOFITEL OUAGA 2000

(LIBYA HOTEL)

Avenue Pascal Zagré

01 BP 1603 Ouagadougou 01 - BF

Tel +226 50 37 49 02/03

Fax +226 50 37 49 01/08

H5990@accor.com

www.sofitel.com



SOFITEL

ACCOR HOTELS & RESORTS

A l'attention de : LEAUTIER

RELATIONS CLIENTÈLE - GUEST RELATIONS

N° Fax :

Tel + 33 (0) 1 69 36 79 66

N° Telephone:

De : SOUGUE Sabine

Confirmation de Réservation

N° MD/SABINE 24323

Date : Ouagadougou, le February 12, 2008

SOFITEL

ACCOR HOTELS & RESORTS

Dear Sirs LEAUTIER,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000 et c'est avec plaisir que nous vous confirmons votre réservation pour un séjour de 3 nuits,

Arrivée le : 25/02/08

Départ le : 28/02/08

1 chambre de type SQCZ au tarif journalier de 126600 FCFA la chambre pour 1 personne.

Le petit-déjeuner continental en chambre ou en buffet au restaurant est à 9.000 FCFA par personne et par jour.

La taxe de séjour est de 2.500 FCFA par jour et par personne.

La taxe touristique est de 1.000 FCFA pour le séjour

Votre réservation N° 24323 est garantie jusqu'à 19 heures (heure locale). Pour toute arrivée après 19 heures, veuillez nous faire parvenir dès que possible, un numéro de carte de crédit, sa date d'expiration ainsi que le nom du porteur ou une confirmation écrite sous forme de prise en charge.

En cas de non annulation après 19 heures, le jour de l'arrivée, l'hôtel se réserve le droit de disposer de la chambre et de facturer au client une indemnité égale à la première nuit.

Nous vous conseillons notre carte de fidélité multimarques "Accor Favourite Guest" qui vous donne droit à une réduction de 20% en semaine et 50% le week end. Cette carte ne vous coûtera que 130 euros/an et vous permettra de gagner des points transformables en chèque cadeaux.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000, et vous assurant d'ores et déjà de nos meilleurs soins, nous vous prions d'accepter, l'expression de nos salutations les meilleurs.

SOUGUE Sabine

Responsable du Service Réservation

LAAICO-Burkina

Société Anonyme

au capital de 31.570.080.000 FCFA

R.C. : BF OUA 2005 B 859

Régime du réel normal

Division Fiscale : DGE

IFU N° 00005674R

BSIC N° 02 009 70 000 12 -97- Ouagadougou

SGBB N° 11 535 100 401-83 - Ouagadougou

SOFITEL OUAGA 2000

(LIBYA HOTEL)

Avenue Pascal Zagré

01 BP 1603 Ouagadougou 01 - BF

Tel +226 50 37 49 02/03

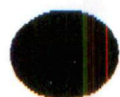
Fax +226 50 37 49 01/08

H5990@accor.com

www.sofitel.com

RELATIONS CLIENTELE - GUEST RELATIONS

Tel + 33 (0)1 69 36 79 66


SOFITEL
 ACCOR HOTELS & RESORTS

A l'attention de : M. ABDOULAYE ABOUBAKARY

N° Fax :

N° Téléphone:

De : SOUGUE Sabine

Objet : **Confirmation de Réservation**

Date : Ouagadougou, le February 12, 2008

Réf. : MD/AIDA 24115

Monsieur,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000 et c'est avec plaisir que nous vous confirmons votre réservation pour un séjour de 6 nuits,

Arrivée le : 21/02/08

Départ le : 27/02/08

1 chambre de type SQCZ au tarif journalier de 126600 FCFA la chambre pour 1 personne.

Le petit-déjeuner continental en chambre ou en buffet au restaurant est à 9.000 FCFA par personne et par jour.

La taxe de séjour est de 2.950 FCFA par jour et par personne.

La taxe touristique est de 1.180 FCFA pour le séjour

Votre réservation N° 24115 est garantie jusqu'à 19 heures (heure locale). Pour toute arrivée après 19 heures, veuillez nous faire parvenir dès que possible, un numéro de carte de crédit, sa date d'expiration ainsi que le nom du porteur ou une confirmation écrite sous forme de prise en charge.

En cas de non annulation après 19 heures, le jour de l'arrivée, l'hôtel se réserve le droit de disposer de la chambre et de facturer au client une indemnité égale à la première nuit.

Nous vous conseillons notre carte de fidélité multimarques "Accor Favourite Guest" qui vous donne droit à une réduction de 20% en semaine et 50% le week end. Cette carte ne vous coutera que 130 euros/an et vous permettra de gagner des points transformables en chèque cadeaux.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000, et vous assurant d'ores et déjà de nos meilleurs soins, nous vous prions d'accepter, l'expression de nos salutations les meilleures.

 SOUGUE Sabine
 Responsable du Service Réservation

LAAICO-Burkina

Société Anonyme

au capital de 31.570.080.000 FCFA

R.C : BF OUA 2005 B 859

Régime du réel normal

Division fiscale : DGE

IFU N° 00005674R

BSIC N° 02 009 70 000 12 -97- Ouagadougou

SGBB N° 11 535 100 401-83 - Ouagadougou

SOFITEL OUAGA 2000

(LIBYA HOTEL)

Avenue Pascal Zagré

01 BP 1603 Ouagadougou 01 - BF

Tel +226 50 37 49 02/03

Fax +226 50 37 49 01/08

H5990@accor.com

www.sofitel.com


SOFITEL
ACCOR HOTELS & RESORTS
A l'attention de : **IBRAHIMA CISSE**

RELATIONS CLIENTS - GUEST RELATIONS

N° Fax :

Tel + 33 (0) 1 68 36 79 56

N° Téléphone:

De : SOUGUE Sabine

Confirmation de Réservation

MD/SABINE 24319

Date : Ouagadougou, le February 12, 2008

SOFITELACCOR HOTELS & RESORTS
De M^{me} IBRAHIMA CISSE,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000 et c'est avec plaisir que nous vous confirmons votre réservation pour un séjour de 4 nuits,

Arrivée le : 23/02/08

Départ le : 27/02/08

1 chambre de type SQCZ au tarif journalier de 126600 FCFA la chambre pour 1 personne.

Le petit-déjeuner continental en chambre ou en buffet au restaurant est à 9.000 FCFA par personne et par jour.

La taxe de séjour est de 2.500 FCFA par jour et par personne.

La taxe touristique est de 1.000 FCFA pour le séjour

Votre réservation N° 24319 est garantie jusqu'à 19 heures (heure locale). Pour toute arrivée après 19 heures, veuillez nous faire parvenir dès que possible, un numéro de carte de crédit, sa date d'expiration ainsi que le nom du porteur ou une confirmation écrite sous forme de prise en charge.

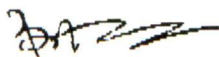
En cas de non annulation après 19 heures, le jour de l'arrivée, l'hôtel se réserve le droit de disposer de la chambre et de facturer au client une indemnité égale à la première nuit.

Nous vous conseillons notre carte de fidélité multimarques "Accor Favourite Guest" qui vous donne droit à une réduction de 20% en semaine et 50% le week end. Cette carte ne vous coûtera que 130 euros/an et vous permettra de gagner des points transformables en chèque cadeaux.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000, et vous assurant d'ores et déjà de nos meilleurs soins, nous vous prions d'accepter, l'expression de nos salutations les meilleures.

SOUGUE Sabine

Responsable du Service Réservation




LAAICO-Burkina

Société Anonyme

au capital de 31.570.080.000 FCFA

R.C : BF OUA 2005 B 859

Régime du réel normal

Division fiscale : DGE

IFU N° 00005674R

BSIC N° 02 009 70 000 12 -97- Ouagadougou

SGBB N° 11 535 100 401-83 - Ouagadougou

SOFITEL OUAGA 2000

(LIBYA HOTEL)

Avenue Pascal Zagré

01 BP 1603 Ouagadougou 01 - BF

Tel +226 50 37 49 02/03

Fax +226 50 37 49 01/08

HS990@accor.com

www.sofitel.com



SOFITEL
 ACCOR HOTELS & RESORTS
A l'attention de : EL HADJ OUSMANE SOUARE

RELATIONS CLIENTÈLE - GUEST RELATIONS

N° Fax :

Tel + 33 (0) 1 69 36 79 66

N° Telephone:

De : SOUGUE Sabine

Confirmation de Réservation

Date : Ouagadougou, le February 12, 2008

MD/SABINE 24322


ACCOR HOTELS & RESORTS
Dear Sirs SOUARE,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000 et c'est avec plaisir que nous vous confirmons votre réservation pour un séjour de 3 nuits.

Arrivée le : 24/02/08

Départ le : 27/02/08

1 chambre de type SQCZ au tarif journalier de 126600 FCFA la chambre pour 1 personne.

Le petit-déjeuner continental en chambre ou en buffet au restaurant est à 9.000 FCFA par personne et par jour.

La taxe de séjour est de 2.500 FCFA par jour et par personne.

La taxe touristique est de 1.000 FCFA pour le séjour

Votre réservation N° 24322 est garantie jusqu'à 19 heures (heure locale). Pour toute arrivée après 19 heures, veuillez nous faire parvenir dès que possible, un numéro de carte de crédit, sa date d'expiration ainsi que le nom du porteur ou une confirmation écrite sous forme de prise en charge.

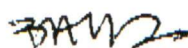
En cas de non annulation après 19 heures, le jour de l'arrivée, l'hôtel se réserve le droit de disposer de la chambre et de facturer au client une indemnité égale à la première nuit.

Nous vous conseillons notre carte de fidélité multimarques "Accor Favourite Guest" qui vous donne droit à une réduction de 20% en semaine et 50% le week end. Cette carte ne vous coûtera que 130 euros/an et vous permettra de gagner des points transformables en chèque cadeaux.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000, et vous assurant d'ores et déjà de nos meilleurs soins, nous vous prions d'accepter, l'expression de nos salutations les meilleures.

SOUGUE Sabine

Responsable du Service Réservation




LAAICO-Burkina

Société Anonyme

au capital de 31.570.080.000 FCFA

R.C : BF OUA 2005 B 859

Régime du réel normal

Division fiscale : DGE

IFU N° 00005674R

BSIC N° 02 009 70 000 12 -97- Ouagadougou

SGBB N° 11 535 100 401-83 - Ouagadougou

SOFITEL OUAGA 2000

(LIBYA HOTEL)

Avenue Pascal Zagré

01 BP 1603 Ouagadougou 01 - BF

Tel +226 50 37 49 02/03

Fax +226 50 37 49 01/08

H5990@accor.com

www.sofitel.com



SOFITEL

ACCOR HOTELS & RESORTS

A l'attention de : JEAN OSSIBI

RELATIONS CLIENTÈLES GUEST RELATIONS

N° Fax :

Tel : 33 (0)1 68 36 79 65

N° Téléphone:

De : SOUGUE Sabine

Confirmation de Réservation

Date : Ouagadougou, le February 12, 2008

MD/SABINE 24321

SOFITEL

ACCOR HOTELS & RESORTS

Dear Mrs OSSIBI,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000 et c'est avec plaisir que nous vous confirmons votre réservation pour un séjour de 4 nuits,

Arrivée le : 24/02/08

Départ le : 28/02/08

1 chambre de type SQCZ au tarif journalier de 126600 FCFA la chambre pour 1 personne.

Le petit-déjeuner continental en chambre ou en buffet au restaurant est à 9.000 FCFA par personne et par jour.

La taxe de séjour est de 2.500 FCFA par jour et par personne.

La taxe touristique est de 1.000 FCFA pour le séjour

Votre réservation N° 24321 est garantie jusqu'à 19 heures (heure locale). Pour toute arrivée après 19 heures, veuillez nous faire parvenir dès que possible, un numéro de carte de crédit, sa date d'expiration ainsi que le nom du porteur ou une confirmation écrite sous forme de prise en charge.

En cas de non annulation après 19 heures, le jour de l'arrivée, l'hôtel se réserve le droit de disposer de la chambre et de facturer au client une indemnité égale à la première nuit.

Nous vous conseillons notre carte de fidélité multimarques "Accor Favourite Guest" qui vous donne droit à une réduction de 20% en semaine et 50% le week end. Cette carte ne vous coûtera que 130 euros/an et vous permettra de gagner des points transformables en chèque cadeaux.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000, et vous assurant d'ores et déjà de nos meilleurs soins, nous vous prions d'accepter, l'expression de nos salutations les meilleures.

SOUGUE Sabine

Responsable du Service Réservation




LAAICO-Burkina

Société Anonyme

au capital de 31.570.080.000 FCFA

R.C : BF OUA 2005 B 859

Régime du réel normal

Division fiscale : DGE

IFU N° 00005674R

BSIC N° 02 009 70 000 12 -97- Ouagadougou

SG88 N° 11 535 100 401-83 - Ouagadougou

SOFITEL OUAGA 2000

(LIBYA HOTEL)

Avenue Pascal Zagré

01 BP 1603 Ouagadougou 01 - BF

Tel +226 50 37 49 02/03

Fax +226 50 37 49 01/08

H5990@accor.com

www.sofitel.com



A l'attention de : Mr. JEAN IKUETE

RELATIONS CLIENTÈLE - GUEST RELATIONS

N° Fax :

Tel + 33 (0)1 68 36 29 66

N° Telephone:

De : SOUGUE Sabine

Confirmation de Réservation

MD/SABINE 24320

Date : Ouagadougou, le February 12, 2008

SOFITEL

ACCOR HOTELS & RESORTS
Dear Mr. IKUETE,

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000 et c'est avec plaisir que nous vous confirmons votre réservation pour un séjour de 4 nuits,

Arrivée le : 24/02/08

Départ le : 28/02/08

1 chambre de type SQCZ au tarif journalier de 126600 FCFA la chambre pour 1 personne.

Le petit-déjeuner continental en chambre ou en buffet au restaurant est à 9.000 FCFA par personne et par jour.

La taxe de séjour est de 2.500 FCFA par jour et par personne.

La taxe touristique est de 1.000 FCFA pour le séjour

Votre réservation N° 24320 est garantie jusqu'à 19 heures (heure locale). Pour toute arrivée après 19 heures, veuillez nous faire parvenir dès que possible, un numéro de carte de crédit, sa date d'expiration ainsi que le nom du porteur ou une confirmation écrite sous forme de prise en charge.

En cas de non annulation après 19 heures, le jour de l'arrivée, l'hôtel se réserve le droit de disposer de la chambre et de facturer au client une indemnité égale à la première nuit.

Nous vous conseillons notre carte de fidélité multimarques "Accor Favourite Guest" qui vous donne droit à une réduction de 20% en semaine et 50% le week end. Cette carte ne vous coûtera que 130 euros/an et vous permettra de gagner des points transformables en chèque cadeaux.

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement à l'hôtel Sofitel Ouaga 2000, et vous assurant d'ores et déjà de nos meilleurs soins, nous vous prions d'accepter, l'expression de nos salutations les meilleures.

SOUGUE Sabine

Responsable du Service Réservation

I AAICO-Burkina

Société Anonyme

au capital de 31.570.080.000 FCFA

R.C : BF OUA 2005 B 859

Régime du réel normal

Division fiscale : DGE

IFU N° 00005674R

BSIC N° 02 009 70 000 12 -97- Ouagadougou

SGBB N° 11 535 100 401-83 - Ouagadougou

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE

Ouagadougou du 25 au 26 février 2008

PLANNING DES ARRIVEES ET DES DEPARTS

N°	NOM & PRENOM5	PROVENANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	CIE	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	CIE	OBSER-VATIONS
1	Ibrahima CISSE	ABIDJAN	Ministre ou Représentant	23/02/2008	15h15	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	16h10	2J	confirmé
2	Abdoulaye ABOUBAKARY	YAOUNDE	PCA	23/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
3	Datcha BOUWASSI Kedessa	LOME	Représentant du Ministre	23/02/2008	22h00	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	17H15	2J	Confirmé
4	Jean NKUETE	YAOUNDE	Vice-Premier Ministre	24/02/2008	14h30	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
5	Jean OSSIBI	BRAZZAVILLE	Représentant du Ministre	24/02/2008	14h30	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
6	Antoine GRASSIN	PARIS	MAE	24/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga	26/02/2008	21h30	AF	confirmé
7	Mahaman MOUSSA	NIAMEY	Ministre	24/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga	26/02/2008	21h30	AF	Confirmé
8	DOUMBOUYA Koumandian	CONAKRY	Conseiller	24/02/2008	21h55	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	09H30	2J	confirmé
9	Alassane KANE	DAKAR	Ministre	24/02/2008	21h55	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	9h30	2J	confirmé
10	Oumar OULD YALLY	NOUAKCHOTT	Ministre	24/02/2008	21h55	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	09H30	2J	Confirmé

*embe Jean Louis
Lwembe*

AVIS D'EMISSION

12-FEV-2008 15:41 MAR

NUMERO DE FAX : 0022650312724
NOM : ZIE

NOM/NUMERO : 50374901
PAGE : 2
DEBUT : 12-FEV-2008 15:41 MAR
DUREE : 00'28"
MODE : STAND. ECM
RESULTATS : [O.K]



Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
International Institute for Water and Environmental Engineering

DE

ZIE/Groupe EIER-ETSHER
01 BP 594 Ouagadougou 01
Tél. 50 49 28 18
Fax 50 31 27 24

A

SOFITEL Ouaga 2000
Fax 50 37 49 01

A l'attention du Service Réservation

Merci d'effectuer des réservations de suites pour les personnalités dont vous trouverez ci-joint la liste avec leurs dates d'arrivée et de retour.

M. Abdoulaye ARSOUARY avait déjà sa réservation.

Le ZIE/Groupe EIER-ETSHER prend en charge uniquement la suite et les taxes (TDC et TDT).

Merci de nous faire parvenir la facture proforma correspondante.

Cordialement
Ilme Badop / 70 22 47 71

Fondation ZIE - rue de la Science - 01 BP 594 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso
IFU 00007748B

Tél.: (226) 50 30 20 53 / 50 30 71 16 / 17 - Fax : (226) 50 31 27 24
Web : www.zie-educ.org E-mail : zie@zie-educ.org

DE

ZiE / Groupe EIER-ETSHER
01 BP 594 Ouagadougou 01
tel. 50 49 28 18
Fax 50 31 27 24

A

SOFITEL Ouaga 2000
Fax 50 37 49 01

A l'attention du Service Réservation

Merci d'effectuer des réservations de suites pour les personnalités dont vous trouverez ci-joint la liste avec leurs dates d'arrivée et de retour.

M. Abdoulaye ABOURNARY avait déjà sa réservation.

Le ZiE / Groupe EIER-ETSHER prend en charge uniquement la suite et les taxes (TDC et TDI).

Merci de nous faire parvenir la facture proforma correspondante.

Cordialement

Line Badolo / 70 22 47 71

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE

Ouagadougou du 25 au 26 février 2008

PERSONNALITES A HEBERGER AU SOFITEL OUAGA 2000

NOM & PRENOM5	PROVENANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	CIE	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	CIE	OBSER- VATIONS
Abdoulaye ABOUBAKARY	YAOUNDE	PCA	21/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
CISSE Ibrahima	ABIDJAN	Ministre ou Représentant	23/02/2008	15h15	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	16h10	2J	
NKUETE Jean	YAOUNDE	Vice-Premier Ministre	24/02/2008	14h30	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
Jean OSSIBI	BRAZZAVILLE	Représentant du Ministre	24/02/2008	14h30	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
El Hadj Ousmane SOUARE	CONAKRY	Ministre	24/02/2008	16h20	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	16h40	2J	confirmé
Frannie LEAUTIER	TOULOUSE		25/02/2008	21h55	AF	Sofitel Ouaga	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
Michèle GENDREAU MASSALOUX	PARIS	Mission Union pour la Méditerranée	25/02/2008	21h05	AF	Sofitel Ouaga	28/02/2008	21h30	AF	confirmé

21/02/08
RS

Ramata BADOLO

De: Compaore Irène [irene.compaore@2ie-edu.org]

Envoyé: mercredi 13 février 2008 10:01

À: ramata.badolo@2ie-edu.org

Cc: 'Dayamba Amélie'

Objet: Liste fournitures CA

Bonjour RB,

Pour le moment c'est ce que j'ai en tête.

- 70 chemises à rabat
- 1 carton de bics
- 1 cartouche d'encre HP 1300
- 1 cartouche d'encre HP 2300
- 70 blocs notes
- 3 rames de papier
- 2 bâtons de colle
- 25 sous chemises
- 25 chemises
- 2 boîtes de trombones

Mme Irène COMPAORE
Secrétaire de Direction
UTER GVEA
2iE/Groupe EIER-ETSHER
01 BP 594 Ouagadougou 01
LD (226) 50 49 28 71
Fax (226) 50 49 28 01
Email : irene.compaore@2ie-edu.org

AVIS D'EMISSION

12-FEV-2008 17:32 MAR

NUMERO DE FAX : 0022650312724
NOM : 2IE

NOM/NUMERO : 50312454
PAGE : 1
DEBUT : 12-FEV-2008 17:31 MAR
DUREE : 00'47"
MODE : STAND. ECM
RESULTATS : [O.K.]

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE
Ouagadougou du 25 au 26 février 2008
PLANNING DES ARRIVEES ET DES DEPARTS

50-31-78-94

2IE / GROUPE EIER - ETSHER

NOM & PRENOMS	PROVENANCE	Institution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRIVEE OUAGA	CIE	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	CIE	OBSER- VATIONS
Amari LATH	ABIDJAN	Commissaire aux cptes	20/02/2008	15h20	VU	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h00	VU	Confirmé
MAMFOUBI	LIBREVILLE	Représentant	23/02/2008	15h15	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	2J	
SANGARE Dumar Machioud	COTONOU	Représentant	23/02/2008	22h00	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	17h15	2J	
M. TCHEMI TCHAMBI Wouro Aurelien	LOME	Représentant	24/02/2008	22h01	2J	Splendid Hôtel	28/02/2008	17h15	2J	
Ousseini BACHIR	NIAMEY	Représentant	24/02/2008	9h15	2J	Splendid Hôtel	28/02/2008	21h30	AF	
Vall SIDIBE	ABIDJAN	Représentant	24/02/2008	14h15	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	2J	
Gatien BILOA	YAOUNDE	Représentant	24/02/2008	14h30	VU	Splendid Hôtel	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
Boba SOW	CONAKRY	Représentant	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	confirmé
Mamadou KEITA	BAMAKO	Représentant	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	
Anta SECK	DAKAR	Représentant	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	9h30	2J	
OULD MOHAMED Mohamed E	NOUAKCHOTT	Représentant	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	9h30	2J	
Mme ABOUATTIER MANSILLA EDMEE	ABIDJAN	D G de l'Ens. Sup	24/02/2008	14/02/2008	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	2J	confirmé

Annotée Pa présente liste à 12 personnes.

Mme Sado Po
tel. 70 22 47 72

Agenda provisoire des CA des 25 et 26 février 2008

Version au 19/01/08

A modifier (P duval)

Lundi 25 février 2008

- 9h00 -12 00 ; réunion du CA et de l'AG de la fondation 2IE
 - o Adoption des statuts modifiés (objet, article 12.2....)
 - o Adoption du RI, création des collèges
 - o Nouveaux membres de la fondation et membres du CA cooptés

- 15h00 18h00 : réunion des experts Groupe EIER-ETSHER
 - o Rapport d'activité de la Commission Ad ;hoc
 - o Etat des contributions et dettes des états
 - o Examen et adoption des comptes de clôture
 - o Modalités de fonctionnement du collège EM et modalités adhésion
 - o Décision de cession du patrimoine

Mardi 26 février 2008

- 9h00 11h00; conseil des ministres du groupe EIER-ETSHER
 - o Rapport moral du président de la commission ad ;hoc
 - o Adoption des décisions et recommandations des experts
 - o Désignation des représentants du collège au CA et AG

 - 9h00-11h00 : réunion des autres collèges
 - o Modalités de fonctionnement du collège
 - o Désignation des représentants du collège au CA et AG
- 11h00 : 12h00 Réunion de l'AG extraordinaire de la fondation
- o Désignation des membres du CA représentant chaque collège
- 12h00 à 18h00: réunion du CA de la fondation
- o Organisation du CA, désignation DG
 - o Mise en place des comités et modalités de travail
 - o Stratégie et objectifs 2IE
 - o Modèle économique et financier
 - o Plan d'investissement
 - o Discussion et Adoption budget d'ouverture
 - o Accord de siège
 - o Mandats
- 18h00 à 19H00 Réunion de l'AG extraordinaire de la fondation
- o Adoption du budget prévisionnel
- Discussion de points éventuels du ressort de

ORGANISATION DES C.A. et ASSEMBLEES

DES 25 et 26 Février 2008

COMITE DE SUIVI	COMITE D'ORGANISATION
<p>Paul GINIES Bertrand FICINI Henry TCHEGNONSI Razack SANOUSSI Valérie ROTH appuyée par Mme TISSOU Bernardin SAGNON Gilles BARBIER</p> <p>En appui : Amadou MAÏGA</p>	<p>Amadou MAÏGA en supervision Ramata BADOLO (Chef de file) Mr YAGUIBOU Protocole Souleymane SANOU Mme DAYEMBA Idrissa DARANKOUM Bangré ZONGO Blaise BAMA</p>

Conseil d'Administration de la Fondation 2IE

Ouagadougou du 25 au 26 février 2008

PLANNING DES DEPARTS

N°	NOM & PRENOMS	PROVENANCE	Instution	DATE ARRIVEE OUAGA	HEURE ARRVEE OUAGA	CIE	HOTEL	DATE DEPART OUAGA	HEURE DEPART OUAGA	CIE	OBSER-VATIONS
1	Mahaman MOUSSA	NIAMEY	Ministre	24/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga	26/02/2008	21h30	AF	Confirmé
2	Antoine GRASSIN	PARIS	MAE	24/02/2008	17h50	AF	Sofitel Ouaga	26/02/2008	21h30	AF	confirmé
3	Jean Luc NAHEL	PARIS	CPU	25/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	26/02/2008	21h30	AF	confirmé
4	Ousseini BACHIR	NIAMEY	Expert	24/02/2008	17h50	AF	Splendid Hôtel	26/02/2008	21h30	AF	Confirmé
5	Moctar EL OULD MOHAMED MOHAMED	NOUAKCHOTT	Représentant	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	09H30	2J	Confirmé
6	Amari LATH	ABIDJAN	Commissaire aux cptes	20/02/2008	15h20	VU	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h00	VU	Confirmé
7	Gatien BILOA	YAOUNDE	Représentant	24/02/2008	14h30	VU	Sofitel Ouaga	27/02/2008	16h00	VU	confirmé
8	Bertrand MBATCHI	LIBREVILLE	Représentant	24/02/2008	13h50	VU	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h00	VU	Confirmé
9	Edmée ABOUATTIER-MANSILLA	ABIDJAN	DG Ens. Sup	24/02/2008	14h15	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	2J	confirmé
10	Ibrahima CISSE	ABIDJAN	Ministre	23/02/2008	15h15	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	16h10	2J	confirmé
11	Vali SIDIBE	ABIDJAN	Représentant	24/02/2008	14h15	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h10	2J	confirmé
12	Bobo SOW	CONAKRY	Représentant	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	confirmé
13	Mamadou CAMARA	BAMAKO	Expert	24/02/2008	16h20	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	16h40	2J	Confirmé
14	Aurelien Wooro TCHEMI TCHEMBI	LOME	Représentant	23/02/2008	22h00	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	17H15	2J	Confirmé

15	Ambroise MEDEGA	COTONOU	Expert	23/02/2008	22H00	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	17H15	2J	Confirmé
16	Datcha BOUWASSI Kedessa	LOME	Représentant du Ministre	23/02/2008	22h00	2J	Sofitel Ouaga	27/02/2008	17H15	2J	Confirmé
17	Dominique ASSIE	PARIS	AUF	24/02/2008	17h50	AF	H. SILMANDE	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
18	Vincent DOLLE	MONTPELLIER	CIHEAM-IAMM	24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance	27/02/2008	23h30	AF	confirmé
19	Peter GLAUSE	PARIS	Juriste	25/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	27/02/2008	23h40	AF	confirmé
20	Michèle GENDREAU MASSALOUX	PARIS	Mission Union pour la Méditerranée	25/02/2008	21h05	AF	Sofitel Ouaga	27/02/2008	23h40	AF	confirmé
21	Gora NDIAYE	DAKAR	Expert	24/02/2008	21h55	2J	Splendid Hôtel	27/02/2008	9h30	2J	confirmé
22	Abdoulaye GOURO S.	BOBO	CIRDES	24/02/2008	18h30	2J	H. Indépendance	27/02/2008		2J	Confirmé
23	Dieudonné PAMBO	LIBREVILLE	Ministre	25/02/2008	13H50	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17H00	VU	confirmé
24	Etienne EHILE EHOUAN	ABIDJAN	Président CRUFAOCI	24/02/2008	14h30	VU	H. Indépendance	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
25	Jean Marie MINKOULOU	YAOUNDE	Représentant du DG auprès du PCA	21/02/2008	20h30	2J	H. Indépendance	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
26	Jean OSSIBI	BRAZZAVILLE	Représentant du Ministre	24/02/2008	14h30	VU	Sofitel Ouaga	28/02/2008	17h00	VU	confirmé
27	Capucine EDOU	PARIS	coopération universitaire et de la formation prof.	23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
28	Frannie LEAUTIER	TOULOUSE	Comité Stratégique	25/02/2008	21h05	AF	Sofitel Ouaga	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
29	Jacqueline GUIBAL	MONTPELLIER	Comité Stratégique	24/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance	28/02/2008	21h30	AF	confirmé
30	Jean Charles TALL	DAKAR	Architecte	24/02/2008	21H55	2J	H. Indépendance	01/03/2008	20H00	2J	Confirmé

31	Gilles BARBIER	PARIS	Consultant	23/02/2008	21h05	AF	H. Indépendance	01/03/2008	23h30	AF	confirmé
32	Isabelle POULIQUEN	MARSEILLE		26/02/2008	17h50	AF	H. Indépendance	01/03/2008	23H40	AF	confirmé

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE

N° 2008-2051/DPPN-K-P4 CC

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION DE PERTE OU DE VOL

L'an deux mille.....

Le.....

Nous.....

Certifions que le.....

Né le.....

Exerçant la profession de.....

domicilié à.....

a déclaré avoir.....

.....

Cette pièce est valable pour une durée d'un (1) mois et ne pourrait en aucun cas remplacer les pièces perdues.

Mention n° 2761 du 27/02/08

En foi de quoi nous avons dressé le présent récépissé des pièces susmentionnées.

27.FEV 2008

Mohamed TAHO
Officier de Police

Sieur Camara Mamadou Sine

11 Septembre 1947 Au Mali

Conseiller Technique

de passage à Ouaga

perdu son ticket d'accès à bord
boarding pass d'air Burkina

Imprim. Choristri : 36 37 15



Le Commissaire de Police

Mohamed TAHO
Officier de Police

MINISTERE DE LA SANTE

ALGER

20 JAN 1971

RECEPTE DE MORTUOIRE BRLE DE DEAD

STEFAN

Office de Police
OHAT BORDJ

M. STEFAN (MORTUOIRE)

20 JAN 1971

157-10000

... ..

20 JAN 1971

157-10000



OHAT BORDJ
Office de Police



AGENDA DES REUNIONS DES 25 ET 26 FEVRIER 2008

LUNDI 25 FEVRIER 2008

- 14h00 : REUNION DU COMITE DES EXPERTS DU GROUPE EIER-ETSHER

- Cérémonie d'ouverture
 - Mot de Bienvenue du Directeur Général
 - Message du Comité des Etudiants 2iE
 - Message des Délégués du Personnel 2iE
 - Intervention des Partenaires Techniques et Financiers
 - Discours d'Ouverture du Président du Conseil d'Administration
- Suspension de réunion
- Compte rendu d'activité 2005/2007
 - Principaux résultats obtenus
 - Les indicateurs
 - Offre de formation et démarche qualité
 - Organisation de la recherche et école doctorale
 - Lien avec les entreprises et employabilité
 - Développement des TIC et FOAD
 - Impact de l'action de 2iE sur le développement des Etats
 - Rapport de suivi du plan d'orientation stratégique
 - Rapport de suivi des décisions résolutions 2005-2007
 - Etat des contributions et dette des Etats
 - Etat de cessation des villas
 - Rapport du Commissaire aux Comptes
 - Adoption comptes 2007 et bilan de clôture du GEE
 - Quitus à la Commission Ad Hoc pour le travail accompli
- Plan d'orientation stratégique 2008-2012
 - Objectifs, résultats attendus et indicateurs de performances
 - Nouveau cadre juridique
 - Cadre environnemental
 - Cadre financier
 - Plan d'investissement 2008-2012
 - Modèle économique et financier
 - Suppression des contributions
 - Plan de financement consolidé
 - Adoption du Plan d'Orientation Stratégique 2008-2012
 - Adhésion du GEE à la Fondation 2iE
 - Décision de la dissolution de la SCI et du GIE
 - Décision de transfert du patrimoine et création du Collège des Etats



Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
International Institute for Water and Environmental Engineering

- Règlement intérieur du Collèges des Etats
 - Règles de fonctionnement
 - Règles d'adhésion des nouveaux Etats
 - Modalités de recouvrement des arriérés
 - Modalités de recouvrement des créances
 - Nouvelles règles de vote
 - Désignation des Administrateurs

Visite des Ministres et Chefs de Délégation sur les sites 2iE de Ouagadougou et de Kamboinsé

- **20H00 : Dîner Gala à l'Hôtel SOFITEL OUAGA 2000**

MARDI 26 FEVRIER 2008

- **9h00-12h00 : REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DU GROUPE EIER-ETSHER**
 - Cérémonie d'ouverture
 - Intervention des Partenaires Techniques et Financiers
 - Compte rendu d'activité du Président de la commission Ad'Hoc
 - Compte rendu du Comité des Experts
 - Rapport du Comité des Experts
 - Adoption du rapport du Comité des Experts
 - Désignation des Administrateurs et Président du Collège
- **10h00-12h00 : REUNION DU COLLEGE PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS**
 - Modalités de fonctionnement du collège
 - Désignation de ses représentants au CA et en AG
- **10h00-12h00 : REUNION DU COLLEGE PARTENAIRES SCIENTIFIQUES ET ACADEMIQUES**
 - Modalités de fonctionnement du collège
 - Désignation de ses représentants au CA et en AG
- **10h00-12h00 : REUNION DU COLLEGE DES PARTENAIRES DU SECTEUR PRIVE**
 - Modalités de fonctionnement du collège
 - Désignation de ses représentants au CA et en AG
- **12h00 : Visite de courtoisie des Ministres et Chefs de Délégation à Son Excellence Monsieur le Premier Ministre du Gouvernement du Burkina Faso**

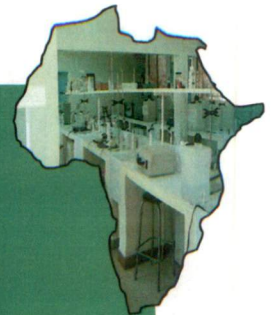
- **12h30 : Déjeuner - Buffet**

- **13h00 : REUNION DE L'AGO (2) DE LA FONDATION 2iE**
 - o Validation de la nomination des Présidents des Collèges et des Administrateurs issus des Collèges
 - o Pouvoirs

- **14h00 : REUNION DU CA (2) EN SEANCE PLENIERE DE LA FONDATION 2iE**
 - o Présentation des nouveaux Administrateurs
 - o Election du Président
 - o Présentation de la nouvelle gouvernance du 2iE
 - o Présentation des objectifs et de la stratégie du 2iE
 - o Adoption des comptes d'ouverture et du budget 2008
 - o Présentation de l'accord de siège
 - o Nomination du DG et durée de son mandat
 - o Nomination du DGA et durée de son mandat
 - o Mandats donnés au DG
 - o Création des trois nouveaux Comités (mission et désignation des présidents et secrétaires)
 - o Divers

Rapport d'activités 2005-2007

Conseil des Ministres
ZiE- Groupe EIER-ETSHER
25 février 2008



Les Principaux Résultats Obtenus

Conseil des Ministres Février 2008

LES PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS



1. Augmentation et Diversification des Effectifs

2004/2005:

Étudiants : 220 présentiel

12 nationalités

10% de filles

2005-2007



2007/2008:

Étudiants: 550

510 présentiel + 40 FOAD

24 nationalités

15% de filles

2. Maintien d'une Forte Employabilité

2004/2006:

3 mois après diplôme:

70% des ingénieurs et

techniciens ont un emploi

6 mois après le diplôme:

92%

2005-2007



Promotion 2007:

3 mois après le diplôme:

88% des ingénieurs ont

un emploi

6 mois après le diplôme:

94%

Conseil des Ministres Février 2008

LES PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS



3. Un Redressement des Finances

Bilan (Millions fcfa)	2005	2006	2007
Dette court et moyen terme	2186	2928	1768
Résultat Courant	- 656	-245	-84
Sur exercice antérieur	-634	0	8
Résultat Exceptionnel	92	1031	1163
Résultat Net	- 1198	786	1087

Jusqu'en 2007

Contribution des États

20 millions fcfa/an



A partir de 2008

Plus de contribution

Conseil des Ministres Février 2008

LES PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS



5. Augmentation de la Capacité de Formation et la Qualité

2004/2005:

Capacité d'Hébergement: 320 places

Capacité de Formation: 550 étudiants

Formation Techniciens et Ingénieurs

Une recherche peu développée et structurée

15 AT français dont 13 enseignants

2005-2007



2007/2008:

Capacité d'Hébergement: 650 places

Capacité de Formation: 550 étudiants

Système International LMD

Africanisation du Personnel

Réorganisation UTER et laboratoire fort

investissement en équipement

Des partenariats diversifiés et réorganisés

Conseil des Ministres Février 2008

LES PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS



6. Une Nouvelle Gouvernance Robuste et Fiable

Avant 2005:

Un Conseil des Ministres tout les 3 ans

Un statut juridique flou

550 millions fcfa déclaré inéligibles pour financement DANIDA

2005-2007



Après février 2008:

Une Fondation 2iE: Association internationale d'utilité publique de droit burkinabè

Un partenariat public-privé

Un Commissaire aux Comptes et des comités qui assure le contrôle et le suivi

Un C.A. tout les 6 mois et une A.G. tout les ans

7. Un Dialogue Renforcé avec les États

Jusqu'en 2004:

Comité des experts et Conseil des Ministres tous les 3 ans

2005-2007
Commission ad'hoc
CA annuel

À partir de 2008:

Comité des experts et Conseil des Ministres tous les ans

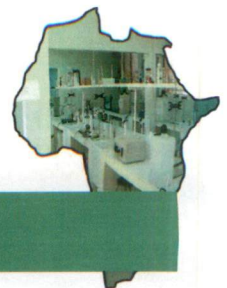
CA fondation tous les six mois



L'offre de formation et la démarche qualité



Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
International Institute for Water and Environmental Engineering

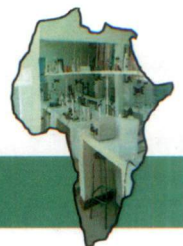
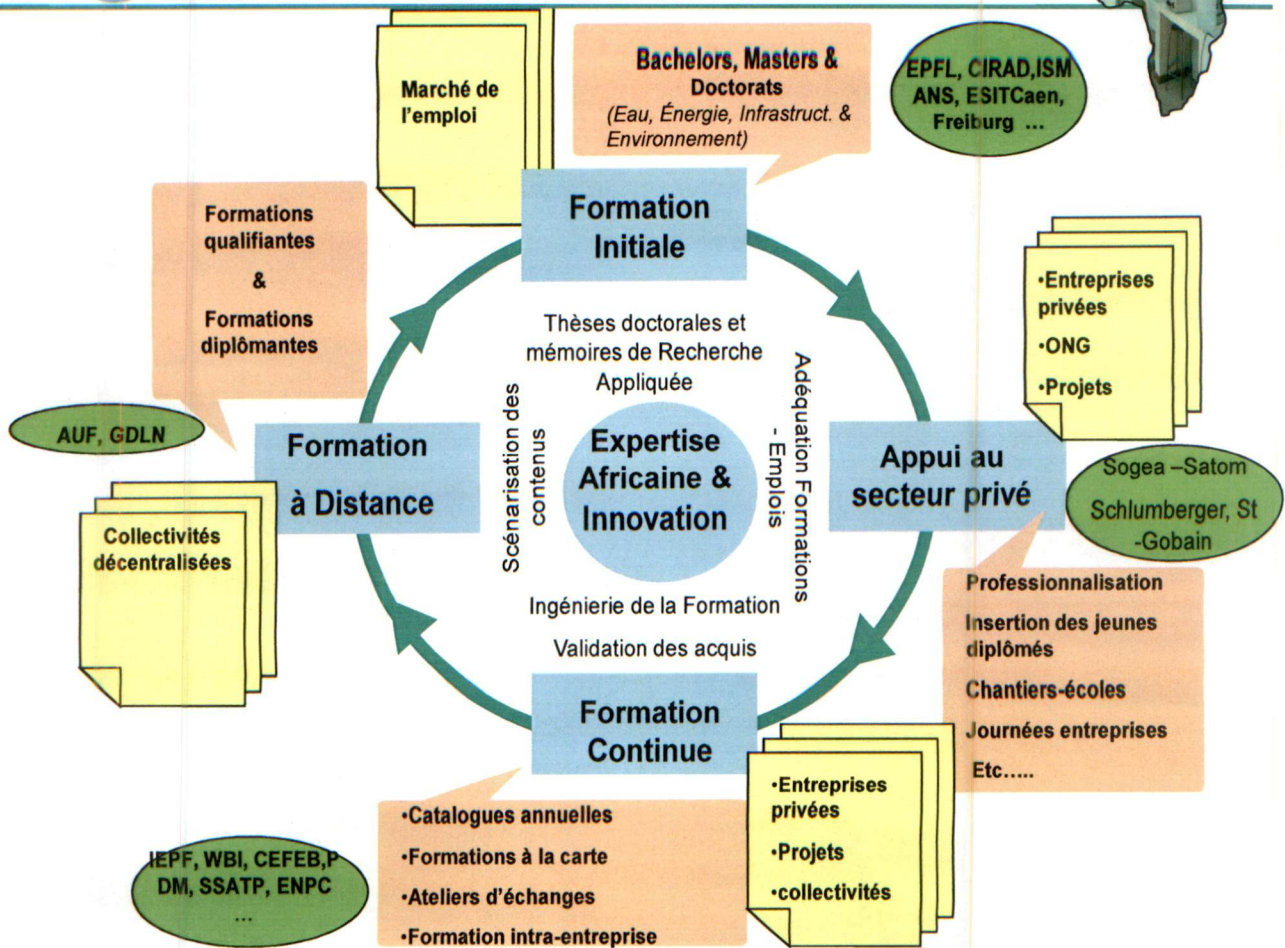


le 2iE, construction du modèle

Une Restructuration en Février 2005

Meilleure visibilité des techniques de base, jusque là cachées par l'appellation « **RURAL** »

1. EAU
2. ENERGIE
3. INFRASTRUCTURES
4. ENVIRONNEMENT



Les offres de formations du ZIE

Bachelor

Master d'ingénierie

Licences professionnelles

Masters spécialisés (*présentiel et FOAD*)

Formation doctorale (*en chantier*)

Formation continue

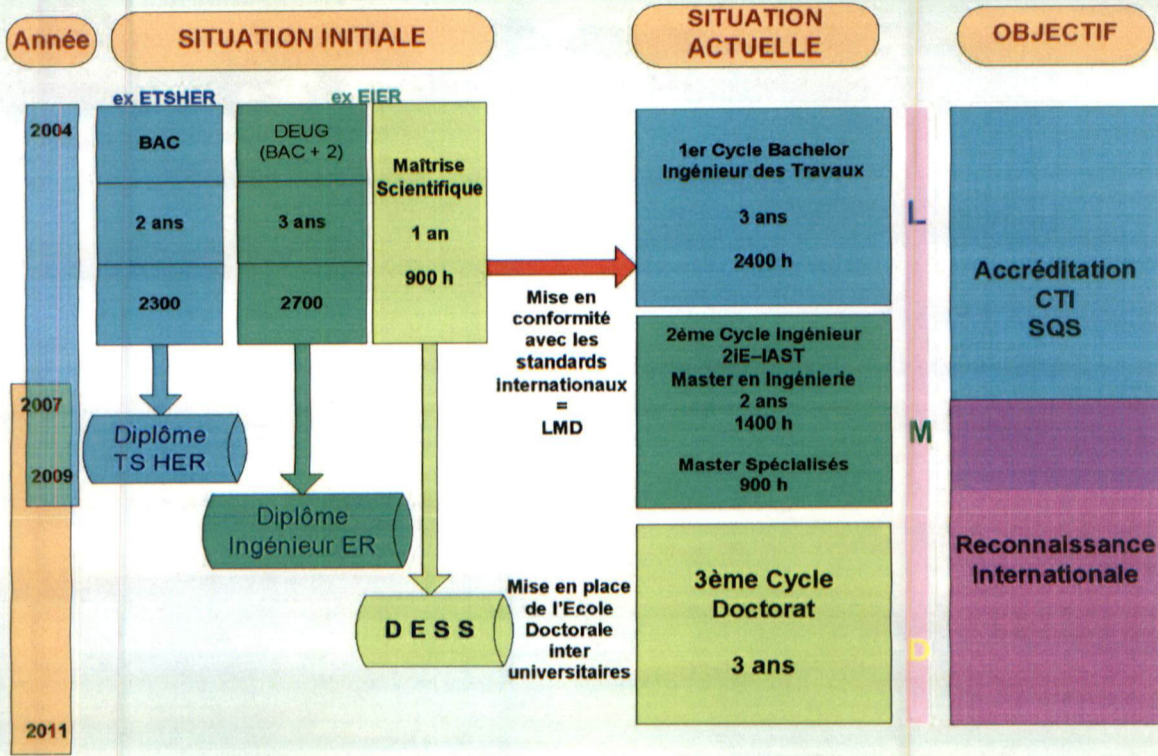
Formations
Diplômantes

Diplômantes et
qualifiantes

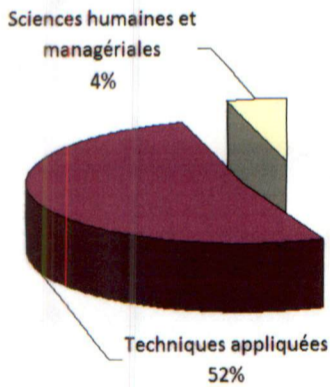


La réforme

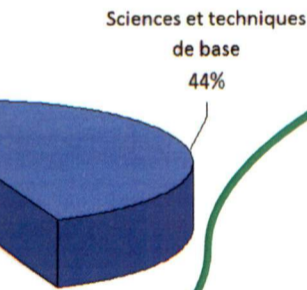
LA REFORME ACADEMIQUE DU 2IE EN DEUX TEMPS



Ratios par MODULES D'ENSEIGNEMENTS



Cursus Bachelor



Cursus Master





Les élèves

Effectifs et origines

ANNEE	1998/2004	2005/06	2006/07	2007/08
ETUDIANTS FI	220	320	455	510
PAYS	12	12	18	20
ETUDIANTS FOAD	0	0	0	40
PAYS				17

Impacts des réformes
de 2005

Lancement 1^{er}
Master à Distance

Augmentation d'effectifs
dès la rentrée 2005-2006



Les enseignants

REPARTITION EFFECTIFS

	Enseignant Chercheur	Enseignant Ingénieur	TOTAL
Permanent	17	24	41
Prof associés	12		12
Vacataire	16	13	29
TOTAL	45	37	82



Délivrance du diplôme de BACHELOR

Conditions de validation d'un semestre

- la moyenne générale du semestre est supérieure ou égale à 10,
- la moyenne dans chaque unité d'enseignement est supérieure ou égale à 8,

Conditions d'attribution du Bachelor

Il faut valider tous les semestres 1 à 6 et obtenir le certificat en compétence informatique et internet (C2i)

Délivrance du diplôme de MASTER

Conditions de validation d'un semestre

- la moyenne générale du semestre est supérieure ou égale à 12,
- la moyenne dans chaque unité d'enseignement est supérieure ou égale à 8,

Conditions d'attribution du MASTER

Il faut valider tous les semestres 1 à 4 et obtenir un Score au Toefl de 750



Le politique qualité





Développement de la Recherche et École Doctorale



La Recherche: des champs thématiques pluridisciplinaires

Appliqués aux besoins du développement

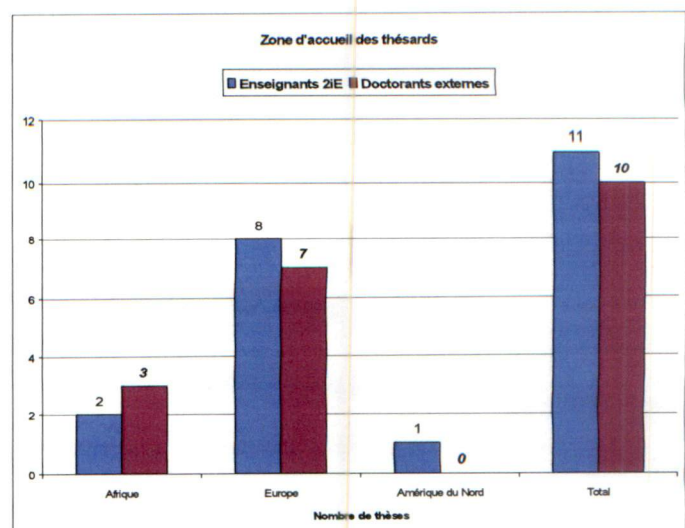
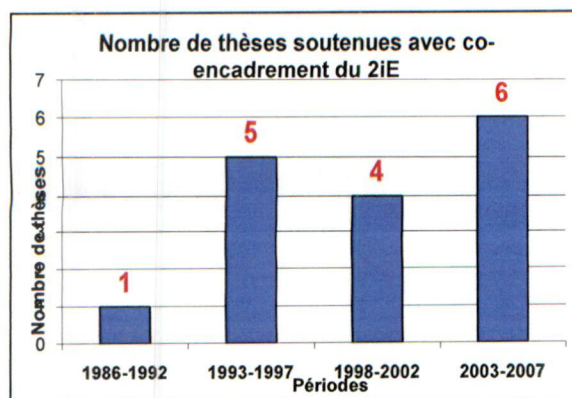
- Connaissance et mobilisation des ressources en eau
- Protection et gestion des ressources naturelles - Eau, Sols, Air : techniques alternatives d'investigation sur site,
- Maîtrise intégrée des émissions polluantes : Outils de gestion intégrée des émissions polluantes et de simulation,
- Les nouveaux procédés de production et de traitements, traitement des déchets, génie industriel et énergétique
- Les nouvelles sources d'énergie dé carbonées : solaire, biomasse
- Nouveaux procédés de conception à haute qualité environnementale et utilisation des matériaux innovants et non polluants

Des laboratoires au sein d'Unités Thématiques d'enseignement et de recherche

EAU	ENERGIE	ENVIRONNEMENT	INFRASTRUCTURES
UTER Génie de l'Eau et de l'Assainissement	UTER Génie Énergétique et Industriel	UTER Science Managériales et Développement Durable	UTER Infrastructures et Sciences des Matériaux
Laboratoire de Contrôle des Pollutions et des procédés de traitement des eaux en climat tropical LCP-Eau	Laboratoire Biomasse Énergie et Biocarburants LBEB	Plateforme Transdisciplinaire de Recherche sur les Systèmes Complexes SYSCOM	Laboratoire Eco-Matériaux de Construction LEMC
Laboratoires des Eaux et Aménagements Hydro-Agricoles en zone sub-saharienne LEAH		Laboratoire de Recherche sur Environnement et approche Ecosanté	

Une École Doctorale Internationale et Interuniversitaire

- Formalisation et montée en puissance d'une démarche déjà engagée depuis plus d'une vingtaine d'années
- ✓ Thèses soutenues en co-encadrement



Une École Doctorale Internationale et Interuniversitaire dès Septembre 2008

- **Constituée autour d'un consortium d'universités et de centre de recherches du nord comme du sud assurant une co-diplomation**
- **Public cible**
Diplômés des Masters d'Ingénierie du 2iE , et Master des IAST
Autres candidats titulaires de diplômes jugés équivalents
- **Recrutement**
Appel international à candidatures et sélection sur dossier par un Comité International
- **Déroulement (3 à 4,5 ans)**
Une année préparatoire au 2iE et dans les labos d'accueil : cours de mise en niveau et de formation à la recherche, préparation du projet de recherche
Deux à trois années et demi de travail scientifique et de rédaction dans les labos d'accueil
- **Diplôme : Docteur ès sciences et techniques de l'Eau et de l'Environnement (co-diplomation)**

Les relations avec les
entreprises

-
Garantir l'emploi





L'EMPLOYABILITE

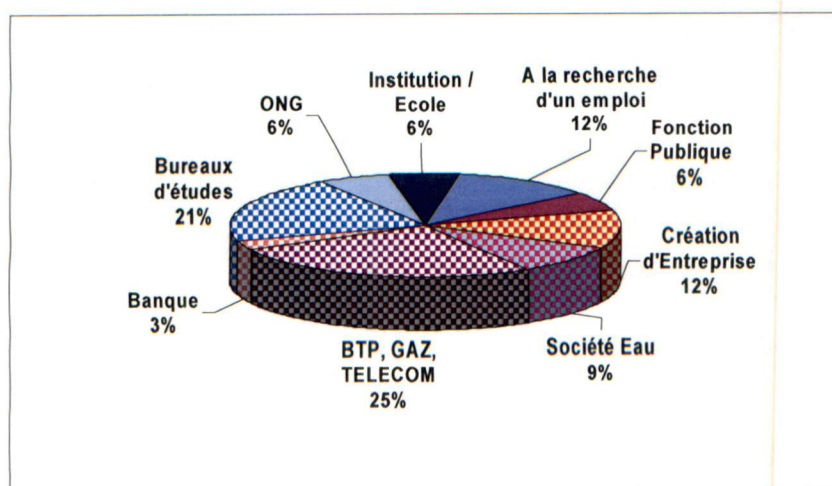
Journée des Entreprises Mai 2007 : 90 entreprises présentes au ZiE

(15 Groupes Internationaux et entreprises Multinationales, 75 entreprises du Burkina et de la sous région ouest africaine)

Diplômés 2007:

Dans les 3 mois: 88% des ingénieurs diplômés ont un emploi

Dans les 6 mois: 94% des ingénieurs diplômés ont un emploi

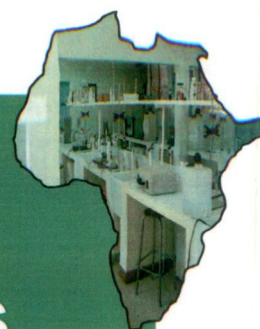


L'EMPLOYABILITE

Les diplômés trouvent du travail et:

- 70% sont employés par le secteur privé et associatif
- 12% ont créé leur entreprise
- Les diplômés sont fortement mobiles dans les États
- Les diplômés du ZiE travaillent en Afrique

Le Développement des technologies de l'information et des communications



Comité des Experts 25 février 2008



DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION & DE LA COMMUNICATION

LA FORMATION OUVERTE & A DISTANCE

Maintenance et Gestion des Infrastructures et Équipements Communaux (MGIEC) : 1^{er} Master Technologique en FOAD sur l'AUF

**Démarrage en visioconférence le 15 octobre 2007
205 Candidatures enregistrées pour 40 apprenants venant de 17 pays et dont 3 femmes**

Bénin (10), Cameroun (8), Niger (3), Côte d'Ivoire (2), Madagascar (2), Mauritanie (2), Rwanda (2), Togo (2), Burkina Faso (1), Congo (1), Gabon (1), Guinée Equatoriale (1), Haïti (1), Mali (1), Maroc (1), Ile Maurice (1), Qatar (1)

Partenaires :



ESRI France

Comité des Experts 25 février 2008



DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION & DE LA COMMUNICATION

LA FORMATION OUVERTE & A DISTANCE

AUTRES FORMATIONS PREVUES A LA RENTREE 2008

MASTER M2 : GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU

Effectif envisagé : 50 apprenants, avec pour partenaires:



UNION EUROPEENNE



LICENCE PRO L3: GENIE CIVIL & CONSTRUCTION

Effectif envisagé de 100 apprenants et en partenariat avec:

Les Syndicats du BTP



Comité des Experts 25 février 2008



DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION & DE LA COMMUNICATION

VALORISATION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE & TECHNIQUE

- le Site Internet du 2iE
- le Centre de Documentation et d'Information
- la Revue scientifique « Sud Science et Technologie »
- les Rencontres scientifiques et technologiques

Comité des Experts 25 février 2008



DEVELOPPEMENT DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION & DE LA COMMUNICATION

NOUVELLE STRATEGIE DE COMMUNICATION : SITE WEB

Un taux de fréquentation considérable en 2007

232 417 visiteurs (650 visiteurs différents/jours)

358 645 pages visitées (4 000 pages/j)

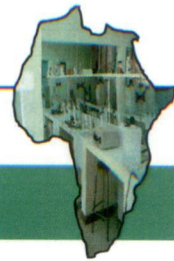
Une ouverture sur le monde:

États-unis, Afrique du Sud, Afrique du Nord...

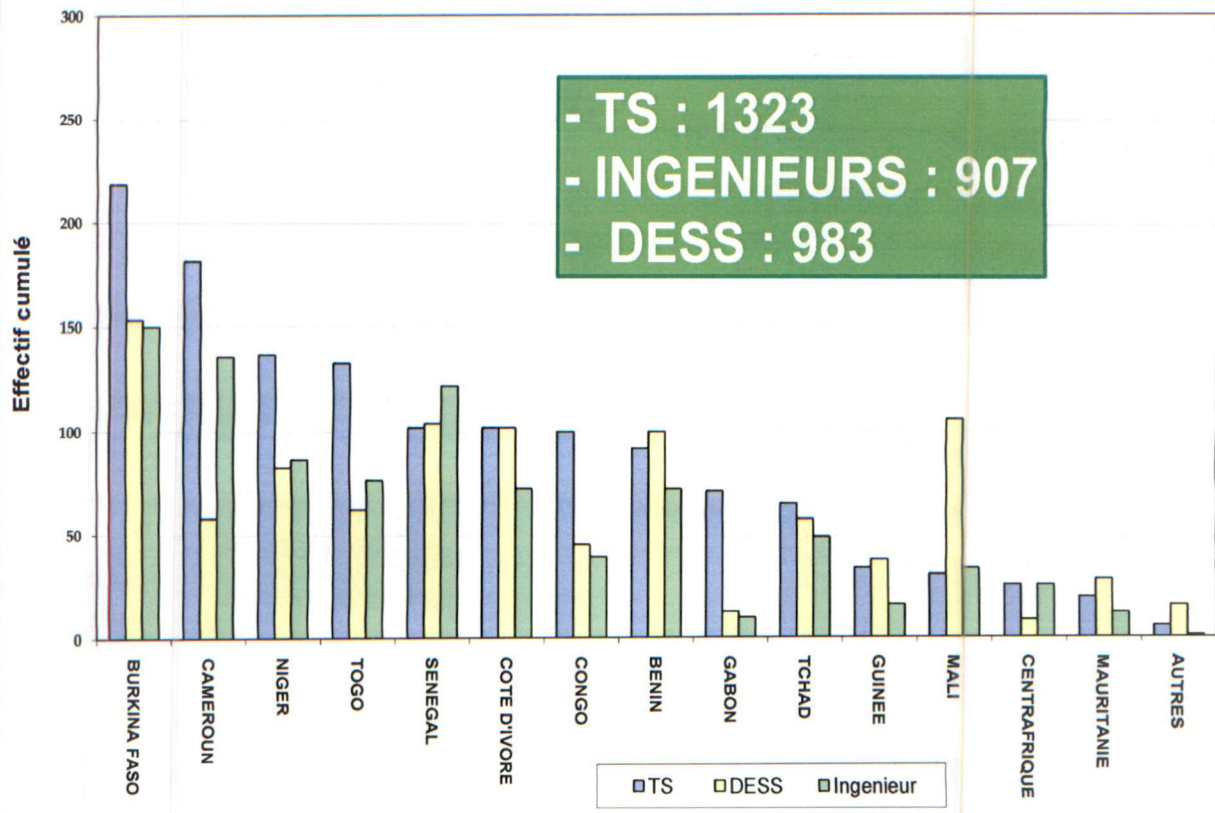


**Le 2iE au service du
développement et de la
réduction de la pauvreté**





IMPACT: Le 2iE au Service des États



Comité des Experts 25 février 2008



LE 2iE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT & DE LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

DES RESSOURCES MOBILISEES AU SERVICE DES POPULATIONS



CRDI

2005-2010: 2 tranches: 736.000 \$ CAN

(326 Millions de FCFA)

Recherche – action au niveau communautaire

Gestion de l'eau et contrôle de la pollution

au sein d'un bassin versant comportant un barrage de captage pour la société nationale d'eau;

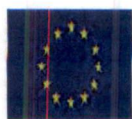
Techniques à faibles coûts pour la transport et la conservation de l'eau par les ménages.

Comité des Experts 25 février 2008



LE ZiE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT & DE LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

DES RESSOURCES MOBILISEES AU SERVICE DES POPULATIONS



Facilité Eau de la CE

Premier appel à Propositions

(2006-2009: **490.000 €**)

(320 millions fcfa)

Promotion des postes de distribution collective (PDC) pour une desserte d'eau améliorée et équitable aux populations pauvres dans 4 centres secondaires et quartiers périurbains

Comité des Experts 25 février 2008



LE ZiE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT & DE LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

DES RESSOURCES MOBILISEES AU SERVICE DES POPULATIONS



Facilité Eau de la CE

Deuxième appel à Propositions

(2007-2010: **2,65 Millions €**)

(1 740 millions fcfa)

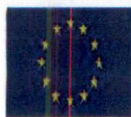
Renforcement des capacités des acteurs publics, privés, des collectivités locales des entreprises et de la société civile, pour une meilleure gouvernance participative et décentralisées des services d'eau potable et d'assainissement.

Comité des Experts 25 février 2008



LE 2iE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT & DE LA REDUCTION DE LA PAUVRETE

DES RESSOURCES MOBILISEES AU SERVICE DES POPULATIONS



FACILITE ENERGIE
DE LA CE

PROGRAMME DES
NATIONS UNIS POUR
LE DEVELOPPEMENT



(2007-2010: **1,1 Millions €**)

(754 millions fcfa)

- Amélioration de la gouvernance, pour un meilleur accès aux services énergétiques modernes en Afrique Subsaharienne
- Contribution à la mise en œuvre du Livre Blanc de la CEDEAO



Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
International Institute for Water and Environmental Engineering



2iE: UNE ALTERNATIVE AUX ETUDES HORS DE
L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

En Francs CFA

Établissement	Frais de Scolarité/an	Coûts d'Hébergement/an	Frais de vie/an	TOTAL
2iE *	1 700 000	180 000	500 000	2 380 000
MAGHREB (Université Libre de Tunis IP2)	2 100 000	650 000	800 000	3 550 000
EUROPE (ESITC France)	3 280 000	1 600 000	2 400 000	7 280 000
CANADA	2 500 000 à 7 400 000	Env. 1 800 000	2 400 000	6 700 000 à 11 600 000

Sources: site web Université libre de Tunis, site web Association des Universités et collèges du Canada, site web ESITC



TABLEAU COMPARATIF ETUDE EN EUROPE – ETUDE AU 2iE

Coût Annuel d'un Étudiant Étranger en Europe (Source France)			
En Euros	Coûts Formation Annuel	Bourses d'Etude	TOTAL
Technicien supérieur	10 870	13 200	24 070
École d'Ingénieur	13 220	13 200	26 420
Université	6 850	13 200	20 050

Sources: Egide 2005, Commission du débat national pour l'école 2002, Sénat 2006, SCAC Ouaga 2007

Coût Annuel d'un Étudiant au 2iE			
En Euros	Coûts formation annuel	Subsistance	TOTAL
L & M (2006)	6 030	1 500	7 530
L & M (2009)	4 110	1 500	5 610



L'ACCUEIL DES ETUDIANTS AFRICAINS DANS LE MONDE

Les étudiants de l'enseignement supérieur originaires d'Afrique subsaharienne sont les plus mobiles au monde : un sur 16 (soit 5,6 %) part étudier à l'étranger, selon Le Recueil de données mondiales sur l'éducation 2006 (UNESCO 2006)

En 2004, 200.000 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur à l'étranger:

- Dont 50% en Europe
- 19% au États-unis et Canada
- 6% en Asie
- 5% dans les pays arabes
- 20% en Afrique

Sur les 100 000 étudiants africains qui vont en Europe, 16% sont dans des filières scientifiques soit 16 000.

1000 étudiants au 2iE en 2011 aura un impact non négligeable sur ce flux



Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
International Institute for Water and Environmental Engineering



MERCI DE VOTRE ATTENTION

www.2ie-edu.org

Partenaires du 2iE





Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
International Institute for Water and Environmental Engineering

Direction des Etudes et des Services Académiques

RESULTATS SCOLAIRES DEFINITIFS 2006 / 2007

EIER-0008

Sessions de février, juin, septembre et novembre 2007

Fondation 2iE – Rue de la science - 01 BP 594 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
IFU 00007748B

Tél. : (226) 50 49 28 00 Fax : (226) 50 49 28 01
Web : www.2ie-edu.org E-mail : dg@2ie-edu.org

I - Bachelor - 1^{ère} année (L1)

1 - Effectifs

74 étudiants, dont 06 étudiants admis à redoubler ; ces derniers ont validé les unités d'enseignements UE indiquées ci-après au cours de l'année scolaire 2005 – 2006 :

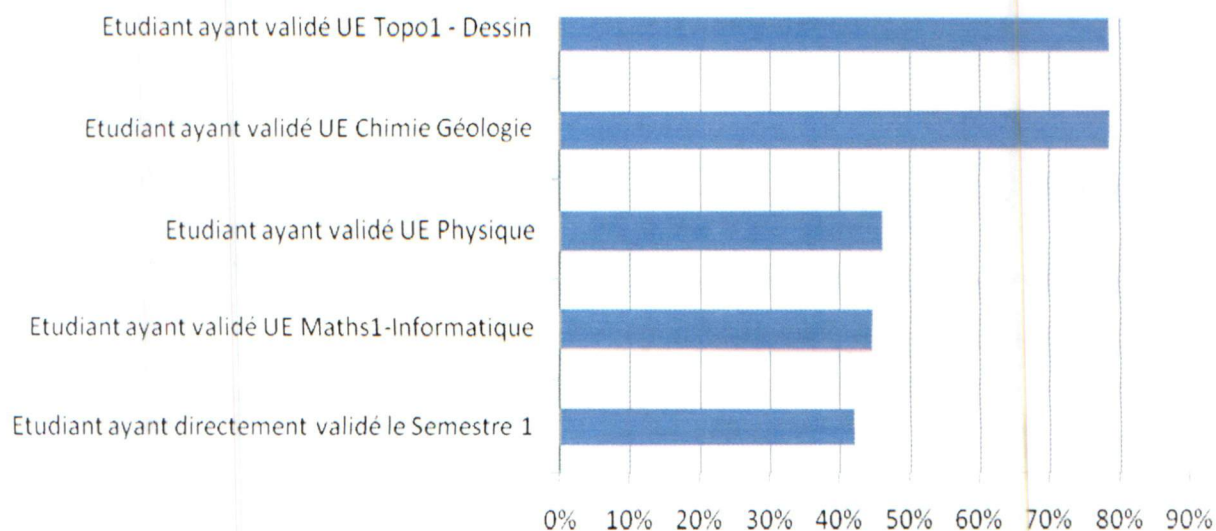
Noms & Prénoms	UE Validée(s)		
AMARA Mahfoudh	Génie Civil 1		
KOUADIO N'Dia Félix	Topo - Dessin		
MBOLLA Gérald Sosthène	Mathématiques	Topo - Dessin	
NDAO Mbaye	Topo - Dessin		
NGOUNDJI Rivers Francial	Sc. De la Terre	Topo - Dessin	Génie Civil 1
ONDONGO LEUDOUMA Samson Ursel	Physique	Topo - Dessin	

2 - Echéances et natures des sessions examens réalisées

- Session régulière du semestre 1 **février 2007**
- Session régulière du semestre 2 **juin 2007**
- Session de rattrapage des semestres 1 et 2 **septembre 2007**

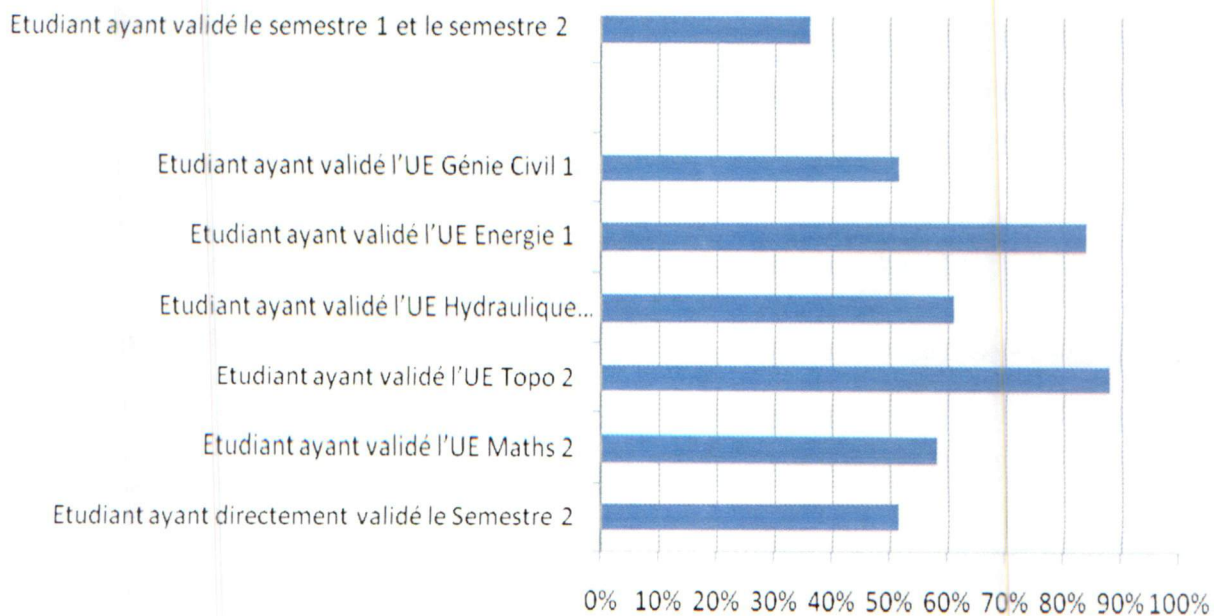
3 - Résultats du semestre 1 (session de février 2007)

Etudiant ayant directement validé le Semestre 1	31	42%
Etudiant ayant validé UE Maths1-Informatique	33	45%
Etudiant ayant validé UE Physique	34	46%
Etudiant ayant validé UE Chimie Géologie	58	78%
Etudiant ayant validé UE Topo1 - Dessin	58	78%



4 - Résultats du semestre 2 (Session de juin 2007)

Etudiant ayant directement validé le Semestre 2	38	51%
Etudiant ayant validé l'UE Maths 2	43	58%
Etudiant ayant validé l'UE Topo 2	65	88%
Etudiant ayant validé l'UE Hydraulique Environnement	45	61%
Etudiant ayant validé l'UE Energie 1	62	84%
Etudiant ayant validé l'UE Génie Civil 1	38	51%
Etudiant ayant validé le semestre 1 et le semestre 2	26	36%

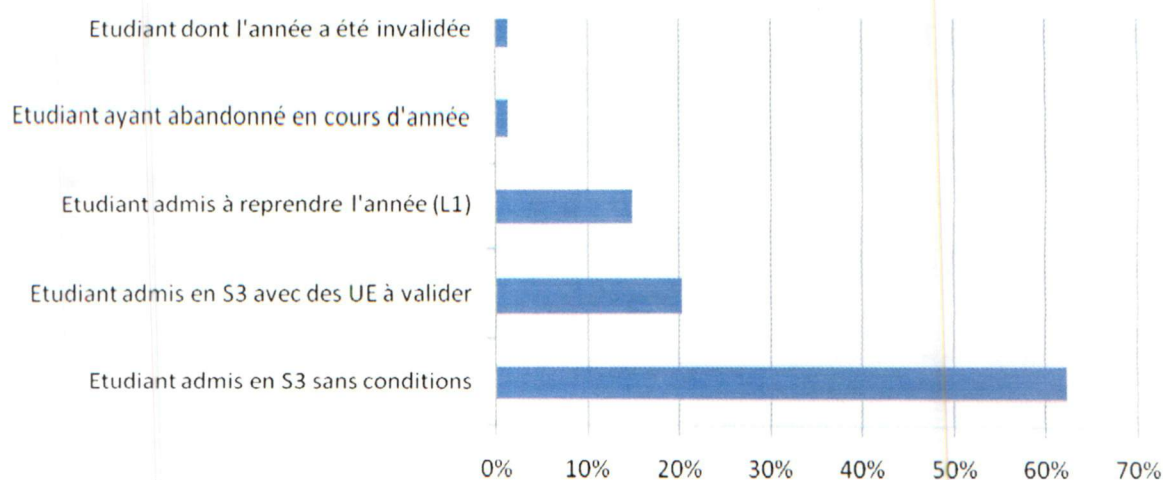


5 - Résultats de la session de rattrapage de septembre 2007

Etudiant devant passer la session de rattrapage	48	
Etudiant ayant validé le Semestre 1 après rattrapage	24	50%
Etudiant ayant validé le Semestre 2 après rattrapage	15	31%
Etudiant ayant validé les Semestres 1 et 2 après rattrapage	7	15%
Etudiant n'ayant validé aucun des 2 semestres après rattrapage	8	17%

6 - Résultats définitifs de l'année 2006-2007

Etudiant admis en S3 sans conditions	46	62%
Etudiant admis en S3 avec des UE à valider	15	20%
Etudiant admis à reprendre l'année (L1)	11	15%
Etudiant ayant abandonné en cours d'année	1	1%
Etudiant dont l'année a été invalidée	1	1%



7 - Liste des étudiants ayant validé les semestres 1 et 2 hors sessions

1	ATSINA Clément Eliott	févr.-07	juin-07
2	COULIBALY Batiema Stanislas	févr.-07	juin-07
3	DRABO Képiàn Ousséni Laouapan	févr.-07	juin-07
4	FARMA Alexis	févr.-07	juin-07
5	GOUBA Jacques	févr.-07	juin-07
6	HEMA Makiètyn Césaire	févr.-07	juin-07
7	JIBIA PALO Armelle Stella	févr.-07	juin-07
8	KABORE Paul	févr.-07	juin-07
9	KANDO Ezona Yennatuin Alexandra	févr.-07	juin-07
10	KEDOWIDE Yannick Ariel Akotêgnon	févr.-07	juin-07
11	KOMENA Ebouo Armel	févr.-07	juin-07
12	NAMOULNIARA Diatto Kévin Evrard Angkié	févr.-07	juin-07
13	NIKIEMA Alfred	févr.-07	juin-07
14	NIKIEMA Wendtoé Barnaby	févr.-07	juin-07
15	ONDONGO LEUDOUA Samson Ursel	févr.-07	juin-07
16	ONIFADE Taofik Alao Olatoundji Ulrich	févr.-07	juin-07
17	OUEDRAOGO Issouf	févr.-07	juin-07
18	PARE Kibissi Ismael Yacine	févr.-07	juin-07
19	ROMBA Yamgouba Jules Stanislas	févr.-07	juin-07
20	SAWADOGO Karim	févr.-07	juin-07
21	SECK Mor Athie	févr.-07	juin-07
22	TANTCHOU NGUANDJEU Ghislaine Flore	févr.-07	juin-07
23	TAPSOBA Wendlarima Olivier	févr.-07	juin-07
24	YAMEOGO Sidbéwendin Gaël	févr.-07	juin-07
25	YOBOUET Ambroise	févr.-07	juin-07
26	ZOUNDI K. Noël	févr.-07	juin-07

8 - Liste des étudiants ayant validé les semestres 1 et 2 après les sessions de rattrapage

1	AHOUANSOU Ibrahim	septembre-07	juin-07
2	AKAFFOU Jude Ronald	septembre-07	juin-07
3	BIDJA ABOSSOLO Pierre Loty	février-07	septembre-07
4	COMPAORE Arsène	septembre-07	juin-07
5	ELOMO MBILI Yves	septembre-07	septembre-07
6	GUIAO Abdul Kader	septembre-07	septembre-07
7	HOUSSEINI NOUHOU Samaila	septembre-07	juin-07
8	ILBOUDO Pélagie	septembre-07	juin-07
9	KOUASSI Kouakou Christian	février-07	septembre-07
10	MBAIAM Juste	septembre-07	septembre-07
11	MBOLLA Gérald Sosthène	septembre-07	septembre-07
12	NEBIE Ignace	février-07	septembre-07
13	NGOUNDJI Rivers Francial	septembre-07	juin-07
14	NZOGHE OBAME Wilfrid	septembre-07	septembre-07
15	SAKANDE Ahmed Zoodnoma	septembre-07	juin-07
16	SAWADOGO Wend-Yam Antoine	septembre-07	juin-07
17	TAHIROU Nassirou	septembre-07	juin-07
18	TALATA Ramata	septembre-07	septembre-07
19	TRAORE Oumarrou	février-07	septembre-07
20	ZE KAMESSALA Bertrand	septembre-07	septembre-07
21	YANOOGO Tû Wendpulomdé Hélène	septembre-07	septembre-07

9 - Liste des étudiants devant valider des UE des semestres 1 et/ou 2

NB	NOM PRENOM	UE SEMESTRE 1		UE SEMESTRE 2	
1	ABUITANG NDONG Flora	Physique 1			
2	AMARA Mahfoudh	Maths 1	Physique 1		
3	ASSEKO MBELE Joël Armel	Maths 1	Physique 1		
4	FREITAS Hans Guérric			Energie 1	Génie Civil 1
5	KABORE Joëlle Marie Justine			Génie Civil 1	
6	KOUADIO N'Dia Félix			Génie Civil 1	
7	MATO Alassane	Physique 1			
8	NANA MANGOUMOU Freddy Christian			Génie Civil 1	
9	NDAO Mbaye			Génie Civil 1	
10	OUEDRAOGO Dasiel Viname		Génie Civil 1		Maths 2
11	OUEDRAOGO Sidbéwindé Diane Létitia	Physique 1	Chimie- Géologie	Génie Civil 1	
12	SOGOBA Bréhima			Génie Civil 1	
13	ZARE Aïda	Maths 1	Physique 1		

10 - Liste des étudiants admis à redoubler la L1

1	BIKOUERI NDOTO Clobert Gildas
2	CHERIF Sidi Mehdi Ould Abderahmane
3	CHIMI Djido Ali Abachat
4	DAMIEN Armel Aziz
5	GADO Ali Seïni Rachida
6	GOURO Sidikou Abdoulaye
7	IBAYA IBAYA Pamela
8	KONE Niénitio Hélène
9	NDOUGA OKALA Damaris
10	NDOTO Ghimel Vianney
11	NGUEMA ENDJANA Andrés
12	WOUTETHE OYINGHA John

11 - Liste des étudiants ayant eu une situation scolaire irrégulière

1	DIAKITE Mouhamadou	Année invalidée
2	PORGO Amos	Abandon

II - Bachelor - 2ème année (L2)

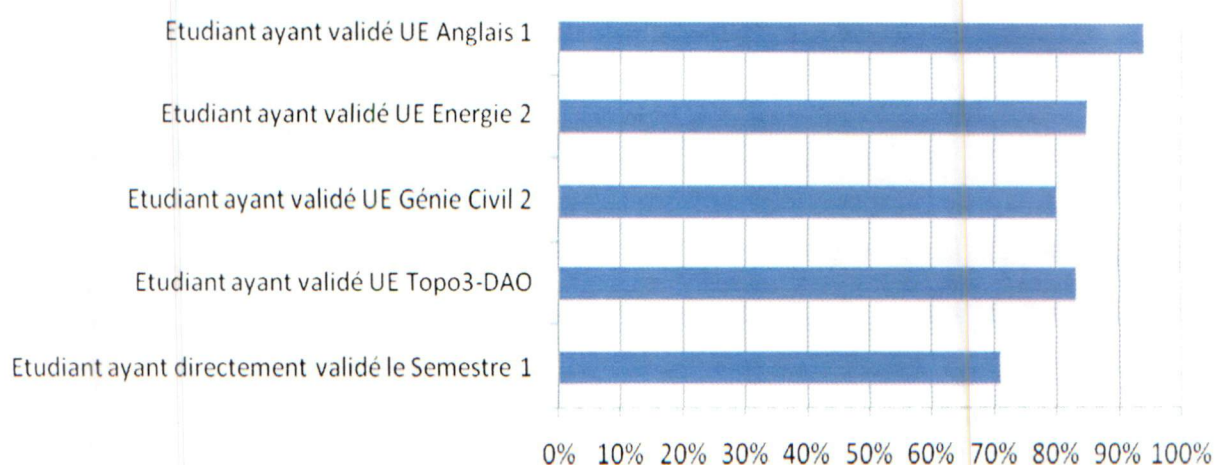
1 - Effectifs

- 65 étudiants, dont 09 étudiants devant valider des UE des semestres 1 et 2 (2005-2006)

Noms & Prénoms	UE à valider		
	1	2	3
BRAHIM ABADJI MAHAMAT	Physique	Sc. De la Terre	
IKANGO Destin	Physique	Sc. De la Terre	
KABORE Jean Emmanuel	Mathématiques I	Physique	Sc. De la Terre
MOUISSY MICKOLO Hervé	Mathématiques I	Physique	Sc. De la Terre
NGATSE Marien Presley	Physique		
ONA NGUEMA Freddy Fernandez	Mathématiques I	Physique	
OSSOA ETONOKANI Wilfrid	Physique		
OSSOA Roland Cyrille	Hydraulique & Environnement		
EBANGA Landry	Hydraulique - Environnement		

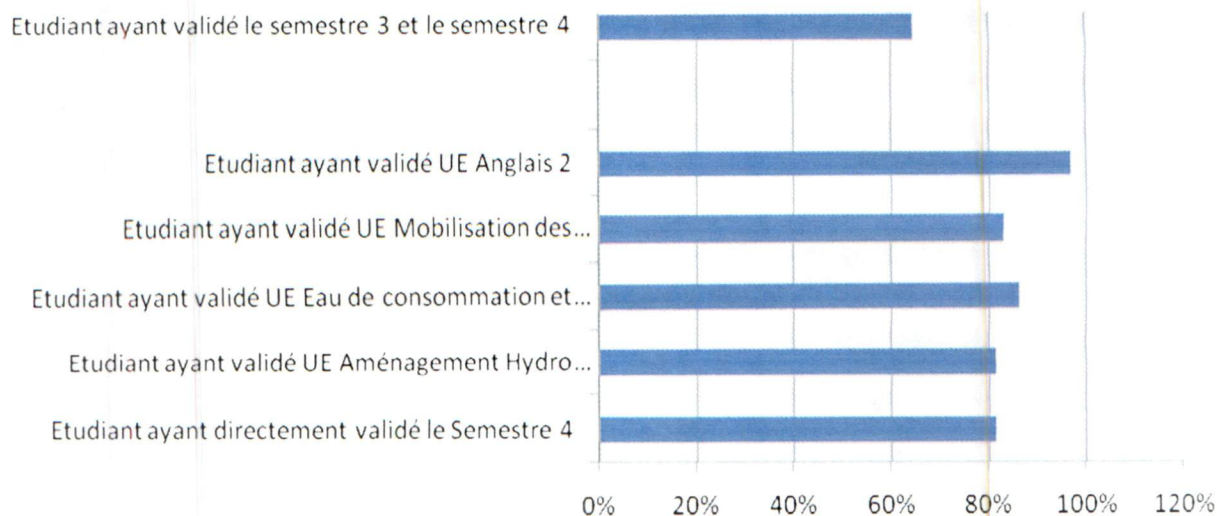
1 - Résultats du semestre 3 (session de février 2007)

Etudiant ayant directement validé le Semestre 3	46	71%
Etudiant ayant validé UE Topo3-DAO	54	83%
Etudiant ayant validé UE Génie Civil 2	52	80%
Etudiant ayant validé UE Energie 2	55	85%
Etudiant ayant validé UE Anglais 1	61	94%



2 - Résultats du semestre 4 (session de juin 2007)

Etudiant ayant directement validé le Semestre 4	53	82%
Etudiant ayant validé UE Aménagement Hydro Agricole	53	82%
Etudiant ayant validé UE Eau de consommation et Assainissement	56	86%
Etudiant ayant validé UE Mobilisation des Ressources en Eaux	54	83%
Etudiant ayant validé UE Anglais 2	63	97%
Etudiant ayant validé le semestre 3 et le semestre 4	42	65%



5 - Résultats de les sessions de rattrapage de septembre et novembre 2007

Etudiant ayant validé le Semestre 3 après rattrapage de sept. et nov. 07	11	48%
Etudiant ayant validé le Semestre 4 après rattrapage de sept. et nov. 07	4	17%
Etudiant ayant validé les Semestres 3 et 4 après rattrapage de sept. et nov. 07	12	52%
Etudiant n'ayant validé aucun des 2 semestres après rattrapage de sept. et nov. 07	5	22%

6 - Résultats définitifs de l'année 2006-2007

Etudiant admis en S5 sans conditions	54	83%
Etudiant admis en S5 avec des UE à valider	6	9%
Etudiant admis à reprendre l'année (L2)	5	8%

7 - Liste des étudiants ayant validé les semestres 1 et 2 hors sessions

1	ABDOU Soumana	févr.-07	juin-07
2	AMADOU SABRA Abdoul Kadri	févr.-07	juin-07
3	BAKALA KOMBO Clese Delmy	févr.-07	juin-07
4	BAYALA Pascal	févr.-07	juin-07
5	DIAKITE Mamadou	févr.-07	juin-07
6	GASSISSOU Ganga	févr.-07	juin-07
7	GNONGO-AMBOULOU Aimé Rodrigue	févr.-07	juin-07
8	GOUGO Kouliga Aldolphe	févr.-07	juin-07
9	KABORE Tegwende Séraphin Saturnin	févr.-07	juin-07
10	KARIMOU Daouda Djibrilla	févr.-07	juin-07
11	KASSI NEJOU Muriel Grace	févr.-07	juin-07
12	KEMKING Carine	févr.-07	juin-07
13	KONTOUGOMDE Moussa	févr.-07	juin-07
14	KPELI Koudjo Mawuko	févr.-07	juin-07
15	LOTI YEMELONG Rodrigue	févr.-07	juin-07
16	MADOUYOU Issa	févr.-07	juin-07
17	MAHAMOUT ALLAMINE	févr.-07	juin-07
18	MAMANE LAOUALI Moustapha Bachir	févr.-07	juin-07
19	MBATCHOU Voltaire	févr.-07	juin-07
20	MEHOU Tonahin Narcisse Rémy	févr.-07	juin-07
21	MILLOGO Abdoul Aziz	févr.-07	juin-07
22	MORBIAN Richard	févr.-07	juin-07
23	MOUNDOUNGA BOUKINDA Ulrich	févr.-07	juin-07
24	NAON Aboubacar	févr.-07	juin-07
25	NTOUMBA Freddy Steve	févr.-07	juin-07
26	ODI Kouassi Arnaud	févr.-07	juin-07
27	OUATTARA Baba	févr.-07	juin-07
28	OUATTARA Seydou	févr.-07	juin-07
29	OUBDA Jean	févr.-07	juin-07
30	OUEDRAOGO Moussa	févr.-07	juin-07
31	OUEDRAOGO Toundamanegda Eric	févr.-07	juin-07

32	SANON Souro André	févr.-07	juin-07
33	SANOUE Dawuroï Wendyam Ella	févr.-07	juin-07
34	SAWADOGO Fatimata	févr.-07	juin-07
35	SECK Assane	févr.-07	juin-07
36	SONDIA Albain Bruno	févr.-07	juin-07
37	TAGOUKAM NTAMPO Alex Eric	févr.-07	juin-07
38	TCHEDRE Abala-Tchidja	févr.-07	juin-07
39	TOURE Aboubacar	févr.-07	juin-07
40	YAMEOGO Sonia Tenin Valérie	févr.-07	juin-07
41	YAYA SALEH BOUBA	févr.-07	juin-07
42	ZEMBA Baowenzooda Joël	févr.-07	juin-07

8 - Liste des étudiants ayant validé les semestres 1 et 2 après les sessions de rattrapage

1	BA Moussa	sept.-07	juin-07
2	BARRO Amidou	sept.-07	juin-07
3	BAWAR Koulma	nov.-07	juin-07
4	BRAHIM ABADJI MAHAMAT	nov.-07	juin-07
5	DEGLA Setondji Ralph Christian	sept.-07	juin-07
6	DOUGOURY Asétou	févr.-07	nov-07
7	EBANGA Félix Landry	sept.-07	juin-07
8	ENDAMA NZUE Jehu	févr.-07	nov-07
9	KABORE Jean Emmanuel	sept.-07	juin-07
10	SANOUE Mawurobi Rodrigue	nov.-07	juin-07
11	WANSI HAPI Christian	sept.-07	juin-07
12	BIKOÏ Frédéric Ange		

9 - Liste des étudiants devant valider des UE des semestres 3 et/ou 4

NB	NOM PRENOM	UE SEMESTRE 3		UE SEMESTRE 4		
1	HAROUNA YERIMA Maman Tassiou	Génie Civil 2				
2	KANGA-GALA OBOSSO	Génie Civil 2	Energie 2			
3	MOUISSY MICKOLO Hervé			AHA 1	Anglais 2	
4	NGATSE Marien Presley			AHA 1	Eau cons.- Assain.	MRE
5	ONA NGUEMA Freddy Fernandez			AHA 1	Eau cons.- Assain.	MRE
6	TAPSOBA Adama	Génie Civil 2				

10 - Liste des étudiants admis à redoubler la L1

1	BA Cheikh Adrame
2	IDRISS ALI Abdramane
3	IKANGO Destin
4	OSSOA ETONOKANI Wilfrid
5	OSSOA Roland Cyrille

11 – Résultats des sessions de rattrapage concernant les 09 étudiants devant valider des UE des semestres 1 et 2 (2005-2006)

NB	NOM PRENOM	VAL. SEM. 1	VAL. SEM. 2
1	BRAHIM ABADJI MAHAMAT	Oui / session fév. 07	Oui
2	EBANGA Landry	Oui / session juin 06	Non
3	IKANGO Destin	Oui / session sept. 07	Oui
4	KABORE Jean Emmanuel	Oui / session sept. 07	Oui
5	MOUISSY MICKOLO Hervé	Oui / session juin 07	Oui
6	NGATSE Marien Presley	Oui / session fev. 07	Oui
7	ONA NGUEMA Freddy Fernandez	Oui / session juin 07	Oui
8	OSSOA ETONOKANI Wilfrid	Oui / session juin 07	Oui
9	OSSOA Roland Cyrille	Oui / session sept.06	Non

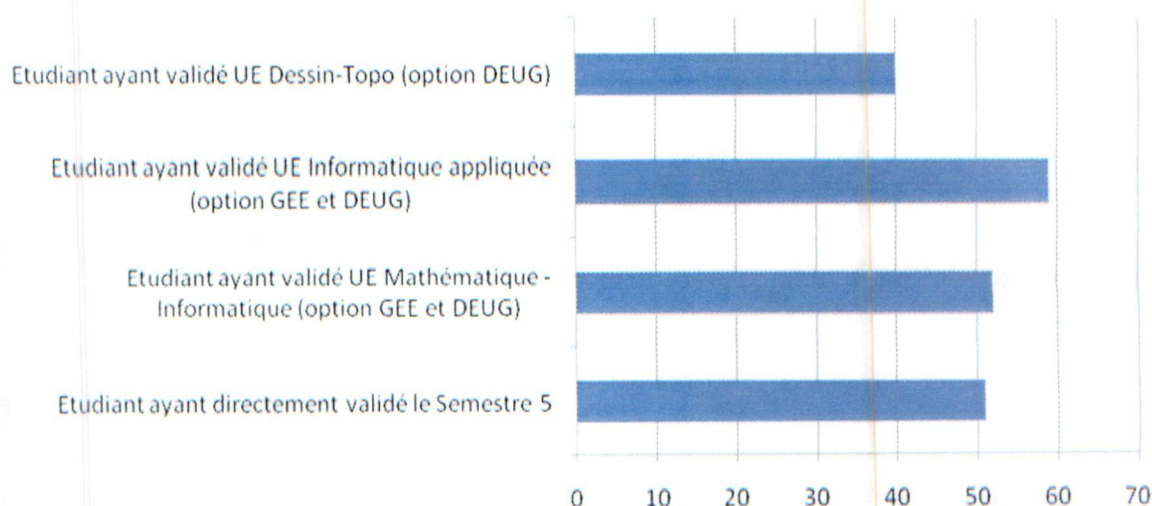
III - Bachelor - 3ème année (L3)

1 - Effectifs

59 étudiants en tronc commun au titre du semestre 5, dont 17 en option GEE et 42 en option DEUG –DUT.

2 - Résultats du semestre 5 (session de février 2007)

Etudiant ayant directement validé le Semestre 5	51	86%
Etudiant ayant validé UE Mathématique - Informatique (option GEE et DEUG)	52	88%
Etudiant ayant validé UE Informatique appliquée (option GEE et DEUG)	59	100%
Etudiant ayant validé UE Dessin-Topo (option DEUG)	40	95%



3 - Résultats du semestre 6 (session de juin 2007)

Au semestre 6, la promotion L3 (GEE et DEUG-DUT) a été partitionnée en 3 options :

Option GEE	17
Option Eau de consommation et Assainissement	14
Option Eau Agricole	4
Option Infrastructures	24
TOTAL	59

Option GEE

Etudiant ayant directement validé le Semestre 6	12	71%
Etudiant ayant validé UE Génie civil	11	65%
Etudiant ayant validé UE Energie	16	94%
Etudiant ayant validé UE Hydraulique & Environnement	15	88%
Etudiant ayant validé UE Anglais	17	100%
Etudiant ayant validé UE Projet	17	100%

Option Eau de consommation et Assainissement

Etudiant ayant directement validé le Semestre 6	9	64%
Etudiant ayant validé UE Hydraulique & Environnement	9	64%
Etudiant ayant validé UE Mobilisation des Ressources en Eau	14	100%
Etudiant ayant validé UE Eau de consommation et Assainissement	10	71%
Etudiant ayant validé UE Projet	14	100%

Option Eau Agricole

Etudiant ayant directement validé le Semestre 6	2	50%
Etudiant ayant validé UE Hydraulique & Environnement	2	50%
Etudiant ayant validé UE Projet	4	100%

Option Eau Infrastructures

Etudiant ayant directement validé le Semestre 6	15	63%
Etudiant ayant validé UE Hydraulique & Environnement	14	58%
Etudiant ayant validé UE Génie civil	15	63%
Etudiant ayant validé UE Projet	24	100%

4 - Résultats de les sessions de rattrapage de septembre et novembre 2007

Etudiant ayant validé le Semestre 5 après rattrapage de sept. et nov. 07	8	14%
Etudiant ayant validé le Semestre 6 après rattrapage de sept. et nov. 07	24	41%
Etudiant ayant validé les Semestres 5 et 6 après rattrapage de sept. et nov. 07	3	5%
Etudiant n'ayant validé aucun des 2 semestres après rattrapage de sept. et nov. 07	3	5%

5 - Résultats définitifs de l'année 2006-2007

Etudiant admis en S5 sans conditions	46	78%
Etudiant admis en S5 avec des UE à valider	13	22%
Etudiant admis à reprendre l'année (L2)	0	0%
	59	100%

6 - Liste des étudiants ayant validé les semestres 5 et 6 hors sessions

1	BACHABI Abdoul Fatahi Worou	févr.-07	juin-07
2	BAMOGO Idrissa	févr.-07	juin-07
3	GBEGRE Bonazi	févr.-07	juin-07
4	ILBOUDO François	févr.-07	juin-07
5	KONE Nandjegnion Sekou	févr.-07	juin-07
6	OUATTARA Seydou	févr.-07	juin-07
7	PENDA KAMTO Aimé Christian	févr.-07	juin-07
8	RIPAMA Wend Yam Eric Bertrand	févr.-07	juin-07
9	TIAKO MEKAM Nadine Manuella	févr.-07	juin-07
10	TSIPOAKA Kossiwa	févr.-07	juin-07

11	BARRO Logossina	févr.-07	juin-07
12	SANOGO Karamoko	févr.-07	juin-07
13	M'BODJ Mamadou	févr.-07	juin-07
14	COMPAORE Maurice	févr.-07	juin-07
15	BOKO Gildas HouénagN	févr.-07	juin-07
16	DIOP Papa Ibrahima	févr.-07	juin-07
17	DIOR Touba	févr.-07	juin-07
18	GABA Olayémi Ursula Charlène	févr.-07	juin-07
19	KINDO Issa	févr.-07	juin-07
20	NGANLO NO Ruth Stella	févr.-07	juin-07
21	OKOUNDE Sourou Emile	févr.-07	juin-07
22	SIDIBE Yoro	févr.-07	juin-07

7 - Liste des étudiants ayant validé les semestres 5 et 6 après les sessions de rattrapage

1	AKA Anodjo Franck Christian	févr.-07	sept.-07
2	AWO-AFFOUDA Layinka Ulrich-Love	sept.-07	juin-07
3	AZIZ MBENDA	févr.-07	sept.-07
4	COMPAORE Boukaré	févr.-07	sept.-07
5	COULIBALY Zoumana	févr.-07	sept.-07
6	DIENG Emile	sept.-07	juin-07
7	KAOLE Kenneth	févr.-07	sept.-07
8	KOAMA Fidèle	févr.-07	sept.-07
9	MIEN Hodou	févr.-07	sept.-07
10	NACANABO Sidkeita Aïssa	févr.-07	sept.-07
11	NGANOAH Victoire Sylvie	févr.-07	sept.-07
12	SAMA Héba Marius	sept.-07	sept.-07
13	TIZAMBO Wendémi Cyprien	févr.-07	sept.-07
14	YANKE NANA Merimee	févr.-07	sept.-07
15	KABORE Richard Aristide Bark-Wendé	sept.-07	sept.-07
16	MARICO Ousmane Monzon	sept.-07	sept.-07
17	KOUANDA Bouraïma	févr.-07	sept.-07
18	MBENDI Didier Brice	févr.-07	sept.-07
19	OBAME ESSONO Gildas Gaël	févr.-07	sept.-07
20	BOYE Ndeye Aïda	févr.-07	sept.-07
21	ZOUL-FIKHAR Ali Mahamat	févr.-07	sept.-07
22	ZOUNGRANA YOndgounda Timothée	févr.-07	sept.-07
23	AW Alpha Seybane	sept.-07	juin-07
24	HAMID NEBY Sougoumi	févr.-07	sept.-07
25	GANAME Yasseya	févr.-07	sept.-07

8 - Liste des étudiants devant valider des UE des semestres 5 et/ou 6

	NOM PRENOM	UE SEMESTRE 5	UE SEMESTRE 6	
1	TOURE Abdramane	Maths - informatique		
2	DERABE MAOBE Hina	Maths - informatique		
3	SENE Moustapha	Maths - informatique		
4	SODERE Porkeita Victor Achille		Génie Civil	
5	SOMDA Vurê Hervé Romaric		Génie Civil	Hydraulique - Env.
6	GANOU Samyeimin Raïssa		Génie Civil	Hydraulique - Env.
7	MAYORE ATEBA Djibrine	Maths - informatique		
8	TAPSOBA Ragnagnéwendé Gildas	Maths - informatique	Génie Civil	
9	BAYO Paul	Maths - informatique	Génie Civil	
10	SANOGO Abdoul Kader		Génie Civil	
11	ADOUM ATTOR Annour		Génie Civil	
12	KONE Karimou	Maths - informatique	Génie Civil	Hydraulique - Env.

IV - Master - 1ère année (M1)

1 - Effectifs

65 étudiants du titre des semestres 1 et 2 du cycle de la formation ex EIER.

2 - Résultats des semestres 1 et 2 du cycle de la formation ex EIER (session de février 2007)

Etudiant ayant directement validé le Semestre 1 (cycle ex EIER)	33	51%
Etudiant devant repasser des épreuves de la session de septembre 2007	32	49%

3 - Liste des étudiants admis en 2ème année du cycle de la formation ex EIER, hors session

La moyenne de passage M1 vers M2 a été exceptionnellement ramenée à 11,50/20 au lieu de 12/20 pour tenir compte du niveau de résultat enregistré dans la promotion.

1	AGBESSI Anani Elom	13,36
2	ALIDJINOUE Koffi	12,24
3	BAKO TAHIROU Souleymana	11,67
4	BERE Kiswendsida Armel Ulrich	11,71
5	BIEUPOUDE Guelaih Pascal	11,92
6	BOGNINI Alimatine	11,97
7	COMPAORE Drissa	12,64
8	DIALLO Sidy Cheick	12,00
9	FAYAMA Alassane	12,24
10	KAMDA Palakiyém	11,59
11	KAMSU TCHUENTEUE Jean Jacques	11,54
12	KINTONOU Sylété Kodjo	13,06
13	KONATE Lassa	11,59
14	KOUAME Akissi Véronique	13,13
15	LIENOU NGADJOUENG Stéphane	11,76
16	LOMPO Joanna Marie	11,75
17	MA-LOUM Djonkamla	12,62
18	NDIAYE Adama Seye	13,07
19	NDIAYE Dame	12,03
20	NIAMIAN Marie-Jeanne	12,45
21	NIANG Ibra	12,72
22	N'TSOUKPOE Kokouvi Edem	15,56
23	OGOUE Constant	12,74
24	SAGNA Mariama	12,24
25	SARR Matar Diaga	12,50
26	SAWADOGO Hamadé	12,21
27	SIMO TALA Jules Voguelin	12,10

28	SOBGUI MIAFO Martin Francis	12,02
29	TIROGO Justine Marie	15,02
30	TOMETY Yaovi Djivénou	12,61
31	VOKOUMA Arthur Tinbkièta Ludovic	13,32
32	WADJI Ibra Fall	14,26
33	YOFE Jean-Marc	14,63

4 - Liste des étudiants admis en 2ème année du cycle de la formation ex EIER, à l'issu de la session de septembre 2007.

La moyenne de passage M1 vers M2 est exceptionnellement maintenue à 11,50/20 au lieu de 12/20.

Par calcul de moyenne normal

1	BA Matar	11,99
2	BA Mouhamed Lamine	12,09
3	BADOU Djigbo Félicien	12,65
	BAGUEMZANRE Kiswendsida	
4	Serge Davy	11,85
5	BAKOUAN Nestor Didier	11,81
6	COLY Jean Lazare	11,53
7	DIABRI Patrice	11,54
8	DIBI Assassi	12,68
9	SANI Oumarou Ango	11,54
	SOMDA Mwinmaalou Léonce	
10	Wenceslas	12,13
11	SOMPOUGDOU Tinga	12,26
12	TADJOUWA KOUAWA	11,84
13	YOBOUET Koissy Bah Inares	11,65

Par calcul de moyenne spécial

1	AMINA WASSILE Germaine	11,81
2	ENOA NNOMO Philippe Bertrand	11,60
3	NIKIEMA Tidiane	11,58
4	OYONO ELE Andre Eric Martial	11,90

5 - Liste des étudiants admis à redoubler la 1ère année du cycle de la formation ex EIER,

1	ABOÏNA Gérard Tchakblo
2	ADOUM ISSA Mary Félicien
3	ANGUILLET Hugues Félix
4	BADAWI Younous Mohamad
5	COMPAORE Abdoul Hervé
6	ENGAMBE Octave Noël
7	FOFANA Rafatou
8	KONDO Abdou
9	MBALA ETOA Marc Ghislain
10	NYALEU YATCHIN Abel Clovis
11	NZOUPET NKWAYEB Davy Brice
12	SAWADOGO Arzouma
13	TOSSOU Sènakpon Eudes
14	TOUNG ONDO Hyacinthe
15	ZONGO Jean Baptiste

5 - Liste des étudiants admis à redoubler la 1ère année du cycle de la formation ex EIER,

1	ABOÏNA Gérard Tchakblo
2	ADOUM ISSA Mary Félicien
3	ANGUILLET Hugues Félix
4	BADAWI Younous Mohamad
5	COMPAORE Abdoul Hervé
6	ENGAMBE Octave Noël
7	FOFANA Rafatou
8	KONDO Abdou
9	MBALA ETOA Marc Ghislain
10	NYALEU YATCHIN Abel Clovis
11	NZOUPET NKWAYEB Davy Brice
12	SAWADOGO Arzouma
13	TOSSOU Sènakpon Eudes
14	TOUNG ONDO Hyacinthe
15	ZONGO Jean Baptiste

V - Master - 2ème année (M2)

1 - Effectifs

35 étudiants du titre des semestres 1 et 2 du cycle de la formation ex EIER.

2 - Résultats à l'issu des semestres 1 et 2 du cycle de la formation ex EIER (session de février 2007)

Etudiant ayant obtenu une moyenne générale supérieure /égale à 12/20	34	97%
Etudiant ayant obtenu une moyenne générale inférieure /égale à 12/20	01	3%

3 - Liste des étudiants admis effectuer le mémoire de fin d'études

1	ACHI Ambroise Erick Paterna	15,13
2	AKPAUD Waba Aimé Céserd	13,59
3	ASSOUMOU OBIANG Ernest	12,47
4	BETSIGUI BEKOA Michel	14,41
5	BOLY Abdoulaye	13,97
6	BOUBACAR Sidikou	13,53
7	CHABI Gilbert Ifachola	14,42
8	DEMBELE Bourama	13,62
9	DIALLO Hamidou 2	14,31
10	DIARRASSOUBA Lassina Lohona	13,50
11	DOSSOU-GOUIN Ghislain Abel T	12,53
12	DOUMTOUDJINODJI Prosper	13,18
13	GARBA Ousmanou	13,23
14	GNADA Guingri Eugène	14,20
15	GNING Mamadou	12,06
16	GUEYE Mamadou Ndeye Ngoné	14,71
17	HOUENOU Kpessou Alvine	13,62
18	KOUSSAKOU Tena Débora	13,63
19	MATO Harouna	14,21
20	MEHOU Jean Marie Nounagnon	13,99
21	NANA Safiata	14,03
22	NIKIEMA Lambert Zounogo P.	16,04
23	NJETNKEU NTCHATCHOU Mireille Berthe	14,69
24	ONDZEMBAS OBOULOUKOUS Mamert	14,38
25	OUATTARA Daouda	14,98
26	OYOU Gngangoran Benjamin	14,54
27	PASSY FOUTOU Jean Dimitrov	12,32
28	RUFFINO Aboubakar Sidikou	13,73
29	SEDEGAN Akotchayé Aimé	13,26
30	SILLA Yahaya	13,60
31	TOURE Nassirou Condétto	12,59
32	TSAFACK François	13,54
33	WOUADO Waidjlobé	14,61
34	YAMEOGO Konlingwendé Adéline	15,06

3 - Liste par ordre de mérite des étudiants diplômés au titre de l'année scolaire 2006 - 2007,

(INGÉNIEUR de l'Équipement option Génie Rural)

1	ACHI Ambroise Erick Paterne	14,89
2	NJETNKEU NTCHATCHOU Mireille Berthe	14,60
3	BOLY Abdoulaye	14,43
4	NIKIEMA Lambert Zounogo P.	14,40
5	BETSIGUI BEKOA Michel	14,29
6	NANA Safiata	14,27
7	CHABI Gilbert Ifachola	14,23
8	YAMEOGO Konlingwendé Adéline	14,22
9	DEMBELE Bourama	14,16
10	WOUADO Waïdjolbé	13,90
11	HOUENOU Kpessou Alvine	13,81
12	DIALLO Hamidou 2	13,52
13	SILLA Yahaya	13,34
14	TSAFACK François	13,27
15	KOUSSAKOU Tena Débora	13,22
16	OUATTARA Daouda	13,22
17	SEDEGAN Akotchayé Aimé	13,14
18	GUEYE Mamadou Ndeye Ngoné	13,04
19	OYOU Gnangoran Benjamin	12,99
20	DIARRASSOUBA Lassina Lohona	12,93
21	AKPAUD Waba Aimé Céserd	12,92
22	DOUMTOUDJINODJI Prosper	12,91
23	MATO Harouna	12,89
24	MEHOU Jean Marie Nounagnon	12,87
25	GARBA Ousmanou	12,79
26	BOUBACAR Sidikou	12,75
27	RUFFINO Aboubakar Sidikou	12,74
28	ONDZEMBAS OBOULOUKOUS Mamert	12,68
29	TOURE Nassirou Condétto	12,57
30	ASSOUMOU OBIANG Ernest	12,52
31	GNING Mamadou	12,45
32	GNADA Guingri Eugène	12,44
33	DOSSOU-GOUIN Ghislain Abel T	12,32
34	PASSY FOUTOU Jean Dimitrov	12,27

NON DIPLOME : TRAORE M. Kadiatou; autorisé à entamer le mémoire de fin d'études, à l'issue des examens de rattrapage.

Moyenne avant rattrapage

1	TRAORE Mikaël Kadiatou	10,48
---	------------------------	-------

Moyenne après rattrapage

1	TRAORE Mikaël Kadiatou	12,00
---	------------------------	-------

VI - Master spécialisé Energie et Froid Industriel (EFI)

1 - Effectif = 14

2 - Liste par ordre de mérite des diplômés 2006 – 2007

1	BARANDAO Atinga
2	KALLE Guy Pacôme
3	SIDIBE Sayon dit Sadio
4	GBOSSA Y.Modeste Prisca
5	OUEDRAOGO Anicet
6	BAGAYOKO Yaoussa
7	NDOMO TSALA Jules Christian
8	MANZO Ismailou
9	YOBOUE Kouakou Sebastien
10	MANTSE Yoric Georges
11	ABDOULAYE AMADOU Daouda
	RABO OUBANDAWAKI Mamane
12	Tassiou
13	RODOINE Noh
	TAKOUTSAP NGNOULAYE Clovis
14	Kamer

VII - Master spécialisé Informatique et Géomatique (IAG)

1 - Effectif = 13

2 - Liste par ordre de mérite des diplômés 2006 - 2007

Option Informatique

1.	TCHEGNONSI Togbédji Anselme Landry
2.	NOLABIA EBIBENDE Raoul Marie
3.	NJANJOUO KEMENI Merline
4.	NOAH MEYEBE Fabien Placide

Option Géomatique

1.	KAPTUE TCHUENTE Armel Thibaut
2.	DIBOULO Eric
3.	DONTSI FACK Makdine
4.	BROU Doffou Jean-Jacques
5.	KOUAKOU Yao Etienne
6.	DJIMADOUMNGAR Kim-Ndor
7.	SANI DAN MARCHA Mahamadou
8.	YAO Temessié Maimouna
9.	BEAVOGUI Zézé Emile

VIII - Master spécialisé Hydraulique Rurale et Gestion des Systèmes Irrigués (HGSI)

1 - Effectif = 18

2 - Liste par ordre de mérite des diplômés 2006 - 2007

Option Hydraulique Agricole

1.	SAVADOGO Salifou
2.	TIEMTORE Mahamoudou
3.	DAOUD MUSTAPHA BOUKAR
4.	LOZO Konan Bernard

Option Mobilisation des Eaux Souterraines et mini système d'eau potable

1.	TOUNKAP TCHATCHOUANG G Aurélien
2.	NINKUI FOTIE Henri Joel
3.	MESSOU Aman
4.	AWAKEU FOWOU Maximin
5.	NITCHEU NTEKAM Martial
6.	NDIA Aké Simplicie
7.	SOW Mamoudou Saidou
8.	IKHALIHENA OULD CHEIKH Ikhalihena
9.	NAGI OULD ZEIN Ould Zein
10.	BAKINGA-YAMBA Lamass-Wesley
11.	MOHAMED O.Brahim O .Ahmed
12.	MOHAMMADOU Sali

3 - Etudiants non diplômés

1.	HAMOUD OULD MOHAMED Ould M. MOHAMED OULD MOHAMED
2.	CHEICKH

IX - Master spécialisé Génie Sanitaire et Environnement (GSE)

1 - Effectif = 22

2 - Liste par ordre de mérite des diplômés 2006 - 2007

Option ENVIRONNEMENT & SANTE PUBLIQUE

1.	KENFACK MESSAGO Françoise Myriane
2.	MAIGA TINTO Habibata
3.	ADJI Issa
4.	SAWADOGO Alimata
5.	ILBOUDO Waogawendé Sara
6.	ZERBO Jean Louis
7.	BICABA Hayézouma Juliette
8.	YOMBA KEPTUKWA Serge
9.	ELLA ASSOUMOU Jean Sylverlain
10.	DIENG Dah
11.	MAFILAZA Victor

Option INGENIERIE & GESTION DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

1.	ADJINDA Ayékochikpa Sourou Iranlowo
2.	CHAIBOU LABO Mamane Sani
3.	COULIBALY Seydou
4.	KOUAMI Kouadio Jasvire
5.	ISSAKA Samaila
6.	KOUOTOU NJOYA Idriss
7.	OUEDRAOGO Mamoudou
8.	DJAGOUN Kolawolé Akindé Gilles
9.	DJITI SIEWE Laurent
10.	KOUAKOU Jacques

3 - Etudiants non diplômés

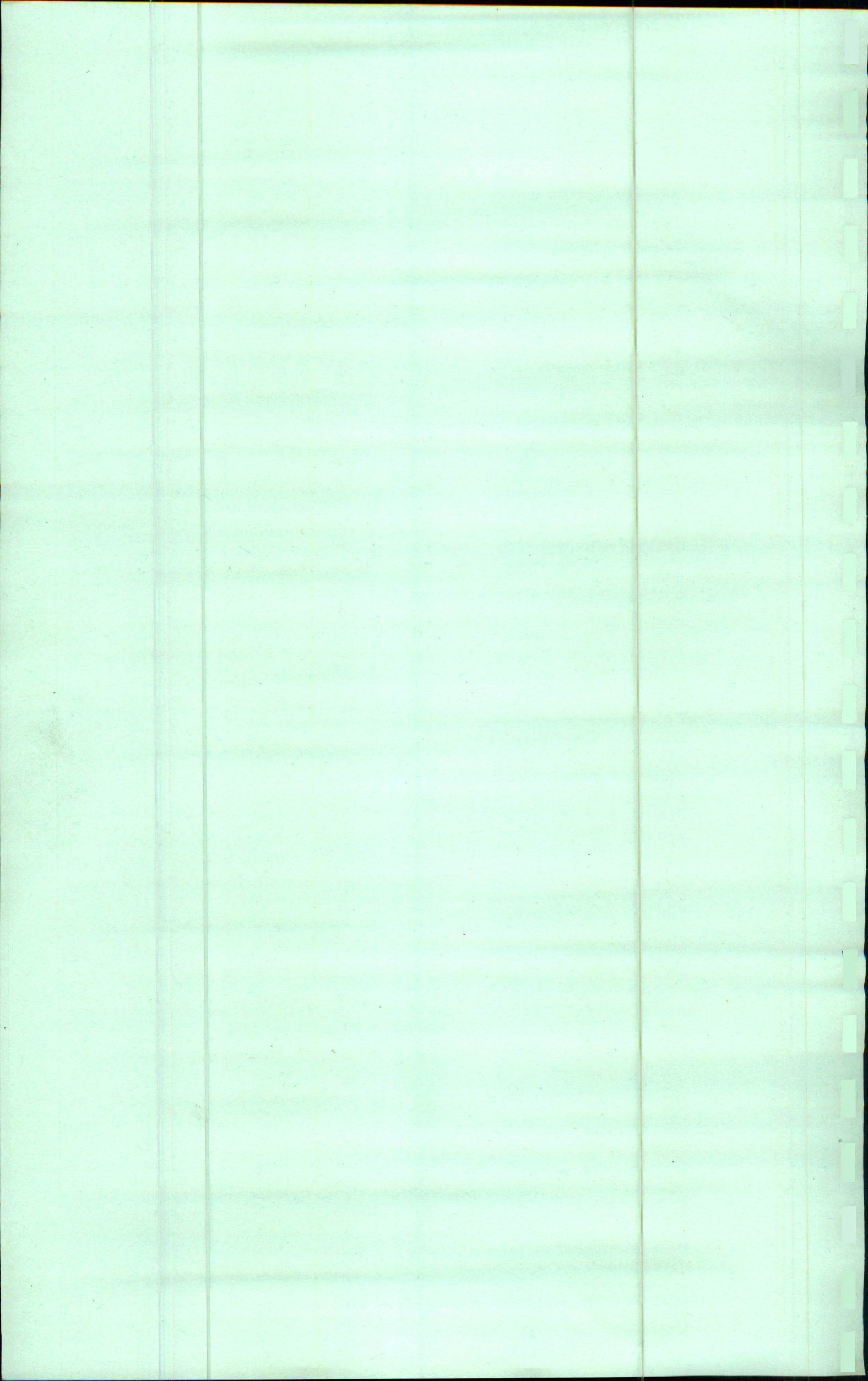
1.	ABDY Djobo
----	------------

VI - Master (MDTS)

1 - Effectif = 18

2 - Liste des diplômés 2006 - 2007

NB	NOM PRENOM	PAYS D'ORIGINE
1	ACKERMANN Catherine	Suisse
2	AGASSOUSSI Sitou Eldia Monique	Bénin
3	AMADOU TINE Mohamed Tidjani	Niger
4	ANZI Ernest	Cote d'Ivoire
5	BEAUVERD Vanessa	Suisse
6	CHEVROLET David	Suisse
7	CLOCUH Kagni Dodji	Togo
8	DIOP Ndiaga	Sénégal
9	FISCHER Mathias	Suisse
10	GOETSCHI Nathalie	Suisse
11	KABORE Bonswindson Rufin Félix	Burkina
12	KONDAYEN Arsène Igor	Centrafrique
13	MANAN Kien David Alexandre	Cote d'Ivoire
14	NABARE TOURE Aïcha Hafçatou	Burkina
15	OUATTARA Lazeni	Cote d'Ivoire
16	TCHOUAFFE TCHIADJE Norbert François	Cameroun
17	TRAORE Dasmané	Burkina
18	ZINGG Anna	Suisse



EIER-0008



Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
International Institute for Water and Environmental Engineering



Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de
l'Environnement
2iE

Les offres de
formation du 2iE

Bachelor

Master d'ingénierie

Licences professionnelles

Masters spécialisés (*présentiel et à distance*)

Formation doctorale (*en chantier*)

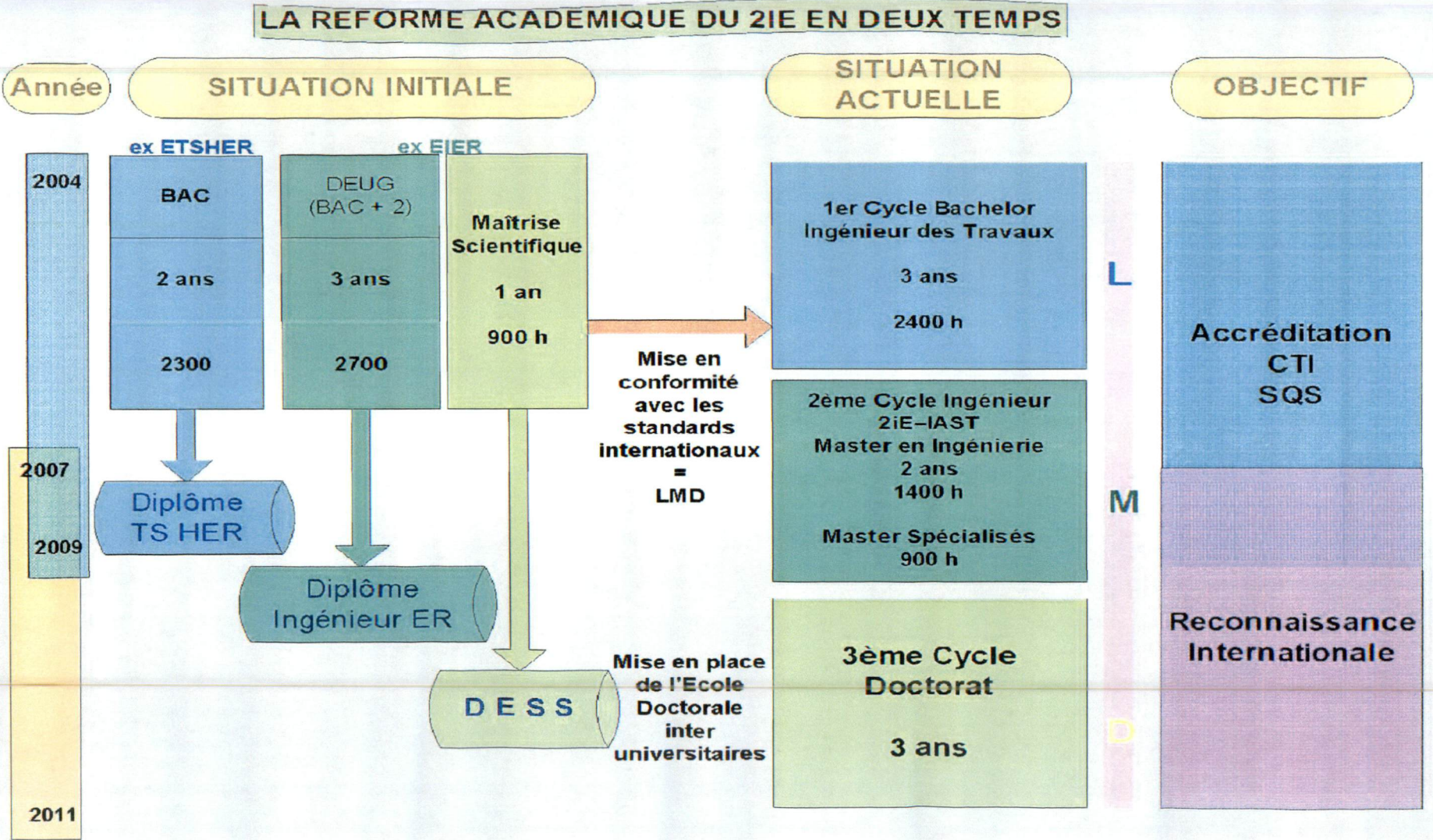
Formations

diplômantes

Formation continue

**Diplômantes et
qualifiantes**

La reforme académique du 2IE en deux temps



La formation initiale d'ingénieurs

**1^{er} Cycle Bachelor /
Ingénieur des travaux
+ C2i**

**2^e Cycle
Ingénieur 2iE-IAST
Master en Ingénierie
+TOEFL**

6 semestres

4 semestres

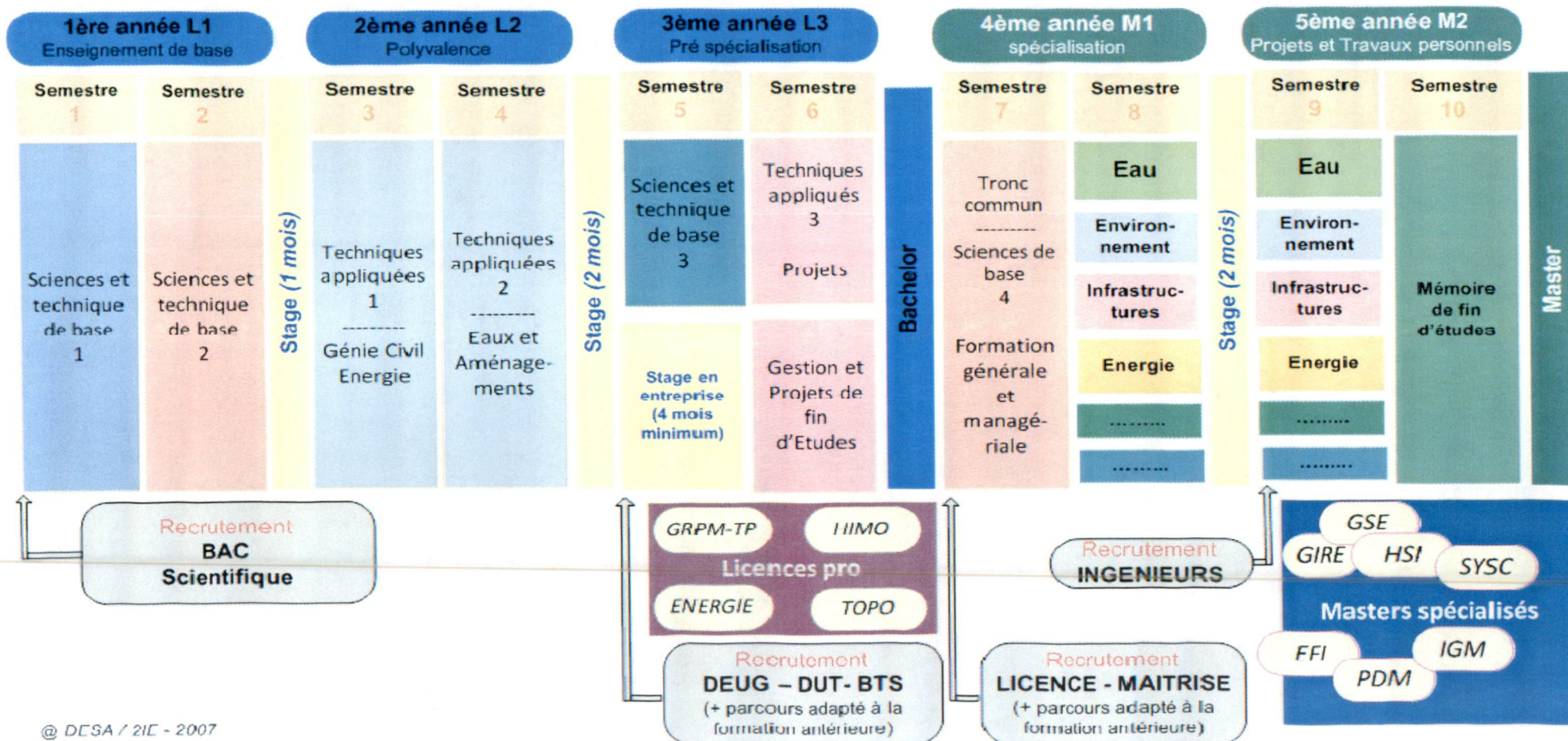
Le cursus général

du polyvalent

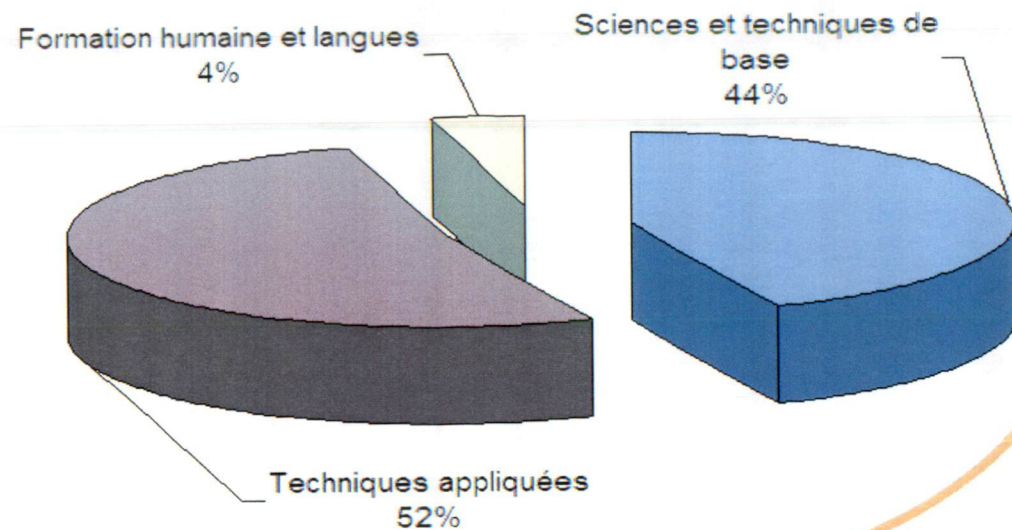
Au spécialiste

Premier cycle : Bachelor

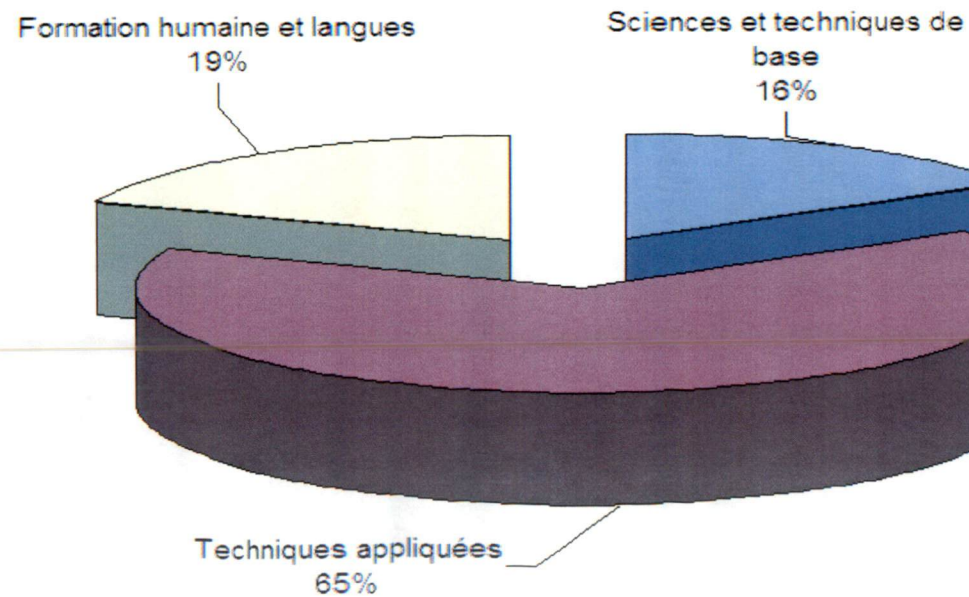
Deuxième cycle : Master (Diplôme d'ingénieur)



Ratios par type d'enseignements

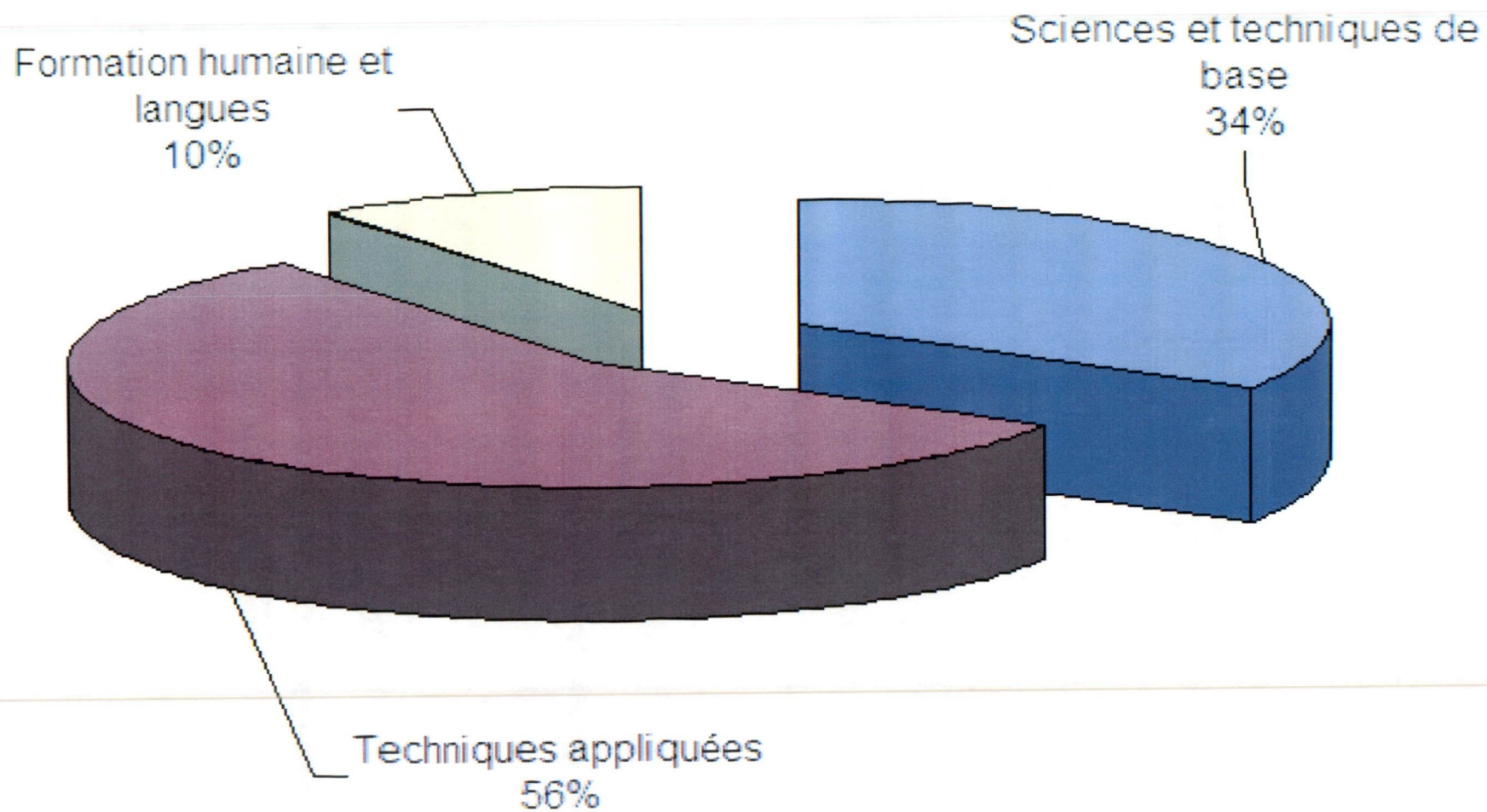


Cursus Bachelor



Cursus Master

Cursus général : ratios par type d'enseignements



Les élèves du 2iE

ANNEE	1998/04	2005/06	2006/07	2007/08
ETUDIANTS FI	220	320	455	560
PAYS	12	12	18	20
ETUDIANTS FOAD	0	0	0	40
PAYS				16

Impacts des réformes
de 2005

Augmentation d'effectifs
dès la rentrée 2005-2006

Lancement 1^{er}
Master à Distance

Modalités de recrutements

Niveau d'entrée

Conditions d'entrée

Bac

- Scientifique
- Technique

1^{ère} année

Cycle Bachelor

Dossier

+

Concours d'entrée
(200 à 300 places)

DEUG/DUT/BTS

3^{ème} année

Cycle Bachelor

Dossier et test
(60 à 90 places)

**Ingénieur des
travaux ou Maîtrise
scientifique**

**1^{ère} année Cycle
Master**

Dossier et test
(30 à 60 places)

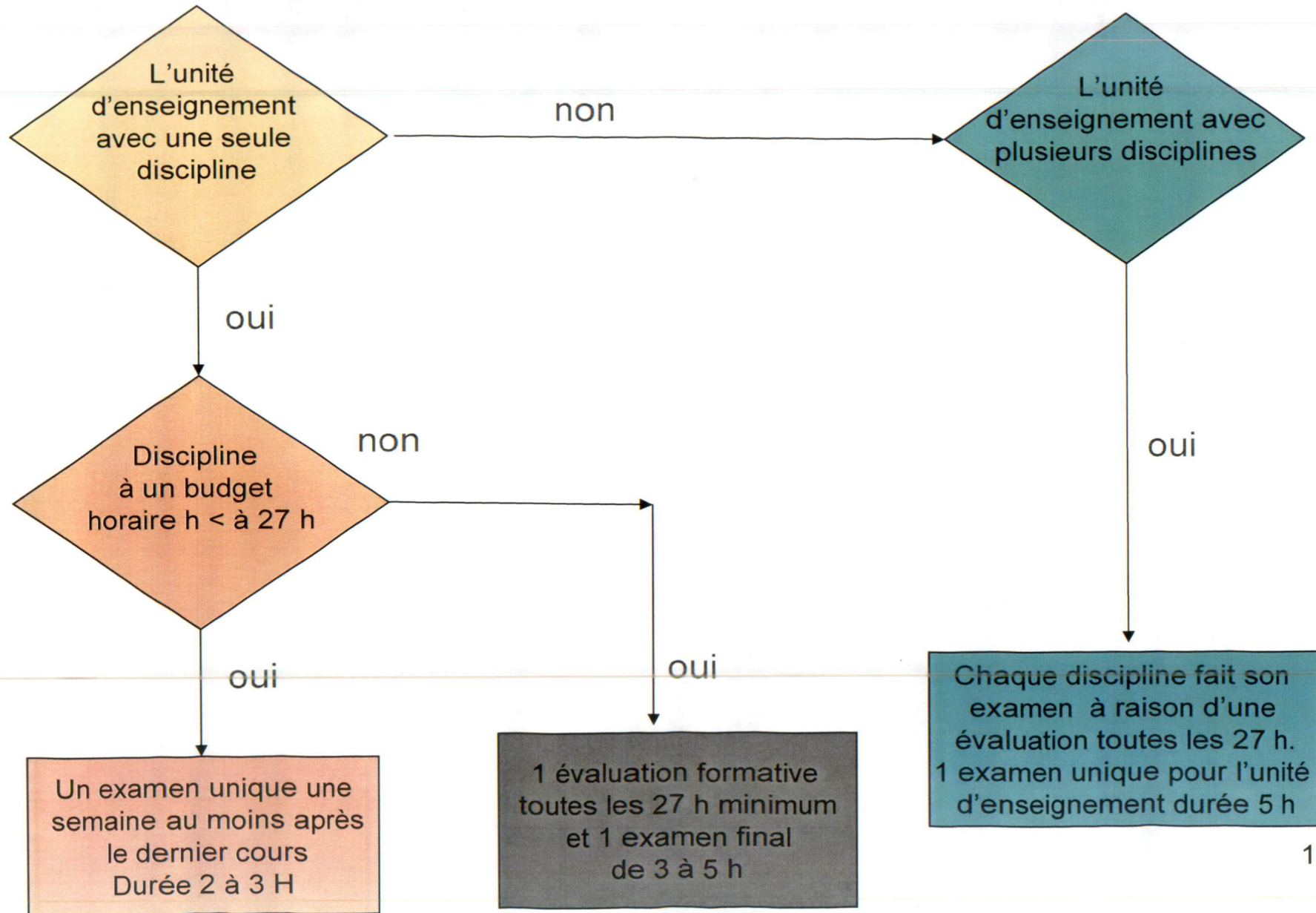
Les enseignants

Personnel participant à l'enseignement	51
- Enseignant chercheur	15
- Enseignant Doctorant	11
- Enseignant Ingénieur	19
- Assistant de Recherche en thèse	1
- Chefs de travaux	5

Infrastructures et moyens

- 6 ha à Ouagadougou,
- 110 ha à Kamboinsé, localité située à 15 km de Ouagadougou,
- 12.000 m² de bureaux et d'équipements pédagogiques,
- Des amphithéâtres et salles de cours polyvalentes,
- 3 salles informatiques en libre service + tous les sites équipés en wifi,
- 12 laboratoires: chimie et microbiologie des eaux, génie civil et matériaux, hydraulique, irrigation...
- Des terrains d'expérimentation,
- Tous les élèves qui ont réussi leur première année reçoivent un ordinateur portable,
- 2007/2011 : 20 milliards d'investissement pour porter la capacité d'accueil à 2500 étudiants et développer de nouveaux laboratoires.

Evaluation des élèves



La politique qualité

Evaluation interne et
"externe" en novembre
2006

Sur la base du livre de référentiel du Comité national
d'évaluation (CNE).

Mini évaluation et recommandations de 2 Experts français
promoteurs de Bologne (pédagogiques, institutionnelles,
relationnelles).

Sensibilisation des acteurs
de l'enseignement au 2iE
février 2007

Conférence animée par un conseiller pour la qualité de
l'enseignement du Centre de recherche et d'appui pour la
formation et ses technologies (CRAFT).

Etat des lieux en février
2007

Visite des infrastructures du 2iE et évaluation pédagogique
des cours par un expert du CRAFT.

Actions entreprises

Création d'un poste de conseiller pédagogique (juin 2007) et
d'un poste de Responsable Qualité (juillet 2007) à la
Direction des Études.

Organisation de 3 ateliers pédagogiques pour l'ensemble
des enseignants (10 au 15 septembre 2007).

OBJECTIFS
fin 2008

Mise en œuvre du processus pour la certification et
l'accréditation à la Commission des Titres d'ingénieur
(CTI) conjointement avec le bureau suisse d'accréditation
(SQS)

Certification ISO 9001

Références régionales et internationales du 2iE

2iE = Pôle d'excellence

UEMOA

Union Monétaire et Economique Ouest Africaine

CEDEAO

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

AUF

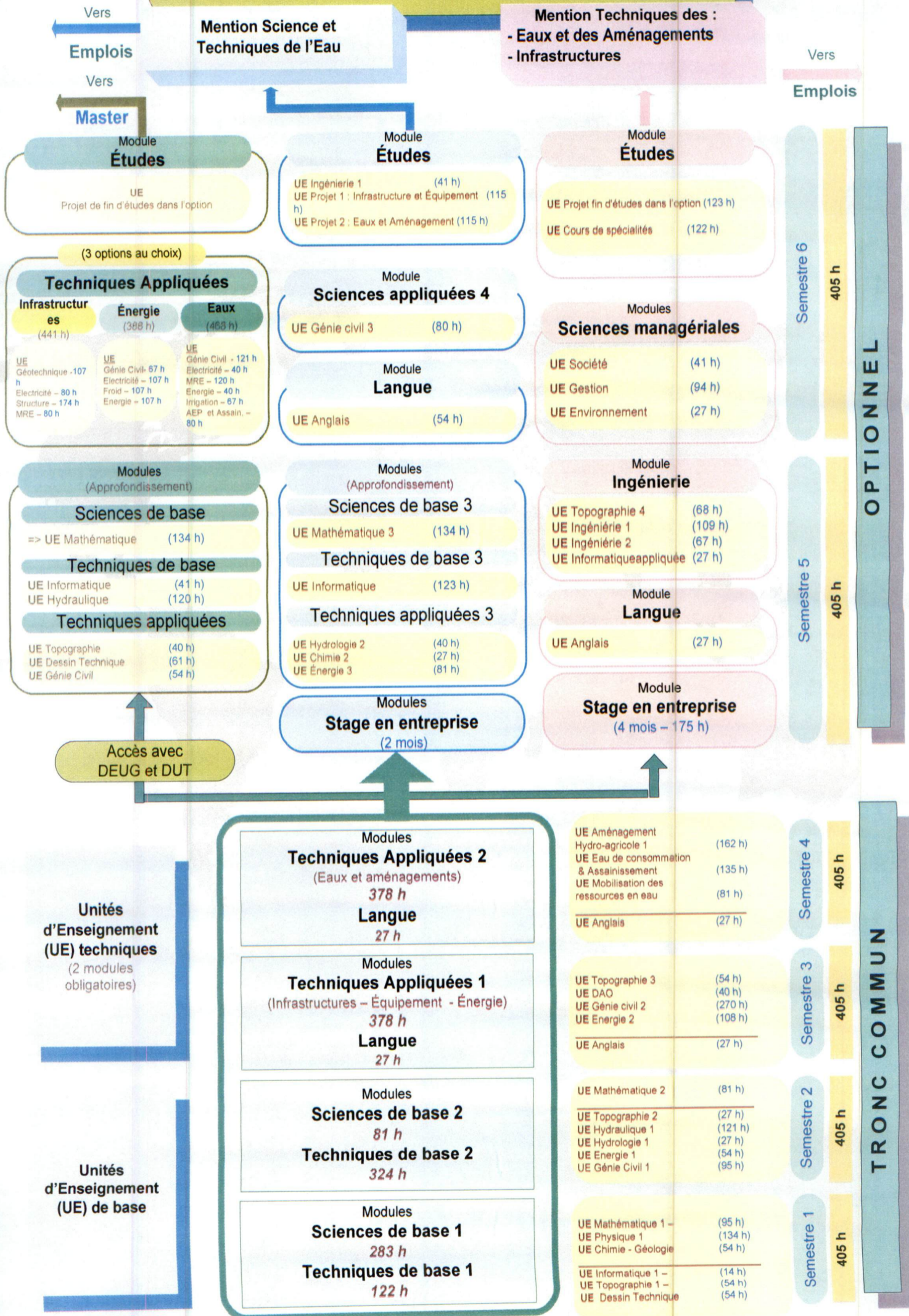
Agence universitaire de la Francophonie

IAST

Institut Africain des Sciences et de la Technologie

Retour à l'onglet formation sur l'url www.2ie-edu.org

BACHELOR EAU ET ENVIRONNEMENT



Master en Génie de l'Eau et de l'Environnement
(Water resources and environmental engineering) AIST

**Master en Infrastructures et
Équipement Hydraulique**

**Master en Énergie
et Procédés Industriels**

Mémoire de fin d'études

Management 3

2 modules et projets au choix

1 module au choix ---- 27 heures / cours

Gestion sociale de l'eau Santé publique Santé du travail Source d'énergie E I E Économie des transports Économie de l'énergie Droit du travail GIRE

2 modules au choix ---- 75 heures / cours

<ul style="list-style-type: none"> Ecosystème, Pollution et Santé Ingénierie des eaux et des écosystèmes Gestion et Traitement des pollutions et nuisances (Eau, Air et Sol) 	<ul style="list-style-type: none"> Assainissement 2 (Système avancé) Mobilisation et modélisation des Eaux souterraines Mobilisation et modélisation des Eaux de surface 2 	<ul style="list-style-type: none"> Irrigation et drainage des grandes surfaces Ouvrages d'art Génie côtier Génie urbain Architecture Maintenance des infrastructures et des équipements Bâtiments Routes et Réseaux Mobilisation et modélisation des Eaux de surface 2 	<ul style="list-style-type: none"> Génie des procédés Biomasse et Energie renouvelable Froid 2
---	---	--	---

- ⇒ Changement climatique et impact (14 h)
- ⇒ Audit et Système de Management de l'Environnement (27 h)
- ⇒ Evaluation environnementale et développement durable (27 h)
- ⇒ Economie de l'environnement (27 h)
- ⇒ Chimie et bioprocédés environnementaux (pollution chimique et pollution industrielle) (27 h + 27 h)
- ⇒ Écologie et gestion des ressources naturelles (27 h)
- ⇒ Microbiologie des eaux et des sols (27 h + 14 h)
- ⇒ SIG pour l'environnement et aide à la décision (14 h)
- ⇒ Analyse du cycle de vie (27 h)
- ⇒ Technique de traitement des déchets solides (27 h)

- ⇒ Béton armé 2 (27 h)
- ⇒ Géomorphologie (27 h)
- ⇒ Géologie 2 (14 h)
- ⇒ Microbiologie des sols (14 h)
- ⇒ Microbiologie des eaux (27 h)
- ⇒ Modélisation des réseaux hydrauliques (27 h)
- ⇒ Géotechnique appliquée 1 (41 h)
- ⇒ Traitement des eaux de consommation (14 h)
- ⇒ Hydro géophysique (40 h)
- ⇒ Hydraulique fluviale (27 h)
- ⇒ Agronomie appliquée (27 h)

- ⇒ Béton armé 2 (27 h)
- ⇒ Béton précontraint (27 h)
- ⇒ Construction métallique 2 (27 h)
- ⇒ Géotechnique appliquée 1 (40 h)
- ⇒ Géotechnique appliquée 2 (27 h)
- ⇒ Calcul de structures 3 (calculs de plasticité) (14 h)
- ⇒ Calcul de structures 3 (théorie linéaire) (40 h)
- ⇒ Construction bois (14 h)
- ⇒ Construction mixte (14 h)
- ⇒ Hydraulique fluviale (27 h)
- ⇒ Transfert thermique 3 (27 h)

- ⇒ Turbo machine (27 h)
- ⇒ Transfert thermique 2 (27 h)
- ⇒ Transfert thermique 3 (14 h)
- ⇒ Production électrique décentralisée (27 h)
- ⇒ Électronique de puissance (40 h)
- ⇒ Electrotechnique 3 (40 h)
- ⇒ Automatique (27 h)
- ⇒ Thermodynamique 2 (27 h)
- ⇒ Chimie biochimie appliquée à l'énergie (27 h)
- ⇒ Analyse du cycle de vie (27 h)

Environnement

Eau

Infrastructures

Energie

Formation générale et managériale (217 h)

Cours communs à toutes les filières (75 h)

- Projet de Recherche 27 h
- Management 2 48 h

Management 1 et Gestion (95 h)

- Management 1 68 h
- Gestion comptable et financière 27 h

Anglais (27 h)

- Stage en entreprise

Mathématiques 4 (80 h)

- Mathématiques appliqués 40 h
- Modélisation 40 h

Physique 2(94 h)

- Mécanique des milieux continus 40 h
- Conception mécanique 27 h
- Sciences des matériaux 27 h

Techniques de base (228 h)

Hydraulique 2 : Ecoulements non permanents 27 h
SIG 2 : SIG 2 27 h

S. 10
350 h

COURS COMMUN +
PROJET+ MÉMOIRE

Semestre 9 – 354 h

COURS OPTIONNELS

Semestre 8 – 360 h

COURS OBLIGATOIRES

Semestre 7 – 350 h

TRONC COMMUN

Master en Énergie et Procédés Industriels

18/02/2008

Travaux personnels et projets
(500 h)

Suite formation générale et managériale
(54 h)

Mémoire de fin d'études

2 projets au choix (150 h)

Management 3 (27 h)

1 module au choix (27 h)

Source d'énergie

E I E

Économie des transports

Économie de l'énergie

2 modules au choix (150 h)

Biomasse et Energie renouvelable

Génie des procédés

Froid 2

Cours obligatoires (285 h)

- Turbo machine (27 h)
- Transfert thermique 2 (40 h)
- Transfert thermique 3 (40 h)
- Production électrique décentralisée (27 h)
- Électronique de puissance (40 h)
- Electrotechnique 3 (40 h)
- Automatique (27 h)
- Thermodynamique 2 (27 h)
- Chimie biochimie appliquée à l'énergie (27 h)
- Analyse du cycle de vie (27 h)

Sciences et Techniques appliquées (435 h)

Formation générale et managériale
(217 h)

Sciences de base 4
(228 h)

Techniques de base
(228 h)

Cours communs à toutes les filières (75 h)

- Projet de Recherche 27 h
- Management 2 48 h

Management 1 et Gestion (95 h)

- Management 1 68 h
 - Gestion comptable et financière 27 h
- Anglais (27 h)
- Stage en entreprise

Mathématiques 4 (80 h)

- Mathématiques appliqués 40 h
 - Modélisation 40 h
- Physique 2(94 h)
- Mécanique des milieux continus 40 h
 - Conception mécanique 27 h
 - Sciences des matériaux 27 h

- Hydraulique 2 : Ecoulements non permanents 27 h
- SIG 2 : SIG 2 27 h

350 h

Sem10

MÉMOIRE PROJET

354 h

Semestre 9

COURS OPTIONNELS

360 h

Semestre 8

COURS OBLIGATOIRES

350 h

Semestre 7 – 350 h

TRONC COMMUN

Master en Génie de l'Eau et de l'Environnement

(Water resources and environmental engineering) AIST (spécialité EAU)

18/02/2008

Travaux personnels et projets (500 h)

Suite formation générale et managériale (54 h)

Mémoire de fin d'études

2 projets au choix (150 h)

Management 3 (27 h)

1 module au choix (27 h)

Santé publique

GIRE

Gestion sociale de l'eau

EIE

2 modules au choix (150 h)

Assainissement 2 (Système avancé)

Mobilisation et modélisation Eaux souterraines

Irrigation et drainage des grandes surfaces

Eau potable

Mobilisation et modélisation des Eaux de surface 2

Cours obligatoires (285 h)

Béton armé 2	(27 h)
Géomorphologie	(27 h)
Géologie 2	(14 h)
Microbiologie des sols	(14 h)
Microbiologie des eaux	(27 h)
Modélisation des réseaux hydrauliques	(27 h)
Géotechnique appliquée 1	(41 h)
Traitement des eaux de consommation	(14 h)
Hydro géophysique	(40 h)
Hydraulique fluviale	(27 h)
Agronomie appliquée	(27 h)

Sciences et Techniques appliquées (435 h)

Cours communs à toutes les filières (75 h)

- Projet de Recherche	27 h
- Management 2	48 h

Formation générale et managériale (217 h)

Management 1 et Gestion (95 h)

- Management 1	68 h
- Gestion comptable et financière	27 h

Anglais (27 h)

- Stage en entreprise

Sciences de base 4 (228 h)

Mathématiques 4 (80 h)

- Mathématiques appliqués	40 h
- Modélisation	40 h

Physique 2 (94 h)

- Mécanique des milieux continus	40 h
- Conception mécanique	27 h
- Sciences des matériaux	27 h

Techniques de base (228 h)

Hydraulique 2 :	Écoulements non permanents	27 h
SIG 2 :	SIG 2	27 h

350 h

Sem 10

MÉMOIRE PROJET

354 h

Semestre 9

COURS OPTIONNELS

360 h

Semestre 8

COURS OBLIGATOIRES

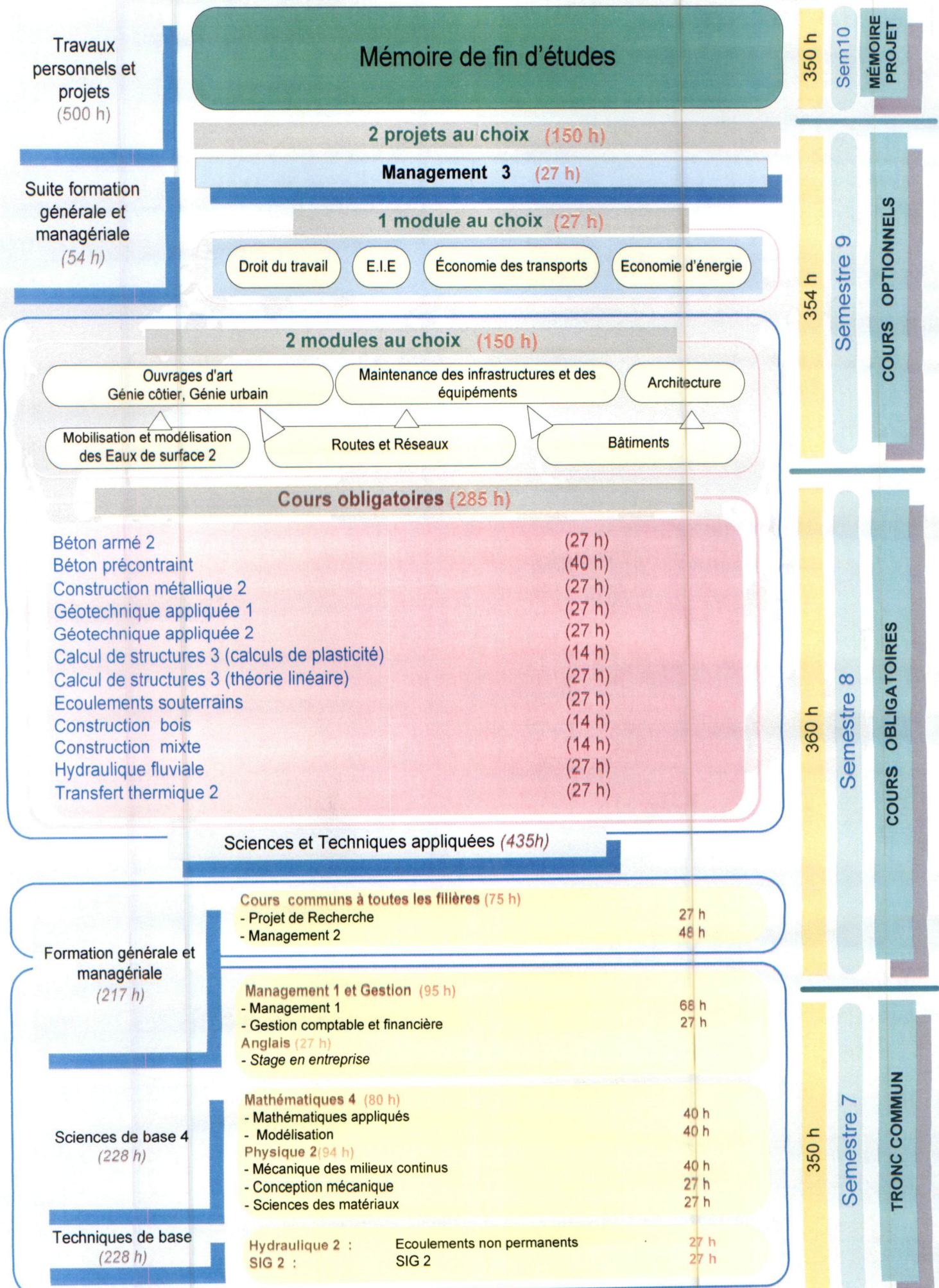
350 h

Semestre 7

TRONC COMMUN

Master en Infrastructures et Équipement Hydraulique

18/02/2008



Master en Génie de l'Eau et de l'Environnement

(Water resources and environmental engineering) AIST(spécialité Environnement)

18/02/2008

Travaux personnels et projets (500 h)

Suite formation générale et managériale (54 h)

Mémoire de fin d'études

2 projets au choix (150 h)

Management 3 (27 h)

1 module au choix (27 h)

Gestion sociale de l'eau

Santé publique

Économie de l'énergie

2 modules au choix (150 h)

Ecosystème, Pollution et Santé

Ingénierie des eaux et des écosystèmes

Gestion et Traitement des pollutions et nuisances (Eau, Air et Sol)

Cours obligatoires (285 h)

Changement climatique et impact	(14 h)
Audit et Système de Management de l'Environnement	(27 h)
Evaluation environnementale et développement durable	(27 h)
Economie de l'environnement	(27 h)
Chimie et bioprocédés environnementaux (pollution chimique)	(27 h)
Chimie et bioprocédés environnementaux (pollution industrielle)	(27 h)
Écologie et gestion des ressources naturelles	(27 h)
Microbiologie des eaux	(27 h)
Microbiologie des sols	(14 h)
SIG pour l'environnement et aide à la décision	(14 h)
Analyse du cycle de vie	(27 h)
Technique de traitement des déchets solides	(27 h)

Sciences et Techniques appliquées (435 h)

Cours communs à toutes les filières (75 h)

- Projet de Recherche	27 h
- Management 2	48 h

Management 1 et Gestion (95 h)

- Management 1	68 h
- Gestion comptable et financière	27 h
Anglais (27 h)	
- Stage en entreprise	

Mathématiques 4 (80 h)

- Mathématiques appliqués	40 h
- Modélisation	40 h

Physique 2 (94 h)

- Mécanique des milieux continus	40 h
- Conception mécanique	27 h
- Sciences des matériaux	27 h

Sciences de base 4 (228 h)

Techniques de base (228 h)

Hydraulique 2 :	Ecoulements non permanents	27 h
SIG 2 :	SIG 2	27 h

350 h

Sem. 10

MÉMOIRE
PROJET

354 h

Semestre 9

COURS OPTIONNELS

360 h

Semestre 8

COURS OBLIGATOIRES

350 h

Semestre 7

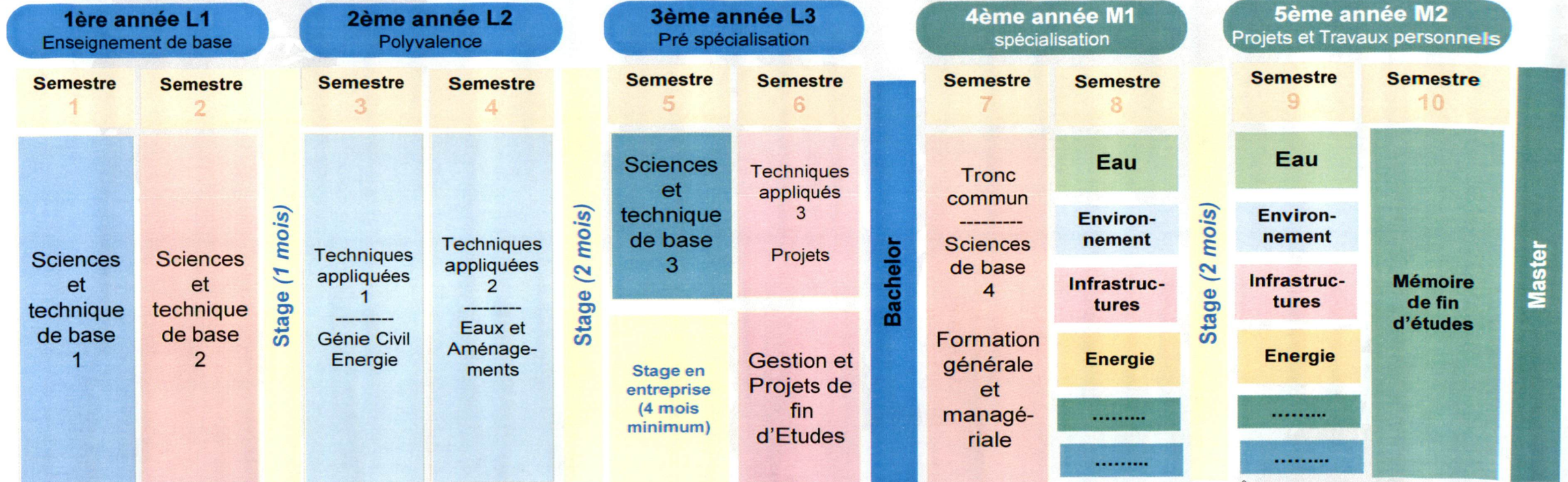
TRONC COMMUN

du polyvalent

Au spécialiste

Premier cycle : Bachelor

Deuxième cycle : Master (Diplôme d'ingénieur)



Recrutement
BAC Scientifique

GRPM-TP
HIMO
Licences pro
ENERGIE
TOPO

Recrutement
DEUG - DUT- BTS
(+ parcours adapté à la formation antérieure)

Recrutement
INGENIEURS

Recrutement
LICENCE - MAITRISE
(+ parcours adapté à la formation antérieure)

GSE
GIE
E
HSI
SYSC
Masters spécialisés
EFI
PDM
IGM



Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
International Institute for Water and Environmental Engineering

Conseil des ministres du Groupe EIER-ETSHER
Assemblée Générale de la Fondation 2iE
Ouagadougou 25 et 26 février 2008

PLAN D'ORIENTATIONS STRATEGIQUES

2008-2012

2iE : Un institut de formation et de
recherche de classe internationale au service
du développement de l'Afrique

Ouagadougou, Février 2008

EIER-0008

PREAMBULE

Objectif Général de la Fondation 2iE :

La Fondation a pour objet et pour but la gestion pédagogique, administrative et patrimoniale de l'Institut International d'Ingénierie et l'Eau et de l'Environnement, dit « 2iE ». Le 2iE pour vocation de diffuser un enseignement d'un niveau d'excellence comparable aux meilleurs standards internationaux, afin de former prioritairement des professionnels africains (docteurs, ingénieurs, techniciens, chercheurs) qualifiés et de haut niveau, notamment dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'environnement et des infrastructures, de manière à :

- *contribuer à mieux répondre à la demande croissante du continent africain dans ces secteurs, y compris dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ;*
- *accroître le rayonnement régional et international de l'enseignement scientifique, technologique et de la recherche en Afrique et de contribuer au développement économique, social et culturel du continent.*

RAPPELS

En février 2005, le Conseil des Ministres des 14 Etats membres du Groupe EIER-ETSHER adoptait un document d'orientations stratégiques 2005-2010 qui lançait une vaste réforme organisationnelle et institutionnelle visant deux objectifs principaux :

- contribuer plus efficacement au développement économique des Etats Membres dans les domaines de l'eau, l'énergie, l'environnement et les infrastructures,
- accroître son offre de formation et de recherche en améliorant son adaptation aux besoins du secteur privé et du marché de l'emploi.

Une Commission Ad Hoc était mise en place pour assurer la mise en œuvre de ces objectifs. Sur la période 2005-2007, les principales décisions et résolutions ayant jalonné ce processus de réforme sont les suivantes :

Commission Ad Hoc du 10 juin 2005 :

- Mandat au Directeur Général du 2iE pour engager le Groupe EIER-ETSHER dans un processus le conduisant à être un Institut Africain des Sciences et de la Technologie.

Commission Ad Hoc du 24 février 2006 :

- Autorisation au Directeur Général de mettre en œuvre un Business Plan visant à faire du Groupe EIER-ETSHER un Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement dans le cadre des IAST.
- Mandat au Directeur Général à faire les démarches auprès des différents partenaires au développement et les institutions financières pour la mobilisation des financements nécessaires à la mise en œuvre du business plan.
- Autorisation pour le lancement d'un concours d'architecture régional.

Conseil des Ministres du 14 juin 2006 :

- Mandat à la Commission Ad Hoc pour poursuivre les travaux du Conseil des Ministres et finaliser la restructuration des textes juridiques des nouvelles entités à créer.
- Décision de création de l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement en lieu et place du Groupe EIER-ETSHER.
- Approbation d'un nouveau schéma juridique et mandat au Directeur Général pour finaliser les textes juridiques.

Commission Ad Hoc de juin 2007 :

- Décision de transférer le patrimoine du Groupe EIER-ETSHER au profit des nouvelles entités juridiques créées.
- Adoption des cursus Bachelor (Ingénieur des travaux) et Master (Ingénieur 2iE-IAST).
- Mandat au Directeur Général du 2iE d'engager et de finaliser le processus de demande de prêt de 4 millions d'euros à l'Agence Française de Développement.

Vu que l'essentiel des résultats prévus dans le document d'orientations stratégiques 2005-2010 sont déjà atteints voire dépassés, les réunions du Conseil Extraordinaire des Ministres du 26 février 2008 et l'Assemblée Générale de la Fondation 2iE du 25 février marquent la fin d'un premier cycle de réforme. *Un nouveau plan d'orientations stratégiques a été élaboré pour fixer à la fondation 2iE les objectifs et résultats à atteindre sur la période 2008-2012.*

PREAMBULE

Objectif Général de la Fondation 2iE :

La Fondation a pour objet et pour but la gestion pédagogique, administrative et patrimoniale de l'Institut International d'Ingénierie et l'Eau et de l'Environnement, dit « 2iE ». Le 2iE pour vocation de diffuser un enseignement d'un niveau d'excellence comparable aux meilleurs standards internationaux, afin de former prioritairement des professionnels africains (docteurs, ingénieurs, techniciens, chercheurs) qualifiés et de haut niveau, notamment dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'environnement et des infrastructures, de manière à :

- *contribuer à mieux répondre à la demande croissante du continent africain dans ces secteurs, y compris dans le cadre de la lutte contre la pauvreté ;*
- *accroître le rayonnement régional et international de l'enseignement scientifique, technologique et de la recherche en Afrique et de contribuer au développement économique, social et culturel du continent.*

ENJEUX

Le développement des pays africains passe par la disponibilité de ressources humaines, maîtrisant les technologies clefs nécessaires à la fourniture des services de base aux populations, la maîtrise et la bonne gestion de l'eau, la fourniture de services énergétiques modernes, la mise à disposition d'infrastructures de communication de qualité, notamment de transport, dans un environnement préservé pour l'avenir de nos générations futures.

Les étudiants de l'enseignement supérieur originaires d'Afrique subsaharienne, selon le Recueil de données mondiales sur l'éducation 2006 (UNESCO 2006), sont les plus mobiles au monde : un sur 16 (soit 5,6 %) part étudier à l'étranger. En 2004, on observe que 200.000 de ces étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en dehors de leur pays : 50% en Europe, 19% en Amérique du Nord, 11% dans le reste du monde, et seulement 20% dans un autre pays d'Afrique.

Il est donc urgent de relever le défi et de former le plus grand nombre d'africains en Afrique et sur les réalités et problématiques africaines pour doter le continent des hommes et des femmes dont le continent a besoin pour la prise en main de sa destinée. Le besoin en ingénieurs et techniciens dans le monde est nettement au-delà de l'offre disponible dans tous les pays, y compris les plus développés. Beaucoup de pays développés ont des stratégies d'attraction des compétences étrangères pour la satisfaction des besoins de leurs économies. L'Afrique doit tenir compte de cette situation de tension sur les ressources humaines et ne peut donc pas reposer la formation de ses cadres sur l'envoi d'étudiants et d'étudiantes en formation à l'étranger où le taux de retour sera très faible.

La formation technologique, surtout celle de haut niveau, a un prix qu'il faut consentir à payer, faute de quoi la place des peuples africains dans le concert des nations se réduira à sa portion la plus congrue, voire disparaîtra. L'expérience du 2iE montre qu'une formation technologique de haut niveau sur le continent coûte quatre fois moins cher aux familles et aux Etats africains, par rapport à la même formation en Europe et en Amérique du Nord. Ainsi, pour le même montant d'investissement, former en Afrique plutôt que dans les pays du Nord générerait au moins quatre fois plus de cadres techniciens et ingénieurs et permettrait au continent de mieux faire face à la fuite des cerveaux, à la condition que ces formations débouchent sur des emplois dont les salaires sont suffisamment attractifs. C'est cette approche que des pays comme l'Inde ou d'autres dans le sud-est asiatique ont tentée et réussie.

Le non renouvellement des cadres pendant les périodes d'ajustement structurel et la faible attractivité des salaires proposés posent un problème critique aux fonctions publiques des Etats africains qui doivent se doter de capacités additionnelles pour l'absorption de l'aide publique au développement et pour l'accompagnement des collectivités locales dans les processus de décentralisation. Ces besoins sont directement concurrencés par les entreprises privées, dont les carnets de commandes sont en pleine croissance, en particulier dans le domaine de la construction

d'infrastructures, et qui font face à des difficultés majeures de recrutement de **personnels techniques** et de cadres adaptés aux réalités du continent ; une estimation de la Banque Mondiale précise qu'il faudrait en moyenne un ingénieur ou technicien par million de dollars additionnel pour l'absorption de l'aide, en vue d'une mise en œuvre efficace et efficiente des projets de développement.

La mutualisation des moyens pour doter le continent d'institutions d'excellence à vocation régionale est la voie la plus efficace pour redynamiser les écoles et universités nationales des pays en s'appuyant sur les complémentarités et en les fédérant autour de thèmes de formation et de recherche afin d'atteindre une masse critique. C'est la condition pour une meilleure mobilité non seulement des enseignants de très haut niveau qu'elles possèdent, mais aussi de leurs étudiants dans le cadre du LMD.

Le développement d'une institution de formation et de recherche de classe internationale dans les domaines de l'eau, de l'énergie, des infrastructures et de l'environnement telle que le 2iE est d'une importance capitale. Elle formera des diplômés de même niveau mais à un coût moindre que dans un pays du nord, tout en garantissant aux étudiants des formations fortement ancrées sur les réalités économiques du continent et qui débouchent sur des emplois et des salaires attractifs.

1. Objectif 1 : Le 2iE augmente sa capacité à répondre à la demande croissante en cadres techniques qualifiés des économies africaines.

L'atteinte de cet objectif sera visée à travers les cinq résultats suivants :

Résultat 1.1 : La capacité d'accueil des étudiants et de formation du 2iE augmente

La mise en œuvre du plan de financement prévu au Business Plan permettra une augmentation significative de la capacité de formation du 2iE. Les nouvelles infrastructures pédagogiques et scientifiques, ainsi que la réhabilitation des infrastructures existantes, permettront d'atteindre l'objectif fixé de 1000 étudiants en 2011, mais aussi d'anticiper sur la future croissance du 2iE après 2011. (Voir Détail du Plan d'Investissements en Annexe 1, et Plan de Financement Consolidé en Annexe 2).

Les effectifs d'enseignants et la qualité des prestations de formation et de recherche augmenteront par le recrutement chaque année de 2 à 3 nouveaux enseignants/chercheurs de niveau doctorat issus en priorité du monde anglophone. Des enseignants seront formés pour obtenir le grade de docteur.

Indicateurs Objectivement Mesurables :

- ▶ Les partenaires techniques et financiers confirment leur participation au plan de financement
- ▶ Le Groupe EIER-ETSHER apporte son patrimoine immobilier à la fondation 2iE
- ▶ La superficie construite en infrastructure pédagogique, scientifique et parascolaire passe de 12 000 m² à 22 000 m²
- ▶ Capacité hébergement passe de 650 en 2007 à 1000 places en 2011
- ▶ Capacité utiles des salles de cours, amphithéâtre et laboratoires : 2500 places
- ▶ Nombre d'enseignants et d'enseignants chercheurs permanents : 45 (dont 25 enseignants chercheurs de niveau doctorat)

Résultat 1.2 : Les effectifs présents au 2iE atteignent 1000 étudiants en 2011/2012 sur le cycle de Bachelor, Master, et Doctorat

Le résultat visé en terme d'effectif d'étudiants est fixé à 1000 étudiants en 2011/2012, avec la répartition suivante : 600 en Bachelor, 250 Master, 120 en Master Spécialisé et 30 en doctorat. C'est un objectif tout à fait réaliste si l'on considère l'augmentation du nombre de pays d'origine des étudiants et la construction en cours d'une notoriété continentale.

Indicateurs Objectivement Mesurables :

- ▶ 1000 étudiants en 2011 en Bachelor, Master et Doctorat
- ▶ Les étudiants sont d'au moins 25 nationalités en 2012
- ▶ Le 2iE a construit une notoriété continentale

Résultat 1.3 : Les effectifs atteignent 1000 étudiants en formation à distance en 2011/2012

Le modèle économique et financier développé à la demande de l'Agence Française de Développement a montré que la formation à distance doit devenir une composante fondamentale de l'offre de formation du 2iE.

En 2007/2008, le succès rencontré par le 2iE dans le lancement de son premier Master à distance laisse envisager de fortes perspectives de croissance de la formation ouverte à distance (FOAD). En effet, la FOAD permet une ouverture mondiale de l'institut (des étudiants issus d'autres continents que l'Afrique s'y sont inscrits : Qatar ou Haïti) et un accès à la formation à des professionnels en exercice

ne pouvant pas se déplacer pour une année à Ouagadougou. Le 2iE devient de plus la première institution africaine au sein de l'Agence Universitaire de la Francophonie, à proposer des diplômes à distance dans le domaine de la technologie.

Des financements ont été trouvés auprès de la Commission Européenne pour l'ouverture de deux nouveaux Master à distance en 2008/2009 et 2010/2011 dans les domaines de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et dans celui de l'Energie. Un autre est en discussion avec l'IUCN¹ sur la gestion des aires protégées. En outre, une licence professionnelle sur le génie civil sera ouverte à distance en 2008/2009.

Le 2iE développe fortement ses capacités dans ce domaine en partenariat avec l'AUF.

Indicateurs Objectivement Mesurables :

- ▶ 1000 étudiants en 2011 en Bachelor et Master à distance

Résultat 1.4 : Le 2iE est ouvert aux pays non francophones

Le 2iE se doit de devenir un pôle d'excellence à dimension continentale. Pour cela, il doit réussir à briser la barrière pays anglophones/pays francophones qui limite la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs.

Les différentes campagnes de recrutement qui seront organisées sur la période 2008-2012 comporteront un effort particulier à destination des anglophones via la diffusion de spots publicitaires sur plusieurs chaînes du réseau DSTV, sur les radios anglophones ou dans des magazines comme African Business Report. De plus un effort particulier sera fait dans des pays anglophones ciblés (Ghana, Nigeria, Sierra Leone, Liberia, Guinée Bissau, Gambie, Cap Vert) avec des campagnes locales : radio et TV locales, affiches, distribution d'affichettes dans les principaux lycées et à l'université. Des déplacements d'enseignants et de cadres du 2iE seront organisés dans des pays anglophones pour présenter l'école.

Des événements internationaux, telle la conférence internationale sur les biocarburants organisée en novembre 2007, seront régulièrement organisés avec des partenaires locaux. Ils feront connaître le 2iE dans l'espace anglophone et lusophone d'Afrique.

Le 2iE compte aussi fortement sur un partenariat privilégié avec Kwame N'Krumah national University of Science and Technologie (KNUST) de Kumasi au Ghana. Un MoU a été signé en 2006, avec un premier échange d'étudiants en stage. La KNUST sera associée à l'école doctorale internationale et inter-universitaire du 2iE. Des pôles de coopération interuniversitaires seront développés avec des instituts de formation et de recherche de renommée en Afrique australe et orientale, pour mieux faire la promotion du 2iE et faciliter la mobilité d'enseignants et d'étudiants venant de ces parties du continent.

En devenant centre d'excellence de la CEDEAO, le 2iE élargira sa reconnaissance au pays anglophone et lusophone d'Afrique de l'Ouest. Un effort particulier sera fait sur le recrutement d'enseignants/chercheurs anglophones.

Indicateurs Objectivement Mesurables :

- ▶ Au minimum 10% des effectifs étudiants sont non francophones
- ▶ Au minimum 5% des cours en Master 2 et master spécialisés sont dispensés en anglais

¹ Union Mondiale pour la Nature

Résultat 1.5 : Le 2iE participe à la réduction des inégalités entre les sexes

Aujourd'hui le 2iE accueille 15% de filles malgré des financements spécifiques de plusieurs bailleurs de fonds (DANIDA, Suisse) proposant des bourses d'études destinées aux filles. Des efforts supplémentaires seront réalisés pour combler cette différence d'accès :

- mobilisation de bailleurs de fonds supplémentaires pour l'octroi de bourses d'études destinées aux filles ;
- communication ciblée sur les perspectives de métiers dans les domaines de l'eau et de l'environnement pour les femmes et les jeunes filles.
- Les formations à distance devraient pourvoir mobiliser les filles.

Indicateurs Objectivement Mesurables :

- ▶ Au moins 20% des étudiants sont de sexe féminin en 2011/2012

II. Objectif 2 : La qualité des formations du 2iE est équivalente à celle des meilleurs établissements universitaires dans le monde et elle est reconnue comme telle sur le plan international.

L'atteinte de cet objectif sera visée à travers les trois résultats suivants :

Résultat 2.1 : Les enseignants du 2iE sont formés et leurs qualifications répondent aux normes académiques internationales

Grâce aux financements alloués par la France dans le cadre du FSP, des efforts importants sont en cours pour une remise aux normes internationales des compétences des enseignants. En 2007, 40% des 40 enseignants (et cadres participants à l'enseignement) du 2iE sont de niveau doctorat et 9 enseignants du 2iE sont inscrits en thèse de doctorat.

De nombreuses possibilités seront offertes aux enseignants de devenir membres actifs de réseaux de thématiques de chercheurs et à participer à des séminaires et conférences scientifiques au nord et au sud.

Indicateurs Objectivement Mesurables :

- ▶ 60% des enseignants sont de niveau doctorat et participent à des travaux de recherche
- ▶ Les enseignants font régulièrement des communications scientifiques lors de congrès et de séminaires (nombre de communications et de publications ?)
- ▶ Les équipes de recherche du 2iE fonctionnent en réseau avec d'autres chercheurs au nord et au sud, et mobilisent des financements dans des appels à propositions internationaux. (nombre d'appels à propositions remportés en partenariat avec d'autres institutions ?)

Résultat 2.2 : Le 2iE développe des activités de recherche de niveau international dans le domaine de l'eau et de l'environnement qui répondent à des problématiques africaines

Le 2iE est désormais réorganisé en Unités Thématique d'Enseignement et de Recherche, et en laboratoires de recherche qui regroupent les compétences transversales d'enseignants/chercheurs du 2iE travaillant sur une thématique de recherche donnée et au sein d'un réseau de chercheurs d'institutions partenaires.

Le montage d'une école doctorale internationale et inter-universitaire est en cours de finalisation. Une première promotion d'étudiants sera recrutée en octobre 2008. Outre le développement de cette école doctorale, les activités prévues sur 2008-2012 consisteront à renforcer la structuration et la qualité des activités de recherche avec en particulier :

- le développement de partenariat de recherche nord-sud et sud-sud ;
- la mise à niveau des équipements de laboratoires ;
- l'organisation de conférences scientifiques internationales;
- le développement de programmes de recherche scientifique et appliquée en partenariat avec des entreprises ;
- le développement des compétences des chercheurs sur la mobilisation de ressources pour financer leurs travaux.

Indicateurs Objectivement Mesurables :

- ▶ Une école doctorale internationale et inter-universitaire est créée et opérationnelle
- ▶ En 2012, 25 étudiants poursuivent une thèse de doctorat au sein des laboratoires collaborant dans l'Ecole Doctorale
- ▶ Le matériel des laboratoires de recherche est remis à niveau et complété
- ▶ Les laboratoires de recherche fonctionnent en consortium avec des institutions de recherche

réputées du nord et du sud ainsi qu'avec des entreprises

- ▶ Les ressources mobilisées auprès des partenaires techniques et financiers sur appel à proposition permettent de financer au moins 90% des activités de recherche du 2iE
- ▶ Les laboratoires sont certifiés

Résultat 2.3 : La qualité des formations dispensées est certifiée et les diplômes sont reconnus internationalement

Les systèmes d'accréditation africains ont montré largement leurs insuffisances. Les diplômes du 2iE sont actuellement reconnus par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). Cette certification, outre qu'elle ne constitue pas réellement une reconnaissance d'excellence internationale, est limitée à l'Afrique francophone.

L'objectif majeur du 2iE est de dispenser, sur le sol africain, des formations de classe mondiale et bilingues dans les sciences et la technologie. Il s'agit de proposer aux meilleurs étudiants du continent africain une alternative de niveau équivalent, mais de coût moindre, aux études en Europe et en Amérique du nord. Pour cela, il est impératif que l'excellence des diplômes décernés au 2iE soit reconnue sur le plan international. Cela garantira la mobilité des enseignants et des élèves du 2iE, mais aussi l'accueil au 2iE d'étudiants et de professeurs du monde entier. Le 2iE doit aller au delà de la reconnaissance sur le continent Africain, et offrir des diplômes reconnus dans l'espace européen dans un premier temps et plus tard reconnu dans d'autres zones géographiques : Amérique du Nord, Asie...

Au niveau de la formation continue, le 2iE est déjà certifié ISO 9001. Cette activité est donc auditée périodiquement pour garantir ce niveau de qualité. Le dernier audit en décembre 2007 a confirmé le maintien de cette certification. Il faudra maintenir cette certification et mettre d'autres directions d'activités du 2iE, notamment la Direction des Etudes et des Services Académiques dans cette dynamique.

Des procédures de certification sont en cours avec la Commission des Titres de l'Ingénieurs et le système suisse SQS.

Indicateurs Objectivement Mesurables :

- ▶ En 2010, les formations (continue et initial) sont certifiées ISO 9001
- ▶ Le 2iE est membre de la Conférence des Grandes Ecoles
- ▶ Tous les diplômes délivrés par le 2iE sont certifiés par la Commission des Titres de l'Ingénieur
- ▶ Les diplômes de Bachelor et de Master sont certifiés SQS

III. Objectif 3 : L'employabilité des étudiants est garantie et leurs capacités d'entreprendre et d'innover sont développées.

L'atteinte de cet objectif sera visée à travers les deux résultats suivants :

Résultat 3.1 : Les jeunes diplômés du 2iE trouvent rapidement un emploi

Il s'agit de garantir que l'augmentation programmée des effectifs n'ait pas d'impact négatif sur le bon niveau d'employabilité actuel des diplômés du 2iE.

Un dispositif dynamique d'appui aux étudiants dans la recherche d'emplois, la recherche des stages sur l'international et dans les pays africains sera mis en place.

Les actions prévues concerneront :

- La mise en place de partenariats de stages avec les sociétés d'eau, des entreprises publiques et privées, et toute structure désireuse d'offrir de façon permanente des emplois et stages aux étudiants et aux jeunes diplômés,
- Des formations à la recherche de stages et d'emplois dispensées par des professionnels,
- Des Missions auprès d'entreprises du Nord et du Sud pour mieux faire connaître le 2iE, les étudiants et les domaines de compétence,
- Appui aux étudiants pour le déroulement de leurs stages, principalement lorsque ces stages ouvrent des perspectives de partenariats entre le 2iE et les entreprises d'accueil (sociétés d'eau, grands groupes industriels etc.).
- L'organisation chaque année des Journées de l'Entreprise véritable forum entreprises/étudiants régional.

Il s'agira aussi de renforcer les différents réseaux des anciens élèves du 2iE, dynamiser les amicales des étudiants et entretenir un esprit de corps entre anciens élèves dans les pays et les entreprises.

Indicateurs Objectivement Mesurables :

- ▶ 90% des jeunes diplômés trouvent un emploi dans les 6 mois qui suivent leur formation
- ▶ 10% des étudiants ont leurs frais de scolarité payés par des entreprises et les futurs employeurs
- ▶ Des entreprises sont associées aux laboratoires de recherche sur des projets de recherche appliquée
- ▶ Des cycles de formation spécifiques sont montés en partenariat avec les entreprises

Résultat 3.2 : Une part significative des jeunes diplômés crée leur propre entreprise

L'objectif affiché par le 2iE est de former des Ingénieurs/Masters qui ont pour vocation d'être des futurs cadres ou chefs d'entreprises. Cela implique une formation en Management appropriée et des modules spécifiques pour que les diplômés soient aptes à créer et diriger leurs propres entreprises. Il s'agit donc d'informer et former les étudiants de sorte à développer en eux l'esprit entrepreneurial, de dispenser des modules spécifiques à la création et à la gestion de son entreprise et d'appuyer les étudiants dans le montage de leur business plan. Une attention particulière au développement d'entreprises existantes est aussi nécessaire dans le contenu de ces formations.

Les actions qui seront entreprises sont les suivantes :

- Réalisation par des professionnels de formations ciblées sur des thèmes tels que la création d'entreprise, le management, le marketing, la gestion d'entreprise
- Information et formation sur les incubateurs de création d'entreprises
- Encadrement des jeunes porteurs de projets en vue du montage de leurs business plans

- Accompagnement des titulaires de business plans dans la recherche de financements et le montage effectif de leurs entreprises
- Organisation du concours du meilleur business plan au sein du 2iE
- la facilitation de la participation du lauréat du 2iE à des concours internationaux de jeunes créateurs d'entreprises.
- Réalisation d'actions de visibilité favorables aux initiatives des étudiants en matière de création d'entreprises.

Indicateurs Objectivement Mesurables :

- ▶ Tous les étudiants de cycle Master reçoivent des cours de management et de gestion d'entreprise
- ▶ Tous les ans des journées entreprises sont organisés
- ▶ Un club *junior entreprise* est créé, et au moins 10 projets d'entreprises sont préparés chaque année
- ▶ Tous les ans, les meilleurs Business Plan sont primés et des financements sont trouvés pour accompagner la réalisation d'au moins 2 d'entre-deux
- ▶ 10% des diplômés de master créent leur propre entreprise dans les trois ans qui suivent leur diplôme

IV. Objectif 4 : Le 2iE autofinance entièrement ses charges de fonctionnement courantes et garantit ainsi sa pérennité.

L'atteinte de cet objectif sera visée à travers les trois résultats suivants :

Résultat 4.1 : Le 2iE couvre ses charges de fonctionnement courantes grâce à la perception de frais de scolarité, la réalisation de prestations d'ingénierie, de formation continue et de formation à distance, et l'option de contrats d'activités de recherche et d'appui au développement financés par des bailleurs de fonds

Un modèle économique et financier du 2iE a été construit par un cabinet financier. Ce modèle intègre les hypothèses de croissance retenues dans ce plan d'orientations stratégiques 2008-2012. Les charges que le 2iE devra supporter sont fonction de ces hypothèses. Ce modèle sera réinitialisé chaque année en fonction des données réelles de l'année écoulée.

Entre 2005 et 2007, le 2iE a continué à être déficitaire. La cession d'actifs immobiliers (villas) et le maintien d'un appui budgétaire de la France auront permis au 2iE d'assurer la réforme de son mode de fonctionnement et la croissance des effectifs mais sans que la masse critique d'étudiants nécessaires à l'équilibre financier ne soit atteinte.

Cette masse critique, située autour de 750-800 étudiants, sera atteinte durant la période 2008-2012.

Ce modèle prévoit qu'en 2011, même en l'absence d'appui budgétaire on ciblé, le 2iE dégagera un excédent de trésorerie. La répartition des recettes devra alors être la suivante :

- 42% frais de scolarité ;
- 29% prestations d'ingénierie, de formation continue et de formation à distance ;
- 29% contrats d'activités financés par bailleurs de fonds publics (recherche, renforcement des capacités, projets contribuant à la lutte contre la pauvreté).

Le 2iE finance déjà plus de 70% de ses activités de recherche sur des contrats obtenus lors d'appels à propositions internationaux et sur des prestations directes.

Les cadres et enseignants du 2iE sont engagés dans diverses prestations d'études, de formation et d'ingénierie. Comme indiqué au chapitre 1, le 2iE investit fortement dans le développement de la formation à distance.

Indicateur Objectivement Mesurable :

- ▶ En 2011, les frais de scolarité représentent 42% du total des charges courantes du 2iE
- ▶ En 2011, les prestations d'ingénierie, de formation continue et de formation à distance représentent 29% du total des charges courantes du 2iE
- ▶ En 2011, les contrats d'activités de recherche et d'appui au développement obtenus par appels à propositions ou financés directement par les bailleurs de fonds publics représentent 29% du total des charges courantes du 2iE
- ▶ En 2011 le 2iE dégage un excédent de trésorerie

Résultat 4.2 : A l'issue de la réalisation du Business Plan, le 2iE mobilise des ressources pour financer les investissements

Des appuis, non directement liés à l'activité, seront toujours nécessaires pour financer les investissements : matériels de laboratoire, infrastructures informatiques, etc...

Indicateur Objectivement Mesurable :

- ▶ Après 2011, des appuis sont trouvés pour financer l'investissement

Résultat 4.3 : Des financements sont trouvés pour permettre l'accès au 2iE aux étudiants défavorisés

Pour soutenir la demande, et permettre aux étudiants défavorisés d'accéder aux formations, le 2iE mobilisera des partenaires financiers. Ces soutiens seront de 2 types :

- mise en place d'un système de prêt étudiant auprès de banques commerciales ;
- mise en place de programmes de bourses ciblés (ciblage géographique, promotion des filles, etc...) avec des partenaires techniques et financiers.

Indicateur Objectivement Mesurable :

- ▶ Un système de prêt bancaire pour les étudiants est mis en place
- ▶ Des projets de soutien aux étudiants sont développés avec des partenaires techniques et financiers

V. Objectif 5 : La Gouvernance au 2iE s'avère robuste et efficace

Résultat 5.1 : Les différents collèges de la fondation 2iE sont constitués de membres actifs et diversifiés qui s'impliquent dans le développement de l'Institut

La Fondation 2iE est une association à la gouvernance internationale reconnue d'utilité publique et enregistrée au Burkina. Un accord de siège qui lui confère une protection diplomatique (libre circulation du personnel et des étudiants garantie) et l'exemption de droits et taxes

Les membres de la fondation sont constitués en 4 Collèges :

- Le Collège des Etats ;
- Le Collège des Partenaires Institutionnels et Financiers ;
- Le Collège des Partenaires Scientifique et Académiques ;
- Le Collège des Partenaires du Secteur Privé.

Sur la période 2008-2012, l'objectif du 2iE sera de renforcer la composition des collèges pour que ceux-ci soient le plus représentatifs. En particulier, des efforts seront accomplis en direction des institutions régionales de l'Afrique Australe et de l'Est et les entreprises et partenaires scientifiques du monde anglophone.

Indicateurs Objectivement Mesurables :

- ▶ L'Assemblée générale se réunit une fois par an, les quorums sont atteints
- ▶ Le Conseil d'Administration se réunit deux fois par an, les quorums sont atteints

Résultat 5.2 : Les Comités constituent un outil fiable de contrôle et de suivi de la bonne gouvernance du 2iE

Les statuts et le règlement intérieur de la Fondation 2iE prévoient la création de 7 Comités :

- le Comité stratégique
- le Comité d'éthique
- le Comité audit et rémunération
- le Comité des risques
- le Comité académique
- le Comité employabilité et relation entreprises
- le Comité vie étudiante

Ces Comités sont pilotés par un Administrateur de la Fondation et sont composés d'Experts internationaux reconnus. Un salarié du 2iE en assure le secrétariat.

Le résultat attendu par la mise de ces Comités est de permettre un contrôle continue des activités du 2iE sur des aspects stratégiques et de bonne gouvernance, ainsi qu'un accompagnement sur les réformes en cours.

Indicateur Objectivement Mesurable :

- ▶ Les comités mettent en place des tableaux de bords de suivis d'indicateurs ;
- ▶ Les comités se réunissent au moins 2 fois par ans et reportent annuellement au Conseil d'Administration de la Fondation

Objectif 6 : Faire du 2iE une vitrine et un support pour nos étudiants en matière d'environnement

Le 2iE, partie intégrante de l'IAST (Institut Africain des Sciences et de la Technologie), à vocation à former des scientifiques de haute compétence pour les entreprises et les communautés de l'Afrique dans les domaines de l'eau, de l'énergie, de l'environnement et des infrastructures. A ce titre il se doit d'être exemplaire. Le développement durable se place au cœur de l'enseignement et de l'action du 2iE. En nous appuyant sur notre expertise et notre réseau diversifié de partenaires, nous apportons des solutions aux entreprises, aux collectivités et aux citoyens soucieux de contribuer à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles, la prévention de la production de déchets, la promotion des énergies renouvelables, la lutte contre les pollutions. Cet engagement doit se concrétiser par des actions de référence qui puissent être utilisées à la fois comme support pédagogique et comme vitrine du savoir faire Africain en matière de développement durable.

Résultat 6.1 : Le 2iE engage des diagnostics de développement durable

En adoptant un comportement avisé et en suivant quelques règles simples il est possible réduire nos émissions de gaz à effet de serre. La réalisation de diagnostics environnementaux (bilan CO₂) et d'audits énergétiques nous fera mieux connaître les impacts environnementaux et sociaux de notre activité et les marges de progrès possibles. Le 2iE, en partenariat avec l'Institut de l'Energie et de l'Environnement de la Francophonie, a déjà sensibilisé et formé une dizaine d'Africains dans l'expertise en économies d'énergie dans les bâtiments climatisés. Il s'agit maintenant d'étendre le domaine à toutes les formes d'énergie et pas seulement dans le bâtiment, mais aussi dans l'industrie ou bien au sein d'une commune.

Le Bilan Carbone est important pour préparer une politique de compensation et communiquer et sensibiliser en interne et en externe, sur notre démarche environnementale. Il doit aussi nous permettre d'anticiper les modifications de la société que le changement climatique engendrera. Demain, les consommateurs, les donneurs d'ordre publics, nos étudiants, les entreprises novatrices exigeront de leurs partenaires des efforts environnementaux, notamment en matière d'émission carbone.

Pour engager une démarche citoyenne, le 2iE réalisera

- son bilan carbone
- un audit énergétique des ces principaux sites

Indicateurs objectivement mesurables

- ▶ Le bilan carbone de l'établissement mis en ligne
- ▶ Des rapports d'audite réalisés en partenariat avec les étudiants et édités

Résultat 6.2 : le 2iE réalise 15% d'économie sur sa facture d'énergie.

La maîtrise des ressources énergétiques est généralement le moyen le plus simple de réduire dépenses énergétiques et émissions de gaz carbonique. Les audits énergétiques réalisés permettront d'identifier les sources de gaspillage et de définir les solutions adaptées pour parvenir à une meilleure efficacité énergétique. Nous encouragerons par exemple l'utilisation de lampes à basse consommation, de minuteurs ou encore de matériaux isolants pour les nouveaux bâtiments pour ne citer que quelques uns.

De même, la mise en œuvre de technologies innovantes telles que les énergies renouvelables qui ne produisent pas de CO2 est également une méthode efficace de réduire ses émissions et d'alléger sa facture énergétique pouvant le cas échéant permettre de faire face à d'éventuels problèmes d'approvisionnements énergétiques. En collaboration avec nos partenaires industriels le 2iE se propose de mettre en œuvre des solutions technologiques performantes en matière d'énergie solaire photovoltaïque et thermique et de biomasse pour la production de biocarburants.

Indicateurs objectivement mesurables

- ▶ 10% de réduction de la facture énergétique par la mise en œuvre de solutions d'économie d'énergie
- ▶ 5% de notre énergie électrique auto produite
- ▶ Incorporation de biodiesel dans les bus du 2iE

Résultat 6.3 : le 2iE prend en compte les mesures de réduction des impacts environnementaux dans la réalisation de ses nouvelles infrastructures

Une étude des impacts environnementaux et sociaux des projets de construction de nouvelles infrastructures très complète a été réalisée en 2007 (voir Annexe 3). Des mesures précises d'atténuation de ces impacts ont été décrites et chiffrées.

Le 2iE devra, sur la période 2008-2012, mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation de ces mesures.

Indicateurs objectivement mesurables

- ▶ Les mesures préconisées dans l'Etude d'Impact Environnemental sont mises en œuvre

V. Objectif 7 : Le 2iE est une plateforme partagée qui fonctionne en réseau avec des instituts de formation et de recherche du nord et du sud et des entreprises

Résultat 7.1 : Le 2iE fonctionne en réseau avec des instituts de formations et de recherche du sud et du nord

Le 2iE a pour vocation de devenir la tête de pont des réseaux de formation et de recherche africains (anglophones et francophones) dans les domaines de l'eau, de l'énergie, de l'environnement et des infrastructures. Son rôle est aussi d'opérer des interconnexions avec les réseaux scientifiques des autres continents.

L'adoption du système LMD, qui lie l'obtention du diplôme à la validation de modules de formation, facilitera la mobilité des étudiants entre institutions partenaires et augmentera les perspectives de co-diplomation. De même, le développement de la formation offrira des opportunités de formation diplômantes pilotées par plusieurs institutions partenaires : créations d'une équipe de tuteurs issus de plusieurs institutions.

Les principales actions qui seront réalisées avec les institutions partenaires sont les suivantes :

- Ouverture d'une école doctorale internationale et inter-universitaire ;
- Développement de consortium inter-universitaire de chercheurs travaillant sur des thématiques données ;
- Création de passerelle entre institutions pour favoriser la mobilité des étudiants ;
- Développement de formations ouvertes et à distance dispensées par des équipes de tuteurs issus du 2iE et d'institutions partenaires.

Indicateurs Objectivement Mesurables :

- ▶ En 2012, 25 étudiants poursuivent une thèse au sein de l'Ecole Doctorale Inter-universitaire
- ▶ Chaque année, 5% des étudiants de Master effectue une partie de leur formation chez un partenaire du 2iE
- ▶ Chacun des laboratoires de recherche sont associés avec au moins deux partenaires du nord et deux partenaires du sud
- ▶ 30% des tuteurs des formations à distance sont issus d'un partenaire du 2iE

Résultat 7.2 : Le 2iE développe des synergies avec les entreprises et les réseaux professionnels

Les actions envisagées avec les entreprises et les réseaux professionnels sont les suivantes :

- Montage des spécialisations de diplômes spécifiques aux besoins d'un groupe d'entreprises qui financent des étudiants (exemple aujourd'hui licence professionnelle spécifique SOGEA-SATOM, DELMAS, AREVA) ;
- Développement des accords avec les entreprises pour l'accueil des étudiants en stages et l'embauche des diplômés (Aujourd'hui : ONEA, AGRITCHAD, CIRA Mali, etc.) ;
- Montage avec les entreprises de programmes de recherche appliquée (ex : promotion de la construction en éco-matériaux) ;
- Montage de plan de formation (exemples : Togolaise des Eaux, ONEA, Electrogaz au Rwanda).

Indicateur Objectivement Mesurable :

- ▶ En 2012, 3 diplômes sont réalisés pour et avec des entreprises
- ▶ Un partenariat est signé avec l'Association Africaine de l'Eau pour l'accueil de stagiaire du 2iE
- ▶ Chaque laboratoire du 2iE mène des travaux en partenariat avec au moins une entreprise
- ▶ le 2iE réalise chaque année au moins un plan de formation pour une entreprise ou une institution

Résultat 7.3 : Le 2iE devient promoteur des démarches qualités et des processus d'accréditation

Le 2iE a pour objectif de devenir le premier Institut de formation d'Afrique Subsaharienne accrédité auprès de la Commission des Titres de l'Ingénieur (organisme français de certification des diplômes d'ingénieurs). Ses activités de formation continue sont certifiées ISO9001 depuis 2005, et le 2iE entend étendre cette certification ISO à l'ensemble de ces activités de formation.

Le 2iE pourra faire profiter de son expérience d'autres institutions africaines sur la mise en œuvre de démarches qualités et les processus d'évaluation.

Indicateur Objectivement Mesurable :

- ▶ Le 2iE participe à la CIDEFA
- ▶ Le 2iE devient co-vérificateur de la CTI pour l'Afrique
- ▶ Le 2iE devient certificateur C2I
- ▶ Le 2iE participe activement au réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (RESAO)
- ▶ Le 2iE accompagne au minimum un membre de la CGIF dans une démarche qualité

V. Objectif 8 : Le 2iE est un institut citoyen au service des populations africaines et des collectivités locales dans un contexte de décentralisation

Le 2iE se veut un institut international ancré sur les réalités du continent africain. Il entend participer activement aux politiques de réduction de la pauvreté et à l'atteinte des objectifs du millénaire via ses activités de formation et de recherche et en soutenant des projets solidaires.

De plus, tous les pays africains ont inscrit dans leur stratégie et mode de gouvernance une politique de décentralisation pour une plus grande implication des populations dans la prise en main de leur destin. Les approches méthodologiques et les outils juridiques et administratifs varient d'un pays à un autre, mais le dénominateur commun reste le transfert de nouvelles responsabilités qui jusque là étaient du ressort du pouvoir central, vers les pouvoirs décentralisés. Ceci pose à la fois la question du renforcement des capacités, de gouvernance locale, et de développement de recherches appliquées et le transfert de leurs résultats vers les populations.

Résultat 8.1 : Le 2iE participe à la réduction de la pauvreté

Les actions qu'entreprendra le 2iE pour réduire la pauvreté seront les suivantes :

- Orientation de ses projets de recherche sur la résolution de problèmes concrets auxquels font face les populations africaines les plus pauvres ;
- Adaptation de ses formations aux besoins des acteurs humanitaires : UNICEF, ONGs ;
- Promotion des démarches solidaires au sein de l'institution : associations des étudiants en faveur des enfants de Kamboinsé, association des femmes ingénieurs, ...

Indicateurs Objectivement Mesurables :

- ▶ Chaque laboratoire travaille sur au minimum deux sujets de recherche en lien avec la réduction de la pauvreté
- ▶ Au minimum un accord de partenariat est signé avec une ONG ou une agence spécialisée des Nations Unies pour le renforcement de leur capacité à agir auprès des populations vulnérables
- ▶ Au minimum une association des étudiants est active et apporte son soutien aux populations défavorisées

Résultat 8.2 : Le 2iE est devenu un pôle de formation reconnu dans le domaine de la décentralisation.

L'activité du 2iE en matière de formation continue pour les communes africaines lui a valu le décernement du 1^{er} Prix de Renforcement des Capacités par le Sommet Africités. Depuis, le 2iE a développé en étroite collaboration avec le Partenariat pour le Développement Municipal (PDM-Cotonou), un cycle de Master par alternance et destiné à former des cadres techniques pour les villes africaines dans le domaine de la maintenance et la Gestion des Infrastructures et Equipements Municipaux.

Des formations analogues, tournées vers les besoins spécifiques des communes et les collectivités décentralisées seront davantage développées et des partenariats de renommées seront mobilisés par le 2iE pour apporter les réponses la plus judicieuses aux besoins des communes en renforcement des capacités. De même l'accompagnement des collectivités dans l'identification de leurs besoins en formation sera aussi un axe prioritaire dans les activités du 2iE d'ici à 2012.

Indicateurs Objectivement Mesurables :

- ▶ En 2012, deux formations diplômantes seront mises en place en mode présentiel et à distance et centrées sur les besoins en ressources humaines liées à la décentralisation
- ▶ En 2012, 4 communes ou structures de formation seront appuyées par le 2iE à l'analyse de leurs

besoins en formation et à la mise en place de plan de formation.

Résultat 8.2 : La Recherche Développement et Dissémination dans le domaine de la gestion communale et décentralisée sera développées et encouragées au 2iE

Dans les domaines qui sont les siens, c'est-à-dire outre la formation, la recherche, le 2iE a voulu accompagner ces communautés et communes dans la prise en charge de leurs nouvelles responsabilités à travers la formation, mais aussi à travers le développement de prototypes technologiques répliquables, comme la STEP du site de Ouagadougou qui a servi de modèle pour le calibrage et le dimensionnement de la station d'épuration du Kossodo dans la même ville de Ouagadougou. Des recherches sont aussi menées pour cerner les risques encourus par la population africaine urbaine qui consomment l'essentiel de la production maraîchère dans les zones périphériques des villes. Il se pose en effet un problème de santé publique quand on sait que les eaux de surface utilisées charrient toutes les impuretés avec elles.

Des recherches tournées vers les préoccupations de populations africaines, notamment dans le cadre de la décentralisation seront davantage encouragées

Indicateurs Objectivement Mesurables :

- ▶ En 2012, 10% des sujets de mémoire des étudiants en Master seront dans les domaines techniques ou managériaux liés à la décentralisation.
- ▶ En 2012, 3 sujets de thèses seront soutenues ou en cours d'élaboration au 2iE au sein de l'Ecole Doctorale et sur les problématiques communales.
- ▶ Un évènement majeur sous forme de conférence ou d'atelier international pour le partage d'expérience en matière de gestion des collectivités urbaines et rurales sera organisé par le 2iE.

ANNEXE 1 : Détail du Plan d'Investissements

Item	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix Total
	COMPOSANTE 1: AUGMENTER LA CAPACITE				
	I.1 Capacité d'Accueil				
111	Acquisition du terrain (valorisation)				2 000 000 000
1111	Terrain nu	m ²	200 000	10 000	2 000 000 000
112	Formalités administratives				69 000 000
1121	Formalités administratives acquisition/régularisation	ens	1	25 000 000	25 000 000
1122	Formalités concours architecture	ens	1	44 000 000	44 000 000
113	Création d'un village scientifique				186 120 390
1131	Rénovation des maisons	Villas	4	3 100 000	12 400 000
1132	Rénovation profonde maison (reconstruction)	Villas	1	40 000 000	40 000 000
1133	Equipement des maisons renovées	Villas	8	5 000 000	40 000 000
1134	Construction d'une piscine	Unité	1	15 000 000	15 000 000
1135	Construction d'un foyer	Unité	1	15 000 000	15 000 000
1136	Construction d'un terrain multisport	Unité	1	5 000 000	5 000 000
1137	Aménagements voirie et réseau de drainage	ens	1	25 000 000	25 000 000
1138	Connection réseau internet et cablage divers	ens	1	14 793 500	14 793 500
1139	Aménagement extérieurs divers	ens	1	18 926 890	18 926 890
114	Transformations des dortoirs sur le nouveau site				133 229 561
1141	Transformation des dortoirs complexe agricole	FF	1	98 229 561	98 229 561
1142	Equipements des dortoirs	Unité	100	250 000	25 000 000
1143	Aménagements primaires complexe agricole	ens	1	10 000 000	10 000 000
115	Constructions de nouvelles capacités accueil étudiants				1 503 525 975
1151	Construction nouvelles chambres à ouaga	ens	1	338 778 832	338 778 832
1152	Construction nouvelles chambres à kamboincé	ens	1	1 164 747 143	1 164 747 143

116	Constructions d'infrastructures socio-éducatives et culturelles				728 020 600
1161	Foyer étudiants et salles Télévisions extension	m ²	250	350 000	87 500 000
1162	Equipements foyer et salles de télévisions extension	ens	1	15 000 000	15 000 000
1163	Terrains de sport (basket, foot, volley, hand) extension	unité	1	30 000 000	30 000 000
1164	Restaurant Universitaire site ouaga	ens	1	267 542 100	267 542 100
1165	Salle de sport, site extension	ens	1	327 978 500	327 978 500
117	Voiries, aménagement divers de viabilisation				530 558 432
1171	Débroussaillage et aménagements primaires	ens	1	45 000 000	45 000 000
1172	Cloture partielle nouveau site	ml	1	45 000 000	45 000 000
1173	Aménagements des espaces extérieurs ouaga	ens	1	154 367 017	154 367 017
1174	Voirie et aménagements du site extension	ens	1	286 191 415	286 191 415
	SOUS TOTAL I.1				5 150 454 958
	1.2 Capacité Pédagogique et de Recherche				
121	Constructions d'infrastructures pédagogiques				1 757 852 429
1211	Salles de grande capacité 500 places (500 m ² chacun) compris équipement, mobilier et sonorisation	Unité	1	393 574 200	393 574 200
1212	Construction de locaux pédagogiques Kamboincé	Unité	1	473 571 429	473 571 429
1213	Bâtiment pédagogique site de Ouaga	Unité	1	267 542 000	267 542 000
1214	Salle de conférence du site de ouaga	Unité	1	314 118 300	314 118 300
1215	Complexe pédagogique du site extension	Unité	1	309 046 500	309 046 500
122	Construction d'une plateforme laboratoires scientifiques de niveau mondial				2 366 652 988
1221	Bureaux et laboratoires				2 174 752 388
1222	Equipements de bureaux				191 900 600
12221	Mobiliers de bureaux	Bureau	160	438 210	70 113 600

2114	Section chimie des matériaux	ens	1	50 000 000	50 000 000
2115	Section mathématiques et modélisation	ens	1	100 000 000	100 000 000
2116	Autres équipements spécialisés	ens	1	243 266 245	243 266 245
212	TIC and documentation scientifique				172 109 147
2121	Centre de documentation y compris équipement	Unité	1	47 220 447	47 220 447
2122	Acquisition ouvrages en langues	ens	1	6 000 000	6 000 000
2123	Laboratoires de langues et équipements (nombre=1)	Unité	1	53 293 000	53 293 000
2124	Equipements formation à distance	ens	1	32 797 850	32 797 850
2125	Equipements multimédia	ens	1	32 797 850	32 797 850
	SOUS TOTAL 2.1				1 049 043 143
	TOTAL (COMPOSANTE 2)				1 049 043 143
	COMPOSANTE 3 : GESTION TECHNIQUE DU PROJET				
	III.2 Gestion Technique				
321	Maitrise d'œuvre				677 763 051
3211	Maîtrise d'œuvre construction (8%)	ens	1	466 576 956	466 576 956
3212	Maitrise d'œuvre complémentaire	ens	1	103 428 650	103 428 650
3213	Appui conseil Maitrise d'ouvrage déléguée	ens	1	107 757 445	107 757 445
	SOUS TOTAL 3.2				677 763 051
	TOTAL (COMPOSANTE 3)				677 763 051
	TOTAL COMPOSANTE 1&2&3				12 517 233 363

**ANNEXE 2 : PLAN DE FINANCEMENT CONSOLIDE DU PROJET 2iE
EN EUROS**

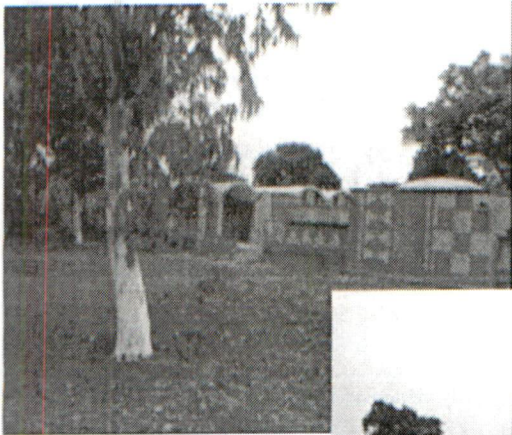
TOTAL PATRIMOINE EXISTANT (En EUROS)	
14 ETATS MEMBRES GROUPE EIER-ESTHER	11 829 700

En EUROS	Première Tranche 2006-2007	Deuxième Tranche 2007-2008	Troisième Tranche 2008-2011	TOTAL
TOTAL Investissements	5 768 625	3 110 555	22 954 243	31 833 423
Investissements mobiliers	1 397 000	1 878 000	9 476 025	12 751 025
Investissements immobiliers et équipements	4 371 625	1 232 555	13 478 218	19 082 398
SOURCES DE FINANCEMENT				
France MAE hors subvention d'équilibre et soutien direct aux étudiants	51 590	300 000	900 000	1 251 590
France MAE/FSP	443 964	1 637 213	3 696 411	5 777 588
Convention Suisse EPFL	363 000	308 000	924 000	1 595 000
AFD	0	0	4 000 000	4 000 000
BAD		0	4 910 043	4 910 043
BAD (Facilité Africaine pour l'Eau)			1 469 025	1 469 025
Banque Mondiale		350 000	3 060 249	3 410 249
Autres bailleurs (CE, AUF, UEMOA, CRDI, ...)	125 000	485 342	1 234 561	1 844 903
Burkina Faso	3 048 980	0	0	3 048 980
Fonds Propres 2iE	1 736 091	30 000	2 759 954	4 526 045
TOTAL (En Euros)	5 768 625	3 110 555	22 954 243	31 833 423

TOTAL GENERAL PROJET 2iE (En EUROS)	43 663 123
--	-------------------

Plan d'Orientations Stratégique 2008-2012

ANNEXE 3



Etude d'impact environnemental et
social des travaux d'aménagement
et de construction du site du ZiE
à Kamboinsé, Burkina Faso



RAPPORT FINAL

EIER-0008

décembre 2007

SOMMAIRE

1. Contexte général de l'étude	3
2. Description du projet d'aménagement et de construction du 2ie a Kamboinsé	3
2.1. Justification du projet.....	3
2.2. Objectif et description du projet.....	4
3. Objectif et enjeux de l'étude d'impacts sur l'environnement.....	8
3.1. Objectifs de l'étude d'impacts.....	8
3.2. Enjeux environnementaux de l'étude d'impacts	9
4. Cadre législatif, réglementaire et institutionnel relatif à l'environnement au Burkina	10
4.1. Cadre législatif et réglementaire.....	10
4.1.1. Code de l'environnement.....	10
4.1.2. Décret d'application de l'étude et de la notice d'impact.....	10
4.1.3. Code forestier	11
4.1.4. Orientation relative à la gestion de l'eau.....	12
4.1.5. Réorganisation agraire et foncière.....	12
4.1.6. Code minier	13
4.2. Cadre institutionnel.....	13
5. Analyse de la zone d'influence immédiate et indirecte du projet d'aménagement et de construction.....	14
5.1. Milieu physique et biologique	14
5.2. Environnement humain et socio-économique	14
5.2.1. Le Centre de Formation des Formateurs d'Agricultures.....	14
5.2.2. Interactions CFFA-Village de Kamboinsé-2ie (ex ETSHER)	15
5.2.3. Le village de Kamboinsé.....	16
6. Méthodologie de travail.....	17
7. Analyse des impacts sur l'environnement	17
7.1. Identification des impacts	17
7.1.1. Impacts lors de la construction	17
7.1.2. Impacts lors de l'exploitation.....	19
7.2. Description et évaluation des impacts	21
7.2.1. Impacts lors de la construction	21
7.2.2. Impacts lors de l'exploitation.....	24

8. Détermination des mesures d'atténuation, de compensation et de valorisation.....	28
8.1. Pour les composantes biophysiques	28
8.1.1. Les mesures de protection de l'écoulement des eaux de surface et de maintien de l'intégrité des plans d'eau et des bas-fonds en phase de construction.....	28
8.1.2. Les mesures de lutte contre la pollution des eaux de surface, des eaux souterraines, des plans d'eau, des bas-fonds inondables et des sols.....	28
8.1.3. Les mesures de lutte contre l'épuisement de la ressource en eau.....	28
8.1.4. Les mesures de lutte contre l'érosion et la dégradation des sols	29
8.1.5. Les mesures de lutte contre la pollution de l'air.....	29
8.1.6. Les mesures de protection de la végétation et de la qualité du paysage	29
8.2. Pour les composantes socioéconomiques	30
8.2.1. Les mesures de préservation des relations communautaires et du cadre de vie	30
8.2.2. Les mesures de réduction des conflits fonciers et autres avec les riverains	30
8.2.3. Les mesures relatives à la sécurité des travailleurs et des usagers de la route.....	30
8.2.4. Les mesures de prévention contre les maladies et de lutte contre la propagation des IST et du SIDA	30
9. plan de gestion environnementale et sociale.....	36
9.1. Plan de gestion du physiques et biologiques	36
9.1.1. Gestion des ressources en eau superficielles et souterraines*	Erreur ! Signet non défini.
9.1.2. Gestion des aspects sociaux et économiques.....	Erreur ! Signet non défini.
10. projets d'innovationS technologiques associés au plan de gestion environnementale et sociale	45
10.1. Domaines d'actions innovantes dans le domaine de l'eau en Afrique.....	45
10.2. Domaines d'actions innovantes dans domaine des énergies renouvelables	51
10.3. Domaines d'actions innovantes dans le domaine de la construction	54
10.4. Domaines d'actions dans le domaine de la gestion des écosystèmes et du développement durables.....	55
10.5. Domaine de l'amélioration et de la conservation du contexte socioculturel dans la zone de Kamboinsé	57
11. Conclusions et Recommandations	42
ANNEXES.....	43

1. CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

Le 2ie (ex Groupe EIER-ETSHER), partie intégrante de l'IAST (Institut Africain des Sciences et de la Technologie), à vocation à former des scientifiques (techniciens et ingénieurs) de haute compétence pour les entreprises et les communautés de l'Afrique.

Dans le réseau d'instituts et d'universités en Afrique, l'institut se positionne avec un cursus de formation harmonisé autour des différents segments du LMD. Avec une offre pédagogique spécialisée et pointue, des activités de recherche et une expertise en ingénierie éprouvées depuis plus de trois décennies, le 2ie constitue une plateforme technologique de référence dans le domaine de l'eau, l'environnement, l'énergie et les infrastructures, au service du développement des pays africains. Cette vocation panafricaine amène l'institut à s'ouvrir à continuellement à d'autres pays africains hors des pays membres fondateurs.

En phase avec ses objectifs et ses ambitions, l'institut veut mettre en œuvre un important projet d'aménagement et de construction (la pose de la première pierre par le Président du Faso a eu lieu le 16 juin 2006) consistant à doter le 2ie de nouvelles capacités pédagogiques et d'accueil en hébergement, en vue de satisfaire les besoins d'un institut de recherche et de formation d'envergure internationale, capable d'accueillir 1000 étudiants dès 2009 et de croître vers 5000 étudiants à l'horizon 2020.

Les travaux de ce projet sur le site de Kamboinsé impliquent forcément des incidences institutionnelles, sociales et économiques pour les acteurs et communautés initialement installés ou riverains du site. A l'instar de ses partenaires financiers, le 2ie, soucieuse des principes d'équité et de durabilité, met en œuvre la présente étude d'impact sur l'environnement (EIE) dont la réalisation se justifie par la nécessité d'analyser et de prendre en compte les différents impacts environnementaux et sociaux pouvant être induits par l'aménagement et la construction de son nouveau site à Kamboinsé.

2. DESCRIPTION DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DU 2IE A KAMBOINSE

2.1. JUSTIFICATION DU PROJET

Trois défis majeurs sont à relever par le 2iE pour atteindre les résultats attendus de la mise en œuvre de son business plan. Ce sont :

- le développement du capital humain en générant une masse critique d'experts africains compétents dans les domaines de l'eau, de l'énergie, de l'environnement et des infrastructures ;
- l'amélioration du système éducatif africain en dotant le 2iE d'un cursus scolaire et formatif comparable à ceux dispensés dans les institutions de formation et de recherche basées dans le Nord ;
- le développement, la production et la dissémination des savoirs à travers des travaux de recherche conduits sur des plates-formes bien équipées.

Pour relever de tels défis, le 2iE doit se doter d'une plateforme d'enseignement et de recherche de haut niveau pour ses experts, locaux et internationaux, et d'un cadre de formation suffisamment attractif pour les jeunes étudiants désireux de se perfectionner dans ses domaines de compétence.

L'enjeu d'accroître les effectifs des étudiants jusqu'à 1000 à l'horizon 2010 et 5 000 en 2020, en leur favorisant l'esprit d'initiative, justifie alors l'importance majeure des projets de construction des nouvelles infrastructures scolaires et parascolaires dans les deux campus du 2iE au Burkina Faso.

2.2. OBJECTIF ET DESCRIPTION DU PROJET

L'objectif du projet est de doter le 2iE de nouvelles capacités pédagogiques, scientifiques et d'hébergement satisfaisant les besoins d'un institut de rang international, capable d'accueillir le nombre d'étudiants et d'experts enseignants et chercheurs souhaités dans les années à venir.

La conception proprement dite du projet d'aménagement et de construction s'inspire des résultats d'un concours d'idées et d'architecture lancé en avril 2004 par le promoteur (2iE). Il regroupe des propositions innovantes faites par des cabinets d'architecture africains ayant répondu à l'appel. Ces cabinets en conserveront la propriété artistique et en assureront la mission d'étude et de maîtrise d'œuvre.

Le choix des propositions innovantes s'est opéré sur la base d'un certain nombre de critères au rang desquels : l'originalité, l'intégration à l'existant, la fonctionnalité de l'ensemble, la prise en compte de l'économie de l'énergie et des impacts sur l'environnement, l'utilisation des matériaux locaux, la faisabilité technique et l'optimisation des coûts d'investissement et d'exploitation. Il avait été également recommandé à tous les postulants de faire des efforts particuliers dans la recherche, entre autres, d'utilisation d'éclairage et de ventilation fortement naturel, dans l'adaptation aux contraintes et au climat local, dans la préservation et l'aménagement des espaces non bâtis, dans le choix des matériaux locaux.

Ces propositions s'inscrivent dans une logique fonctionnelle et harmonieuse. Elles proposent, en effet, des concepts d'aménagement globaux et cohérents qui expriment les valeurs et les symboles du 2iE :

- au plan aménagement global et cohérent, ces propositions respectent et intègrent l'existant du point de vue architectural et environnemental en minimisant la destruction des écosystèmes aquatiques et végétaux, en minimisant la pollution de l'air et en optimisant la consommation d'énergie fossile (maximisation des circulations piétonnes, minimisation des voir de circulation par des automobiles, utilisation des matériaux, etc.) ;
- au plan du respect des symboles du 2iE, les propositions épousent les dimensions liées à l'eau et à l'environnement, faisant partie des pôles d'excellence du 2iE en maximisant l'utilisation des matériaux importés.

La localisation des propositions sur les deux sites du 2iE se présente comme suit :

- le Campus du 2iE à Ouagadougou, d'une superficie totale de 6 ha situés au cœur de cette ville, recevra le Lot n°1. Ce lot comprend un complexe scientifique, une salle de conférence moderne, une cafétéria, un village scientifique et des infrastructures d'hébergement des étudiants ;
- le Campus du 2iE à Kamboinsé (située à environ 15 km au Nord-Est de la ville de Ouagadougou) accueillera le Lot 2 qui comprend 2 composantes :
 - o la 1^{ère} composante est réalisée sur le site historique de Kamboinsé dont la superficie est de 10 ha. Elle comprend un amphithéâtre de 500 places, une salle de conférence de 200 places, des salles de cours, des bureaux, des laboratoires d'enseignement, un centre de documentation et un laboratoire de langue ;
 - o la 2^{ème} composante se trouve dans la zone d'extension de Kamboinsé, nouvellement attribuée par le Gouvernement du Burkina Faso, et dont la superficie globale de 90 ha. Cette composante comprend des centres d'hébergement de 400 places, des infrastructures socioéconomiques et sportives, un restaurant universitaire, un magasin, des espaces expérimentaux, des espaces verts, des parkings et des dispositifs de sécurité.

La zone d'extension est un atout majeur et un potentiel pour la mise en place effective du projet dont les caractéristiques sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Tableau : Caractéristiques spécifiques du lot 1

Désignation	Caractéristiques particulières	Equipements prévus
Bâtiments de recherche	<p>Refléter les ambitions du 2iE et Symboliser la place de la jeunesse africaine dans la compétence internationale</p> <p>Favoriser un cercle vertueux entre Recherche, Développement et Dissémination du savoir</p> <p>Répondre à l'impératif du travail en équipes pluri/transdisciplinaires, cosmopolites et multiculturelles</p> <p>Permettre des travaux spécialisés en relation avec des technologies de haut niveau</p>	<p>Espaces de recherche, Espaces d'échanges, Locaux techniques,</p> <p>Laboratoires spécialisés, Salles de réunions et de travail, Autres locaux et toilettes</p> <p>(150 enseignants chercheurs, 200 étudiants)</p>
Salle de conférence	Etre modulable et Intégrer des bureaux et des cabines de traduction et Fournir des équipements de hauts niveaux (vidéo, etc.) et de loisir (cafétéria)	Salle d'accueil (400 places assises), Bureau de traduction, Salle technique (matériels audiovisuels, informatiques, sonorisation), salles d'expositions, toilettes
Hébergement des étudiants	Fournir des espaces accueillants et fonctionnels, faciles d'entretien et dotés d'isolation thermique et sonore	Chambres (120 lits), Toilettes communes, Douches individuelles, Cuisines collectives, Conciergerie, Espaces d'étude, Espaces de lessive et de vaisselles

Tableau : Caractéristiques des projets du Lot 2 à Kamboinsé

1^{ère} Composante : Site historique de 10 ha à Kamboinsé

Désignation	Caractéristiques particulières	Equipements prévus et Capacités
Amphithéâtre	/	Bureaux, Hall d'accueil, Cafétéria et espaces d'exposition, Toilettes, Réserves et Locaux techniques (500 places)
Salle de conférence	Etre fonctionnel et modulable en deux petites salles pour les travaux de groupes	Salle de réunion, hall d'accueil, Locaux de service, réserve Local technique de sonorisation (200 personnes)
Salle de cours et laboratoires	Etre réalisées en plein pied et Valoriser les matériaux locaux	10 salles de cours équipés pour vidéo projection et connexion, Internet, unités de laboratoires d'enseignement (60 étudiants par salles)
Terrain de football	Classique et engazonné	Podium de 200 places
Espaces verts	RAS	Arboretum
Espaces servants (zones d'ombrages et plan d'eau)	RAS	

Tableau : Caractéristiques des projets du Lot 2 à Kamboinsé

2^{ème} Composante : Site d'extension de 90 ha à Kamboinsé

Désignation	Caractéristiques particulières	Equipements prévus
Infrastructures socio culturelles	Permettre d'accompagner la vie estudiantines	Foyers d'étudiants, Salles vidéo, Espaces <i>business center</i> et Junior entreprises, Salles de sport, Piscine, Complexes sportifs
Centre de documentation	Rompre avec les classiques centres de documentation et de reprographie, Promouvoir des portails numériques, multimédias, ouverts sur le monde	Salle de lecture, Cybercafés, Salle machine pour reprographie et numérisation, Bureau, Toilette (60 places assises)
Laboratoires de langue	Etre le plus proche possible des salles de cours, Doter d'équipements de pointe multimédias	Postes informatiques, Documentation spécifiques (20 places)
Espaces expérimentaux	Servir de vaisseau amiral du 2iE et développer les thématiques de recherche pour accroître le déficit en information scientifique du continent	Processus méthodologique et technologique des MHEA @, Systèmes avancé d'épuration physico-chimique
Salle de conférence	Etre modulable et Intégrer des bureaux et des cabines de traduction et Fournir des équipements de hauts niveaux (vidéo, etc.) et de loisir (cafétéria)	Equipements de sonorisation et de traduction, toilette et zone de cafétéria
Complexe pédagogique	Salle de cours	Salle avec toilette et cafétéria
Bloc administratif	Bureau divers	Bureaux avec toilettes et cafétéria
Hébergement des étudiants	S'inspirer de l'existant en cours d'aménagement, Créer un esprit de compétition, Etre ouvert au multiculturalisme et à la diversité linguistique, Faciliter la vie collective et tisser des liens sociaux, Fournir des espaces accueillants et fonctionnels, faciles d'entretien et dotés d'isolation thermique et sonore	Chambres, Toilettes communes, Douches individuelles, Cuisines collectives, Conciergerie, Espaces d'étude, Espaces de lessive et de vaisselles
Espaces de restauration	Rompre avec les classiques restaurants universitaires et Promouvoir la diversité de l'offre dans un esprit de convivialité et d'hygiène	Petites unités de restauration
Clôtures, VRD et parkings	Assurer la sécurité, l'information et l'orientation des visiteurs	Guérites, Standard téléphonique, Parkings (670 ml de clôture et 2900 ml de VRD)
Espaces verts et équipements annexes	Promouvoir la détente et le footing des étudiant et du personnel, Intégrer le site à son environnement	Espaces de détente, espaces pour footing, Postes de transformateurs, Groupes électrogènes, Bacs à ordures, Incinérateurs à papier, cabines téléphonique
Espaces servants (zone d'ombrage et plan d'eau)	Patio ombré et plans d'eau avec des espèces végétales locales	Passages piéton aménagés

Le Lot 1 à Ouagadougou, ne faisant pas partie de la présente étude, seuls les travaux du Lot 2 à Kamboinsé, plus précisément la composante 2 sur le nouveau site, sont pris en compte dans la présente étude. Les besoins en surface des deux composantes du Lot 2 sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Tableau : Besoins en surface des différents lots prévus dans les projets d'aménagement à Kamboinsé

Lot 2 : Site de Kamboinsé

1^{ère} Composante : Site historique de 10 ha à Kamboinsé

Désignation	Superficie totale envisagée par le Maître de l'ouvrage (m ²)	Superficie totale proposée (m ²)	
Amphithéâtre	500,00	1 204,66	9,3%
Salle de conférence	250,00	250,00	1,9%
Salle de cours et laboratoires	2 200,00	3 439,86	26,5%
Terrain de football	0,00	5000,00	38,5%
Espaces verts	0,00	800,00	6,2%
Espaces servants (zones d'ombrages et plan d'eau)	0,00	2 300,00	17,7%
Sous total 1^{ère} Composante	2 950,00	12 999,52	100,0%

2^{ème} Composante : Site d'extension de 90 ha à Kamboinsé

Désignation	Superficie totale envisagée par le Maître de l'ouvrage (m ²)	Superficie totale proposée (m ²)	%
Infrastructures socio culturelles	0,00	1 724,56	2,7%
Centre de documentation	300,00	659,71	1,0%
Laboratoires de langue	100,00	188,62	0,3%
Espaces expérimentaux	30 000,00	30 000,00	47,1%
Salle de conférence	250,00	577,26	0,9%
Complexe pédagogique	1 125,00	2 060,31	3,2%
Bloc administratif	0,00	483,1	0,8%
Hébergement des étudiants	0,00	1 403,80	2,2%
Espaces de restauration	0,00	1 579,66	2,5%
Clôtures, VRD et parkings	0,00	8 500,00	13,4%
Espaces verts et équipements annexes	0,00	8 484,25	13,3%
Espaces servants (zone d'ombrage et plan d'eau)	0,00	8 000,00	12,6%
Sous total 2^{ème} Composante	31 775,00	63 661,27	100,0%

Ainsi, il faudrait 7,67 ha de terrain pour la réalisation des différents équipements prévus dans le cadre de ce projet sur le site du 2iE à Kamboinsé. En plus de 2,07 ha de constructions existantes, cela représentera un taux de saturation ou d'occupation du site d'environ 10,3% (9,7 ha) de la superficie totale de ce site.

En fonction des types d'aménagement, la figure ci-dessous montre que l'emprise sur l'écosystème végétal n'est pas importante. Les ouvrages et équipements en matériaux de construction (briques de terre, parpaings de ciments, etc.) ne nécessitent qu'environ 18% d'espaces pour la construction.

Les espaces destinés à l'expérimentation agricoles et des systèmes de traitement naturel des eaux usées porteront sur 39% des besoins en superficie, tandis que les espaces verts et les espaces servant seront aménagés sur 37% de la surface nécessaire.

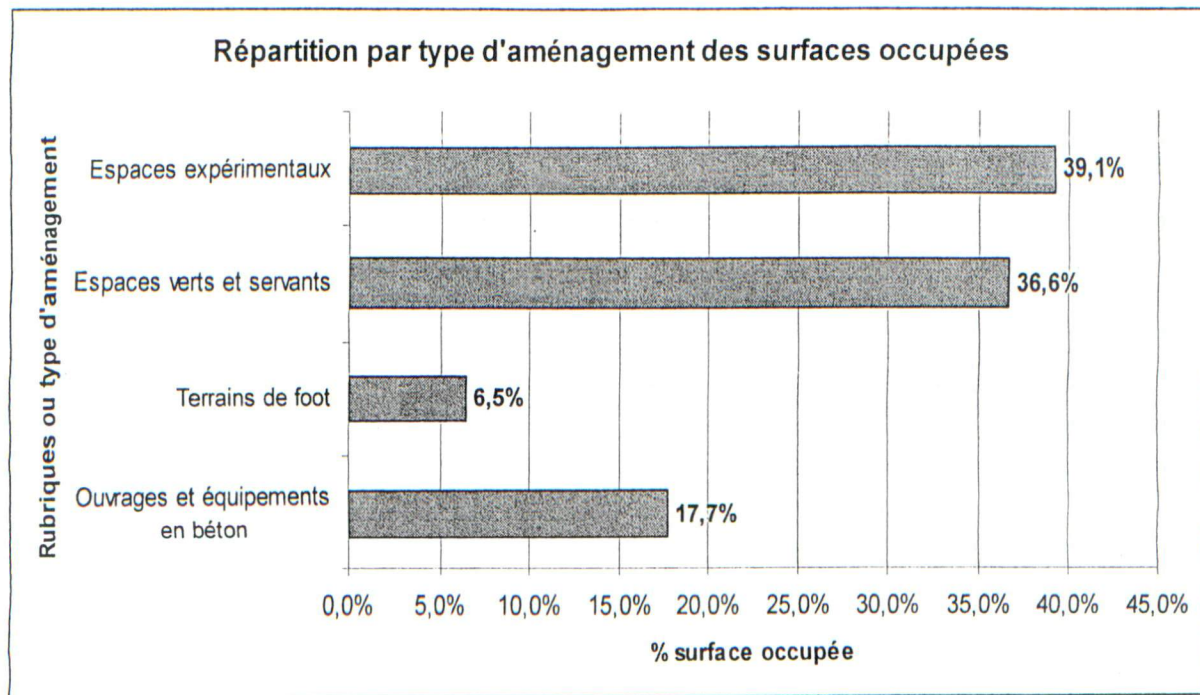


Figure : Répartition des superficies occupées par type d'aménagement

La réalisation des équipements et des bâtiments se fera selon les phases suivantes :

- terrassement : fouilles diverses (en puits ou en rigole) et mouvement des terres pour les VRD et les bâtiments
- démolitions complémentaires des anciens bâtiments
- réalisation des gros œuvres (production des BTC et des BTS, production de bétons et de mortiers, confection des charpentes métalliques ou en bois)
- réalisation des étanchéités et de la couverture
- plomberies et sanitaires
- électricités
- climatisation
- menuiseries bois et serrureries
- menuiseries métalliques et verreries
- revêtements et faux plafond
- peinture et mobiliers de décoration, de rangement et d'aménagement

3. OBJECTIF ET ENJEUX DE L'ETUDE D'IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

3.1. OBJECTIFS DE L'ETUDE D'IMPACTS

L'étude d'impact sur l'environnement du projet s'inscrit dans le cadre des études préliminaires du projet,, conformément à la réglementation du Burkina Faso pour la gestion environnementale et les exigences afférentes pour les études d'impact environnemental de même que la procédure de la Banque mondiale en matière d'évaluation environnementale (O P 4.01), qui doivent permettre d'optimiser la construction de la plateforme tant au regard des aspects techniques que économiques, sociaux, environnementaux et culturels Pour ce faire, l'étude vise à :

- Analyser l'ensemble des composantes techniques du projet ;

- Analyser l'état initial du milieu d'accueil (physique et humain) du projet en y incluant sa dynamique naturelle ;
- Identifier les impacts directs, indirects et induits que le projet est susceptible d'avoir sur les différentes composantes du milieu naturel, socio-économique et humain ;
- Caractériser et évaluer l'ensemble de ces impacts en précisant notamment : leur portée spatiale, leur durée, leur intensité, leur caractère réversible ou irréversible, les cibles potentielles et leur sensibilité, afin de permettre leur hiérarchisation ;
- Proposer des mesures visant à annuler, prévenir, atténuer ou compenser les impacts négatifs du projet et vérifier la cohérence de ces mesures avec les enjeux identifiés dans un plan de gestion environnementale.

3.2. ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX DE L'ETUDE D'IMPACTS

Les enjeux environnementaux constituent les préoccupations majeures que suscite un projet. Ils tiennent compte de l'environnement du projet et des inquiétudes des communautés concernées et peuvent faire pencher la balance en faveur ou en défaveur du projet.

L'identification de ces enjeux va permettre de connaître les composantes du milieu qui méritent une attention particulière. Ils vont permettre de discuter de façon approfondie avec les communautés concernées, les spécialistes afin d'éviter ou de réduire au mieux les impacts sur l'environnement. Aussi, ils permettront d'optimiser le projet à l'étape de conception.

De l'analyse des objectifs du projet, de l'environnement biophysique et humain du projet, il se dégage les principaux enjeux suivants :

1. la nécessité de former en Afrique des cadres techniques de haut niveau pour le développement de l'Afrique,
2. les perturbations sociales liées à la présence d'une importante communauté exogène dans l'environnement du projet,
3. le risque des IST/SIDA dû aux brassages entre des étudiants venant d'horizons divers et notamment des grandes villes et la population suburbaine locale,
4. les risques de pollution des plans d'eau naturels et artificiels par les rejets des eaux usées et de déchets solides qui proviendront des activités anthropiques dans le campus (dortoirs des étudiants, salles de cours, laboratoires, restaurants)
5. l'accroissement des besoins en énergie et le problème de la production et/ou de la disponibilité de l'énergie à faible coût,
6. l'accroissement des besoins en eau dû à l'accroissement des effectifs des étudiants et du personnel dans le campus,
7. la présence des espèces végétale protégées par la réglementation sur le site (Karité, Tamarinier, etc.),
8. la nécessité d'aménager une voie de passage pour les riverains menant des activités derrière la nouvelle zone à aménagée.

L'EIE observera les risques environnementaux et sociaux liés à ces différents enjeux.

4. CADRE LEGISLATIF, REGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL RELATIF A L'ENVIRONNEMENT AU BURKINA

4.1. CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

Les études environnementales visent à mettre les différentes phases du projet : études préalables, construction des infrastructures (salles de cours, laboratoires, logements des étudiants, etc.), exploitation des réalisations, etc., en cohérence avec les textes en vigueur. Les principaux textes qui régissent la gestion de l'environnement au Burkina Faso dans le contexte de ce projet d'aménagement et de construction des infrastructures socio-éducatives sont présentés ci-dessous.

4.1.1. Code de l'environnement.

La loi N°005/97/ADP du 30 janvier 1997 portant code de l'environnement au Burkina Faso fixe le cadre juridique de la gestion de l'environnement et établit les principes fondamentaux de préservation de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie au Burkina.

Au sens de cette loi, l'article 5, alinéa 1^{er} définit que l'environnement comme l'ensemble des éléments physiques, chimiques et biologiques naturels ou artificiels et des facteurs économiques, sociaux, politiques et culturels, qui ont un effet sur le processus de maintien de la vie, la transformation et le développement du milieu, les ressources naturelles ou non et les activités humaines.

L'article 5, alinéa 4 définit l'Etude d'Impact sur l'Environnement (E.I.E.) comme une étude à caractère analytique et prospectif aux fins de l'identification et de l'évaluation des incidences d'un projet sur l'environnement.

L'article 17 stipule que Les activités susceptibles d'avoir des incidences significatives sur l'environnement sont soumises à l'avis préalable du ministre chargé de l'Environnement. L'avis est établi sur la base d'une Étude d'Impact sur l'Environnement (E.I.E.) ou d'une Notice d'impact sur l'Environnement (N.I.E.).

Selon l'article 18, L'Étude et la Notice d'Impact sur l'Environnement s'inscrivent à l'intérieur d'un processus décisionnel. De ce fait, elles contribuent à établir la faisabilité des projets au même titre que les études techniques, économiques et financières.

L'article 19 stipule que "L'étude d'impact sur l'environnement doit être complétée par une enquête publique dont le but est de recueillir les avis et les contres propositions des parties concernées par rapport à l'étude d'impact sur l'environnement qui est présentée.

Les exigences des articles 17, 18 et 19 du code de l'Environnement seront pris en compte dans le cas de notre projet.

4.1.2. Décret d'application de l'étude et de la notice d'impact

Le Décret N° 2001-342/PRES/PM/MEE précise le champ d'application, le contenu et la procédure relatifs aux études et notices d'impact sur l'environnement conformément aux prescriptions des articles 19, 20 et 23 de la loi cadre sur l'environnement citée ci-dessus.

Les articles 4 et 5 définissent conformément à l'article 20 du code de l'environnement les travaux, ouvrages, aménagements et activités ainsi que les documents de planification assujettis à l'Étude ou à la Notice d'Impact sur l'Environnement. Ils sont classés en trois catégories en tenant compte des secteurs d'activités définis par la loi n°010/98/AN du 21 avril 1998 portant sur les modalités d'intervention de l'Etat et la répartition de compétence entre l'Etat et les acteurs de développement:

- Catégorie A : Activités soumises à une Étude d'Impact sur l'Environnement (E.I.E)
- Catégorie B : Activités soumises à une Notice d'Impact sur l'Environnement (N.I.E)

- **Catégorie C : Activités qui ne sont soumises ni à une Étude d'Impact sur l'Environnement (E.I.E) ni à une Notice d'Impact sur l'Environnement (N.I.E)**

En se référant à cette liste, le projet d'aménagement et de construction des infrastructures socio-éducatives de la plate forme scientifique du 2iE est concerné par cinq secteurs d'activités à savoir :

- Travaux de génie civil : construction de différentes salles de classes et laboratoires, aménagement de la voirie (catégorie B)
- Aménagements paysagers : défrichements et déboisement des certaines espaces et reboisement d'autres sur les espaces non construites (catégorie B)
- Assainissement : construction et mise en œuvre des systèmes d'évacuation d'eaux usées et des stations d'épuration, évacuation des déchets solides de moyenne envergure et non dans un écosystème fragile (catégorie B) ;
- Approvisionnement en énergie : promotion et production d'énergies renouvelables (solaire, éolienne et éventuellement bioénergie) (catégorie B)
- Approvisionnement en eau potable : construction des forages (catégorie B)

Par rapport à ces cinq domaines d'activités concernés par le projet, la réalisation d'une Notice d'impact environnemental se justifie pleinement surtout dans la mesure où ces différentes réalisations se feront en grande partie sur un domaine récemment occupé par le Centre de Formation des Formateurs en Agriculture (CFFA) qui a été attribué au 2iE par l'Etat burkinabé.

Le décret N° 2001-342/PRES/PM/MEE précise en ces *articles 7 et 8* le contenu obligatoire du rapport d'étude et de notice d'impact sur l'environnement.

Les responsabilités de promoteur et de l'autorité compétente sont définies en ses *articles 13, 17 et 18*.

L'*article 15* stipule que l'information et la participation du public sont réalisées pendant l'exécution de l'étude d'impact sur l'environnement en collaboration avec les organes compétents de la circonscription administrative et de la collectivité territoriale décentralisée

Enfin l'*article 30* recommande implicitement l'élaboration d'un plan de gestion environnementale dans lequel seront présentés les mesures d'atténuation et le mécanisme de suivi environnemental

Nous tiendrons compte de ces différentes recommandations pendant la réalisation de l'EIES.

4.1.3. Code forestier

Loi N°006/97/ADP du 31 Janvier 1997 portant Code Forestier au Burkina Faso vise à réglementer l'utilisation des forêts, de la faune et des ressources halieutiques. Il fixe l'ensemble des principes fondamentaux relatifs à la conservation et à la gestion des ressources naturelles forestières, fauniques et halieutiques.

Le Décret N°111/PRES du 17 Mars 1997 portant promulgation de ladite Loi relative à la protection des forêts stipule en son *article 4* que les forêts, la faune et les ressources halieutiques constituent des richesses naturelles et sont, à ce titre, conformément à la constitution, parties intégrantes du patrimoine national. Elles doivent être protégées dans l'intérêt de l'humanité et valorisées en vue de l'amélioration des conditions de vie de la population.

L'*article 5* précise que l'Etat est garant de la préservation des ressources forestières, fauniques et halieutiques et exerce cette responsabilité à travers les services techniques.

Au sens du présent Code, sont considérés comme forêts les zones occupées par des formations végétales d'arbres et d'arbustes à l'exclusion de celles résultant d'activités agricoles (*article 12*)

L'*article 43* précise que les forêts sont protégées contre toutes formes de dégradation et de destruction, qu'elles soient naturelles ou provoquées.

L'article 50 recommande que toute réalisation de grands travaux entraînant un défrichement est soumise à une autorisation préalable du Ministre chargé des forêts sur la base d'une Étude d'Impact sur l'Environnement.

Dans le contexte de notre projet, la végétation sera certainement détruite et elle devra se faire en ce conformant à ces différentes loi.

4.1.4. Orientation relative à la gestion de l'eau

Loi n°02/2001/AN du 06 février 2001 relatif à la gestion de l'eau vient préciser la place de la ressource eau dans la société. Elle définit le cadre juridique et le mode de gestion de cette ressource. Elle stipule en son *article 2* le droit à chacun de disposer de l'eau correspondant à ses besoins et aux exigences élémentaires de sa vie et de sa dignité.

En son *article 6*, cette loi précise les types de ressources hydriques qui font partie du domaine public et doivent être gérés comme tels. Les lacs naturels ou artificiels, les étangs, les mares et d'une manière générale, les étendues d'eau sont cités dans cette rubrique en son *alinéa 2*.

L'*article 15 alinéa 1^{er}* stipule que le Ministre chargé de l'eau veille à ce que les populations concernées par un aménagement hydraulique ou une mesure de gestion de l'eau reçoivent une information appropriée.

Elle accorde des prérogatives exceptionnelles à l'autorité en cas d'une grave pénurie de la ressource due à des aléas climatiques. Dans ce cas les besoins en eau qui correspondent à l'alimentation des populations et aux conditions élémentaires de la vie et de la dignité sont considérés comme prioritaires.

L'*article 24* recommande que les aménagements hydrauliques et, d'une manière générale, les installations, ouvrages, travaux et activités réalisés par toute personne physique ou morale, publique ou privée, et entraînant, selon le cas :

- des prélèvements d'eau superficielle ou souterraine, restitués ou non ;
- une modification du niveau ou du mode d'écoulement des eaux ;
- des déversements, écoulements, rejets ou dépôts directs ou indirects, chroniques ou épisodiques, même non polluant, sont soumis à autorisation ou à déclaration.

Cette autorisation fixe, en tant de besoin, les prescriptions imposées au bénéficiaire en vue de supprimer, réduire ou compenser les dangers ou les incidences sur l'eau et les écosystèmes aquatiques.

L'*article 51* prescrit qu'en cas de pollution accidentelle de l'eau, les personnes publiques intervenues matériellement ou financièrement ont droit au remboursement par la ou les personnes à qui incombe la responsabilité de l'accident, des frais d'enquête et d'expertise exposés par elles ainsi que des dépenses effectuées pour atténuer ou éviter l'aggravation des dommages. Le remboursement des sommes dues s'effectue sans préjudice de l'indemnisation des autres dommages.

En ce qui concerne les activités de notre projet, nous devons prendre en compte les dispositifs de l'article 24 et 51 de cette loi et les entreprises qui seront engagées devront s'y conformer.

4.1.5. Réorganisation agraire et foncière

Cette loi définit le domaine foncier et fixe les conditions d'expropriation. Elle inclut toutes les terres dans le domaine foncier (*article 3*), plein droit de propriété de l'Etat (*article 4*). Il mentionne en *article 6* que l'Etat peut procéder à des expropriations pour cause d'utilité publique, dans les conditions fixées par la présente loi. Le droit d'expropriation au profit de l'Etat ou des autres collectivités publiques résulte de l'acte ou de la décision de réalisation des opérations projetées et doit contenir la déclaration d'utilité publique (*article 227*). En cas d'expropriation pour cause d'utilité publique, les titulaires de droits réels inscrits au bureau de la publicité foncière ne peuvent exercer ces droits que sur l'indemnité telle qu'elle est fixée par la

réglementation en la matière (*article 228*). L'indemnité d'expropriation ne doit comprendre que le dommage actuel et certain directement causé par l'expropriation (*article 233*) et sera composé de la valeur prix du terrain et la valeur résiduelle des réalisations et investissements tels que consignés dans le procès-verbal de la dernière évaluation.

Les *articles 28 et 31* font obligation aux Ministères concernés par les aménagements urbains et les aménagements hydro agricoles de procéder à une étude d'impact sur l'environnement.

4.1.6. Code minier

Loi n° 031/2003/AN du 08 mai 2003 portant Code Minier au Burkina Faso en son chapitre 5: préservation de l'environnement et *Article 76* : Les activités régies par le code minier doivent être conduites de manière à assurer la préservation et la gestion de l'environnement et la réhabilitation des sites exploités selon les normes, conditions et modalités établies par la réglementation en vigueur.

Les activités envisagées dans le cadre de la construction de certaines infrastructures du projet 2iE nécessiteront l'exploitation des carrières et des zones d'emprunts. L'exploitation de ces matériaux devra donc respecter la réglementation selon la loi sur le code minier.

D'autres activités du projet 2iE devront respecter certains textes réglementaires tels que : le décret portant réglementation des aménagements paysagers, le décret portant normes de rejet des déchets liquides, solides et gazeux dans l'air, l'eau et le sol, etc.

4.2. CADRE INSTITUTIONNEL

Suivant les principes en matière d'évaluation environnementale, l'acteur institutionnel premier concerné par la présente EIES du projet est la Direction Générale du 2iE, maître d'ouvrage délégué sous la supervision du Conseil d'Administration maître d'ouvrage regroupant:

- les quatorze pays membres du 2iE,
- les bailleurs de fonds du 2iE,
- les opérateurs économiques privés membres de la fondation 2iE
- le collègue de représentant des institutions de formation et de recherche

C'est le Conseil d'Administration à travers la Direction Général du 2iE qui est l'initiateur et le responsable de ce projet.

Le gouvernement du Burkina Faso, à travers le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH), en tant que pays d'accueil de l'Institution est aussi parti prenante de l'EIES. De plus le MAHRH est le donateur de la parcelle de terrain qui servira à la réalisation du projet du 2iE et le Centre de Formation des Formateurs d'Agricultures (CFFA) qui vont quitter les lieux sont sous la tutelle de la M.AHRH.

Le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV) du Burkina en tant qu'autorité de gestion de l'environnement et chargé de faire respecter la procédure d'EIE est également parti prenante de l'EIE. C'est lui qui évaluera le rapport d'EIES et accordera le certificat de conformité environnementale autorisant sur le plan environnemental la faisabilité du projet.

Les Communes de Nongr Masson et de Sigh-Noghin dont dépend administrativement l'espace qu'occupe le site actuel du 2iE et son extension. Ils sont chargés de la gestion des ressources naturelles et des déchets produits dans leurs espaces de compétences.

Le chef coutumier et les chefs de quartiers du Village de Kamboinsé qui représentent l'autorité coutumière responsable de tous les habitants de ce village dont dépend le 2iE.

Les populations riveraines du site du 2iE qui risquent de subir les différents impacts des projets.

Les entreprises qui vont exécuter les différents travaux de construction du projet 2iE.

5. ANALYSE DE LA ZONE D'INFLUENCE IMMEDIATE ET INDIRECTE DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION

Le site du projet est administrativement situé dans l'arrondissement de Sigh-Noghin, ("bon accueil") créée en 1988, l'un des cinq arrondissements qui découpent la ville de Ouagadougou. Il doit son nom à la cité des déguerpis de Bilbambili qui ont été réinstallés au côté ouest de l'arrondissement lors de la construction de la Cité An III.

Le village de Kamboinsé lui-même fait partie intégrante de l'arrondissement de Sigh-Noghin.

5.1. MILIEU PHYSIQUE ET BIOLOGIQUE

Le site se trouve dans la zone intertropicale à deux saisons : une saison sèche (d'octobre à mai) et une saison pluvieuse (de mi-mai à mi-octobre), de ce fait le barrage n° 1 et celui du village de Kamboinsé tarissent en saison sèche.

Les températures varient selon les saisons et se situent entre 17° C et 39 ° C ; les vents dominants sont l'harmattan et la mousson.

La végétation dans la zone d'étude est dominée par un ensemble d'espèces introduites (*Azadirachta indica*, *Mangifera indica*, *Psidium guyava*, etc.) et des espèces naturelles maintenues et entretenues par les populations pour leurs utilités dans plusieurs domaines socio_économiques (alimentation, santé, commerce, etc.). Il s'agit des espèces telles que *Bytuospermum parkii*, *Parkia biglobosa*, *Tamarindus indica*. On relève aussi par endroit des bosquets arbustifs avec des espèces telles que *Combretum glutinosum*, *Piliostigma reticulatum*, *Guiera senegalensis*, etc. La strate herbacée est dominées par des espèces anthropiques tels que *Sida sp.*, *Pennisetum sp.*, *Eragrostis sp.*

5.2. ENVIRONNEMENT HUMAIN ET SOCIO-ECONOMIQUE

Deux acteurs institutionnels principaux sont à prendre en considération dans l'EIE : d'une part le Centre de Formation des Formateurs d'Agricultures (CFFA), originellement installé sur le site réaffecté au 2ie (ce centre est en cours de déguerpissement pour rejoindre de nouveaux locaux à Kossodo) ; d'autre part, le village riverain de Kamboinsé, partageant une longue histoire de collaboration multiforme avec l'ancien site du 2ie (ex ETSHER) ainsi qu'avec le CFFA, résident initial du site actuel concerné par le projet d'aménagement et de construction.

Le personnel du centre et les habitants du village, à considérer dans la zone d'influence du projet, sont concernés directement ou indirectement par les impacts pouvant être induits par les travaux et la réinstallation du 2ie sur son nouveau site.

5.2.1. Le Centre de Formation des Formateurs d'Agricultures

Créée en 1962, sous l'appellation originelle de Centre de Formation des Maîtres d'Education Rurale (CFMER), cette structure a pour vocation d'offrir une formation pédagogique pratique à l'intention des formateurs des producteurs du milieu rural.

Le site actuel regroupe le Centre de Formation des Formateurs d'Agriculture de Kamboinsé (K1) et le Centre de Formation des Formatrices d'Agriculture de Kamboinsé (K2), laquelle a été instituée en 1983.

Le patrimoine bâti de K1 et K2 comporte différentes constructions et équipements (locaux de formation, internat, administration, logements des enseignants et cadres, réfectoire, magasin, infirmerie, château

d'eau) auxquelles s'ajoutent des aires de production agricole et avicole). Ces constructions seront réaménagées par le 2iE pour ces besoins en première priorité ou alors détruites.

5.2.1.1. Infrastructures existantes

Au moment de la réalisation de l'étude d'impact, le Centre était en train de déménager pour un nouveau site (à Kossodo) octroyé par le Ministère de tutelle. Les derniers bâtiments encore occupés seront libérés au plus tard à la mi novembre (un bureau, le réfectoire transformé en salle de conférence, l'atelier de soudure, les logements du personnel). Les logements de service du personnel du Centre sur le site se composent d'un bloc de 4 bâtiments dont l'un, inoccupé, est transformé en magasin. Ces logements seront également libérés et rétrocédés au 2iE.

5.2.1.2. Changements sociaux pour le personnel du Centre

Du fait de l'ancienneté sur le site et des relations avec le village, une bonne part du personnel s'est établi dans la zone de Kamboinsé : maisons d'habitation achevées ou en voie de construction pour les uns et les autres. Il se posera quelque peu un problème de réadaptation relative à la mobilité (distance entre Kamboinsé et Kossodo d'environ 10 km).

Le problème de la scolarité, de l'avis des formateurs logés sur le site, ne se poserait pas, car le personnel, avisé à temps du déguerpissement, a pris les mesures nécessaires à temps.

5.2.1.3. Activités agricoles sur le site

Elles concernent :

- d'une part les champs d'expérimentation pédagogiques : 4 ha de cultures céréalières (sorgho, maïs), maraîchères (légumes locaux tels que tomates, aubergines, gombo, haricots vert, etc.) et de vergers (manguiers, citronniers, anacardiens) auxquels s'ajoutent l'étable et le poulailler ;
- d'autre part des lopins de terres (0,25 ha) prêtés par la Direction du CFFA, exploitées à des fins personnelles par les familles résidentes (20 personnes concernées). Ces lopins de terre concernent essentiellement une petite production arachidière et de sorgho totalement autoconsommée par les familles.

5.2.2. Interactions CFFA-Village de Kamboinsé-2ie (ex ETSHER)

Par la proximité et l'ancrage dans le milieu rural, le Centre a développé des liens relationnels anciens et multifformes avec le village de Kamboinsé :

- des jeunes du village ont souvent travaillé sur les champs d'expérimentation du CFFA ;
- implication du Centre dans les activités sanitaires et éducatives du village par la recherche de partenariats externes ;
- octroi de quelques lopins de terres de cultures aux villageois sur le site (en moyenne 3 personnes par an) ;
- mais parfois les animaux en divagation du village sont mis en fourrière par les agents du Centre ;
- 2iE (ex EIER-ETSHER) a appuyé les ruraux dans un projet d'installation d'éoliennes ;

- les étudiants du 2iE ont une association qui appuie la scolarisation et la formation des enfants et des jeunes du village de Kamboinsé.

Il est à noter que les interactions avec le village vont évoluer, de par les mutations institutionnelles prochaines (urbanisation de la zone, intégration aux secteurs de Ouagadougou, etc.). Sur le site actuel réapproprié, le 2ie pourrait s'inspirer de la nature des relations que le Centre entretenait avec le village.

5.2.3. Le village de Kamboinsé

Etablissement humain ancien situé à une quinzaine de kilomètre du centre de Ouagadougou, le village de Kamboinsé, "quartier-village" suburbain, oscille entre ruralité et urbanité : ses habitants sont non seulement attachés à leurs activités traditionnelles essentiellement agricoles, mais aussi, du fait de la proximité avec la ville, fournissent un important contingent d'agents dans les divers secteurs économiques de Ouagadougou: fonctionnaires, ouvriers, artisans, menuisiers, maçons, petits commerçants etc.

La population de ce village riverain du site est dénombrée à 6048 habitants (recensement administratif). Un chef coutumier dirige l'organisation sociopolitique traditionnelle, assisté de notables, chefs d'une dizaine de quartiers (Kamboinsé centre, Wobrégé, Douaguin, Larllé, Pajani, Pallégré, Sissaworguin, Boulli, Nakomtinga, Kassa et Béguetingué).

Les infrastructures existantes concernent :

- 6 Ecoles
- 1 Dispensaire
- 18 forages dont 8 seulement fonctionnels
- 1 marché
- 5 églises
- 3 mosquées

Outre le 2iE, l'espace administratif de Kamboinsé abrite également des établissements d'enseignement et de formation professionnelle, tels que le CFFA (en déguerpissement,) le Prytanée Militaire du Kadiogo (PMK), l'Ecole des Cadres des Forces Armées (ECFA) et un Centre de formation aux métiers.

Un certain nombre de groupements et associations animent la vie socioculturelle et productive de ce bourg centre :

- Groupement des jeunes agriculteurs de Kamboinsé (GJAK)
- Groupement des pêcheurs de Kamboinsé (Wend Songdo)
- Groupement pré-coopératif féminin (Nabons-Wende)
- Groupement maraîcher (Nerewayaya)
- Groupement habitat de Kamboinsé
- Association BOUD-NONMA
- Association des jeunes musulmans (AJM Nassroudiine)
- Association AVAPAS
- Association NEEB – LABOUMBOU
- Association BOUD-BOUMBOU
- Association des jeunes pour le développement de Kamboinsé (AJDK)

6. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

La démarche méthodologique générale est basée sur une exploitation des données secondaires issues des documents du projet d'aménagement et de construction du nouveau site ; une prise de contact avec les acteurs institutionnels concernés, en l'occurrence le responsable et les personnels du CFFA, les autorités coutumières du village de Kamboinsé, les maires des deux communes, les représentants des différentes associations et des populations, une collecte d'informations vivantes et une observation directe du site et de l'emprise des travaux afin de mesurer le niveau d'empiètement sur les zones occupées.

Le recueil de données vivantes se fait par l'entremise de guides d'entretiens et par l'administration de questionnaires ; les entretiens seront individuels ou sous forme de focus group" homogènes ou ciblés.

L'implication des parties prenantes (CFFA et village de Kamboinsé) au processus d'investigation est fondée sur une recherche de données factuelles, qualitatives ou quantifiables, devant permettre à l'équipe d'EIE, d'apprécier objectivement l'échelle des dommages environnementaux et sociaux, lors de la construction et pendant l'exploitation du projet, déterminer la nature et les modalités éventuelles d'atténuation, de compensation et de valorisation sur la base des principes d'équité, de durabilité, de participation et de conciliation et enfin proposer un plan de gestion environnemental.

7. ANALYSE DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

7.1. IDENTIFICATION DES IMPACTS

Les récepteurs du milieu qui seront influencés par le projet directement ou indirectement, négativement ou positivement à différents degrés pendant et/ou après les travaux d'aménagement et de construction de la plate forme scientifique et pendant l'exploitation : la végétation, le sol, l'eau, l'air, faune, le milieu socio-économique (population, santé, effets socio-économiques, sécurité, etc.).

7.1.1. Impacts lors de la construction

Pendant la période des travaux les sources d'impacts potentiels seront :

- l'installation de chantier (bases vides), le débroussaillage, le décapage et le terrassement
- l'implantation des ouvrages, le remblaiement/ déblaiement
- l'amené et le repli des matériaux de construction et des objets de démolition
- l'extraction et le transport de matériaux d'emprunt dans les carrières et autres gisements
- le dépôt et le stockage de matériaux secs (agrégats) et des autres matériaux de travail
- la création et l'aménagement de voies de circulation interne
- la construction des infrastructures de drainage et des équipements
- l'utilisation de machinerie et engins lourds pour travaux mécanisés (déboisement, débroussaillage, décapage, excavation, terrassement, remblayage, compactage, rechargement)
- la prise d'eau et approvisionnement en eau
- l'aménagement paysager, des aires de sport et des espaces expérimentaux
- la production des déchets solides et/ou liquides
- la présence des étudiants, des chercheurs ainsi que de la main d'oeuvre

L'identification des impacts lors de la construction s'est faite à l'aide de la matrice d'impact ci-dessous :

7.1.2. Impacts lors de l'exploitation

Pendant l'exploitation et l'entretien, les sources d'impacts potentiels seront :

- la collecte des eaux de drainage
- la gestion des eaux usées
- la gestion des déchets solides
- l'exercice des activités pédagogique et de recherche
- la prise d'eau et approvisionnement en eau
- l'utilisation des voies de circulation internes et externes
- l'entretien du site (VRD, espaces verts, équipements divers)
- la présence des étudiants et des chercheurs sur le site
- l'organisation des séminaires et conférences régionaux et internationaux
- l'exploitation des infrastructures socioéconomiques (cafétéria, restaurants)
- la conduite des travaux pédagogiques et de recherche
- l'entretien des espaces sportifs et des espaces expérimentaux

L'identification des s'est faite à l'aide de la matrice d'impacts qui se déclinent en phase d'exploitation comme suit :

Tableau : Matrice d'identification des impacts du projet en phase d'exploitation de la plate forme scientifique du 2iE à Kamboinsé

Eléments de l'environnement	Eau				Sol		Faune et flore		Air		Climat et Paysage			Socioéconomie																				
	Intégrité des plans d'eau et bas-fonds	Ecoulement des cours d'eau	Qualité des eaux de surface	Qualité des eaux souterraines	Disponibilité de la ressource en eau	Forme du relief	Qualité des sols et du sous sol	Texture et structure du sol	Flore (végétation)	Faune et habitats	Espèces menacées ou protégées	Qualité de l'air et odeur	Climat sonore (bruits et vibrations)	Microclimat	Climat global	Paysage	Patrimoine naturel et culturel	Espace agricole	Espace forestière	Espace pastorale	Santé publique	Commerce et activités génératrices	Mode de vie	Qualité du cadre de vie	Hygiène	Relations communautaires et échange culturelle	Habitation et autres bâtiments	Fonciers	Route	Tourisme	Emploi	Sécurité des populations	Education, formation et recherche	
Collecte des eaux de drainage																																		
Gestion des eaux usées																																		
Gestion des déchets solides																																		
Exercice des activités pédagogique et de recherche																																		
Prise d'eau et approvisionnement en eau																																		
Utilisation des voies de circulation internes et externes																																		
Entretien du site																																		
Présence des étudiants et des chercheurs																																		
Organisation des séminaires et conférences régionaux et internationaux																																		
Exploitation des infrastructures socioéconomiques (cafétéria, restaurants)																																		
Conduite des travaux pédagogiques et de recherche																																		
Entretien des espaces sportifs et expérimentaux																																		

7.2. DESCRIPTION ET EVALUATION DES IMPACTS

7.2.1. Impacts lors de la construction

Les impacts sur l'environnement, dus à la construction, sont perceptibles sur le milieu physique, le milieu biologique et le milieu socioéconomique.

7.2.1.1. Impacts physiques et biologiques lors de la construction

- Impacts sur les ressources en eau superficielles et souterraines

Paramètres d'évaluation	Nature de l'impact	Interaction	Durée	Portée	Intensité	Importance absolue	Occurrence
Caractéristique	Négative	Directe et indirecte	Très court terme	Locale	Faible	Faible	Probable et réversible
Activités de construction sources d'impacts	Déboisement, décapage, terrassement, remblais et déblais, constructions des infrastructures de drainage et des équipements						
Commentaire ou description des impacts	Les risques de modification de l'intégrité des plans d'eau et de contamination des ressources en eau superficielles sont élevés si des précautions ne sont pas prises lors de l'exécution de ces activités par l'entreprise et le Maître de l'Ouvrage						

Impacts positifs

- RAS

Impacts négatifs

- risques de pression sur la ressource en eau superficielles ou souterraines lors des travaux : importance de la demande en eau pour la réalisation des travaux.
- risques de contamination de la ressource en eau superficielle par les huiles de vidange issues des moteurs des engins mécanisés utilisés pour les travaux.

- Impacts sur le sol

Paramètres d'évaluation	Nature de l'impact	Interaction	Durée	Portée	Intensité	Importance absolue	Occurrence
Caractéristique	Négative	Directe et indirecte	Très court terme	Locale	Mineure	Faible	Probable et irréversible
Activités de construction sources d'impacts	Déboisement, décapage, Décapage, terrassement, remblais et déblais, extraction et transport des matériaux d'emprunt, dépôt des matériaux secs						
Commentaire ou description des impacts	Les travaux de terrassement entraîneront des mouvements d'importantes quantités des terres. L'utilisation des engins mécanisés et les constructions, qui requièrent des fondations stables, modifieront ponctuellement la qualité, la texture et la structure des sols						

Impacts positifs

- RAS

Impacts négatifs

- modification du relief (état de surface du site), des sols lors des terrassements, des remblais et des déblais

• Impacts sur la faune et la flore

Paramètres d'évaluation	Nature de l'impact	Interaction	Durée	Portée	Intensité	Importance absolue	Occurrence
Caractéristique	Positive et Négative	Directe et indirecte	Court terme	Locale	Moyenne	Faible	Probable et réversible
Activités de construction sources d'impacts	Déboisement, décapage, Décapage, terrassement, remblais et déblais, amené et repli des matériaux et objets de démolition, extraction et transport des matériaux d'emprunt, implantation des ouvrages						
Commentaire ou description des impacts	Ces différents travaux pourront détruire les habitats des espèces floristiques						

Impacts positifs

- création des habitats artificiels (espaces verts, arboretum, espaces verts à thème) susceptibles de représenter des réserves pour les espèces fauniques et floristiques,
- possibilité d'intégration des espèces rares ou protégées dans les arboretums et les espaces à thèmes
- conservation et aménagement des écosystèmes naturels existants

Impacts négatifs

- risques de disparition de la flore existante. Bien que les espèces floristiques existantes n'appartiennent pas à des écosystèmes particuliers qui soient en voie de disparition ou endémiques, l'on relève, cependant, la présence sur le site de quelques espèces protégées telles que *Tamarindus indica* (tamarinier), *Bytuospermum parkii* (karité), *Adansonia digitata* (baobab), *parkia biglobosa* (Nééré), *Seba pentadra* (fromager), mais aussi quelques arbres fruitiers dont *Mangifera indica* (manguiers), *Psidium gujava* (goyage), etc.

• Impacts sur l'air

Paramètres d'évaluation	Nature de l'impact	Interaction	Durée	Portée	Intensité	Importance absolue	Occurrence
Caractéristique	Positive et Négative	Directe et indirecte	Court terme	Locale	Moyenne	Faible	Probable et réversible
Activités de construction sources d'impacts	Déguerpissement du CFFA, Déboisement, décapage, terrassement, remblais et déblais, amené et repli des matériaux et objets de démolition, extraction et transport des matériaux d'emprunt, dépôt des matériaux, implantation des ouvrages, création des voies et aménagement, construction des infrastructures de drainage et des équipements						
Commentaire ou description des impacts	La qualité de l'air et le climat sonore risque d'être compromis principalement lors des travaux de décapages, de terrassement, d'extraction des matériaux, de viabilisation et de constructions des infrastructures et des équipements divers sur le site						

Impacts positifs

- création d'un « poumon vert »
- action positive sur la séquestration du CO₂,

Impacts négatifs

- émission des poussières et des fumées par les engins lourds, ce qui entraînerait des risques de pollution de l'atmosphère
- pollution sonore, génération des bruits inhabituels et des vibrations diverses dues à la circulation des véhicules de liaison et des engins de génie civil utilisés lors des travaux ; ce qui

entraînerait des perturbations de la quiétude des populations riveraines (étudiants, population du village)

• **Impacts sur le climat et le paysage**

Paramètres d'évaluation	Nature de l'impact	Interaction	Durée	Portée	Intensité	Importance absolue	Occurrence
Caractéristique	Négative	Directe et indirecte	Très court terme	Locale	Très faible	Faible	Probable et réversible
Activités de construction sources d'impacts	Déboisement, décapage, terrassement, remblais et déblais, amené et repli des matériaux et objets de démolition, extraction et transport des matériaux d'emprunt, dépôt des matériaux, implantation des ouvrages, création des voies et aménagement, construction des infrastructures de drainage et des équipements						
Commentaire ou description des impacts	Le microclimat peut être impacté, négativement, par les travaux de déboisement, d'extraction de matériaux d'emprunt. En dehors de l'installation du chantier, des dépôts de matériaux et d'utilisation des engins de génie civil, toutes les autres activités ci-dessus citées peuvent avoir des impacts négatifs sur le paysage						

Impacts positifs

- RAS

Impacts négatifs

- perturbation du paysage

7.2.1.2. Impacts sociaux et économiques lors de la construction

Paramètres d'évaluation	Nature de l'impact	Interaction	Durée	Portée	Intensité	Importance absolue	Occurrence
Caractéristique	Positive et Négative	Directe et indirecte	Moyen terme	Locale et global	Faible	Faible	Probable et irréversible
Activités de construction sources d'impacts	Toutes les activités prévues dans le projet,						
Commentaire ou description des impacts							

Impacts positifs

- création d'emplois temporaires (manœuvres et ouvriers, gardiens)
- création et développement des petites activités génératrices de revenus (petits commerces)
- accroissement ponctuel du flux monétaire dû par la présence du personnel de chantier
- valorisation des activités du chantier à des fins pédagogiques à travers les visites de chantiers et autres *show case*

Impacts négatifs

- risques de maladie pulmonaire des employés et des étudiants résidents lors de la réalisation des travaux
- risques d'insécurité de la population riveraine lors de la circulation des engins de génie civil
- dégradation du cadre de vie par les rejets anarchiques des déchets solides et liquides, non suffisamment traités, provenant des chantiers

7.2.2. Impacts lors de l'exploitation

7.2.2.1. Impacts physiques et biologiques lors de l'exploitation

Lors de l'exploitation, les impacts sur l'environnement se déclinent comme suit :

- **Impacts sur les ressources en eau superficielles et souterraines***

Paramètres d'évaluation	Nature de l'impact	Interaction	Durée	Portée	Intensité	Importance absolue	Occurrence
Caractéristique	Négative et positive	Directe et indirecte	Moyen et long terme	Locale	Faible	Faible	Probable et réversible
Activités de construction sources d'impacts	Collecte et gestion des eaux de pluie, des eaux usées et des déchets solides, les prises d'eau et l'approvisionnement en eau de consommation, entretien du site, la présence des étudiants et des chercheurs						
Commentaire ou description des impacts	Les risques de modification de l'intégrité des plans d'eau et de contamination des ressources en eau superficielles sont élevés si des précautions ne sont pas prises lors de l'exécution de ces activités par l'entreprise et le Maître de l'Ouvrage						

Impacts positifs

- Offre d'une ressource alternative pour l'arrosage des espaces agricoles et des espaces verts après traitement des eaux usées

Impacts négatifs

- risques de pollution des eaux de surface par les eaux usées et déchets solides, non suffisamment traitées, issus des activités anthropiques sur le site
- risques de diminution des ressources en eau superficielles environnantes, due à l'accroissement des activités anthropiques et des travaux d'entretien (résidences, arrosages des espaces verts et espaces agricoles, laboratoires d'hydrauliques, salles de cours, etc.)

- **Impacts sur les sols**

Paramètres d'évaluation	Nature de l'impact	Interaction	Durée	Portée	Intensité	Importance absolue	Occurrence
Caractéristique	Négative et positive	Directe et indirecte	Moyen et long terme	Locale	Faible	Faible	Probable et réversible
Activités de construction sources d'impacts	Collecte et gestion des eaux usées et des déchets solides, entretien du site						
Commentaire ou description des impacts	Ces activités pourront agir sur la qualité des sols et du sous sol et sur la texture et la structure du sol						

Impacts positifs

- offre d'amendements organiques co-compostés à partir des sous produits de l'épuration des eaux usées et des déchets solides biodégradables

Impacts négatifs

- risques de dégradation des sols

• Impacts sur la faune et la flore

Paramètres d'évaluation	Nature de l'impact	Interaction	Durée	Portée	Intensité	Importance absolue	Occurrence
Caractéristique	Positive et négative	Directe et indirecte	Moyen et long terme	Locale	Faible	Faible	Probable et réversible
Activités de construction sources d'impacts	Collecte et gestion des eaux usées et des déchets solides, exercice des activités pédagogiques et de recherche, entretien du site						
Commentaire ou description des impacts	Les impacts potentiels peuvent être perceptibles au niveau de la disparition temporaire de la faune et de la flore locales ainsi qu'à la dégradation des espèces menacées ou rares						

Impacts positifs

- création et/ou conservation d'une certaine diversité biologique suite à la gestion des espaces verts et des espaces expérimentaux, etc.,
- création des arboretums et conservation des habitats propices au maintien des espèces rares ou menacées
- possibilités d'utilisation des arboretums et des espaces verts comme champs d'apprentissage pédagogique pour les étudiants en botaniques d'autres institutions

Impacts négatifs

- risque de disparition de la flore locale, notamment les espèces protégées (tamarinier, karité)

• Impacts sur l'air

Paramètres d'évaluation	Nature de l'impact	Interaction	Durée	Portée	Intensité	Importance absolue	Occurrence
Caractéristique	Négative et positive	Directe et indirecte	Moyen et long terme	Locale	Faible	Faible	Probable et réversible
Activités de construction sources d'impacts	Collecte et gestion des eaux usées et des déchets solides, prise d'eau et approvisionnement en eau de consommation, utilisation des voies de circulation et entretien du site						
Commentaire ou description des impacts	Les impacts potentiels sont entre autres sur la qualité de l'air, les dégagements d'odeurs nauséabondes, la pollution sonore						

Impacts positifs

- séquestration du CO2 dans les espaces verts aménagés

Impacts négatifs

- RAS

• Impacts sur le climat et le paysage

Paramètres d'évaluation	Nature de l'impact	Interaction	Durée	Portée	Intensité	Importance absolue	Occurrence
Caractéristique	Négative et positive	Directe et indirecte	Moyen et long terme	Locale	Faible	Faible	Probable et réversible
Activités de construction sources d'impacts	Gestion des eaux usées, gestion des déchets solides, Prise d'eau et approvisionnement en eau de consommation, entretien des site, conduite des travaux pédagogiques et de recherche						
Commentaire ou description des impacts	Les impacts susceptibles de survenir, du fait de ces activités, sont essentiellement à l'échelle locale (microclimat) mais également sur le paysage						

Impacts positifs

- amélioration du paysage locale par les nouvelles infrastructures dont l'architecture est inspirée localement
- maintien d'un microclimat par les aménagements paysagers, des espaces verts et expérimentaux
- contribution à la réduction des émissions du CO2 dans l'air au niveau local

Impacts négatifs

- RAS

7.2.2.2. Impacts sur le domaine socioéconomique lors de l'exploitation

Paramètres d'évaluation	Nature de l'impact	Interaction	Durée	Portée	Intensité	Importance absolue	Occurrence
Caractéristique	Négative et positive	Directe et indirecte	Moyen et long terme	Locale	Faible	Faible	Probable et réversible
Activités de construction sources d'impacts	Toutes les activités liées à l'exploitation du site auront des impacts aussi bien positifs que négatifs sur le plan socioéconomique						
Commentaire ou description des impacts	<p>Des emplois permanents et quelques emplois temporaires seront générés. Des plateformes expérimentales et pédagogiques seront créées à partir des mesures d'atténuations et des espaces agricoles, forestières et pastoraux pilotées par le 2iE. Les revenus des ménages riverains seront accrus du fait de l'incitation des activités petites commerciales découlant de la forte demande due à la présence d'étudiants, des chercheurs et des visiteurs. La santé publique sera redynamisée du fait de la promotion d'activités renforçant l'hygiène et la salubrité du cadre de vie. Les élèves issus des familles défavorisées seront parrainés par les étudiants et le personnel, tandis que l'encadrement scolaire des élèves des écoles de la localité sera renforcé par l'association des étudiants du 2iE. Le mode de vie des populations locales sera amélioré à partir des échanges avec des étudiants et personnel exogènes. Le tourisme local est susceptible d'être dynamisé avec la présence de personnes exogène</p> <p>Cependant, il est craindre les défauts d'exploitation (sur l'hygiène, le mode de vie, la qualité du cadre de vie), d'entretien et de maintenance dus à un défaut de suivi et de contrôle. L'accroissement du trafic pourrait constitué un risque d'accident et de sécurité pour les étudiants et les populations riveraines</p>						

Impacts positifs

- création d'emplois permanents au sein du 2iE
- formation de jeunes compétents dans le domaine de l'eau, de l'énergie, des infrastructures et de l'environnement
- création et gestion d'espaces expérimentaux (agricoles, pastoraux et forestiers, épuration des eaux) sur le site
- maintien d'un cadre de vie hygiénique et saine pour les étudiants et le personnel de l'institution
- développement des technologies innovantes à partir des activités menées dans les espaces expérimentaux et les laboratoires
- accès aux activités socioculturelles et éducatives des populations locales, du fait de la présence des infrastructures et des aménagements du 2iE

- bonne intégration sociale, au niveau local, national, régional et international et développement de l'esprit d'initiative au sein des communautés villageoise
- développement des activités génératrices de revenus pour les populations locales
- développement du tourisme local, national et régional dû à l'exécutions des activités pédagogiques, de recherche, des conférences régionaux et internationaux

Impacts négatifs

- accroissement du flux de circulation des personnes et des biens avec des risques de sécurité
- risques de développement des MST /SIDA avec l'accroissement des populations exogènes
- fermeture de la voie secondaire traversant le site et donc difficultés d'accès des populations et d'évacuation des produites agricoles provenant des champs et des périmètres irriguées et des exploitations villageoises situées en arrière du site

8. DETERMINATION DES MESURES D'ATTENUATION, DE COMPENSATION ET DE VALORISATION

8.1. POUR LES COMPOSANTES BIOPHYSIQUES

8.1.1. Les mesures de protection de l'écoulement des eaux de surface et de maintien de l'intégrité des plans d'eau et des bas-fonds en phase de construction

L'entreprise devra prendre des dispositions et veiller à ce que lors des travaux mécanisés, les matériaux d'extraction, les matériaux rejetés (pendant les travaux de déblais et de remblais) et les déchets de matières et produits utilisés ne soient pas drainés par les eaux de ruissellement pour charger, combler et obstruer les plans d'eau et les cours d'eau.

Pour se faire une surveillance permanente et rigoureuse du chantier devra être effectuée pendant les travaux par le Maître de l'ouvrage et le Maître d'oeuvre.

De même les matériaux foisonnés déposés le long des de circulation interne en cours de création et dans les emprises des équipements projetés, doivent être étalés et compactés au fur et à mesure, pour limiter les dépôts résiduels de ceux-ci.

8.1.2. Les mesures de lutte contre la pollution des eaux de surface, des eaux souterraines, des plans d'eau, des bas-fonds inondables et des sols

Le principe de la démarche consistera à éviter les contacts des hydrocarbures avec les couches superficielles ou souterraines des sols.

Ainsi, il faudra impérativement que l'entreprise aménage des aires de stockage des produits liquides, des produits de vidange et de distribution de carburants ainsi que des lubrifiants en les bétonnant. Elle devra également installer des bacs de vidanger des huiles et des graisses à la base vie de l'entreprise.

Le Maître de l'ouvrage, sous la supervision du Maître d'oeuvre devra veiller à ce que l'entreprise récupérer et achemine les produits de vidange vers des stations de traitement, de récupération ou de valorisation, agréées par la Municipalité de Ouagadougou.

Pour toutes ces actions, l'entreprise devra être sensibilisée au démarrage du projet. Des mesures réglementaires avec des clauses de sanction contre les contrevenants devront être clairement énoncées et tenues à la disposition des entreprises comme recours en cas de non discipline après ces campagnes.

8.1.3. Les mesures de lutte contre l'épuisement de la ressource en eau

Le problème de la pérennité de la ressources en eau est crucial dans la zone d'étude compte tenu de la rigueur de la saison sèche (8 à 9 mois de sécheresse absolue sur 12) et de la stratégie de conservation et gestion de l'eau que représentent les plans d'eau (naturels ou artificiels).

Le principe est d'éviter tant que faire se peut, des conflits d'usages entre les entreprises en charge de la conduite des travaux et les populations riveraines et utilisatrices de la ressource en eau dans les plans d'eau et les cours d'eau sollicités pour son approvisionnement.

Ainsi, les entreprises devront prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter l'épuisement des ressources en eau dans leurs lieux d'approvisionnement en eau pour les travaux. En effet, les prélèvements d'eau dans les rivières et plans d'eau attenants doivent être compatibles avec les besoins en eau des populations riveraines.

Pour ce faire, les entreprises devront impérativement évaluer l'ensemble de leurs besoins en eau, recenser dans la zone d'étude les sources potentielles pouvant subvenir à ses besoins, évaluer la capacité de ces sources à couvrir leurs besoins en eau en compatibilité avec les autres activités existantes ou en projet dans la zone.

Les entreprises devront ensuite faire part de leurs besoins aux responsables locaux chargés de la gestion des ressources en eau. Ceux-ci, en fonction de la disponibilité de ces ressources et de leurs tendances évolutives habituelles dans le temps, pourront négocier avec les entreprises le quota à prélever, en fonction des saisons et des usages des populations riveraines. Une fois ce quota arrêté, le cahier de charge devra être rigoureusement respecté par l'entreprise.

8.1.4. Les mesures de lutte contre l'érosion et la dégradation des sols

Il s'agit surtout des activités de remise en état des lieux pour éviter le phénomène d'érosion et d'affaissements des sols, pour améliorer la modification de la texture des sols causés par le compactage dû à la circulation des engins des travaux, l'installation de chantiers, les ouvertures de carrières d'emprunt et notamment les travaux mécanisés (terrassment, etc.). Ces activités concerneront :

- pour l'installation de chantier, détruire toutes les constructions et les aires bétonnées non susceptibles d'être valorisées sous d'autres formes, remplir les fossés créés, évacuer tous les déchets de chantier et des carcasses de véhicules et des engins ;
- pour les chambres d'emprunt, rétablir les écoulements naturels, régaler les terres végétales préalablement stockées en cordons pendant le décapage, planter si nécessaire des espèces bien choisies ;
- pour les aires de dépôt, régaler progressivement les matériaux mis en dépôt afin d'éviter la perturbation des écoulements naturels.

8.1.5. Les mesures de lutte contre la pollution de l'air

La vitesse maximale des véhicules doit être limitée (40 km/h) au niveau des agglomérations. Le service de visite technique des véhicules et matériels roulant du Ministère des Transports devra contrôler les éléments filtrants des véhicules et engins de chantier pendant les travaux, et pendant l'exploitation de la zone de la plate forme, des véhicules en circulation.

8.1.6. Les mesures de protection de la végétation et de la qualité du paysage

Pour la végétation, l'entreprise devra minimiser les destructions en effectuant un choix et un usage judicieux des lieux d'installation de chantier, des zones d'emprunt avec l'autorisation du Maître d'œuvre. Elle devra limiter au maximum le déboisement et le débroussaillage en conservant les arbres chaque fois que cela est possible.

Afin de remplacer les arbres abattus, il est nécessaire que les entreprises en plantent le long des voies de circulation interne et dans les zones de construites dans le site du projet.

Il est également envisagé la mise en place, par le 2iE, des arboretums qui regrouperont, en plus des espèces détruites si on peut les planter facilement, d'autres espèces à croissance rapide trouvées localement ou exogènes. Ces arboretums deviendraient des outils pédagogiques de démonstration biologique et de recherche.

Les arbres introduits suivant un plan d'occupation de l'espace bien structuré, couplé à l'aménagement des arboretums, amélioreront et intégreront le paysage du site dans son environnement initial.

8.2. POUR LES COMPOSANTES SOCIOECONOMIQUES

8.2.1. Les mesures de préservation des relations communautaires et du cadre de vie

La présence, même temporaire, du personnel de l'entreprise et des étudiants résidents, dans la zone du projet provoquera un brassage socioculturel, si les employés viennent des contrées différentes (en particulier des grandes villes du pays ou de l'étranger) et donc avec des cultures et us différents. Ceci pourrait entraîner des conflits mais certainement le brassage socioculturel.

Il faudra, d'un côté, informer les employés des habitudes culturelles des populations de la zone du projet et les sensibiliser à la nécessité du respect de la culture et de la tradition locales. Il faudra, de l'autre côté, informer les riverains de la différence et la probable diversité de cultures des arrivants et les sensibiliser ainsi que les autorités traditionnelles à la nécessité de la cohabitation pendant les travaux.

De ce qui est des conflits pouvant résulter de l'exploitation des zones d'emprunt, de la destruction des biens (habitats, champs, pâturages) des riverains, l'entreprise devra adopter une attitude de négociation et de consensus pour le dédommagement avant toute action.

8.2.2. Les mesures de réduction des conflits fonciers et autres avec les riverains

Afin de réduire les impacts dus à l'ouverture des zones d'emprunt il est envisageable que les anciennes zones ayant déjà servi puissent à nouveau être exploitées. Il est beaucoup plus possible de demander aux entreprises de procéder à l'achat des matériaux de construction aux concessionnaires agréées présentes à Ouagadougou.

De même, le nombre des zones devrait être limité en optant pour des zones plus larges pouvant servir de retenues d'eau pour divers usages (activités agro-sylvo-pastorales, pisciculture).

L'ouverture des zones d'emprunt devra en outre tenir compte des couloirs de passage du bétail afin que l'eau retenue puisse servir à l'abreuvement des animaux.

8.2.3. Les mesures relatives à la sécurité des travailleurs et des usagers de la route

Pendant les travaux il est indispensable de signaler les travaux et de prescrire des précautions à prendre par l'entreprise pour limiter l'encombrement de la voie par les stocks de matériaux et pour limiter la vitesse de circulation des engins et des véhicules. Il faudra doter le personnel du chantier des équipements de protection et de sécurité adéquats.

Il faudra sensibiliser les employés et les usagers à la limitation de vitesse et à l'utilisation des équipements de protection sur le chantier.

8.2.4. Les mesures de prévention contre les maladies et de lutte contre la propagation des IST et du SIDA

Le maître d'œuvre devra insister, par une bonne information et sensibilisation des ouvriers et autres personnels du chantier, pour que la pollution de l'eau, des sols et de l'air, source de nombreuses maladies, soit évitée.

Ils doivent éviter de disséminer les déchets aussi bien solides que liquides, industriels que domestiques, qu'ils seraient amenés à produire.

La propagation des infections sexuellement transmissibles (IST) et/ou du syndrome d'immunodéficientaire acquise (SIDA) sera liée dans la zone d'étude à la présence déjà effective de ces maladies sur le terrain à laquelle viendra s'ajouter probablement la présence et les mouvements des employés et des étudiants contaminés ou non.

En effet, les cadres et employés de l'entreprise, loin de leur famille, pourront être tentés, à titre de distraction, de s'engager dans les relations sexuelles hasardeuses.

Une campagne soutenue de sensibilisation des ouvriers, des élèves et/ou des riverains aux dangers qu'ils peuvent constituer dans la transmission et la propagation des IST/SIDA, doit être conduit par le promoteur en collaboration avec les services techniques et ONG spécialisés dans ces questions. L'utilisation des préservatifs pendant les rapports sexuels douteux devra être vulgarisée.

Ces différentes sensibilisations se feront à travers des campagnes sur le terrain selon les techniques d'information, d'éducation et de communication (IEC) et à travers l'affichage des directives à la base vie, des spots avec des images présentant les conséquences de la maladie, les conseils d'utilisation du condom et de son rejet après utilisation, etc. aussi bien au sein du 2iE, à la base vie que dans les places publiques du village de Kamboinsé.

L'ensemble de ces activités, devant servir à atténuer les impacts négatifs du projet, pourra être intégrées dans la planification globale du chantier et budgétisées.

Le promoteur doit ensuite avoir recours aux différents acteurs spécialisés et aux populations locales pouvant intervenir pour l'exécution des travaux.

Un expert local en environnement devra assurer la surveillance et le suivi environnemental du projet.

8.2.5. Les mesures relatives à la fermeture de la piste traversant le nouveau site

Une piste informelle, desservant les villages de kamboincé-Sakoula et longue de 3 km, traverse le nouveau site sur environ 450 m avant de poursuivre sur 2550 m (tronçon non touché). Il est identifié comme impact négatif la fermeture de cette voie secondaire. Le 2iE entend comme mesure d'atténuation réaliser une déviation longue d'environ 800 m qui sera la nouvelle voie d'accès à Sakoula. Ces travaux consisteront à l'aménagement et au rechargement (remblais) d'une piste existante contournant déjà le site et rejoignant les 2550 m du tronçon non touché.

8.3. SYNTHÈSE DES MESURES D'ATTÉNUATION EN FONCTION DES ACTIVITÉS

L'ensemble des activités ayant des impacts négatifs et les mesures d'atténuation considérées, est résumé dans les tableaux ci-dessous.

8.3.1. Synthèse des mesures d'atténuation en phase de construction

ACTIVITES	IMPACTS PREVISIBLES	MESURES D'ATTENUATION	PARTIES RESPONSABLES
1 - ORGANISATION DU CHANTIER			
- Déboisement du site, - Implantation des ouvrages	- Modification du paysage ; - Destruction de la végétation ; - Perte de la séquestration du carbone ; - Modification du microclimat	- Respect de la réglementation en matière de coupe des arbres (Code forestier) ; - Reboisement d'arbres ; - Création d'un arboretum	2IE/ENTREPRENEUR
Décapage, terrassement, remblaiement, déblaiement	- Comblement de cours d'eau, - création de stagnation d'eau, - comblement des plans d'eau	Choisir des milieux ou sites contrôlés pour l'apport de remblais ou le rejet de déblais enfin d'éviter leur drainage vers les cours d'eau.	2IE/ENTREPRENEUR
	- Modification du relief, de la qualité, de la texture et de la structure des sols - Destruction des habitats et des microfaunes du sol	Remise en état : - Aplatissement des zones non utilisées servant de voie, - Régalage avec la terre arable les zones de végétation	2IE/ENTREPRENEUR
	Emission des poussières	Humidifier progressivement les zones concernées	2IE/ENTREPRENEUR
Stockage des matériaux de construction	Pollution sol et eau	Aménager des aires de stockage des produits liquides, des produits de vidange et de distribution de carburants ainsi que des lubrifiants en les bétonnant	2IE/ENTREPRENEUR
Présence du chantier à proximité des résidences	Risque de santé (maladies respiratoires, MST, SIDA) et sécurité des résidents du secteur	- Maintenir des pratiques sécuritaires - Sensibilisation des travailleurs et des riverains aux différents risques	2IE/ENTREPRENEUR

ACTIVITES	IMPACTS PREVISIBLES	MESURES D'ATTENUATION	PARTIES RESPONSABLES
2 – TRANSPORT ET CIRCULATION			
Accès au site, Création de voies et aménagement	Risque sur la sécurité des riverains	Signaler les travaux et limiter la vitesse de circulation des engins et des véhicules	ENTREPRENEUR
Utilisation de la machinerie, circulation des engins, des Camions, et autres véhicules (amené et repli des matériaux et objets de démolition, extraction et transport des matériaux d'emprunt)	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des risques d'accidents (grande circulation) - production du Bruit, - Modification de la texture et de la structure du sol, - Pollution de l'air (poussière) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une signalisation adéquate - Eviter autant que possible de travailler les fins de semaines - Humidifier la zone concernée 	ENTREPRENEUR

ACTIVITES	IMPACTS PREVISIBLES	MESURES D'ATTENUATION	PARTIES RESPONSABLES
3- CONSTRUCTION			ENTREPRENEUR
- la construction des équipements - la construction des infrastructures de drainage	AIR (Poussières)	-Humidifier la zone concernée et éviter l'émission de poussières	
- l'aménagement des aires de sport - l'aménagement paysager - l'aménagement des espaces expérimentaux	EAU (creusage de lits, pollution de l'eau, érosion, inondation)	- Enlever les matériaux la fin des travaux - Nettoyer le chantier - Protéger les sources d'eau naturelles et la nappe, - Eviter le déversement du carburant et des huiles sur le site, dans les cours d'eau et plan d'eau - Prévoir la collecte des eaux pluviale et stocker pour usage (chasse, arrosage, nettoyage) : chaussée à structure réservoir	
Extraction et transport des matériaux d'emprunt	Nuisance sonore	Limiter l'horaire des travaux	
Prise d'eau et approvisionnement en eau	Risque sur la disponibilité en eau pour d'autres usages	Réglementer le prélèvement d'eau par les entreprises dans les plans d'eau	
Production des déchets solides et/ou liquide	- Pollution sol et eau - dégradation du cadre de vie par les rejets anarchiques des déchets solides et liquides des chantiers	- Aménager des aires de stockage des déchets solides et s'abonner aux systèmes collecte des déchets solides auprès des associations existantes ou de la municipalité de Ouagadougou - construire des systèmes autonomes de traitement des eaux usées et excréta par son personnel	
Présence de la main d'oeuvre	risques de développement des maladies diverses et les IST/SIDA du fait de la présence des personnes exogènes à la population locale		

8.3.2. Synthèse des mesures d'atténuation en phase d'exploitation

ACTIVITES	IMPACT PREVISIBLES	MESURES D'ATTENUATION	PARTIES RESPONSABLES
Gestion des déchets solides	Pollution air/eau	- Stockage et rejet vers un dépôt contrôlé - Incinération	
Rejets des eaux usées	Pollution air/eau	Traitement par des stations d'épuration appropriées et valorisation des sous produits de l'épuration	
Entretien des équipements	Pollution air/eau économie de ressources	Etablir des fiches techniques de suivi et formation du responsable	
Circulation des véhicules dans le campus 2iE		Sécurité	Mettre des panneaux de signalisation et aménager les ralentisseurs de vitesse
Présence et cohabitation étudiant(e)s et populations locales	risques de développement des MST /SIDA	sensibilisation des étudiant(e)s et des riverains aux dangers qu'ils peuvent constituer ou encourir dans la transmission et la propagation des IST/SIDA, à l'utilisation des préservatifs pendant les rapports sexuels douteux	
Fermeture de la voie secondaire traversant le site desservant les champs et les périmètres irrigués des exploitations villageoises situées en arrière du site	difficultés d'accès des populations et d'évacuation des produits agricoles provenant des champs	Aménagement d'une voie de contournement existant non loin du site pour le rendre plus opérationnel au passage des hommes et des engins	

9. PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Le plan de gestion environnementale et sociale permet de mettre en œuvre les mesures d'atténuation ci-dessus énumérées en fonction des impacts potentiels relevés. Ce plan précise les responsables en charge de la mise en œuvre de ces mesures ainsi que de leur surveillance, du contrôle et du suivi. Il prévoit également les moyens de mise en œuvre des mesures ainsi indiquées.

Ce plan est accompagné par un ensemble de projets pilotes d'innovations technologiques calqués sur les mesures d'atténuation des impacts les plus importants.

9.1. PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Le plan de gestion environnementale et sociale est décliné selon les deux étapes phares du projet, à savoir lors de la construction et lors de l'exploitation.

Les coûts globaux de mise en œuvre effective des mesures d'atténuation et de suivi de celle-ci sont approchés à partir des archives du 2iE et de celles des structures compétentes menant des actions quasi similaires.

9.1.1. Plan de gestion des mesures d'atténuation en phase de construction

La phase de construction concerne les étapes d'organisation du chantier, de transport et circulation et de construction proprement des équipements prévus pour améliorer les capacités d'accueil, pédagogiques et de recherche du 2iE.

Pour cette phase, la mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale requiert le financement des mesures considérées pour un montant total de 105,7 millions de francs CFA, dont 79,0 million pour la mise en œuvre de ces mesures et 26,7 millions pour le suivi.

Les détails, par mesure, ainsi que les organismes en charge de la surveillance et du suivi sont consignés dans les tableaux ci-dessous.

9.1.1.1. Organisation du chantier

Impacts	Mesures	Responsable			Période	Coûts (en million de fCFA)	
		de la mise en œuvre	de la surveillance et contrôle	de la vérification de la mise en oeuvre		de mise en oeuvre	de suivi
Modification du paysage et Destruction de la végétation ; Perte de la séquestration du carbone et Modification du microclimat	- Respect de la réglementation en matière de coupe des arbres (Code forestier) ; - Reboisement d'arbres - Création d'un arboretum	Entreprises	MECV et 2iE	MECV	Durée travaux	PM	PM
		Entreprises	MECV et 2iE	MECV		10,0	5,0
		2iE	2iE			10,0	10,0
Comblement de cours d'eau et des plans d'eau Création de stagnation d'eau	Choisir des milieux ou sites contrôlés pour l'apport de remblais ou le rejet de déblais enfin d'éviter leur drainage vers les cours d'eau.	Entreprises	MECV et 2iE	MECV	Début et pendant les travaux	PM	1,0
Modification du relief, de la qualité, de la texture et de la structure des sols Destruction des habitats et des microfaunes du sol	Remise en état par aplanissement des zones non utilisées servant de voie et régilage avec la terre arable les zones de végétation	Entreprises	MECV et 2iE	MECV	Fin des travaux	3,0	1,0
Emission des poussières	Humidifier progressivement les zones concernées	Entreprise	MECV et 2iE	MECV	Pendant les travaux	2,0	0,5
Pollution sol et eau	Aménager des aires de stockage des produits liquides, des produits de vidange et de distribution de carburants ainsi que des lubrifiants en les bétonnant	Entreprise	MECV et 2iE	MECV	Pendant les travaux	5,0	1,0
Risque de santé (maladies respiratoires, MST, SIDA) et sécurité des résidents du secteur	- Maintien des pratiques sécuritaires et Sensibilisation des travailleurs et des riverains aux différents risques	ONG	Ministère de la santé, 2iE et Mairie	Ministère de la santé	Pendant les travaux	6,5	0,5

9.1.1.2. Transport et circulation

Impacts	Mesures	Responsable			Durée	Coûts (en million de fCFA)	
		de la mise en œuvre	de la surveillance et contrôle	de la vérification de la mise en oeuvre		de mise en oeuvre	de suivi
Risque sur la sécurité des riverains	Signaler les travaux et limiter la vitesse de circulation des engins et des véhicules	Entreprises	Bureau d'études et de contrôle 2iE	2iE	Pendant les travaux	2,0	0,5
<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des risques d'accidents (grande circulation) - production du Bruit et - Modification de la texture et de la structure du sol, - Pollution de l'air (poussière) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une signalisation adéquate - Eviter autant que possible de travailler les fins de semaines - Humidifier la zone concernée 	Entreprises	Bureau d'études et de contrôle 2iE	2iE	Pendant les travaux	2,0	0,5

9.1.1.3. Construction

Impacts	Mesures	Responsable			Période	Coûts (en million de fCFA)	
		de la mise en œuvre	de la surveillance et contrôle	de la vérification de la mise en oeuvre		de mise en oeuvre	de suivi
Pollution de l'air par de la poussière Dégradation des lits des cours d'eau et risques de pollution et d'inondation	-Humidifier la zone concernée et éviter l'émission de poussières - Enlever les matériaux la fin des travaux et Nettoyer le chantier - Protéger les sources d'eau naturelles et la nappe, et Eviter le déversement du carburant et des huiles sur le site, dans les cours d'eau et plan d'eau - Prévoir la collecte des eaux pluviale et stocker pour usage dans des impluviums	Entreprises	Bureau d'études et de contrôle 2iE	Bureau d'études et de contrôle 2iE	Pendant les travaux	3,0	0,5
						4,0	0,5
						3,0	1,0
						15,0	2,0
Nuisance sonore	Limiter les horaires des travaux aux périodes de faible présence humaine dans les voisinages et hors période de repos	Entreprises	Bureau d'études et de contrôle 2iE	Bureau d'études et de contrôle 2iE	Pendant les travaux	PM	0,5
Risque sur la disponibilité en eau pour d'autres usages	Réglementer le prélèvement d'eau dans les plans d'eau	Comité local de l'eau MAHRH	MAHRH 2iE	MAHRH Comité local de l'eau	Pendant les travaux	1,0	0,5
- Pollution sol et eau - Dégradation du cadre de vie par les rejets anarchiques des déchets solides et liquides des chantiers	- Aménager des aires de stockage des déchets solides et s'abonner aux systèmes collecte des déchets solides auprès des associations existantes ou de la municipalité de Ouagadougou - construire des systèmes autonomes de traitement des eaux usées et excréta pour son personnel	Entreprises	Mairie 2iE	Mairie 2iE	Pendant les travaux	5,0	1,0
						1,0	0,2
Risques de développement des maladies diverses et les IST/SIDA du fait de la présence des personnes exogènes à la population locale	sensibilisation des ouvriers et des riverains aux dangers qu'ils peuvent constituer ou encourir dans la transmission et la propagation des IST/SIDA, à l'utilisation des préservatifs pendant les rapports sexuels douteux	ONG et associations locales	Ministère de la santé, 2iE et Mairie	Ministère de la santé	Pendant les travaux	6,5	0,5

9.1.2. Plan de gestion des mesures d'atténuation en phase d'exploitation

La phase d'exploitation nécessite un financement de 95,6 millions de francs CFA dont 85,5 millions pour de la mise en œuvre effective des mesures d'atténuations identifiées et 10,1 millions pour le suivi de celle-ci.

Les détails, selon les mesures identifiées et les organismes impliqués se présentent comme suit.

Impacts	Mesures	Responsable			Durée	Coûts (en million de fCFA)	
		de la mise en œuvre	de la surveillance et contrôle	de la vérification de la mise en oeuvre		de mise en oeuvre	de suivi
Pollution air et de l'eau par les déchets solides	Stockage et rejet vers un dépôt contrôlé	Associations et GIE de collecte 2iE/UTER	Mairie 2iE/UTER	Mairie 2iE/DIASP		2,0	0,1
	Valorisation de certaines composantes des déchets solides					10,0	1,0
Pollution air et de l'eau par les eaux usées	Traitement des eaux usées par des stations d'épuration appropriées et valorisation des sous produits de l'épuration	2iE/UTER	MEACV 2iE/UTER	Mairie 2iE/DIASP		50,0	5,0
Risques de gaspillage de la ressource en eau et de l'énergie	Etablir des fiches techniques d'entretien et d'utilisation des équipements en eau et en énergie	2iE	2iE/DIASP	2iE		1,0	PM
	Former le personnel en charge de maintenance					1,0	0,5
Sécurités des étudiants et le personnel du fait de la circulation des véhicules dans le campus	Mettre des panneaux de signalisation et aménager les ralentisseurs de vitesse	Entreprises	Mairie 2iE	Mairie 2iE		5,0	1,0
Risques de développement des MST /SIDA	Sensibilisation des étudiant(e)s et des riverains aux dangers qu'ils peuvent constituer ou encourir dans la transmission et la propagation des IST/SIDA, à l'utilisation des préservatifs pendant les rapports sexuels douteux	ONG et associations locales	Ministère de la santé, 2iE et Mairie	Ministère de la santé		6,5	0,5
Difficultés d'accès des populations et d'évacuation des produits agricoles provenant des champs	Aménagement de la voie de contournement existante non loin du site pour le rendre plus opérationnel au passage des hommes et des engins	2iE et entreprises	Bureaux d'étude et 2iE	Mairie		10,0	2,0

10. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le présent rapport d'étude d'impacts montre que le projet d'extension du 2iE dans le campus de Kamboinsé est parfaitement faisable sur le plan environnement et social.

Deux arguments confortent cette affirmation :

- le projet d'extension se fera sur un terrain d'une centaine d'hectares appartenant à l'Etat Burkinabé représenté par le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques. Ce terrain a été octroyé au 2iE, comme don, par le Gouvernement du Burkina Faso après avoir pris des dispositions nécessaires pour recaser les services du Centre de formation des formateurs en agricultures (CFFA), qui occupait les lieux, dans un autre site où il est actuellement installé ;
- les impacts positifs l'emportent très largement sur les impacts négatifs dont les plus importants feront l'objet de mesures d'atténuation réalisables à des coûts raisonnables. En effet, la mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale nécessite un financement d'environ 201,3 millions de francs CFA, soit moins de 1,5% du coût total d'investissements du projet d'extension du 2iE.

La mise en œuvre de certaines mesures d'atténuation va offrir des opportunités de création des plateformes d'innovation technologique dans les domaines de l'eau, de l'énergie, de l'environnement et des infrastructures. Ces plateformes seront utilisées pour soutenir la formation et la recherche de manière à mieux renforcer les capacités des jeunes former dans l'institution en prenant en compte les considérations environnement dans leurs activités futures. Des fiches techniques présentant les possibilités de projets innovants sont présentées en annexes et feront l'objet d'enrichissement.

ANNEXES

ANNEXE 1 :
Personnes rencontrées CFFA (données d'enquête 19/09/07)

Personnes rencontrées	Structure	Fonction
Norbert Nacoulma	CFFA	Directeur
Halidou Ouedraogo	CFFA	Coordonnateur pédagogique
Salfo Konkisséré	CFFA	Formateur
Bagaya Allaye	CFFA	Econome

ANNEXE 2

PROJETS D'INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ASSOCIES AU PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Le 2iE se veut un centre d'excellence, en Afrique, ayant un rôle central et de leader dans les domaines de l'eau, de l'énergie, de l'environnement et des infrastructures. C'est dans cette optique que la mise en œuvre et le suivi du présent plan de gestion environnementale et sociale doivent impérativement s'inscrire dans une vision de recherche d'innovation technologique.

Une telle vision permettra au 2iE de mettre à disposition des acteurs des domaines ci-dessus cités, tant au niveau professionnel que de la chercheur, des solutions durables et adaptées aux contextes socioéconomiques, techniques et environnementales des pays africains.

Ainsi, ces projets permettront au 2iE de se doter de plateformes technologiques et scientifiques qui serviront de supports d'enseignement et de recherche. Le financement et le suivi rigoureux des actions à mener dans ces plateformes permettront d'être une vitrine qui rallie étroitement la haute technologie au progrès dans un esprit de diversité socioculturelle en Afrique et dans le monde.

FICHES PROJETS INNOVANTES DANS LE DOMAINE DE L'EAU

L'eau fait partir des piliers de la formation et de la recherche au sein du 2iE. Des mesures d'atténuation des impacts identifiées précédemment, il se dégage un certain nombre de projets dont la finalité est de contribuer la protection et à la consommations durable et optimisée des ressources mobilisables.

Projet de valorisation des eaux de ruissellement

Rubriques	Détail
Justification	Création d'importants espaces verts nécessitant de l'eau d'arrosage principalement en saison sèche Peu d'expérimentation des impluviums en Afrique en général et en zone de climat sahélien en particulier
Objectif	Tester le fonctionnement des impluviums dans un contexte sahélien
Actions à mener	Concevoir des systèmes d'impluviums Construction de 5 impluviums en béton armé de 50m ³ chacun au niveau des amphithéâtres et des salles de cours, des hébergements des étudiants Construction de 5 filtres gravitaires d'eau pluviale en amont des impluviums Mise en place d'un système de monitoring sur le suivi de la qualité de l'eau,
Résultats attendus	Economie de l'eau sous pression lors de l'arrosage des espaces verts et arboretums Valorisation (réutilisation) durablement les eaux de pluies, en saison sèche, pour l'arrosage des espaces verts aménagés autour des bâtiments concernés
Atouts du projet	La forme des toitures (en V), avec un chenal central, se prête à une bonne récupération maximale des eaux de pluie et à l'installation des impluviums
Responsables en charge	DIASP GVEA
Organismes partenaires	/
Durée et planning prévisionnel du projet	3 ans

Projet d'optimisation de la consommation d'eau

Rubriques	Détail
Justification	<p>Augmentation de l'effectif des étudiants et des infrastructures d'accueil en hébergement du 2iE</p> <p>Augmentation de la demande en eau dans un contexte particulièrement soumis au stress hydrique pendant l'année</p> <p>Nécessité d'équipements alternatif moins consommateurs d'eau mais assurant le confort, l'hygiène et la salubrité</p>
Objectif	Expérimenter les approches de « <i>retrofiting</i> » dans les nouveaux bâtiments (robinetterie)
Actions à mener	<p>Faire un zoning du site en fonction des activités prévues</p> <p>Installer des équipements moins consommatrice d'eau dans les toilettes des salles de cours, les toilettes du personnel et des visiteurs et des nouveaux hébergement des étudiants</p> <p>Mettre en place des systèmes simplifiés d'approvisionnement en eau de consommation à partir des forages raccordés à des minis château d'eau ,</p> <p>Comparer les indicateurs de consommation d'eau à partir du réseau et du système simplifié</p>
Résultats attendus	<p>Economie de l'eau sous pression dans les nouveaux bâtiments d'hébergement</p> <p>Gestion durable de la ressource</p>
Atouts du projet	Plusieurs zones d'habitations sont prévues dans le projet d'extension
Responsables en charge	<p>DIASP</p> <p>GVEA, SMDD</p>
Organismes partenaires	ONEA, MAHRH
Durée et planning prévisionnel du projet	3 ans

**Projet d'expérimentation du processus méthodologique et technologique des Mosaïque
Hiérarchisée d'Ecosystèmes Artificiels – MHEA® pour le traitement naturel des eaux usées**

Rubriques	Détail
Justification	<p>Augmentation de l'effectif des étudiants et des infrastructures, et donc de la consommation en eau et des rejets d'eaux usées</p> <p>Accroissement des espaces verts aménagés dans le campus et augmentation de la demande en eau d'irrigation</p> <p>Fluctuation des prix des engrais chimiques et risques élevés de pollution de l'environnement</p> <p>Proximité d'activités agricoles nécessitant des amendements organiques</p> <p>Insuffisance d'expérimentation des technologies rustiques de traitement des eaux usées à faible coût dans les contextes climatiques tropicaux et notamment sahélien</p> <p>Insuffisance de données scientifiques et techniques sur le dimensionnement, le fonctionnement et l'exploitation des systèmes d'épuration naturelle des eaux usées</p>
Objectif	<p>Tester les systèmes de traitement naturel des eaux usées selon le processus des MHEA® en zone de climat sahélien et optimiser les systèmes les plus performant et adaptés aux contextes des villes situés dans le même espace</p>
Actions à mener	<p>Faire l'inventaire des espèces végétales selon les écosystèmes de croissance et leur utilité, en dresser la liste de celles susceptibles d'être utilisées en épuration naturelle des eaux usées</p> <p>Réaliser des systèmes d'évacuation (réseaux d'égout classique et réseaux d'égout à faible diamètre) produites dans le site ainsi que le réseau de transport des effluents traités après la station d'épuration</p> <p>Planter des filières distinctes d'épuration naturelle des eaux usées par MHEA®, ainsi que les réseaux de collecte des eaux usées et d'évacuation des effluents traités vers les espaces expérimentaux et vers les champs agricoles gérés par les populations riveraines</p> <p>Tester les potentialités épuratoires des espèces utilitaires, ainsi que les modes d'exploitation (atouts et contraintes) et de mise en œuvre</p> <p>Etudier les impacts des effluents traités sur les activités d'agriculture (maraîchage, pisciculture, arrosage des plantes ornementaux dans les jardins et dans les arboretum, etc.)</p> <p>Mise en place d'un système de monitoring sur le suivi de la qualité de l'eau</p> <p>Eprouver, modéliser et adapter les modèles de dimensionnement, de fonctionnement des systèmes d'épuration naturelle des eaux usées</p> <p>Diffuser les informations scientifiques et technologiques auprès des acteurs du domaine de traitement des eaux usées en Afrique</p> <p>Former les acteurs du secteur sur la conception, la mise en œuvre et l'exploitation des systèmes naturels éprouvés à travers les processus méthodologiques et technologiques des MHEA®</p> <p>Vulgariser les techniques éprouvées auprès des acteurs du domaine dans les zones climatiques et urbanistiques similaires, par la production et la dissémination des guides techniques de conception, de réalisation et d'exploitation des systèmes naturels d'épuration des eaux usées urbaines en Afrique</p> <p>Offrir aux acteurs agricoles et aux populations riveraines une ressource en eau riche en nutriment pour l'amendement des parcelles agricoles</p>

Résultats attendus	<p>Le processus méthodologique et technologique des MHEA® est testé et éprouvé en Afrique</p> <p>Des systèmes d'épuration naturelle des eaux usées sont éprouvés et optimisés et diffusé auprès des opérationnel et des décisionnels du domaine en Afrique et dans le monde</p> <p>Les quantités d'eaux d'arrosage et d'irrigation des espaces verts et des parcelles agricoles sont optimisées par l'adjonction des effluents traités réutilisés dans le campus</p>
Atouts du projet	Plusieurs zones d'habitations sont prévues dans le projet d'extension
Responsables en charge	<p>DIASP</p> <p>GVEA, SMDD</p>
Organismes partenaires	ONEA, MAHRH
Durée et planning prévisionnel du projet	5 ans

Projet Techniques de traitement physico-chimiques des eaux usées « spéciales »

Rubriques	Détail
Justification	<p>Existence de structures produisant des effluents à caractère spécial dans les villes Africain, avec cependant une insuffisance de traitement approprié de ceux-ci</p> <p>Création, au 2iE, des laboratoires de recherche et à caractère pédagogiques utilisant et rejetant des eaux usées spéciales</p> <p>Obligation des industries, des commerces et des hôpitaux à se mettre en conformité (produire et rejeter des eaux usées assimilables aux effluents domestiques admissibles dans la station de traitement naturel des eaux usées)</p> <p>Insuffisance d'expérimentation des technologies de traitement physico-chimique des effluents industriels et hospitaliers en Afrique</p> <p>Insuffisance de données scientifiques et techniques sur le dimensionnement, le fonctionnement et l'exploitation des systèmes d'épuration physico-chimiques des eaux usées (adsorption, osmose inverse, sédimentation, précipitation, procédés membranaires, etc.)</p>
Objectif	<p>Tester les systèmes (techniques et technologies) de traitement naturel des eaux usées spéciales et diffuser les données sur leurs atouts et leurs contraintes de conception, de réalisation et d'exploitation selon leurs caractéristiques propres</p>
Actions à mener	<p>Faire l'inventaire des procédés de traitement physico-chimiques des eaux usées testés selon les spécificités des eaux usées rejetées</p> <p>Réaliser des systèmes de collecte et des pilotes de traitements physico-chimiques</p> <p>Tester les potentialités épuratoires des systèmes choisis (osmose inverse, procédés membranaires, adsorption, sédimentation, etc.), ainsi que les atouts et les contraintes de leurs conceptions, de leurs mise en œuvre et de leur exploitation</p> <p>Eprouver, modéliser et adapter les modèles de dimensionnement, de fonctionnement des systèmes de traitement physico-chimiques des eaux usées</p> <p>Diffuser les informations scientifiques et technologiques auprès des acteurs du domaine de traitement des eaux usées industrielles et hospitalières en Afrique</p> <p>Former les acteurs du secteur sur la conception, la mise en œuvre et l'exploitation des systèmes éprouvés</p> <p>Vulgariser les techniques éprouvées auprès des acteurs du domaine dans les acteurs concernés, par la production et la dissémination des guides techniques de conception, de réalisation et d'exploitation des systèmes d'épuration physico-chimiques des eaux usées industrielles et hospitalier</p>
Résultats attendus	<p>Le processus de traitement physico-chimique des eaux usées industriels et hospitalières est testé et éprouvé en Afrique</p> <p>Les résultats scientifiques et techniques obtenus sont analysés et diffusés auprès des opérationnel et des décisionnels du domaine en Afrique et dans le monde</p>
Atouts du projet	<p>Des espaces fonciers existent pour accueillir les systèmes envisagés</p> <p>Des laboratoires d'analyse équipés de matériels de pointe existent</p>
Responsables en charge	DIASP, GVEA, SMDD
Organismes partenaires	ONEA, MAHRH, MECV
Durée et planning prévisionnel du projet	5 ans

Projet Gestion intégrée des systèmes irrigués : irrigation et énergie, gestion intégrée de l'eau sur les périmètre irrigués, approches intégrées pour la durabilité des systèmes irrigués

Rubriques	Détail
Justification	<p>Le développement de l'irrigation en Afrique Sub-saharienne est une nécessité qui vise à apporter des solutions aux irrégularités et à l'insuffisance des pluies. L'aménagement des périmètres irrigués dans les pays sahéliens est une des solutions adoptées par les Etats pour pallier au déficit alimentaire en général et céréaliier en particulier.</p> <p>Malheureusement la plupart de ces périmètres sont confrontés à de problèmes dans le mode de gestion inapproprié, l'insuffisance des technologies efficace, la non maîtrise de ces technologies, de l'énergie de pompage et la valorisation des filières.</p>
Objectif	<p>Contribuer à la fourniture des techniques adaptées et efficaces visant à développer et à mieux valoriser les aménagements hydro-agricoles, et ce, à partir des tests d'expérimentation des technologies innovantes sur des parcelles pilotes.</p> <p>Fournir les informations scientifiques et technologiques éprouvées pour servir d'outils d'aide à la décision en matière de conception, de réalisation et d'exploitation des systèmes irrigués.</p>
Actions à mener	<p>Remettre à jour les connaissances en matière d'aménagement hydro-agricole et de gestion des systèmes irrigués</p> <p>Conduite des études de diagnostic participatif des systèmes existant et élaboration des plans d'action</p> <p>Mettre en place des aménagements et des équipements parcellaires : nivellement à faible coût, entretien du nivellement, équipement à faible besoin énergétique (gravitaire amélioré, micro-irrigation basse pression, kit d'irrigation pour le petit parcellaire, goutte à goutte enterré, etc.)</p> <p>Etude de l'amélioration des performances des filières, en rapport avec l'optimisation des énergies à consommer, mais également par la récupération et la valorisation des sous produits de l'épuration naturelle des eaux usées de type domestique par exemple</p> <p>Etude des mécanismes d'entretien et de maintien de l'intégrité des réseaux et des équipements d'irrigation</p>
Résultats attendus	<p>Référentiel technologique pour la conception des aménagements</p> <p>Outils de conception des petits ouvrages intégrant les calculs de coût de réalisation</p> <p>Modèles de gestion des équipements</p> <p>Modèles de gestion de trésorerie des associations, coopératives, structures privées</p> <p>Modèles de gestion technico-économiques des exploitations agricoles</p> <p>Indicateurs de performances économiques des systèmes</p>
Atouts du projet	<p>Disponibilité de terrain, retenue d'eau à proximité, engagement des autorités du 2ie, banque mondiale intéressée</p>
Responsables en charge	<p>GVEA, SMDD</p>
Organismes partenaires	<p>MAHRH, MECV</p>
Durée et planning prévisionnel du projet	<p>5 ans</p>

FICHES PROJETS DANS INNOVANTES DANS DOMAINE DES ENERGIES RENOUVELABLES

Projet d'expérimentation et de valorisation des énergies renouvelables

Rubriques	Détail
Justification	<p>Augmentation de l'effectif des étudiants et des infrastructures, et donc de la demande et de la consommation en énergie fossile et classique</p> <p>Fluctuation des prix des hydrocarbures utilisés dans la production des énergies électriques au Burkina Faso</p> <p>Insuffisance d'expérimentations des énergies renouvelable en Afrique, et principalement en zone sahélienne (biocarburant, biogaz, biomasse, solaires, éolien, etc.)</p> <p>Insuffisance de données scientifiques et techniques sur le dimensionnement, le fonctionnement et l'exploitation des systèmes de production et de valorisation des énergies renouvelables en Afrique tropical</p>
Objectif	<p>Tester les systèmes de production et d'utilisation des énergies renouvelables dans les bâtiments et autres activités anthropiques sous climat sahélien (chauffage, climatisation, cuisson, éclairage, pompage des eaux, etc.)</p>
Actions à mener	<p>Implanter des filières distinctes de production et d'utilisation des énergies renouvelables dans des bâtiments pilotes, en couplage avec les énergies classiques</p> <p>Comparer le fonctionnement et les performances, économiques et techniques, de production d'énergie : comparaison des énergies fournies selon les types d'usages</p> <p>Etudier les 'impacts des systèmes sur les activités anthropiques</p> <p>Comparaison des installations solaires selon les modes d'usages : éclairage des chemins piétons, communication (cabine téléphonique), stations de pompage ou d'irrigation, chargement des batteries de voitures</p> <p>Eprouver, modéliser et adapter les techniques alternatives de production et d'utilisation des énergies renouvelables</p> <p>Diffuser les informations scientifiques et technologiques auprès des acteurs du domaine de gestion des énergies et des énergies renouvelables en Afrique</p> <p>Former les acteurs du secteur sur la conception, la mise en œuvre et l'exploitation des systèmes production, d'utilisation et d'exploitation des énergies renouvelables</p> <p>Vulgariser les techniques éprouvées de production, d'utilisation et d'exploitation des systèmes à énergie renouvelables</p> <p>Offrir aux acteurs du domaine et aux populations riveraines arguments techniques alternatives aux énergie fossiles</p>
Résultats attendus	<p>Les systèmes (techniques et technologies) de production et d'utilisation des énergies renouvelables sont éprouvés en Afrique</p> <p>Des guides techniques de conception, de réalisation, d'exploitation des systèmes de production et d'utilisation des énergies renouvelables sont produits et disséminés</p> <p>Les acteurs du domaine sont formés pour la conception, la réalisation, l'exploitation des systèmes de production et d'utilisation des énergies renouvelables</p>
Atouts du projet	
Responsables en charge	2iE/GEI
Organismes partenaires	CIRAD
Durée et planning prévisionnel du projet	5 ans

Projet d'expérimentation et de valorisation des systèmes de stockage électrolytique des énergies renouvelables (cas des énergies solaires stockées dans des piles de recharge)

Rubriques	Détail
Justification	<p>Existence d'un potentiel d'énergies renouvelables non suffisamment éprouvés en Afrique</p> <p>Fluctuation des prix des hydrocarbures utilisés dans la production des énergies électriques au Burkina Faso</p> <p>Insuffisance d'expérimentations des systèmes de stockage des énergies renouvelables dans le contexte en Africain</p> <p>Le stockage de l'électricité sous forme électrochimique n'a toujours pas été résolu dans le monde et particulièrement en Afrique. Ce stockage nécessiterait des tonnes de matériaux (vanadium, cobalt, nickel, lithium, etc.), ce qui contribuerait à la dégradation des ressources minières et donc de l'environnement. De plus, très peu de matériaux énergétiques, utilisés dans des piles à combustion avec l'oxygène de l'aire ne sont pas suffisamment synthétisés.</p> <p>Insuffisance de données scientifiques et techniques sur la conception, le fonctionnement et l'exploitation des systèmes de stockage des énergies renouvelables</p>
Objectif	<p>Tester les systèmes de stockage des énergies renouvelables produits sur le site pour le chauffage, la climatisation, la cuisson, l'éclairage, le pompage des eaux, etc.</p>
Actions à mener	<p>Implanter des systèmes de stockage (cas de la recharge des piles au vanadium) des énergies renouvelables (produits à partir des panneaux solaires) dans les bâtiments pédagogiques et socioculturel pilotes (plateformes expérimentales)</p> <p>Tester et comparer le fonctionnement et les performances, économiques et techniques, systèmes de stockage des énergies et les atouts et les contraintes d'exploitation</p> <p>Eprouver, modéliser et adapter les techniques alternatives de stockage en rapport avec le contexte socioéconomique et culturel des villes et villages d'Afrique</p> <p>Diffuser les informations scientifiques et technologiques auprès des acteurs du domaine de gestion des énergies et des énergies renouvelables en Afrique</p> <p>Former les acteurs du secteur sur la conception, la mise en œuvre et l'exploitation des systèmes de stockage des énergies renouvelables en Afrique</p> <p>Vulgariser les techniques éprouvées de stockage des énergies renouvelables</p>
Résultats attendus	<p>Les systèmes (techniques et technologies) de stockage des énergies renouvelables sont éprouvés en Afrique</p> <p>Des guides techniques de conception, de réalisation, d'exploitation des systèmes de stockage des énergies renouvelables sont produits et disséminés en Afrique et dans le monde</p> <p>Les acteurs du domaine sont formés pour la conception, la réalisation, l'exploitation des systèmes de stockage des énergies renouvelables</p>
Atouts du projet	
Responsables en charge	2iE/GEI
Organismes partenaires	CIRAD
Durée et planning prévisionnel du projet	5 ans

FICHE PROJETS DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION

Projet d'expérimentation des matériaux locaux sur le confort et l'économie d'énergie au Sahel

Rubriques	Détail
Justification	<p>Construction de bâtiments, des voies carrossables et de chemins piétonniers envisagée dans le business plan du 2iE</p> <p>Coût élevé des matériaux de construction, notamment les ciments nécessaires pour la fabrication des parpaings et du béton</p> <p>Mouvements et excavations de quantités importantes de terres réutilisables pour la production de matériaux locaux dans les constructions des bâtiments pédagogiques, de recherche et d'accueil en hébergement des étudiants</p>
Objectif	<p>Evaluer l'influence environnementale (apport thermique) et économiques des matériaux locaux dans la réalisation des infrastructures et des équipements dans le cadre de la mise en place du business plan du 2iE</p>
Actions à mener	<p>Réaliser des bâtiments pédagogiques, de recherche et d'hébergement en matériaux locaux (<i>briques de terres stabilisées, briques de terre compactée, blocs latéritiques fabriquées à partir des terres d'extraction et de terrassement, etc.</i>), avec surelevage pour favoriser la ventilation naturelle et une protection contre l'humidité</p> <p>Réaliser des chemins piétonnier (pergolas) et des pistes cyclables à partir des matériaux locaux compactés (pavés, blocs de terres, béton, etc.) avec couverture par des bougainvilliers, des arbres fruitiers, etc.</p> <p>Utilisation des bambous comme bardage pour la couverture des parties supérieures des salles de classes et des pergolas</p> <p>Tester et comparer les apports thermiques des matériaux locaux dans les bâtiments à usage pédagogique, de recherche et d'hébergement</p> <p>Diffuser les informations scientifiques et technologiques auprès des acteurs du domaine de la construction des bâtiments à usage domestique, commercial ou industriel et de l'aménagement des routes et des chemins piétonniers</p> <p>Former les acteurs du secteur sur la conception, la mise en œuvre et l'exploitation des bâtiments à partir des matériaux locaux</p> <p>Vulgariser les techniques éprouvées à partir des matériaux locaux</p>
Résultats attendus	<p>Les systèmes (techniques et technologies) de stockage des énergies renouvelables sont éprouvés en Afrique</p> <p>Des guides techniques de conception, de réalisation et d'exploitation des systèmes de stockage des énergies renouvelables sont produits et disséminés</p> <p>Les acteurs du domaine sont formés pour la conception, la réalisation, l'exploitation des systèmes de stockage des énergies renouvelables</p>
Atouts du projet	
Responsables en charge	2iE/GEI
Organismes partenaires	CIRAD
Durée et planning prévisionnel du projet	5 ans

FICHES PROJETS DE GESTION DES ECOSYSTEMES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLES

Projet de gestion durable des espèces végétales en zone de climat sahélien

Rubriques	Détail
Justification	<p>La construction des infrastructures sur le site de Kamboinsé pourra détruire certaines espèces ligneuses ou herbacées classées rares ou menacées</p> <p>Très peu d'institutions de formation et de recherche dispose d'arboretum pour le suivi scientifique des espèces et pour servir d'espèces pédagogiques pour les étudiants, notamment ceux en botanique</p> <p>Seulement 10% environ de la superficie du site seront utilisés, d'où l'existence de surface exploitables à des fins d'expérimentation</p>
Objectif	<p>Conserver, cultiver et protéger les espèces ligneuses locales rares ou menacées de disparition, de type ornemental et fruitier, à partir des arboretums et des jardins à thèmes</p>
Actions à mener	<p>Mise en place d'un arboretum et des jardins à thèmes dans le site</p> <p>Identifier, caractériser et classer les espèces ligneuses locales, classées rares ou menacées</p> <p>Etudier leur comportement, leur capacité d'adaptation en vue de conserver le patrimoine génétique des variétés les plus rares</p> <p>Comparer leur croissance en fonction des conditions climatiques</p>
Résultats attendus	<p>Un espace favorisant la conservation des espèces rares ou menacées est disponibles et présente une large vitrine des variétés ligneuses susceptibles d'être utilisées pour l'aménagement paysager en zone sahélienne</p> <p>Des jardins à thèmes, ayant une fonction éducative, sont créés pour accueillir des étudiants, d'autres institutions de formation, désireux d'observer, de reconnaître et de comparer les différentes espèces ligneuses)</p> <p>Un environnement naturel, outil de sensibilisation du grand public, et de délasserement est aménagé</p> <p>Une action sur la biodiversité pour un poumon vert dans le Sahel est créée</p>
Atouts du projet	<p>Espaces disponibles (près 90% du site restent exploitable)</p>
Responsables en charge	<p>ZIE/SMDD</p>
Organismes partenaires	<p>CNRST Burkina Faso (DPF), Université de Ouagadougou, Marie de Ouagadougou</p>
Durée et planning prévisionnel du projet	<p>10 ans</p>

Projet de gestion durable des déchets solides en zone de climat sahélien

Rubriques	Détail
Justification	<p>Importance des espaces verts aménagés sur le site et nécessitant des amendements pour la croissance des plantes</p> <p>Proximité de zones humides sensibles à la pollution due aux engrais chimique dont les impacts sont généralement irréversibles sur l'eau et le sol</p> <p>Accroissement des effectifs d'étudiants et du personnel d'appui ou d'encadrement, et donc augmentation prévisible de la production des déchets solides et liquides</p> <p>Proximité des champs agricoles exploités par les populations riveraines, généralement pauvres</p> <p>Proximité des populations riveraine produisant des déchets non suffisamment traités et susceptibles de polluer l'environnement</p> <p>Existence de plateformes de traitement naturel des eaux usées générant des sous produits organiques valorisable</p> <p>Peu d'expérimentation des techniques de tri et de co-compostage en Afrique</p>
Objectif	<p>Tester les opérations de tri sélectif des déchets et l'impact des fractions biodégradables sur la qualité des co-composts avec les sous produits du traitement naturel des eaux usées du campus</p> <p>Etudier l'influence des sous produits de l'épuration naturelle des eaux usées sur le processus du compostage des déchets biodégradable</p> <p>Analyser l'influence des sous produits du co-compostage sur la qualité des plantes (végétaux, légumes locaux, etc.)</p>
Actions à mener	<p>Installation de bacs de tris sélectifs et d'une compostière d'ordures ménagères</p> <p>Suivi des processus de compostage, selon des protocoles de dosage avec les sous produits de l'épuration naturelle des eaux usées</p> <p>Etude de l'impact du co-compostage sur la qualité et la croissance des plantes (végétaux des arboretum, légumes sur sites de maraîchage, etc.)</p> <p>Production d'un guide méthodologique de co-compostage des ordures ménagères avec les sous produits de l'épuration naturelle des eaux usées et d'un guide d'utilisation du co-compost résultant en agriculture</p>
Résultats attendus	<p>Les facteurs de succès et d'échec du tri sélectif in situ sont identifiés et analysés, et les facteurs influençant le processus de compostages sont étudiés et analysés selon les différents dosages avec les sous produits de l'épuration des eaux usées</p> <p>Les dosages des co-composts avec les sous produits de l'épuration des eaux usées sont maîtrisés selon les types de plantes et des composteurs locaux sont formés</p> <p>Des guides méthodologiques de co-compostage et d'utilisation des sous produits résultants sont élaborés et diffusés aux publics cibles</p>
Atouts du projet	<p>Espaces disponibles (près 90% du site restent exploitable)</p> <p>Existence de quantités suffisantes des déchets solides biodégradables et des sous produits de l'épuration naturelle des eaux usées par MHEA®</p>
Responsables en charge	2iE/GVEA/SMDD
Organismes partenaires	CREPA, ONEA, Mairie de Ouagadougou
Durée et planning prévisionnel du projet	5 ans

FICHES PROJETS DANS DOMAINE SOCIOCULTUREL

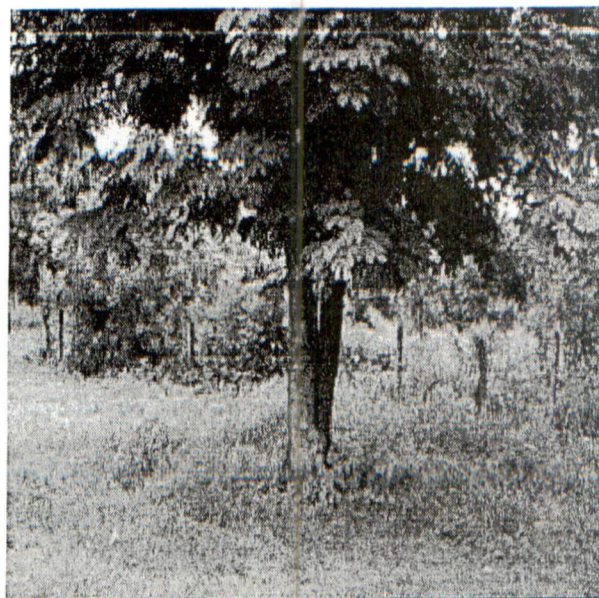
Projet d'appui aux populations riveraines et aux jeunes en âges scolaires

Rubriques	Détail
Justification	Population majoritairement pauvre avec une densité importante d'enfants en âge scolaire n'allant pas à l'école par manque d'information sur les atout, mais aussi par manque d'encadrement et de soutien local Accroissement des effectifs des étudiants du 2iE dans les prochaines années
Objectif	Contribuer à l'appui des populations majoritairement pauvre et à l'intégration du 2iE dans son environnement immédiat
Actions à mener	Parrainage des jeunes enfants en âge scolaire Encadrement et formation des opérateurs agricoles et pastorales aux bonnes pratiques Formation Test de l'approche EcoSanté
Résultats attendus	L'intégration du 2iE est consolidée avec son environnement socioculturel immédiat Les agriculteurs, les éleveurs et les enfants en âges scolaires sont encadrés et parrainés dans des cours du jour, des cours du soir, la gestion durable des ordures ménagères, l'utilisation durable des espaces verts pour pâturage, etc. Des mécanismes de concertation, entre le 2iE, les populations riveraines et les municipalités de Ouagadougou, sont mis en place
Atouts du projet	Une association des étudiants du 2iE travaille déjà avec les populations riveraines (parrainage scolaires)
Responsables en charge	2iE/SMDD, Association des étudiants, Maries de Ouagadougou, Associations locales
Organismes partenaires	CNRST Burkina Faso (DPF), Université de Ouagadougou, Marie de Ouagadougou
Durée et planning prévisionnel du projet	5 ans (renouvelables)

ANNEXE 3 : Photos du site pendant l'EIE



Chamn de maïs



Site CFF



Cité étudiants 2ie en construction



Arbres et sorgho



Salles de cours 2ie réaménagés



Cité étudiants 2ie



Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
International Institute for Water and Environmental Engineering

Nombre de Diplômés du Sénégal de 1979 à 2007
329

dont :

ADJOINTS TECHNIQUES	Néant
TECHNICIENS SUPERIEURS	102
INGENIEURS	122
POST GRADE	104
MDTS	1

CONSEIL DES MINISTRES

25 - 26 FEVRIER 2008

ADJOINTS TECHNIQUES GR

NB	NOM	PRENOM	SEXE	ANNEE
----	-----	--------	------	-------

Néant

DIPLOME DE TECHNICIEN SUPERIEUR

102

NB	NOM	PRENOM	SEXE	ANNEE
1	MBAYE	PATHE	MASCULIN	1979
2	MBENGUE	MEDOUNE	MASCULIN	1979
3	NDOYE	MAMADOU	MASCULIN	1979
4	BALDE	DJIBRIL	MASCULIN	1980
5	SALL	BAYE N'DIACK	MASCULIN	1980
6	SQUARE	MAHAMADOU	MASCULIN	1980
7	DIAGNE	ALIOUNE BADARA	MASCULIN	1981
8	DIONGUE	ARONA	MASCULIN	1981
9	DOUMBOUYA	ABDOURHAMANE	MASCULIN	1981
10	CAMARA		MASCULIN	1982
11	N'DIAYE	IBRAHIM	MASCULIN	1982
12	SARR	BINETA	FEMININ	1982
13	DIOUF	CHEICK AMADOU	MASCULIN	1983
14	GASSAMA	AMADOU LAMINE	MASCULIN	1983
15	TOURE	MOUSTAPHA	MASCULIN	1983
16	TRAORE	OUSMANE	MASCULIN	1983
17	DIAGNE	ALPHA OUMAR	MASCULIN	1984
18	DIAGNE	KALY	MASCULIN	1984
19	DIENG	AHMET TIDIANE	MASCULIN	1984
20	LEYE	CHEICK AMADOU	MASCULIN	1984
21	SOW	IBRAHIMA	MASCULIN	1984
22	MANE	ABDOU SEYDOU	MASCULIN	1985
23	MANSAL	MAMADOU LAMINE	MASCULIN	1985
24	MBEGUERE	CHEICKH	MASCULIN	1985
25	DIOP	ALIOUNE	MASCULIN	1986
26	SIMAL	AMADOU	MASCULIN	1986
27	SY	MALICK	MASCULIN	1986
28	SY	MIKAILOU	MASCULIN	1986
29	CISSE	TOUMBOULOU	MASCULIN	1987
30	DIOP	MADIOGO	MASCULIN	1988
31	CISSE	N'DIAGA	MASCULIN	1989
32	KAMARA	RAMATOULAYE	FEMININ	1989
33	MBAYE	NOUROU MOUNTAGA	MASCULIN	1989
34	NDAO	ANTOU	FEMININ	1989
35	DIOP	EL HADJ LAMINE	MASCULIN	1990
36	FALL	KHADIM	MASCULIN	1990
37	SALL	OUMAR	MASCULIN	1990
38	BA	DIERY	MASCULIN	1991
39	DIOP	PAPA SAMBA	MASCULIN	1991
40	NDIAYE	J.ALPHONSE	MASCULIN	1992
41	DIOUF	ABDOU	MASCULIN	1993
42	DIOUM	MAMADOU	MASCULIN	1993
43	NDIAYE	MAMADOU	MASCULIN	1993
44	DIENG	EL HADJ SIDI A.	MASCULIN	1994
45	KANOUTE	ABDOULAYE	MASCULIN	1994
46	LY	HADY MAMADOU	MASCULIN	1994
47	THIOYE	EL HADJ AMADOU	MASCULIN	1994
48	AIDARA	M.ABDOULAYE	MASCULIN	1995
49	BA	AMADOU TIDIANE	MASCULIN	1995
50	DIOP	MAWDO	MASCULIN	1995

51	NIANG	AHMEDOU	MASCULIN	1995
52	DIALLO	MOUSSA	MASCULIN	1996
53	FALL	SIDY	MASCULIN	1996
54	GUEYE	MAMADOU NUMERO 1	MASCULIN	1996
55	SECK	OMAR	MASCULIN	1996
56	SY	FARBA OUMAR	MASCULIN	1996
57	SY	LAMINE	MASCULIN	1996
58	CARVALHO	D'ALVARINGA V	MASCULIN	1997
59	MBAYE	MODOU	MASCULIN	1997
60	MENDY	MARCEL	MASCULIN	1997
61	MENDY	VINCENT	MASCULIN	1997
62	SALL	IBRAHIMA MARINA	MASCULIN	1997
63	BA	ALIOU	MASCULIN	1998
64	BOUSSO	SAMBA	MASCULIN	1998
65	MBAYE	ANGE ALEXANDRE	MASCULIN	1998
66	MENDY	ALEXIS	MASCULIN	1998
67	BOLY	ABDOULAYE	MASCULIN	1999
68	N'GOM	SALIOU	MASCULIN	1999
69	SECK	ABSATOU	FEMININ	1999
70	DABO	ALHASSANE	MASCULIN	2000
71	FALL	PAPA DIOP	MASCULIN	2000
72	NDIAYE	MOUSSA	MASCULIN	2000
73	TINE	MARIE	FEMININ	2000
74	COLY	JEAN LAZARE	MASCULIN	2001
75	DIEME	ABDOU KHADRE	MASCULIN	2001
76	DIENG	MAMADOU	MASCULIN	2001
77	GUEYE	NDEYE COUMBA	FEMININ	2001
78	SALL	MAMADOU	MASCULIN	2001
79	BA	ABIBOU	MASCULIN	2002
80	DIEME	OUSMANE	MASCULIN	2002
81	SOW	ABDOU RAHMANE	MASCULIN	2002
82	TECAGNE	OUMAR	MASCULIN	2002
83	WADJI	IBRA FALL	MASCULIN	2002
84	CISSE	OUSSEYNOU	MASCULIN	2003
85	DIOP	DAOUDA	MASCULIN	2003
86	DIOP	KADHIMOU RASSOUL	MASCULIN	2003
87	KANE	GORA	MASCULIN	2003
88	BA	OUSMANE	MASCULIN	2004
89	DIASSY	YORO	MASCULIN	2004
90	DIOP	PAPA IBRAHIM	MASCULIN	2004
91	GUEYE	ISMAEL	MASCULIN	2004
92	SARR	JEAN ALOYS JOSEPH WALI	MASCULIN	2004
93	THIAM	NDIALOU	FEMININ	2004
94	SALL	IBRAHIMA	MASCULIN	2005
95	NDIAYE	ADAMA SEYE	FEMININ	2005
96	NDIAYE	MAMADOU HADY	MASCULIN	2005
97	NDIAYE	MAMADOU MOUSTAPHA	MASCULIN	2005
98	NIANG	IBRA	MASCULIN	2005
99	AW	ALPHA SEYBANE	MASCULIN	2006
100	BOYE	NDEYE AIDA	FEMININ	2006
101	DIALLO	KAKA	MASCULIN	2006
102	DIOR	TOUBA	MASCULIN	2006

DIPLOME D'INGENIEUR DE L'EQUIPEMENT RURAL

122

NB	NOM	PRENOM	SEXE	ANNEE
1	BARRY	SAMBA TENING	MASCULIN	1972
2	CISSE	BOCAR	MASCULIN	1972
3	DIEYE	MOUHAMADOU	MASCULIN	1972
4	FALL	BOUNA ABDOULAYE	MASCULIN	1972
5	COLY	PAUL	MASCULIN	1974
6	KANOUTE	ABDOULAYE	MASCULIN	1974
7	N'DIAYE	OUSMANE	MASCULIN	1976
8	SY	AMADOU BABA	MASCULIN	1976
9	SY	BABACAR	MASCULIN	1976
10	DIALLO	BAMOL	MASCULIN	1977
11	NIANG	MOUHAMET	MASCULIN	1977
12	DIONE	DEGANE	MASCULIN	1978
13	SALL	DJIBRIL	MASCULIN	1978
14	COULIBALY	BABA	MASCULIN	1979
15	MENDY	CELESTIN	MASCULIN	1979
16	AW	ABDOUL AZIZ	MASCULIN	1980
17	FALL NEE FAYE	ASTOU	FEMININ	1980
18	LO	MOUSSA CAMARA	MASCULIN	1980
19	NDIONE	ASSANE	MASCULIN	1980
20	DIENG	BABACAR	MASCULIN	1981
21	FALL	MADIO	MASCULIN	1981
22	GAYE	DJIBRIL	MASCULIN	1981
23	MANE	JEAN ALIOUNE	MASCULIN	1981
24	N'DIAYE	ABDOULAYE	MASCULIN	1981
25	THIAM	BARA	MASCULIN	1981
26	DIAGNE	MEDOUNE	MASCULIN	1982
27	DIENG	DIAME	MASCULIN	1982
28	NIANG	ALIOU	MASCULIN	1982
29	NIANG	ALIOU	MASCULIN	1982
30	NIANG	N'DIOGOU	MASCULIN	1982
31	DIAGNE	TAKHILAR	MASCULIN	1982
32	DIA	MAMADOU SEYDOU	MASCULIN	1983
33	DIONE	MODOU FALL	MASCULIN	1983
34	MBAYE	ADAMA	MASCULIN	1983
35	SECK	OUMAR	MASCULIN	1983
36	SOW	DJIBRIL	MASCULIN	1983
37	AMAR	ALIOU	MASCULIN	1984
38	DIATTA	MALLANG	MASCULIN	1984
39	DIOUF NEE SARR	KHADY	FEMININ	1984
40	SARR	BABOU	MASCULIN	1984
41	BA	MALICK	MASCULIN	1985
42	DIOP	SIDY	MASCULIN	1985
43	GUISSE	MAKANE	MASCULIN	1985
44	PAYE	AMADOU BABACAR	MASCULIN	1985
45	SECK	EL HADJI ALE	MASCULIN	1985
46	SOW	DAOUDA	MASCULIN	1985
47	DEME	MAMOUDOU	MASCULIN	1986
48	KONE	DRAMANE	MASCULIN	1986
49	N'DIAYE	BABACAR	MASCULIN	1986
50	N'DIAYE	TIMAGUE	MASCULIN	1986

51	BA	BABACAR	MASCULIN	1987
52	SOW	ABOUBAKRI	MASCULIN	1987
53	CISSE	IBRAHIMA	MASCULIN	1988
54	DIENG	ALASSANE	MASCULIN	1989
55	NDIAYE	MAMATAGA	MASCULIN	1990
56	WATT	MAMADOU MOUSSA	MASCULIN	1990
57	DIENG	MOUSTAPHA	MASCULIN	1991
58	DIASSE	MAMADOU	MASCULIN	1991
59	DIONE	OUSMANE	MASCULIN	1991
60	DIOP	MOR	MASCULIN	1991
61	BADJI	SODA MARIENNE	FEMININ	1992
62	DIENG	AMAT TIDIANE	MASCULIN	1992
63	DIOM	OMAR	MASCULIN	1992
64	MBAYE	AMADOU TIDIANE	MASCULIN	1992
65	SQUARE	MAHAMADOU	MASCULIN	1992
66	DIENG	IBRAHIMA	MASCULIN	1993
67	GAYE	MOHAMADOU KALIDOU	MASCULIN	1993
68	BANCOLE	APPOLINE	FEMININ	1994
69	GAYE	BIRAME	MASCULIN	1994
70	NDIOUR	MAMADOU MOUSTAPHA	MASCULIN	1994
71	SAMB	SALIOU	MASCULIN	1994
72	DIALLO	MAMADOU MOUSTAPHA	MASCULIN	1995
73	SALL	MAMADOU	MASCULIN	1995
74	SARR	IBRAHIMA	MASCULIN	1995
75	SOW	AMINATA	FEMININ	1995
76	BAL	FADEL	MASCULIN	1996
77	DIOP	EL HADJI LAMINE	MASCULIN	1996
78	FALL	KHADIM	MASCULIN	1996
79	BA	DIERY	MASCULIN	1996
80	FALL	MAMADOU	MASCULIN	1997
81	N'DIAYE	SATIEBO JOSEPH ALPHONSE	MASCULIN	1997
82	N'DIAYE	MARIAMA	FEMININ	1997
83	SECK	MANSOUR	MASCULIN	1997
84	DOSSOU-YOVO	ANGELO MARCOS LEONNE	FEMININ	1998
85	NDIAYE	BABACAR	MASCULIN	1998
86	MBAYE	NOUROU MOUNTAGA	MASCULIN	1998
87	BARRY	AMADOU	MASCULIN	1999
88	NDIAYE	MAMADOU	MASCULIN	1999
89	NGOM	DOUYE	MASCULIN	1999
90	SOUMARE	EL HADJ MALICK	MASCULIN	1999
91	KONE	FATOUMATA	FEMININ	2000
92	MBAYE	BABACAR	MASCULIN	2000
93	TOUNKARA	ALY	MASCULIN	2000
94	DEME	KHADIDIATOU	FEMININ	2001
95	GUEYE	MAMADOU	MASCULIN	2001
96	NDAO	FALLOU	MASCULIN	2001
97	SAMBOU	B.PAPA AZIZ	MASCULIN	2001
98	DIOP	NDIACK	MASCULIN	2002
99	GNING	MARIE FRANCOISE NDEO	FEMININ	2002
100	N'DECKY	ROGER	MASCULIN	2002

101	MENDY	MARCEL	MASCULIN	2002
102	CAMARA	M'BEMBA	MASCULIN	2003
103	MBENGUE	ABABACAR	MASCULIN	2003
104	N'DIAYE	BABACAR	MASCULIN	2003
105	N'DIAYE	OUSEYNOU	MASCULIN	2003
106	BOUSSO	SAMBA	MASCULIN	2003
107	SY	LAMINE	MASCULIN	2004
108	GAYE	HAROUNA KALIDOU	MASCULIN	2004
109	GUEYE	MOUSSA	MASCULIN	2004
110	DIEDHIOU	IBRAHIMA	MASCULIN	2004
111	COULIBALY	OUSMANE	MASCULIN	2005
112	DIAGNE	ETIENNE	MASCULIN	2005
113	DIONE	MALICK	MASCULIN	2005
114	DIOUF	MODOU	MASCULIN	2005
115	SARR	AWA	FEMININ	2005
116	SALL	DJIBRIL	MASCULIN	2006
117	NDIAYE	MOUSTAPHA	MASCULIN	2006
118	NIANG	ALY SANE	MASCULIN	2006
119	THIAW	KHADY	FEMININ	2006
120	BOLY	Abdoulaye	MASCULIN	2007
121	GNING	Mamadou	MASCULIN	2007
122	GUEYE	Mamadou Ndeye Ngoné	MASCULIN	2007

DIPLOME POST GRADE

104

NB	NOM	PRENOM	SEXE	ANNEE
1	MBAYE	FAYE	MASCULIN	1981
2	NIANG	MOUHAMET	MASCULIN	1981
3	DIOP	OUSSEINI	MASCULIN	1983
4	COULIBALY	BABA	MASCULIN	1983
5	FALL	MADIO	MASCULIN	1983
6	NDIAYE	MAHANTA	MASCULIN	1984
7	TAMBA	SENI	MASCULIN	1984
8	GAYE	DJIBRIL	MASCULIN	1984
9	HANNE	MOULAYE IDRISSE	MASCULIN	1985
10	NGOM	BABACAR	MASCULIN	1985
11	THIAM	BARA	MASCULIN	1985
12	NIANG	N'DIOGOU	MASCULIN	1985
13	FAYE	MAMADOU	MASCULIN	1986
14	M'BOUP	PAPA SALLA	MASCULIN	1986
15	DIEDHIOU	ALPHA	MASCULIN	1986
16	SOW	ABOUBAKRI	MASCULIN	1986
17	DOREGO	JEAN CLAUDE	MASCULIN	1987
18	FALL	OUSMANE	MASCULIN	1987
19	FAYE	DAOUDA	MASCULIN	1987
20	GASSAMA	MAHAMOUD	MASCULIN	1987
21	KANE	MAMADOU	MASCULIN	1987
22	MBALLO	YOUNOUSSA	MASCULIN	1987
23	NDAO	SEYNI	MASCULIN	1987
24	NDOUR	ABDOULAYE	MASCULIN	1987
25	SAMB	AMADOU ANTA	MASCULIN	1987
26	NDIAYE	DOUDOU TALL	MASCULIN	1987
27	GUENE	OUSSEYNOU	MASCULIN	1988
28	MALOU	ADRIYIN	MASCULIN	1988
29	MBODJ	SALIOU	MASCULIN	1988
30	BALDE	MAMADOU	MASCULIN	1989
31	DIACK	ADA	MASCULIN	1989
32	DIALLO	MAMADOU	MASCULIN	1989
33	NIASS	MBAYE	MASCULIN	1989
34	NIASSE	DJIBRIL	MASCULIN	1989
35	WADE	MAGATTE	MASCULIN	1989
36	DIAW	EL HADJI BAMBA	MASCULIN	1991
37	ANE	OUSMANE	MASCULIN	1991
38	DIOP	EL HADJI ALIOUNE	MASCULIN	1991
39	MBODJ	AMADOU	MASCULIN	1991
40	SECK	MOKHTAR	MASCULIN	1991
41	AMAR	ALIOU	MASCULIN	1991
42	WADE	MAGATTE	MASCULIN	1992
43	BAL	HAROUNA MAMADOU	MASCULIN	1993
44	DIENG	DAOUR DIAKHATE	MASCULIN	1993
45	FAYE	JEAN PIERRE	MASCULIN	1993
46	DIEYE	MAMADOU DIEUMBE	MASCULIN	1994
47	N'DIAYE	BAIDY SOULEYMANE	MASCULIN	1994
48	N'DIAYE	KHADY	FEMININ	1994
49	WADE	EL HADJ AMADOU	MASCULIN	1994
50	BAR	PAPA GORA	MASCULIN	1995

51	NIANG	MASSE	MASCULIN	1995
52	BADIANE	DJIBRIL	MASCULIN	1995
53	DOUMBIA	ABDOULAYE	MASCULIN	1995
54	FALL	ABDOUL AHAD	MASCULIN	1995
55	KANE	ADAMA	MASCULIN	1995
56	DIA	NDEYE FATOU	FEMININ	1996
57	SAGNE	SANOUE	MASCULIN	1996
58	DEMBELE	DRAMANE	MASCULIN	1996
59	BAR	MOUSTAPHA	MASCULIN	1996
60	MBENGUE	CHEIKH ABDOULAYE	MASCULIN	1996
61	DIALLO	MAMADOU MOUSTAPHA	MASCULIN	1996
62	MAR	BABA	MASCULIN	1997
63	SENGHOR	ANDRE LAT	MASCULIN	1997
64	DIAGNE	SEDIKH	MASCULIN	1997
65	MBAYE	MALICK	MASCULIN	1998
66	NIANG	DIAL	MASCULIN	1998
67	DIATTA	ADOLPHE	MASCULIN	1998
68	SONKO	MAMADOU LAMINE	MASCULIN	1998
69	BA	ISMAILA OUMAR	MASCULIN	1998
70	DIAGNE	MAME KHARY	FEMININ	1998
71	THIAM	A.C. VOULEYMATOU	FEMININ	1999
72	BA	MOHAMED	MASCULIN	1999
73	DIENG	BIRAME	MASCULIN	1999
74	GUEYE	AMADOU	MASCULIN	1999
75	GNANG	MOUHAMADOUL HABIB	MASCULIN	1999
76	GAYE	OMAR	MASCULIN	2000
77	NDIAYE	MALAL	MASCULIN	2000
78	DIENE	SENI	MASCULIN	2000
79	DIEYE	BOUNAMA	MASCULIN	2000
80	THIAM	SALIOU	MASCULIN	2000
81	BOP	GORGUI	MASCULIN	2000
82	MBODJI	DEMBA AMADOU	MASCULIN	2000
83	FAYE	KHADY	FEMININ	2000
84	BA	BABACAR	MASCULIN	2000
85	KINKPE	AKAKPO RICHARD	MASCULIN	2001
86	NIANE	IBRAHIMA	MASCULIN	2001
87	NIANE	IBRAHIMA	MASCULIN	2001
88	NDAW	MOHAMADOU RASSOUL	MASCULIN	2002
89	DIOUF	YORO	MASCULIN	2002
90	BARRO	YOUSSOUF	MASCULIN	2002
91	GUEYE	MOUSTAPHA	MASCULIN	2002
92	TOURE	SOULEYMANE	MASCULIN	2003
93	GAYE	MALICK	MASCULIN	2003
94	SAMBOU	MAMADOU	MASCULIN	2005
95	SECK	SAMBA DIOKOUL	MASCULIN	2005
96	SEYE	SADIO	MASCULIN	2005
97	BAH	ALPHA IBRAHIM	MASCULIN	2005
98	DIOP	LAMINE	MASCULIN	2005
99	GAYE	SAMBA	MASCULIN	2006
100	SOW	ASSANE	MASCULIN	2006
101	DIONGUE	EL HADJI SERIGNE TACKO	MASCULIN	2006
102	BALDE	YAOUBA	MASCULIN	2006
103	NDIAYE	ABDOUL AZIZ	MASCULIN	2006
104	DIENG	Dah	MASCULIN	2007

MDTS

1

NB	NOM	PRENOM	SEXE	ANNEE
1	DIOP	Ndiaga	MASCULIN	2007



ETUDIANTS SENEGALAIS EN COURS DE FORMATION AU 2IE - 2007/2008

Cycle de formation Bachelor (Ingénieurs des travaux)

1ère année du cycle

NOM	PRENOM	FINANCEMENT
-----	--------	-------------

Néant

2ème année du cycle

3

NOM	PRENOM	FINANCEMENT
BA	Cheikh Adrame	ETAT
NDAO	Mbaye	ETAT
SECK	Mor Athie	ETAT

3ème année du cycle

3

NOM	PRENOM	FINANCEMENT
BA	Moussa	ETAT
NGOM	Birame	ETAT
SECK	Assane	ETAT

Cycle de formation Bachelor

6

Cycle de formation Master

19

TOTAL

25

DONT BOURSIERS ETAT

25

Cycle de formation Master (Ingénieur du 2IE - IAST)

1ère année du cycle

9

NOM	PRENOM	FINANCEMENT
AW	Alpha Seybane	ETAT
BOYE	Ndeye Aïda	ETAT
DIALLO	Mass	ETAT
DIENG	Emile	ETAT
DIOP	Papa Ibrahima	ETAT
DIOR	Touba	ETAT
GUEYE	Mbaye	ETAT
NDIAYE	Momath	ETAT
SENE	Moustapha	ETAT

3ème du cycle ex EIER

9

NOM	PRENOM	FINANCEMENT
BA	Mouhamed Lamine	ETAT
BA	Matar	ETAT
COLY	Jean Lazare	ETAT
NDIAYE	Adama Seye	ETAT
NDIAYE	Dame	ETAT
NIANG	Ibra	ETAT
SAGNA	Mariama	ETAT
SARR	Matar Diaga	ETAT
WADJI	Ibra Fall	ETAT

Cycle de formation Masters spécialisés

Master spécialisé GIRE

1

NOM	PRENOM	FINANCEMENT
DIOP	Lamine	UEMOA

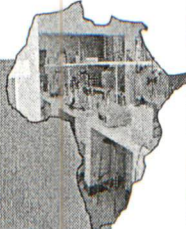
Cycle de formation Master FOAD (MGIEC)

NOM

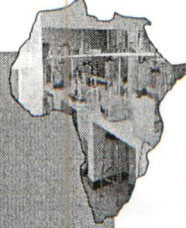
PRENOM

FINANCEMENT

Néant



État de Mise en Œuvre
des Principales Décisions et
Résolutions des Conseils des
Ministres et de la Commission
Ad hoc depuis février 2005



**Conseil Extraordinaire des
Ministres des 7 et 8 février
2005**



Conseil Extraordinaire des 7 et 8 février 2005



Décision N°	DESCRIPTION	ETAT D'AVANCEMENT
1	Adoption du document d'orientation stratégique	Voir présentation des activités réalisées
2	Harmonisation des grilles salariales des enseignants effectives dès le démarrage du nouveau système de formation	Harmonisation réalisée au 1 juin 2005
3	Externalisation des activités non essentielles aux missions de formation et de recherche.	Réalisée au 1 octobre 2005 Externalisation des services de nettoyage, d'hébergement, de restauration, d'entretien de véhicule.
4	Cession partielle des immeubles servant au logement des enseignants	En Cours 39 maisons vendues sur 42 Finalisation prévue en juin 2008
5	Plan de restructuration des ressources humaines en fonction des besoins réels estimés à 37 enseignants et 81 personnels d'appui	Réalisé au 30 juin 2005 Personnel au 1 ^{er} janvier 2008: 35 enseignants, 25 cadres et 87 techniciens/personnel d'appui

Conseil Extraordinaire des 7 et 8 février 2005



Décision N°	DESCRIPTION	ETAT D'AVANCEMENT
6	Remplacer le logement de fonction par une indemnité de 200 000 F CFA	Réalisé au 1 ^{er} Novembre 2005
7	Conserver le système actuel de primes et proposer une harmonisation au prochain conseil d'administration	Travail d'évaluation en cours Mise en œuvre progressive d'un nouveau système de rémunération sur la période 2009-2011
8	Conditions de voyage des Administrateurs et du Personnel du GEE	Appliquées
9	Adoption du budget 2005 et soumission pour révision à la commission ad hoc de juin 2005	Réalisées

Conseil Extraordinaire des 7 et 8 février 2005



Décision N°	DESCRIPTION	ETAT D'AVANCEMENT
10	<p>Mise en œuvre des recommandations de la mission d'audit-diagnostic:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Établir les comptes annuel au 31/12/04 -Rédiger les manuels de procédures -Réviser le plan comptable et suppressions d'un grand nombres de compte de tiers -Dresser un inventaire des biens immobilisés -Dresser un inventaire des stocks -Déterminer le montant des créances et des dettes -Élaborer l'ensemble des rapprochements bancaires -Revoir les comptes de charges et de produits pour l'exercice 2004 -Redéfinir les attributions du personnel de la DG et de la DAF -Présélection d'un commissaire aux comptes 	Intégralement réalisée

Conseil Extraordinaire des 7 et 8 février 2005



Décision N°	DESCRIPTION	ETAT D'AVANCEMENT
11	Arrêt des arriérés des États Membres au 31/12/04	Seul le Togo et la Côte d'Ivoire ont entrepris une régularisation des arriérés (Le Cameroun, Le Gabon, le Mali et le Sénégal n'avait pas d'arriérés au 31/12/04)
12	Nouveau système de cotisation annuel des États	Appliqué en 2005/2006
13	Ouverture des écoles aux élèves non boursiers et nouveau système de prise en charge des élèves boursiers	<p>En place en 2005/2006</p> <p><u>Situation 2007/2008:</u> 187 (soit 35%) financés par leur Etat 139 (soit 28%) financés par un bailleur de fond : DANIDA (Danemark), DAAD (Allemagne), DDC (Suisse), MAE (France), etc... 14 (soit 3%) financés par des entreprises (Sogea-Satom, Delmas, Areva, ONEA) 149 (soit 34%) financés à titre privé</p>
14	Mandat au Directeur Général pour proposer un calendrier afin de rendre opérationnel une nouvelle convention internationale (GIE) au plus tard en fin 2006.	La Fondation 2iE est créée

Conseil Extraordinaire des 7 et 8 février 2005



Décision N°	DESCRIPTION	ETAT D'AVANCEMENT
15	Organisation de la période de transition allant de février 2005 à la signature de la future convention	Appliquée
16	Mandat au DG pour entreprendre des démarches en vue de l'adhésion de nouveaux États Membres	Adhésion simplifiée via le Collège des États de la fondation 2iE
17	Barèmes des frais de mission des Administrateurs et du Personnel	Appliqués
18	Mission au DG d'examiner avec la Coopération Française la possibilité d'accorder un prêt aux États Membres en vue d'apurer leurs arriérés de Contribution	Mission du Ministre d'Etat du Burkina Faso et du Directeur Général du 2iE à Paris en juillet 2005 qui n'a pas aboutit.

Conseil Extraordinaire des 7 et 8 février 2005



Résolution	DESCRIPTION	ETAT D'AVANCEMENT
1	Adoption du système LMD	Licence en place en 2005/2006 Master ouvert pour 2006/2007 Ouverture d'une école doctorale en 2008
2	Création de la Conférence africaine des Grandes Écoles, Instituts et Facultés (CGIF)	Réalisée
3	Création d'une école doctorale Inter-universitaire	En cours
4	Adaptation et développement des compétences des enseignants	3 thèses de doctorat obtenues (Liège, Bonn, Montpellier) 30% des enseignants de niveau docteur en 2007 8 thèses de doctorat en cours (Suisse, Canada, France, Ghana, Côte d'Ivoire, Burkina Faso),
5	Renforcement du caractère inter État du GEE, répartition équitable des nationalités	Réalisé Désignation d'un correspondant pour l'Afrique Central Ouverture au continent via l'IAST

Conseil Extraordinaire des 7 et 8 février 2005



Résolution	DESCRIPTION	ETAT D'AVANCEMENT
6	Renforcement des capacités de Recherche	Réalisé Nombreux projets de recherche en cours Création de 4 unités d'enseignement et de recherche et une unité de valorisation de l'information scientifique
7	Proposer des mécanismes de recouvrement des arriérés des États	Réalisé au sein du Collège des Etats

Commission Ad Hoc des 9 et
10 juin 2005



Commission Ad Hoc 9 et 10 juin 2005



Décision N°	DESCRIPTION	ETAT D'AVANCEMENT
1	Arrêtés des arriérés au 30/12/2004	Seul le Togo et la Côte d'Ivoire ont entrepris une régularisation des arriérés (Le Cameroun, Le Gabon, le Mali et le Sénégal n'avait pas d'arriérés au 31/12/04)
2	Adoption du Manuel de Procédures	En place et appliqué
3	Acceptation du bilan de l'exercice 2004	RAS
4	Adoption du budget 2005	RAS
5	Désignation d'un Directeur Général Adjoint	RAS
Résolution N°	DESCRIPTION	ETAT D'AVANCEMENT
1	Acceptation du Nouvel Organigramme	En place et appliqué
2	Mandat au DG pour engager en processus en vue de devenir un Institut Africain des Sciences et de la Technologie	Le 2iE est le premier IAST opérationnel

Commission Ad Hoc du 24 février 2006



Commission Ad Hoc du 24 février 2006



Décision N°	DESCRIPTION	ETAT D'AVANCEMENT
1	Renforcement des capacités du Groupe EIER-ETSHER dans les domaines de l'eau et l'environnement	Renforcement en personnel et en équipement pour la formation et la recherche en cours et financé jusqu'en 2011 (France FSP, Commission Européenne Facilité Eau et Énergie, Suisse DDC, UEMOA, AUF)
2	Définition d'un plan de charges pour les Enseignants et Enseignants/Chercheurs	En place et appliqué
3	Congés des Enseignants et Enseignants/Chercheurs	En place et appliqué
4	Congés des personnel ATS	En place et appliqué
5	Refus d'inscription des étudiants n'ayant pas soldé la scolarité précédente	En place et appliqué
6	Adoption Budget 2006	RAS
7	Désignation du Commissaire aux Comptes pour 2005 et 2006	En place et appliqué

Commission Ad Hoc du 24 février 2006



Résolutions	DESCRIPTION	ETAT D'AVANCEMENT
1	Approbation du Business Plan 2iE/IAST	En cours de mise en oeuvre
2	Mandat au DG pour mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre du Business Plan	Accords de financement sous réserve des décisions des Conseils des 25 et 26 février 2008
3	Lancement d'un concours d'architecture régional	Réalisé
4	Finalisation du bilan et soumission au CAC	Réalisé
5	Finalisation de la vente des villas	Réalisé 90%

Conseil Extraordinaire des Ministres du 14 juin 2006



Conseil des Ministres du 14 juin 2006



Décision N°	DESCRIPTION	ETAT D'AVANCEMENT
1	Poursuite des travaux de la Commission Ad Hoc pour: 1. Poursuivre les travaux du Conseil des Ministres du 14 juin 2006 2. Finaliser la restructuration juridique	Travaux Réalisés
2	Approbation du Bilan 2005	RAS
3	Création de l'Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement	Réalisé
4	Approbation d'un nouveau schéma juridique et mandat au DG pour effectuer les démarches en vue de l'adhésion du Groupe EIER-ETSHER à la Fondation 2iE	Réalisé
4bis	Régulariser les actifs fonciers et conclusion d'un accord de siège	Réalisé

Conseil des Ministres du 14 juin 2006



Résolution	DESCRIPTION	ETAT D'AVANCEMENT
1	Mandat de la République Gabonaise pour l'adhésion de la République de Guinée Équatoriale et de la République de Sao Tomé et Príncipe	
2	Mandat au Burkina Faso pour l'admission de la République du Libéria	

Commission Ad Hoc du 12
juin 2007



Commission Ad Hoc du 12 juin 2007



Décision N°	DESCRIPTION	ETAT D'AVANCEMENT
1	Approbation du bilan 2006	RAS
2	Adoption du Budget 2007	RAS
3	Transfert du Patrimoine du Groupe EIER-ETSHER au profits des nouvelles entités créés	Transfert du patrimoine mobilier réalisé Transfert du patrimoine immobilier à confirmer lors du Conseil des Ministres du 26 février 2008
4	Adoption du Cursus Bachelor/ingénieur des travaux, Master/ingénieur du 2iE-IASST	Appliqué
5	Adhésion de CC3D et France Maccaferi au Collège des Partenaires du Secteur Privé de la fondation 2iE	RAS

Commission Ad Hoc du 12 juin 2007



Résolution	DESCRIPTION	ETAT D'AVANCEMENT
1	Finaliser le processus de demande d'un prêt de 4 millions d'euros à l'AFD	Demande faite
2	Ouverture d'une école doctorale	Prévue en 2008
3	Acquittement par les étudiants des frais de scolarité et autres frais dus comme condition à la délivrance des diplômes	Appliqué

CONCLUSIONS

Les décisions et résolutions prises par les Conseils des Ministres de février 2005 et juin 2006 ont bien été mises en œuvre par la Commission Ad Hoc composée de:

- Président: Cameroun (Président du Conseil d'Administration)
- Membres: Sénégal, Burkina Faso, Gabon, France, AUF
- Observateurs: CEMAC, UEMOA
- Secrétaire: Directeur Général du 2iE

La Commission Ad Hoc demande quitus au Conseil des Ministres du Groupe EIER-ESTHER pour l'action accomplie.



État de Réalisation à mi-parcours du Plan d'Orientations Stratégiques 2005-2010

approuvé par le Conseil Extraordinaire des
Ministres de février 2005

Conseil des Ministres 26 février 2008

OBJECTIF 1 : UN CONTENU PEDAGOGIQUE PERTINENT

Mise en Place du Système LMD

ACTIONS PREVUES Sur 5 ans	REALISATION 3 ans	% Prévu /Réalisé
Licence Opérationnelle en 2005-2006	▶ Ouverture du cycle de Licence en 2005/2006	100%
Masters Opérationnels en 2006/2007	▶ Ouverture du cycle de Master en 2007/2008	100%
Ouverture d'une École Doctorale en 2007	▶ Textes fondateurs prêts ▶ Adhésion partenaire en cours ▶ Recrutement première promotion octobre 2008	80%
Intégration au système ECTS en 2007	▶ Personnel de la Direction des Études et enseignants formés ▶ Semestrialisation réalisée en 2007/2008 ▶ Déclinaison crédits - compétences effective 2008/2009	100% 100% 50%

Conseil des Ministres 26 février 2008

OBJECTIF 2 : DES MOYENS PEDAGOGIQUES DE QUALITE ET PERTINENTS



ACTIONS PREVUES Sur 5 ans	REALISATION 3 ans	% Prévu /Réalisé
Numérisation de l'ensemble des supports pédagogiques & gestion associée	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Numérisation réalisée ▶ Forte diminution du nombre de photocopies 	100%
Regroupement des Laboratoires et optimisation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Fusion EIER-ETSHER réalisée ▶ Réorganisation en 6 laboratoires 	100%
Développement des Modules d'autoformation par intranet (2007)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 3 cours en libre accès sur la plateforme moodle en 2007 ▶ Enseignants formés à la mise en ligne de cours ▶ Premier Master en formation ouverte à distance opérationnel en 2007 	100%
Développement de l'intranet et développement des capacités informatiques (2007)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Intranet en cours de développement (Opérationnel 2nd Semestre 2008) ▶ Rénovation et sécurisation du réseau en cours, Capacités informatiques renforcées ▶ 98 millions fcfa investis en 2007/2008 (France et Commission Européenne) 	75%

Conseil des Ministres 26 février 2008

OBJECTIF 2 : DES MOYENS PEDAGOGIQUES DE QUALITE ET PERTINENTS



ACTIONS PREVUES Sur 5 ans	REALISATION 3 ans	% Prévu /Réalisé
Construction de Bâtiments Pédagogiques (Capacité doublé en 2010)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Don par le Burkina Faso de nouveaux terrains à Kamboinsé ▶ Capacité d'hébergement accrue : de 320 en 2005 à 650 places en 2007 (Fonds propres + France FSP) ▶ Effectifs multipliés par 2,5 sur la période 2005-2007 ▶ Ressources en cours de mobilisation pour la réalisation des travaux d'extension du ZIE (1000 étudiants) 	150%
Achat de 3 cars Coaster (parc renouvelé en 2008)	▶ 2 Cars 30 places + 2 véhicule 4x4 achetés en 2007; 1 bus 20 places en cours d'achat	100%
Achat d'équipement de laboratoires & logiciels pédagogiques (Sur 5 ans)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 118 millions fcfa d'achats d'équipements de laboratoire et matériels pédagogiques en 2007 ▶ 295 millions fcfa mobilisées pour l'achats d'équipements de laboratoires et matériel pédagogique 2008-2010 (France FSP, Suisse, UEMOA, Commission Européenne) 	50%

Conseil des Ministres 26 février 2008

OBJECTIF 3 : DES ENSEIGNANTS COMPETENTS ET RECONNUS



ACTIONS PREVUES Sur 5 ans	REALISATION 3 ans	% Prévu /Réal.
Fusion des 2 corps enseignants et redéploiement par corps de métiers (en 2005)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Fusion des deux corps enseignants ▶ Création de 4 Unités Thématiques d'Enseignement et de Recherche en 2006 et une unité de valorisation de l'information scientifique et technique 	100%
Remplacement des Assistants Techniques Français et recrutement (5 ATF en 2007)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Passage de 15 à 4 ATF en janvier 2008 	120%
Mise à niveau des Enseignants (Label CAMES atteint)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 3 thèses de doctorat obtenues (Liège, Bonn, Montpellier) ▶ 30% des enseignants de niveau docteur en 2007 ▶ 8 thèses de doctorat en cours (Suisse, Canada, France, Ghana, Côte d'Ivoire, Burkina Faso), ▶ Objectifs: 60% des enseignants de niveau docteur en 2010, norme internationale atteinte. 	50%
Redéfinition du Mode de Rémunération des cadres et enseignants (transparence mi 2006)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 1ere Mission d'audit/diagnostic du système de gestion des ressources humaines réalisée en 2007 ▶ Remise à niveau du système de gestion RH et des dossiers du personnel finalisée en mars 2008 ▶ Définition d'un nouveau mode de rémunération 2nd semestre 2008 et mise en œuvre progressive 2009-2011 	50%

Conseil des Ministres 26 février 2008

OBJECTIF 4 : DEVELOPPER UNE MARQUE



ACTIONS PREVUES Sur 5 ans	REALISATION 3 ans	% Prévu /Réalisé
Recrutement d'un responsable de la communication	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Recrutement d'une agence de communication internationale en 2006 	100 %
Création d'un service Communication	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Création d'un service communication et site web en 2007 au sein d'une Unité de Valorisation de l'Information Scientifique et Technique ▶ mars-mai 2007 Campagne internationale de recrutement 2007/2008 (TV, radio, presse écrite, affiches, dépliants) ▶ janvier-février 2008 Campagne de notoriété (TV, presse écrite) ▶ + de 1000 visiteurs par jours sur le nouveau site web ▶ 180 millions fcfa investis en 2007 (Compenser l'impact du changement de nom sur la notoriété et augmenter les effectifs) 	100 %

Conseil des Ministres 26 février 2008



OBJECTIF 4 : DEVELOPPER UNE MARQUE

ACTIONS PREVUES Sur 5 ans	REALISATION 3 ans	% Prévu /Réalisé
Accréditation ISO 9001 de la pédagogie cursus L (fin 2006)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Renouvellement de la certification ISO 9001 pour la formation continue en janvier 2008 ▶ Processus engagé pour l'extension de la certification à toutes les formations ▶ Démarches engagées pour une certification des diplômes CTI et SQS 	75%
Accréditation ISO 17025 pour les laboratoires assurant des prestations d'essais (fin 2007)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Mise au norme qualité des laboratoires en cours pour les activités de recherche ▶ Diminution des prestations 	75%
Amélioration du processus de recrutement des élèves (concours 2006)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nouveau système de recrutement en place depuis 2006 et ouvert à toute les nationalités 	100 %
Changement de dénomination des Écoles et mise en place de la nouvelle communication institutionnelle (convention signée fin 2006)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le Groupe EIER-ETSHER devient Institut International d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement en juin 2006, premier pôle d'excellence de l'IAST 	100 %

Conseil des Ministres 26 février 2008



OBJECTIF 5 : UNE INSTITUTION AU CŒUR D'UN RESEAU REGIONAL

ACTIONS PREVUES Sur 5 ans	REALISATION 3 ans	% Prévu /Réalisé
Création de l'Association des Grandes Écoles Africaine (2005)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Adoption des statuts de la CGIF en Novembre 2005 ▶ Secrétariat Exécutif assuré par le ZIE 	100%
Création de la Fondation des Écoles (Étude en 2007, création en 2008)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Fondation ZIE créée en juin 2007 ▶ Finalisation de la réforme des statuts juridiques février 2008 	100%
Développement des Partenariats avec le Nord (co-signature) et du réseau de recherche	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réorganisation et diversification des réseaux de partenaires réalisé (Europe – Amérique du Nord – Afrique) ▶ École doctorale interuniversitaire en cours de création ▶ Co-signature : EPFL 	100%
Développement de l'association des anciens élèves et d'un observatoire des métiers	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Actions prévues en 2008 (Financement France MAE) ▶ Enquête sur les anciens diplômés 2005, 2006, et 2007 réalisé 	50%

Conseil des Ministres 26 février 2008



OBJECTIF 6 : Réaffectation des Ressources vers l'enseignement et la recherche

ACTIONS PREVUES Sur 5 ans	REALISATION 3 ans	% Prévu /Réalisé
Cession d'actifs (fin 2005)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 100% maisons de la zone du bois et 80% des maisons de l'ENAREF vendus ▶ Fin du processus prévu en juin 2008 	90%
Audit	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Recrutement d'un commissaire aux comptes pour Audit annuel des comptes et du bilan ▶ Audit extraordinaire du Cabinet 2AC en 2005 	100%
Externalisation (juin 2005)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Externalisation des services d'hébergement, d'entretien et de restauration réalisé en juin 2005 	100%
Modification des Statuts du Groupe (Fin 2006)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Finalisation du processus par décision du Conseil des Ministres du 26 février 	100%
Plan Social (Fin 2005)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réalisé au 30 juin 2005 	100%
Mise en Place d'un Nouvel Organigramme (Fin 2005)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réalisé au 30 juin 2005 	100%

Conseil des Ministres 26 février 2008



OBJECTIF 6 : Réaffectation des Ressources vers l'enseignement et la recherche

ACTIONS PREVUES Sur 5 ans	REALISATION 3 ans	% Prévu /Réalisé
Mise en place de procédures internes, simplification et uniformisation (2006-2008)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nouveau manuel de procédures en place depuis 2006 ▶ Renforcement de l'audit interne réalisé 	100%
Mise en place d'un logiciel centralisé de gestion de la scolarité (2006)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nouveau logiciel en place depuis 2006 ▶ Publication d'un rapport de rentrée 	100%
Remise en place de la comptabilité générale du GEE (mai 2005)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réalisé 	100%
Mise en place de la comptabilité analytique des centres de coûts (juin 2006)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Abandon du système de refacturation interne et mise en place d'une comptabilité unique ▶ Mise en place d'une comptabilité budgétaire pour les conventions ▶ Consolidation des flux financiers liés aux conventions dans le bilan 	100%

Conseil des Ministres 26 février 2008

Autres Objectifs



ACTIONS PREVUES Sur 5 ans	REALISATION 3 ans	% Prévu /Réalisé
Augmentation du nombre d'étudiants: 320 en 2005 et 450 en 2006	<ul style="list-style-type: none">▶ 320 étudiants en 2005/2006▶ 450 étudiants en 2006/2007▶ 550 étudiants en 2007/2008 (510 étudiants en présentiel et 40 étudiants en FOAD)	125%

CONCLUSIONS

- ▶ L'essentiel des résultats prévus dans le plan d'orientations stratégiques 2005-2010 sont déjà atteints au 25 février 2008.
- ▶ Le plan d'orientations stratégiques 2005-2010 peut être considéré comme réalisé
- ▶ Un nouveau plan d'orientations stratégiques 2008-2012 a été élaboré en conformité avec les objectifs fixés par le Business plan 2iE/IAST adopté par la Commission Ad Hoc le 24 février 2006 (résolution N°01/CAH/EIER-ETSHER 2006)

GROUPE EIER-ETSHER

01 BP 594

OUAGADOUGOU 01

0022650492800

ETATS FINANCIERS AU 31/12/07

Système Normal

Conseil des Ministres du 26 février 2008

BILAN ACTIF

Exercice 2007	BILAN SYSTEME
GROUPE EIER-ETSHER	NORMAL PAGE 1/4

BILAN - SYSTEME NORMAL

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort./Prov.	Net	Net
	ACTIF IMMOBILISE (I)				
AA	Charges immobilisées				
AB	Frais d'établissement et charges à répartir	90 000 000		90 000 000	120 000 000
AC	Primes de remboursement des obligations				
AD	Immobilisations incorporelles				
AE	Frais de recherche et de développement				
AF	Brevets, licences, logiciels	51 984 944	44 839 062	7 145 882	3 257 066
AG	Fonds commercial				
AH	Autres immobilisations incorporelles	6 936 745	5 857 690	1 079 055	3 391 301
AI	Immobilisations corporelles				
AJ	Terrains	4 379 257 500		4 379 257 500	2 500 000
AK	Bâtiments	6 120 307 963	20 282 543	6 100 025 420	2 543 302 097
AL	Installations et agencements	124 043 470	44 804 581	79 238 889	259 072 899
AM	Matériel	1 502 131 230	867 726 846	634 404 384	177 727 750
AN	Matériel de transport	498 285 159	397 003 060	101 282 099	4 809 353
AP	Avances et acomptes versés sur Immobilisations				
AQ	Immobilisations financières				
AR	Titres de participation				
AS	Autres immobilisations financières	7 605 867		7 605 867	8 926 138
AW	(I) dont H.A.O. :				
	Brut				
	Net				
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	12 780 552 878	1 380 513 782	11 400 039 096	3 122 986 604

BILAN - SYSTEME NORMAL

Réf	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort./Prov.	Net	Net
AZ	Report total Actif immobilisé	12 780 552 878	1 380 513 782	11 400 039 096	3 122 986 604
	ACTIF CIRCULANT				
BA	Actif circulant H.A.O.	386 935 001		386 935 001	608 031 647
BB	Stocks				
BC	Marchandises				
BD	Matières premières et autres approvisionnements	13 868 647		13 868 647	12 614 884
BE	En-cours				
BF	Produits fabriqués				
BG	Créances et emplois assimilés				
BH	Fournisseurs, avances versées	37 822 887		37 822 887	6 490 371
BI	Clients	1 070 717 716	4 021 350	1 066 696 366	580 746 144
BJ	Autres créances	2 385 829 440		2 385 829 440	2 156 264 982
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	3 895 173 691	4 021 350	3 891 152 341	3 364 148 028
	TRESORERIE-ACTIF				
BQ	Titres de placement				
BR	Valeurs à encaisser				
BS	Banques, chèques postaux, caisse	209 788 020		209 788 020	380 069 872
BT	TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)	209 788 020		209 788 020	380 069 872
BU	Ecarts de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)				
BZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	16 885 514 589	1 384 535 132	15 500 979 457	6 867 204 504

BILAN PASSIF

Exercice 2007		BILAN SYSTEME
GROUPE EIER-ETSHER		NORMAL PAGE 3/4

BILAN - SYSTEME NORMAL

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
CA	Capital		
CB	Actionnaires capital non appelé	—	
CC	Primes et Réserves		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion		
CE	Ecarts de réévaluation	8 758 165 020	
CF	Réserves indisponibles		
CG	Réserves libres		
CH	Report à nouveau	1 500 735 109	714 388 900
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	1 087 425 303	786 346 209
CK	Autres capitaux propres		
CL	Subventions d'investissement	1 386 614 695	1 940 605 845
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	12 732 940 127	3 441 340 954
	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (I)		
DA	Emprunts	185 723 692	463 434 208
DB	Dettes de crédit-bail et contrats		
DC	Dettes financières diverses	8 100 000	10 020 000
DD	Provisions financières pour risques et charges	175 000 000	150 000 000
DE	(I) dont H.A.O.		
DF	TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	368 823 692	623 454 208
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	13 101 763 819	4 064 795 162

Exercice 2007	BILAN SYSTEME
GROUPE EIER-ETSHER	NORMAL PAGE 4/4

BILAN - SYSTEME NORMAL

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
DG	Report Total Ressources stables	13 101 763 819	4 064 795 162
	PASSIF CIRCULANT		
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	17 100 000	
DI	Clients, avances reçues	13 751 269	2 600 000
DJ	Fournisseurs d'exploitation	360 934 218	660 832 586
DK	Dettes fiscales	41 773 026	46 335 051
DL	Dettes sociales	145 157 576	129 798 264
DM	Autres dettes	1 692 235 380	1 353 738 004
DN	Risques provisionnés		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	2 270 951 469	2 193 303 905
	TRESORERIE-PASSIF		
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, crédits de trésorerie		
DS	Banques, découverts	128 264 169	609 105 437
DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF (IV)	128 264 169	609 105 437
DV	Ecarts de conversion-Passif (V) (gain probable de change)		
DZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	15 500 979 457	6 867 204 504

COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

Exercice 2007	SYSTEME
GROUPE EIER-ETSHER	NORMAL PAGE 1/4

COMPTE DE RESULTAT - SYSTEME NORMAL

Réf.	PRODUITS (1ère partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITE D' EXPLOITATION		
TA	Ventes de marchandises		
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES		
TC	Ventes de produits fabriqués		
TD	Travaux, services vendus	1 909 778 085	886 534 303
TE	Production stockée (ou destockage)		
TF	Production immobilisée (- ou +)		
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES	1 909 778 085	886 534 303
TH	Produits accessoires	67 834 079	51 503 705
TI	CHIFFRE D' AFFAIRES(1) (TA+TC+TD+TH) 1 977 612 164 / 938 038 008		
TJ	(1) dont à l'exportation		
TK	Subventions d'exploitation	1 290 377 847	903 159 150
TL	Autres produits	36 010 032	60 145 542
TN	VALEUR AJOUTEE	1 239 724 655	797 606 722
TQ	EXCEDENT BRUT D' EXPLOITATION	74 672 990	(234 933 484)
TS	Reprises de provisions		160 200 000
TT	Transferts de charges	172 848 732	278 988 295
TW	Total des produits d'exploitation	3 476 848 775	2 340 530 995
TX	RESULTAT D' EXPLOITATION Bénéfice (+) ; Perte (-)	(22 751 164)	163 747 301

Exercice 2007	SYSTEME
GRUPE EIER-ETSHER	NORMAL PAGE 2/4

COMPTE DE RESULTAT - SYSTEME NORMAL

Réf.	PRODUITS (2ème partie)	Exercice N	Exercice N - 1
TW	Report Total des produits d'exploitation	3 476 848 775	2 340 530 995
	ACTIVITES FINANCIERES		
UA	Revenus financiers	5 837 527	1 816 321
UC	Gains de change	23 860	444 084
UD	Reprises de provisions		
UE	Transferts de charges		
UF	Total des produits financiers	5 861 387	2 260 405
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -)	(51 941 301)	(80 909 799)
UH	Total des produits des activités ordinaires	3 482 710 162	2 342 791 400
UI	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES ⁽¹⁾		
	(+ ou -)	(74 692 465)	(244 657 100)
UJ	(1) dont impôt correspondant		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
UK	Produits des cessions d'immobilisation	1 138 163 322	965 951 644
UL	Produits H.A.O.		
UM	Reprises H.A.O.	998 881 635	465 406 724
UN	Transferts de charges		
UO	Total des produits H.A.O.	2 137 044 957	1 431 358 368
UP	RESULTAT H.A.O. (+ ou -)	1 162 117 768	1 031 003 309
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	5 619 755 119	3 774 149 768
UZ	RESULTAT NET	1 087 425 303	786 346 209
	Bénéfice (+) ; Perte (-)		

COMPTE DE RESULTAT - CHARGES

Exercice 2007	SYSTEME
GROUPE EIER-ETSHER	NORMAL PAGE 3/4

COMPTE DE RESULTAT - SYSTEME NORMAL

Réf.	CHARGES (1ère partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITE D' EXPLOITATION		
RA	Achats de marchandises		
RB	- Variation de stocks (- ou +) (Marge brute sur marchandises voir TB)		
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		
RD	- Variation de stocks (- ou +) (Marge brute sur matières voir TG)		
RE	Autres achats	974 030 304	400 469 419
RH	- Variations de stocks (- ou +)	(1 253 763)	4 809 807
RI	Transports	130 113 376	94 295 141
RJ	Services extérieurs	915 649 362	532 026 776
RK	Impôts et taxes	5 064 533	372 411
RL	Autres charges (Valeur ajoutée voir TN)	40 671 576	71 762 424
RP	Charges de personnel ⁽¹⁾ (1) dont personnel extérieur..... /	1 165 051 665	1 032 540 206
RQ	(Excédent brut d'exploitation voir TQ)		
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	270 272 886	368 002 112
RW	Total des charges d'exploitation	3 499 599 939	2 504 278 296
	(Résultat d'exploitation voir TX)		

COMPTE DE RESULTAT - SYSTEME NORMAL

Réf.	CHARGES (2ème partie)	Exercice N	Exercice N - 1
RW	Report Total des charges d'exploitation	3 499 599 939	2 504 278 296
	ACTIVITES FINANCIERES		
SA	Frais financiers	57 187 699	82 893 851
SC	Pertes de change	614 989	276 353
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions		
SF	Total des charges financières	57 802 688	83 170 204
	<i>(Résultat financier voir UG)</i>		
SH	Total des charges des activités ordinaires	3 557 402 627	2 587 448 500
	<i>(Résultat des activités ordinaires voir UI)</i>		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	974 927 189	400 355 059
SL	Charges H.A.O.		
SM	Dotations H.A.O.		
SO	Total des charges H.A.O.	974 927 189	400 355 059
	<i>(Résultat H.A.O. voir UP)</i>		
SQ	Participation des travailleurs		
SR	Impôts sur le résultat		
SS	Total participation et impôts		
ST	TOTAL GENERAL DES CHARGES	4 532 329 816	2 987 803 559
	<i>(Résultat net voir UZ)</i>		

BILANS COMPARES 2005 à 2007 (en Mfcfa)

ACTIF	31/12/05	31/12/06	31/12/07	PASSIF	31/12/05	31/12/06	31/12/07
Charges immobilisées	0	120	90	Ecart de réévaluation	0	0	8 758
Immobilisations nettes	3 223	3 003	11 310	Report à nouveau	1 912	715	1 501
				Résultat net de l'exercice	-1 198	786	1 087
				Subventions d'investissement	2 382	1 941	1 387
ACTIF IMMOBILISE NET	3 223	3 123	11 400	CAPITAUX PROPRES	3 096	3 442	12 733
Stocks de marchandises	13	13	14	Emprunts bancaires	561	473	194
				Provisions risques et charges	145	150	175
Créances clients	201	223	626	RESSOURCES STABLES	3 803	4 065	13 102
Etats Scolarité	0	357	440	Fournisseurs	515	661	361
Autres créances	217	966	608	Dettes fiscales et sociales	157	176	187
Etats arriérés et contributions	1 673	1 458	1 378	Autres dettes	931	1 009	898
Conventions Bailleurs	0	0	825	Risques povisionnés	22	0	0
ACTIF CIRCULANT NET	2 104	3 017	3 891	Conventions Bailleurs	0	0	825
Trésorerie	101	380	210	DETTES CIRCULANTES	1 625	1 846	2 271
TOTAL ACTIF	5 428	6 520	15 501	Trésorerie	0	609	128
				TOTAL PASSIF	5 428	6 520	15 501

COMPTE DE RESULTAT

EVOLUTION 2005 à 2007

	(en M.FCFA)	2005	2006	2007	Variation 07 / 05
Produits d'exploitation		1 868	2 120	3 439	46%
Travaux, services vendus		1 035	887	1 910	46%
Produits accessoires		34	51	67	49%
Subventions d'exploitation		641	903	1290	50%
Transfert de charges		158	279	172	8%
Charges d'exploitation		-2 047	-2 064	-3 188	36%
Matières et fournitures		-354	-400	-974	64%
Variation de stock		-13	-5	1	N.S.
Transports consommés		-180	-94	-130	-39%
Services extérieurs		-531	-532	-915	42%
Charges de personnel		-965	-1 032	-1 165	17%
Impôts et taxes		-3	-1	-5	40%
Exédent Brut d'Exploitation		-179	56	251	171%
Autres produits		0	2	0	
Dotation aux amortissements		-264	-368	-270	2%
Dotation provision risques et charges		-160			
Dotation, reprise de provision		7	160		
Autres charges		-23	-14	-12	N.S.
Résultat d'exploitation avant frais financiers		-619	-164	-31	N.S.
Produits financiers		1	2	5	85%
Charges financières		-38	-83	-58	35%
Résultat financier		-37	-81	-53	30%
Résultat courant		-656	-245	-84	684%
Résultat sur exercices antérieurs		-634	0	8	
<i>Produits sur exercices antérieurs</i>		176	58	36	
<i>Charges de restructuration</i>		-593			
<i>Charges sur exercices antérieurs</i>		-216	-58	-28	
Résultat exceptionnel		92	1 031	1 163	
Produits exceptionnels					
<i>. sur opérations de capital</i>		22	966	1 138	
<i>. reprises sur prov. subvention investissement</i>		70	465	999	
Charges exceptionnelles					
<i>. sur opérations de capital</i>			-400	-974	
<i>. dotations aux provisions</i>					
Résultat net		-1 198	786	1 087	N.S.

DETTE DES ETATS

	2 006		2 007	
	Contributions	Scolarité	Contributions	Scolarité
BENIN	20 000 000	7 299 059		11 096 000
BURKINA		-5 529 594		-6 271 994
CAMEROUN		37 727 393		84 695 390
CENTRAFRIQUE	276 026 795	8 897 168	276 026 795	8 897 168
CONGO	107 009 945	18 400 000	107 009 945	52 012 606
COTE IVOIRE	148 031 184	46 467 904	148 031 184	26 142 304
GABON		13 239 122		27 006 522
GUINEE	69 624 144	9 200 000	69 624 144	9 200 000
MALI	60 000 005	24 392 448		17 093 600
MAURITANIE	202 276 340		202 276 340	
NIGER	257 980 967	39 289 616	257 980 967	41 589 168
SENEGAL	40 000 000	67 168 848	20 000 000	94 503 520
TCHAD	113 172 300	44 392 448	133 172 300	59 177 248
TOGO	164 003 186	46 168 622	164 003 166	14 801 152
	1 458 124 866	357 113 034	1 378 124 841	439 942 684
TOTAL	1 815 237 900		1 818 067 525	

MAZARS CÔTE D'IVOIRE

Groupe EIER-ETSHER

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes du Groupe EIER-ETSHER, nous vous présentons notre rapport relatif aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Les comptes ont été arrêtés par la direction du Groupe EIER-ETSHER. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

1. L'État du Burkina Faso a fait don au Groupe EIER-ETSHER d'un terrain d'une superficie d'environ 93 hectares situé à Kamboinsé dans la périphérie de Ouagadougou. Ce terrain a été évalué et enregistré dans les comptes de l'exercice 2007, pour un montant de 2 323 millions de FCFA. Cette valeur résulte d'une évaluation à dire d'expert. Les documents qui nous ont été présentés en justification de la donation ne permettent pas d'établir sur un plan juridique le transfert de la propriété du terrain au profit du Groupe EIER-ETSHER. La Direction du Groupe nous a toutefois assurés que les dispositions seraient prises pour accomplir les formalités relatives à l'établissement des titres fonciers.
2. le Groupe EIER-ETSHER a procédé au cours de l'exercice 2007 à une réévaluation de ses immobilisations, et comptabilisé un écart de réévaluation de 8 758 millions de FCFA (dont 2 323 millions relatif au terrain reçu en donation de l'État du Burkina Faso).

Selon le droit comptable applicable dans l'espace OHADA, la réévaluation repose sur des règles fixées par les législations nationales. Au Burkina Faso, ces règles résultent du code général des impôts, qui en fixe les modalités. L'article 84 de ce code exclut de cette opération les associations, les sociétés en participation, les fondations et les sociétés de fait.

Le conseil juridique du Groupe EIER-ETSHER considère cependant que l'établissement a un statut d'organisation internationale et bénéficie à ce titre des privilèges prévus par l'accord de siège signé avec le Gouvernement du Burkina Faso le 6 mars 1998. En conséquence, les dispositions ci-dessus du code général des impôts ne lui sont pas applicables.

Nous ne pouvons pas nous prononcer sur le bien-fondé de cette position.

Groupe EIER-ETSHER

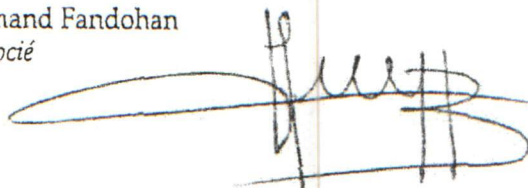
Exercice clos le 31
décembre 2007

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine Groupe EIER-ETSHER à la fin de cet exercice.

Abidjan, le 25 février 2008

Mazars Côte d'Ivoire

Armand Fandohan
Associé

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Armand Fandohan', is written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.

Exercice 2007	BILAN SYSTEME
GRUPE EIER-ETSHER	NORMAL PAGE 1/4

BILAN - SYSTEME NORMAL

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort./Prov.	Net	Net
	ACTIF IMMOBILISE (I)				
AA	Charges immobilisées				
AB	Frais d'établissement et charges à répartir	90 000 000		90 000 000	120 000 000
AC	Primes de remboursement des obligations				
AD	Immobilisations incorporelles				
AE	Frais de recherche et de développement				
AF	Brevets, licences, logiciels	51 984 944	44 839 062	7 145 882	3 257 066
AG	Fonds commercial				
AH	Autres immobilisations incorporelles	6 936 745	5 857 690	1 079 055	3 391 301
AI	Immobilisations corporelles				
AJ	Terrains	4 379 257 500		4 379 257 500	2 500 000
AK	Bâtiments	6 120 307 963	20 282 543	6 100 025 420	2 543 302 097
AL	Installations et agencements	124 043 470	44 804 581	79 238 889	259 072 899
AM	Matériel	1 502 131 230	867 726 846	634 404 384	177 727 750
AN	Matériel de transport	498 285 159	397 003 060	101 282 099	4 809 353
AP	Avances et acomptes versés sur Immobilisations				
AQ	Immobilisations financières				
AR	Titres de participation				
AS	Autres immobilisations financières	7 605 867		7 605 867	8 926 138
AW	(I) dont H.A.O. :				
	Brut				
	Net				
AZ	TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	12 780 552 878	1 380 513 782	11 400 039 096	3 122 986 604

Exercice 2007	BILAN SYSTEME
GRUPE EIER-ETSHER	NORMAL PAGE 2/4

BILAN - SYSTEME NORMAL

Réf.	ACTIF	Exercice N			Ex. N - 1
		Brut	Amort./Prov.	Net	Net
AZ	Report total Actif immobilisé	12 780 552 878	1 380 513 782	11 400 039 096	3 122 986 604
	ACTIF CIRCULANT				
BA	Actif circulant H.A.O.	386 935 001		386 935 001	608 031 647
BB	Stocks				
BC	Marchandises				
BD	Matières premières et autres approvisionnements	13 868 647		13 868 647	12 614 884
BE	En-cours				
BF	Produits fabriqués				
BG	Créances et emplois assimilés				
BH	Fournisseurs, avances versées	37 822 887		37 822 887	6 490 371
BI	Clients	1 070 717 716	4 021 350	1 066 696 366	580 746 144
BJ	Autres créances	2 385 829 440		2 385 829 440	2 156 264 982
BK	TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	3 895 173 691	4 021 350	3 891 152 341	3 364 148 028
	TRESORERIE-ACTIF				
BQ	Titres de placement				
BR	Valeurs à encaisser				
BS	Banques, chèques postaux, caisse	209 788 020		209 788 020	380 069 872
BT	TOTAL TRESORERIE-ACTIF (III)	209 788 020		209 788 020	380 069 872
BU	Ecarts de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)				
BZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	16 885 514 589	1 384 535 132	15 500 979 457	6 867 204 504

BILAN - SYSTEME NORMAL

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
	CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES		
CA	Capital		
CB	Actionnaires capital non appelé	-	
CC	Primes et Réserves		
CD	Primes d'apport, d'émission, de fusion		
CE	Ecarts de réévaluation	8 758 165 020	
CF	Réserves indisponibles		
CG	Réserves libres		
CH	Report à nouveau	+ ou - 1 500 735 109	714 388 900
CI	Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	1 087 425 303	786 346 209
CK	Autres capitaux propres		
CL	Subventions d'investissement	1 386 614 695	1 940 605 845
CM	Provisions réglementées et fonds assimilés		
CP	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	12 732 940 127	3 441 340 954
	DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (I)		
DA	Emprunts	185 723 692	463 434 208
DB	Dettes de crédit-bail et contrats		
DC	Dettes financières diverses	8 100 000	10 020 000
DD	Provisions financières pour risques et charges	175 000 000	150 000 000
DE	(I) dont H.A.O. : ...		
DF	TOTAL DETTES FINANCIERES (II)	368 823 692	623 454 208
DG	TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)	13 101 763 819	4 064 795 162

Exercice 2007	BILAN SYSTEME
GROUPE EIER-ETSHER	NORMAL PAGE 4/4

BILAN - SYSTEME NORMAL

Réf.	PASSIF (avant répartition)	Exercice N	Exercice N - 1
DG	Report Total Ressources stables	13 101 763 819	4 064 795 162
	PASSIF CIRCULANT		
DH	Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	17 100 000	
DI	Clients, avances reçues	13 751 269	2 600 000
DJ	Fournisseurs d'exploitation	360 934 218	660 832 586
DK	Dettes fiscales	41 773 026	46 335 051
DL	Dettes sociales	145 157 576	129 798 264
DM	Autres dettes	1 692 235 380	1 353 738 004
DN	Risques provisionnés		
DP	TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	2 270 951 469	2 193 303 905
	TRESORERIE-PASSIF		
DQ	Banques, crédits d'escompte		
DR	Banques, crédits de trésorerie		
DS	Banques, découverts	128 264 169	609 105 437
DT	TOTAL TRESORERIE-PASSIF (IV)	128 264 169	609 105 437
DV	Ecart de conversion-Passif (V) (gain probable de change)		
DZ	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	15 500 979 457	6 867 204 504

Exercice 2007	SYSTEME
GROUPE EIER-ETSHER	NORMAL PAGE 1/4

COMPTE DE RESULTAT - SYSTEME NORMAL

Réf.	PRODUITS (1ère partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITE D' EXPLOITATION		
TA	Ventes de marchandises		
TB	MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES		
TC	Ventes de produits fabriqués		
TD	Travaux, services vendus	1 909 778 085	886 534 303
TE	Production stockée (ou destockage)		
TF	Production immobilisée (- ou +)		
TG	MARGE BRUTE SUR MATIERES	1 909 778 085	886 534 303
TH	Produits accessoires	67 834 079	51 503 705
TI	CHIFFRE D' AFFAIRES ⁽¹⁾ (TA+TC+TD+TH) 1 977 612 164 / 938 038 008		
TJ	(1) dont à l'exportation 430 830 193 / 484 210 270		
TK	Subventions d'exploitation	1 290 377 847	903 159 150
TL	Autres produits	36 010 032	60 145 542
TN	VALEUR AJOUTEE	1 239 724 655	797 606 722
TQ	EXCEDENT BRUT D' EXPLOITATION	74 672 990	(234 933 484)
TS	Reprises de provisions		160 200 000
TT	Transferts de charges	172 848 732	278 988 295
TW	Total des produits d'exploitation	3 476 848 775	2 340 530 995
TX	RESULTAT D' EXPLOITATION	(22 751 164)	163 747 301)
	Bénéfice (+) ; Perte (-)		

COMPTE DE RESULTAT - SYSTEME NORMAL

Réf.	PRODUITS (2ème partie)	Exercice N	Exercice N - 1
TW	Report Total des produits d'exploitation	3 476 848 775	2 340 530 995
	ACTIVITES FINANCIERES		
UA	Revenus financiers	5 837 527	1 816 321
UC	Gains de change	23 860	444 084
UD	Reprises de provisions		
UE	Transferts de charges		
UF	Total des produits financiers	5 861 387	2 260 405
UG	RESULTAT FINANCIER (+ ou -)	(51 941 301)	(80 909 799)
UH	Total des produits des activités ordinaires	3 482 710 162	2 342 791 400
UI	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES ⁽¹⁾		
	(+ ou -)	(74 692 465)	(244 657 100)
UJ	(1) dont impôt correspondant(26.142.362) /(85.629.985).....		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
UK	Produits des cessions d'immobilisation	1 138 163 322	965 951 644
UL	Produits H.A.O.		
UM	Reprises H.A.O.	998 881 635	465 406 724
UN	Transferts de charges		
UO	Total des produits H.A.O.	2 137 044 957	1 431 358 368
UP	RESULTAT H.A.O. (+ ou -)	1 162 117 768	1 031 003 309
UT	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	5 619 755 119	3 774 149 768
UZ	RESULTAT NET	1 087 425 303	786 346 209
	Bénéfice (+) ; Perte (-)		

Exercice 2007	SYSTEME
GRUPE EIER-ETSHER	NORMAL PAGE 3/4

COMPTE DE RESULTAT - SYSTEME NORMAL

Réf.	CHARGES (1ère partie)	Exercice N	Exercice N - 1
	ACTIVITE D' EXPLOITATION		
RA	Achats de marchandises		
RB	- Variation de stocks (- ou +) (Marge brute sur marchandises voir TB)		
RC	Achats de matières premières et fournitures liées		
RD	- Variation de stocks (- ou +) (Marge brute sur matières voir TG)		
RE	Autres achats	974 030 304	400 469 419
RH	- Variations de stocks (- ou +)	(1 253 763)	4 809 807
RI	Transports	130 113 376	94 295 141
RJ	Services extérieurs	915 649 362	532 026 776
RK	Impôts et taxes	5 064 533	372 411
RL	Autres charges (Valeur ajoutée voir TN)	40 671 576	71 762 424
RP	Charges de personnel ⁽¹⁾	1 165 051 665	1 032 540 206
	(1) dont personnel extérieur..... /		
RQ	(Excédent brut d'exploitation voir TQ)		
RS	Dotations aux amortissements et aux provisions	270 272 886	368 002 112
RW	Total des charges d'exploitation	3 499 599 939	2 504 278 296
	(Résultat d'exploitation voir TX)		

Exercice 2007	SYSTEME
GROUPE EIER-ETSHER	NORMAL PAGE 4/4

COMPTE DE RESULTAT - SYSTEME NORMAL

Réf.	CHARGES (2ème partie)	Exercice N	Exercice N - 1
RW	Report Total des charges d'exploitation	3 499 599 939	2 504 278 296
	ACTIVITES FINANCIERES		
SA	Frais financiers	57 187 699	82 893 851
SC	Pertes de change	614 989	276 353
SD	Dotations aux amortissements et aux provisions		
SF	Total des charges financières	57 802 688	83 170 204
	<i>(Résultat financier voir UG)</i>		
SH	Total des charges des activités ordinaires	3 557 402 627	2 587 448 500
	<i>(Résultat des activités ordinaires voir UI)</i>		
	HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)		
SK	Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	974 927 189	400 355 059
SL	Charges H.A.O.		
SM	Dotations H.A.O.		
SO	Total des charges H.A.O.	974 927 189	400 355 059
	<i>(Résultat H.A.O. voir UP)</i>		
SQ	Participation des travailleurs		
SR	Impôts sur le résultat		
SS	Total participation et impôts		
ST	TOTAL GENERAL DES CHARGES	4 532 329 816	2 987 803 559
	<i>(Résultat net voir UZ)</i>		